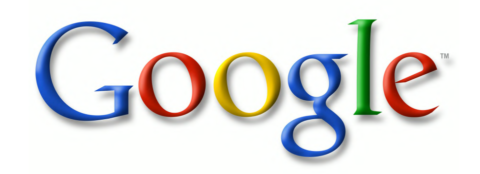
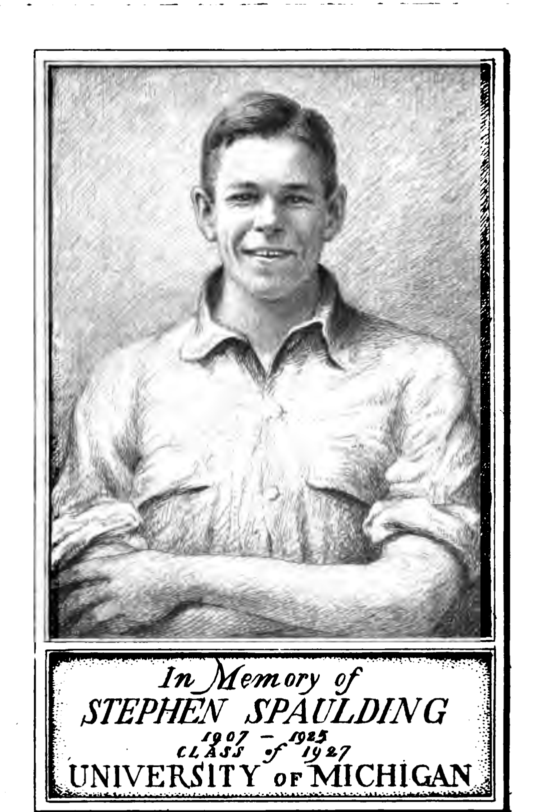
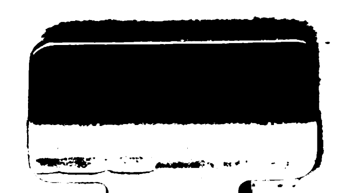
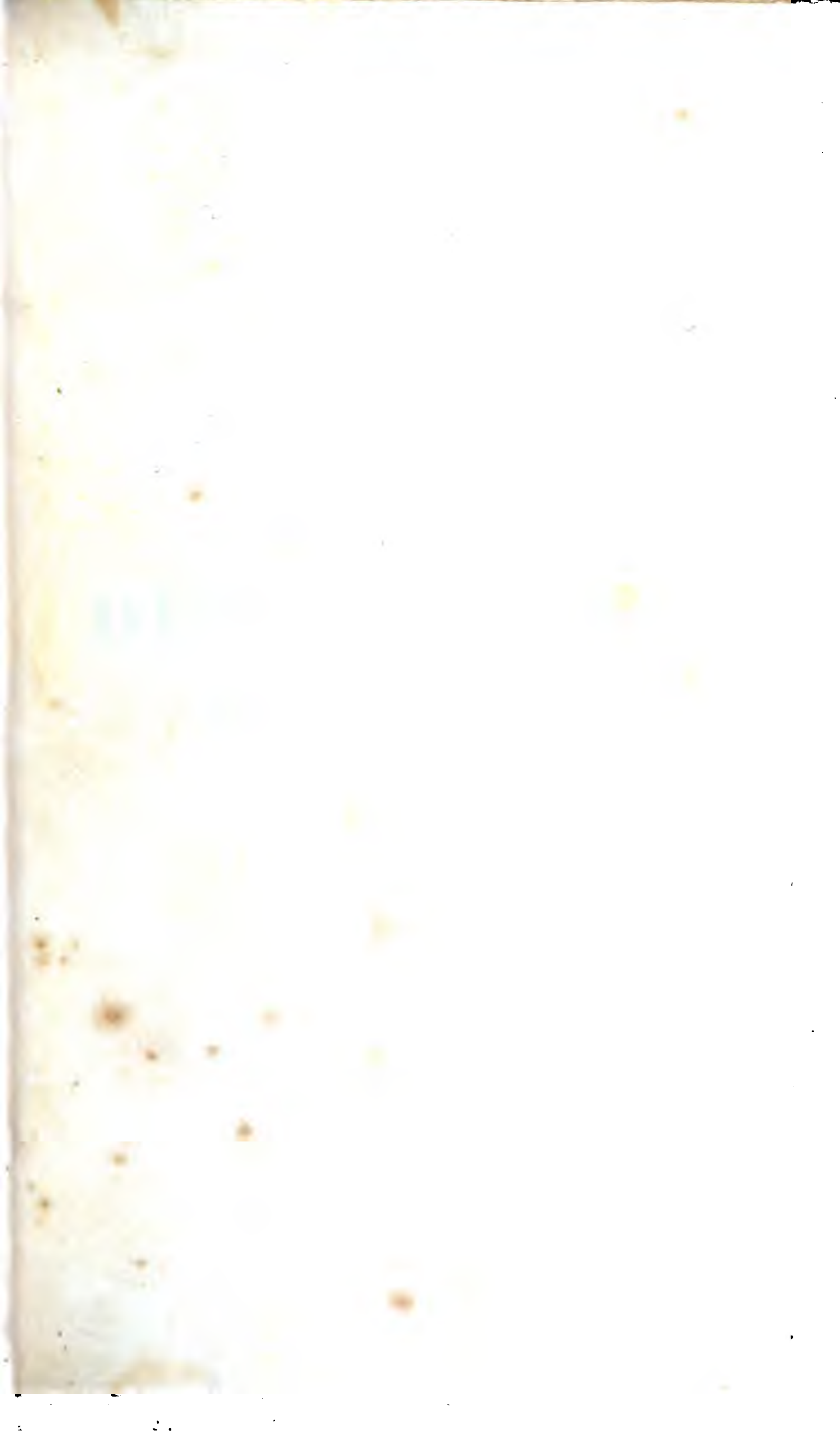





In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN









HISTOIRE

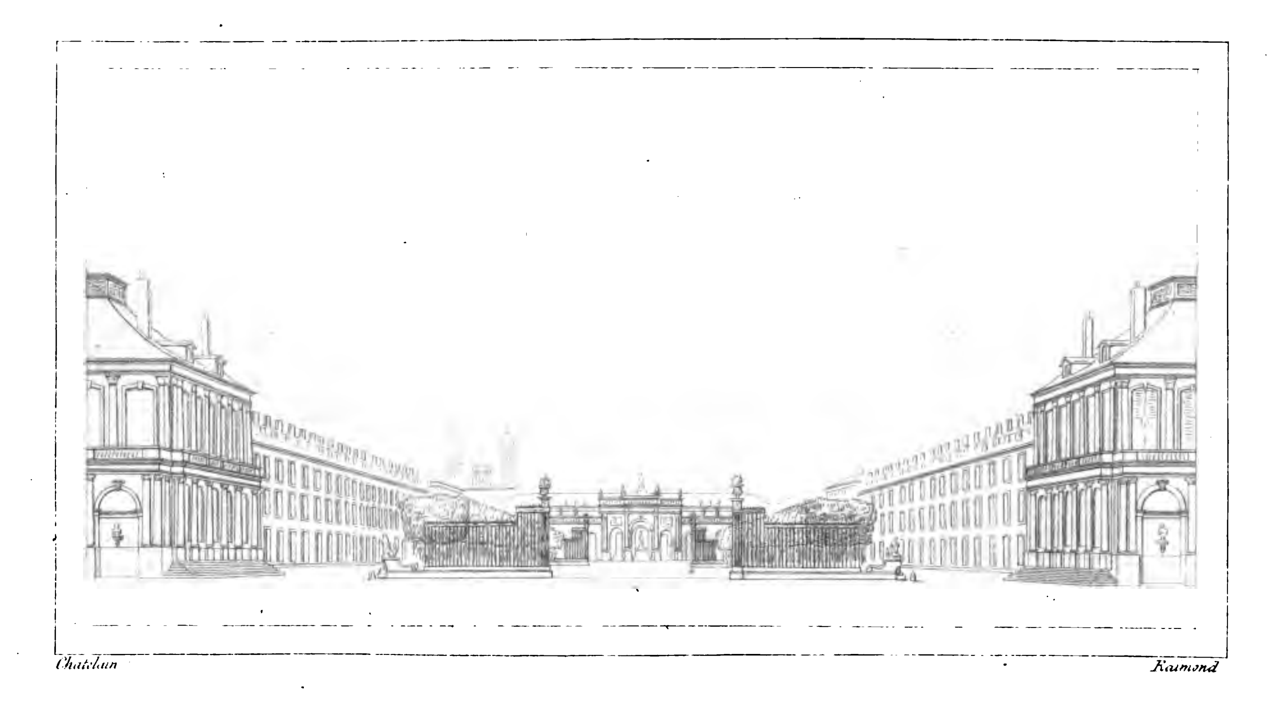
DES DUCHÉS

DE LORRAINE

ET DE BAR.

TOME SECOND.

NANCY.



Chatelain Raimond

PLACE CARRIÈRE.

HISTOIRE

DES DUCHÉS

DE LORRAINE

ET DE BAR,

ET

DES TROIS ÉVÊCHÉS.

(MEURTHE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES.)

PAR E. A. BÉGIN,

AUTEUR DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU PAYS MESSIN ; DE LA BIOGRAPHIE DE LA MOSELLE, ETC.

Tome Second.

NANCY,

CHEZ VIDART ET JULLIEN, LIBRAIRES, RUE DU PONT-MOUJA.

PARIS,

CHEZ MAD. VEUVE CHARLES-BECHET, LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS.

1833.

HISTOIRE

DES DUCHÉS

DE LORRAINE

ET DE BAR.

CHRONOLOGIE.

Antoine, duc de Calabre, né à Bar le 4 juin 1489, succède en 1508, au duc René II, son père. *Epouse:* Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague; mariée le 15 mai 1515; décédée en 1539. *Enfans:* 1° François Ier; 2° Anne, mariée à René de Châlons, prince d'Orange; 3° Jean, mort jeune; 4° Élisabeth, morte en bas âge; 5° Antoine, mort jeune; 6° Nicolas. Ce dernier, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, eut les évêchés de Metz et de Verdun; mais il les quitta bientôt pour suivre le parti des armes, où il acquit de la renommée. Il prit alors les titres de comte de Vaudémont et de marquis de Nomeny. En 1569, après la bataille de Moncontour, Charles IX, roi de France, érigea en sa faveur la baronie de Mercœur en duché et pairie, et par la suite, le duc Charles III créa Chaligny en

comté, avec de grands priviléges, pour reconnaître les services que lui avait rendus Nicolas pendant sa tutelle. Nicolas eut trois femmes. Il épousa en premières noces Marguerite d'Egmond; en seconde, Anne de Savoie et de Nemours; en troisième, Catherine de Lorraine d'Aumale. De sa première femme naquit la princesse Louise, mariée en 1575, à Henri III, roi de France; morte en 1601; inhumée dans l'ancienne église des Capucins de Paris (la Conception) qu'elle avait fondée. Le célèbre comte d'Egmont, décapité en 1568, était l'oncle de Louise et le beau-frère de Nicolas. Ce prince eut quatre enfans de sa seconde femme : 1° Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, qui commanda les armées impériales en Hongrie, et mourut à Nuremberg le 19 février 1602; 2° Jean, mort en bas âge; 3° Charles, évêque de Toul et de Verdun, commandeur des ordres du roi de France, créé cardinal en 1572, décédé en 1587; 4° François, marquis de Chaussin, mort en 1592, sans avoir été marié. De son troisième mariage, avec Catherine de Lorraine, naquirent 1° Henri, comte de Chaligny, commandant de la cavalerie allemande, qui épousa l'héritière de la maison de Mouy, et qui mourut à Vienne en 1601; 2° Éric, évêque et comte de Verdun, qui se fit capucin; 3° Marguerite, mariée d'abord à Anne de Joyeuse, puis à François de Luxembourg, duc de Piney.

Le duc de Mercœur, Philippe-Emmanuel, issu du second lit, épousa, en 1579, Marie de Luxembourg, duchesse d'Étampes, dont il eut deux enfans : 1° Philippe, mort jeune; 2° Françoise, mariée au mois de juillet 1609, à César, duc de Vendôme, de Beaufort et d'Étampes, pair de France, fils légitime de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Le comte Henri de Chaligny, qui sortait du troisième lit, eut de l'héritière de Mouy quatre enfans : 1° Louise, mariée à Florent de Ligne, marquis de Roubaix; 2° Charles, évêque de Verdun, qui se fit ensuite jésuite; 3° François, évêque de

Verdun; 4° Henri, marquis de Mouy, comte de Chaligny, qui substitua son nom et ses biens à Charles l'Amoral de Ligne, second fils de sa sœur Louise.

Le prince Nicolas est mort en 1577.

Le duc Antoine, décédé à Bar-le-duc, le 14 juin 1544, après un règne de 36 ans, fut inhumé aux Cordeliers de Nancy, près de Renée de Bourbon, sa mère.

Le comte Jean-Jacques de Saarwerden étant mort sans héritiers, en 1527, sa seigneurie, fief de l'évêché de Metz, retourna au cardinal Jean de Lorraine, qui en disposa en faveur de son frère le duc Antoine. La même année, François Ier érigea la terre de Guise en duché-pairie, en faveur de Claude de Guise, qui s'était établi en France.



ANTOINE,

DIT LE BON.

C'eût été peu pour Antoine de montrer, dès sa naissance, un naturel heureux, si son père n'avait placé près de lui trois hommes sages capables de le développer. Philibert de Stainville, Errard de Dommartin et Louis de Stainville furent chargés successivement de cette tâche difficile, et soit que le jeune prince entendît leurs leçons en Lorraine, soit qu'il trouvât des exemples à suivre à la cour de France, où il résidait d'habitude, chaque année semblait faire éclore dans son cœur ces germes de douce philantropie, de courage sans férocité, de religion sans fanatisme qu'il est si rare de rencontrer chez les personnes éminentes du moyen age. A dix-huit ans, Antoine fit ses premières armes sous Louis XII, qui l'appelait son fils, et qui l'emmena, en 1507, au-delà des Alpes, contre les Génois révoltés.

1508 — La mort de René II rappela ce jeune prince en Lorraine. Il eut d'abord à lutter contre les prétentions de la duchesse douairière, qui voulait conserver l'administration souveraine. Mais les États assemblés

à Nancy, le 15 février 1509, déclarèrent Antoine majeur, quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans, et lui accordèrent un subside à titre de joyeux avènement.

La reconnaissance devait attacher le duc de Lorraine à la fortune de Louis XII. Il alla le rejoindre en Italie, sous les murailles de Venise. Quarante gentilshommes lorrains accompagnaient le jeune prince. Tous portaient ses couleurs sur leur armure, tous rivalisaient d'envie de se montrer dignes de lui, dignes de la noblesse française qui daignait les associer à leurs travaux. Parmi ces guerriers lorrains figuraient les Stainville, les Beauveau, les d'Haussonville, les du Châtelet, les Savigny, les de Ludres, les Germiny, les Paroye, etc., noms chers à la victoire, qu'on voyait briller depuis plusieurs siècles dans les annales du courage et de la loyauté. La phalange d'Antoine combattit, le 14 mai 1509, à côté du Roi, dans les plaines d'*Agnadel*, où les Français remportèrent une victoire signalée. Louis XII admira la valeur d'Antoine et celle de ses gentilshommes qu'il fit tous chevaliers de sa propre main, après la bataille. Cette sanglante affaire avait fixé les résultats de la campagne. Il n'y eut plus d'autre évènement remarquable que le siége de *Pescaire*, auquel Antoine ne put prendre part, en raison d'une maladie violente, que la vigueur de son âge lui fit cependant surmonter. Bientôt après, Louis XII, paya lui-même, au climat de l'Italie, le tribut maladif accoutumé, et, tous deux abandonnèrent un pays qui n'a jamais cessé d'offrir aux Français des conquêtes rapides et de longs revers.

1510 — De retour en Lorraine, au commence-

ment de l'année, Antoine visita les villes de son duché, confirma leurs priviléges, et fit réparer celles dont les fortifications avaient été endommagées sous le règne de son père. Il tint à Saint-Mihiel l'assemblée des *grands jours*, tribunal souverain, composé de la noblesse lorraine et barrisienne, qui jugeait en dernier ressort, les appels divers portés pardevant lui. On ne connaît pas l'origine de l'assemblée des *grands jours ;* on sait seulement qu'elle fut long-temps propre au Barrois, divisé alors en plusieurs *châtellenies* ou *prévôtés*. Les *prévôts* jugeaient en première instance; on appelait de leurs arrêts pardevant les *baillifs*, et les sentences de ces derniers pouvaient être cassées par la *cour des grands jours*, que le duc formait de seigneurs choisis par lui, et qui siégeaient à des époques indéterminées, ordinairement sous la présidence du prince lui-même,

1513 — Après les solennités judiciaires de Saint-Mihiel, Antoine s'occupa de l'organisation intérieure de son palais. Il prit des francs-archers pour sa garde; compagnie de luxe et d'apparat dont l'institution n'offensa point les Lorrains, car ils savaient toute la confiance que leur prince avait en eux.

Blaise de Montluc dit au commencement de ses mémoires : *Ayant été nourri en la maison du duc Antoine de Lorraine, et mis hors de page, je fus pourvu d'une place d'archer de sa compagnie, étant monsieur de Bayard son lieutenant*. Le chevalier sans peur et sans reproche habita donc le palais de nos ducs, où la valeur sans ostentation le disputait à la générosité. Ce fut à la même époque qu'Antoine conclut avec l'archevê-

que de Trèves, Richard de Greiffenklau, un traité de paix avantageux qui mit enfin un terme à ces cruelles et scandaleuses hostilités dont les rives de la Moselle et de la Sarre gémissaient depuis cinq siècles.

Ici se préparent de grands évènemens qui vont ouvrir une carrière nouvelle à l'Europe civilisée. Léon X succède à Jules II; la Floride est découverte; le corps helvétique achève de s'organiser; Louis XII meurt le 1er janvier 1515; François Ier lui succède et se fait couronner à Reims, le 25 du même mois, par l'archevêque Robert de Lénoncourt. Antoine, qu'une étroite amitié liait au nouveau monarque, représentait à son sacre le duc de Normandie. Deux mois après, François Ier vint avec toute sa cour à Amboise, célébrer une double fête : la naissance du Dauphin, qu'Antoine tint sur les fonds de baptême, et le mariage du duc de Lorraine avec Renée de Bourbon. Il y eut à cette occasion un tournois magnifique, où douze gentilshommes lorrains exercés et courageux, parmi lesquels brillaient particulièrement un Ligniville et un Desarmoises, furent servis aux lices par le duc de Bourbon et le chevalier Bayard. Mais au milieu de ces jeux, le roi de France et le duc de Lorraine méditaient la guerre : ils passèrent bientôt les Alpes pour recouvrer le Milanez, que l'Empereur, le roi d'Espagne, le duc de Milan, les Suisses et le Pape voulaient que la France abandonnât.

Le 13 octobre eut lieu cette sanglante bataille de Marignan, que *Trivulce* appelait *une bataille de géans*. Il était quatre heures de l'après-midi, lorsque les Suisses vinrent charger les Français avec une furie qu'on ne peut dépeindre. Le combat se continua pen-

dant quatre heures de la nuit, avec un acharnement sans exemple. Harassé de fatigue, le Roi s'endormit sur l'affut d'un canon, et près de lui, le duc Antoine qui avait combattu *en brave et franc chevalier;* expression sacrée du courage et de l'honneur, louange de héros que François Ier lui donna, en présence de toute l'armée. A la pointe du jour, les Suisses recommencèrent leur attaque d'une manière désespérée; mais l'artillerie ayant rompu leurs bataillons, à neuf heures, ils s'ébranlèrent et prirent la fuite vers Milan. La plaine fut jonchée de dix mille Suisses et de quatre mille Français, la plupart gentilshommes. Le jeune duc de Guise, âgé de dix-huit ans, qui commandait les lansquenets (la milice bourgeoise), fut trouvé sous un monceau de morts, couvert de vingt-deux blessures et foulé aux pieds des chevaux. Son écuyer lui avait sauvé la vie en se jetant généreusement sur son corps *.

La bataille de Marignan venait de fixer les chances de la guerre. Léon X, allarmé des succès de François Ier, demanda la paix, et ce jeune monarque, guidé par les conseils du chancelier Duprat, abolit la pragmatique pour y substituer le concordat reçu en France, deux mois plus tard, malgré l'opposition du clergé, de l'université et du parlement. On assure que le Pape offrit les mêmes conditions au duc de Lorraine qui les refusa. Il revint dans ses états, et sa première démarche fut un pélerinage à *Saint-Nicolas*,

* C'était ce même Claude de Guise, frère du duc Antoine, qui avait epousé Antoinette de Bourbon, fille du comte de Vendôme; mariage en raison duquel il hérita de tous les biens que René II possédait en France.

pour rendre grâces à Dieu de l'avoir sauvé, protégé au milieu des périls. Le duc de Guise s'acquitta du même vœu, couvert des armes qu'il avait à la bataille de Marignan.

1516 — La jeune duchesse, demeurée à la cour de France tant qu'avait duré l'absence de son époux, n'était pas encore venue en Lorraine. Le 20 avril, elle quitta Paris, et fit son entrée dans la capitale de ses états, *en grande pompe*, le 28 du même mois : *Tous les clercs allaient devant, et le souffragant à la tête, portant le cuissal monsieur Saint-Georges, qu'il mit hors, et le donna à baiser à Madame.* (*Chron. de Lorr.*) Un chœur de musiciens, placé à la porte Saint-Jean, lui chanta les strophes suivantes que la chronique a conservées.

Dame triomphante, magnificque,
Vaisseau rempli de prudence,
De Bourbon, maison authenticque,
Issue de couronne de France;
De nos cœurs vous faisons offrance....

Doulceur longuement désirée,
En ce bon pays de Lorraine,
Où perles et mines sont trouvées,
Sallines et choses souveraines,
Vostre plaisir soit d'estre humaine
A vos obéissants subjects, etc.

Renée de Bourbon, reconnaissante d'une fête champêtre que lui avaient donnée, selon l'antique usage, les habitans de Laxou, les affranchit d'une servitude singulière qui peint à elle seule l'état d'abaissement auquel les seigneurs réduisaient leurs vassaux. On sait qu'un marais existait jadis dans l'emplacement de

la *Carrière* et d'une partie de la pépinière de Nancy. La première nuit des noces du prince, les paysannes de Laxou, en reconnaissance du festin que la duchesse avait bien voulu accepter d'elles, étaient obligées de venir battre l'eau pour empêcher le bruit des grenouilles. Cette avilissante servitude existait encore dans d'autres lieux de la Lorraine. Les habitans de Montureux, par exemple, pour endormir l'abbé de Luxeuil, leur seigneur, battaient l'eau toute la nuit, en chantant ce refrain : *Pâ, pâ, renottes, pâ, vecy M. l'abbé de Luxeu, que Dieu gâ.* Paix, paix, grenouilles, paix, voici M. l'abbé de Luxeuil que Dieu garde.

1517 — La naissance du prince François, dont François Ier fut le parrain, amena ce monarque en Lorraine. Il vint à Bar pour la cérémonie du baptême, et donna de nouveaux gages d'estime et d'amitié au duc Antoine. René d'Anjou avait aliéné à Louis XI, pour une somme de *soixante mille livres tournois*, l'hommage et la juridiction de la ville de *Châtel-sur-Moselle*. François Ier les rendit à l'héritier de René, et parce que l'on contestait le droit d'aliénation, et *pour reconnaître*, dit-il, *les importans services que les ducs de Lorraine avaient rendus à ses prédécesseurs et à lui-même*. Les lettres de cette donation, expédiées à Paris au mois de mai 1517, furent enregistrées au parlement le 2 septembre de l'année suivante.

Sous une administration aussi sage qu'éclairée, tout semblait concourir au bonheur de la Lorraine, lorsque des élémens de destruction inattendus firent succéder des scènes de deuil à l'aspect riant qu'avait pris cette province. Vers le 15 mai, le vent du nord, accompagné

d'une gelée vive, persiste pendant huit jours et détruit toute la végétation qui embellissait la nature. Des orages fréquemment renouvelés mirent le comble au désastre commencé, et une disette générale suivie d'une maladie pestilentielle, répandit partout la désolation et la mort.

Par surcroît d'infortune, Frandartz et Gérolzet, aventuriers audacieux qui se faisaient nommer le *comte Guersaque* et le *comte Francisque*, suivis de six mille allemands, fondent sur la Lorraine par la vallée de Saint-Hippolyte dont ils se rendent maîtres; tandis que le *Bâtard de Chamilly* assiége et prend Conflans. Le continuateur de Monstrelet prétend que les mines du Val-de-Lièvre avaient été la cause ou le prétexte de cette guerre. En effet, on lit dans Piguerre, qui écrivait au milieu du seizième siècle, des détails sur les Vosges qui donnent une idée des ressources immenses qu'elles présentaient alors. « Il y a dans cette montagne, dit-il, « (Hist. de Fr. liv. II, chap. VI.) tant de mines d'ar- « gent, de bronze et de plomb, que nulle part, en « toute l'Allemagne, il ne s'en trouve tant ensemble, « ni de meilleur revenu... Tellement qu'il n'y a quasi « lieu dans toute cette montagne qui ne soit creusé, « fureté jusqu'aux entrailles de la terre....... Et après « avoir bien creusé, ils trouvèrent plusieurs grands « puits et anciennes cavernes, où les anciens avaient « cherché des métaux et fait des minières bien pro- « fondes....... En cette vallée de Vosges, toute stérile « qu'elle est, il y a tant de métaux de plusieurs sortes, « mines de bronze, de plomb, de métal argentin, du- « quel se tirent l'argent, le cuivre, et en quelques

« lieux l'argent pur, qu'on y voit jusqu'à douze forges
« à métal où l'on ne cesse de travailler, cuire, fondre,
« laver et purger les métaux, et depuis quelques an-
« nées que ces mines sont mises en état, on y a bâti
« douze cents maisons, et on tient pour certain que
« depuis vingt ans, on a bien tiré chaque année de ces
« mines, six mille cinq cents marcs d'argent. »

Antoine se hâte de rassembler quelques troupes, marche à leur tête contre les aventuriers; les disperse, les pousse l'épée dans les reins, le long de la Sarre; reprend sur eux Saint-Hippolyte et Conflans, et retourne vainqueur dans sa capitale avant que le secours qu'il attendait de France et que François Ier s'était hâté de mettre en mouvement, fût arrivé.

1519 — A l'empereur Maximilien Ier, monarque ami des lettres et de la paix, succède son petit-fils Charles V, dont l'inflexible orgueil toujours en lutte contre l'esprit militaire de François Ier, vint se briser plus tard contre les murailles de Metz. Mais au milieu des chocs terribles qui se préparaient, placé entre deux puissances rivales qui allaient se disputer l'empire, Antoine sut maîtriser l'ardeur guerrière qui l'animait, et prit le sage parti de demeurer neutre, malgré les sollicitations pressantes du roi de France, désireux d'attacher à sa bannière un prince dont il avait si souvent éprouvé le dévouement à sa personne. Antoine et son épouse assistèrent cependant à l'entrevue de François Ier et du roi d'Angleterre Henri VIII, entre Ardres et Guines, dans le camp du Drap-d'Or; mais en cette circonstance comme en toutes celles qui suivirent, le rôle qu'adopta le duc de Lorraine, fut un rôle de con-

ciliation. Moins épris de projets d'agrandissement qu'il n'était désireux d'accroître la prospérité commerciale de ses états, il donna des lettres de noblesse à Fériet, riche industriel, voulant honorer en lui ceux qui suivaient la même carrière. Antoine, voyait à regret les ecclésiastiques lorrains obligés journellement de soutenir à grands frais, en cour de Rome, des procès contre les gens avides qui inquiétaient, sous divers prétextes, les paisibles bénéficiers de l'église : il obtint de Léon X que les causes ecclésiastiques ne seraient plus portées, en première instance, devant le tribunal pontifical, et que les juges ordinaires pourraient en connaître jusqu'à sentence définitive. Cet indult rétablit la discipline ecclésiastique déjà fortement ébranlée, ainsi que le droit commun, violé si souvent par *les grâces expectatives et les réserves*. Le chapître de Toul l'inscrivit sur ses registres; mais le pape Paul III n'eut pas pour le duc Antoine les mêmes égards que ses trois prédécesseurs, car il lui refusa le droit de nomination aux bénéfices de ses états.

1522 — L'attachement de ce prince aux intérêts de la France; les démarches qu'il fit en faveur de François I[er], lorsqu'il voulut se faire déclarer empereur, n'empêcha point Charles V de traiter avec lui pour maintenir la tranquillité entre les Luxembourgeois et les Allemands, et de lui conserver une estime dont son peuple fut le premier à ressentir l'effet; car tandis que Metz, république, se ruinait pour maintenir une ombre d'indépendance, la Lorraine jouissait de la sienne sans sacrifices et sans troubles. Cependant, quelques uns de ses enfans, entraînés par la folle ardeur

du monarque français, suivaient sa bannière au-delà des monts, et se trouvaient partout où il y avait des lauriers à cueillir. A cette bataille de Pavie, qui pouvait devenir si fatale à la France, le sang Lorrain ne fut point épargné, et le prince François, comte de Lambesq, frère du duc Antoine, y périt à côté du roi.

1524—Les nouvelles opinions de Luther impatiemment attendues par une société vivace tourmentée du besoin d'une réforme sociale universelle, venaient de franchir le Rhin pour s'établir sur les rives de la Moselle et de la Meuse. La Lorraine, les villes de Toul et de Verdun réussirent d'abord à les repousser par de sévères édits; mais les Messins, qu'agitaient diverses factions, méprisant un clergé qui s'éloignait chaque jour davantage de l'antique moralité du sacerdoce, entraînés d'ailleurs par un goût particulier pour les discussions religieuses, suivirent avec enthousiasme l'exemple de Bâle, Genève et Strasbourg, villes auxquelles les liait d'habitude, le commerce, l'uniformité de gouvernement et de principes, et l'amour de l'indépendance.

Les magistrats messins s'opposent d'abord aux prédications; on chasse le premier hérétique; on emprisonne le second; mais *frère Jean Châtelain de l'ordre des hermites de Saint-Augustin*, attaque avec une telle virulence les mœurs ecclésiastiques, qu'il s'empare de l'esprit du peuple et domine la multitude. Dans les rues, sur les places publiques, on ne voit qu'enthousiastes des nouvelles idées, courir en foule aux sermons du prédicant. Des troubles éclatent. Les magistrats n'osent déjà plus heurter de front les croyances populaires; mais les gens de l'Évêque surprennent Jean

Châtelain hors de la ville, le chargent de chaînes et le conduisent à Vic où il est condamné au feu. « Une sédition s'élève alors dans Metz; les révoltés fondent les armes à la main sur une procession de chanoines et sur le maître échevin; pillent plusieurs maisons; forcent les prisons épiscopales. Les magistrats ordonnent un grand nombre d'exécutions. Jean Leclerc eut le nez arraché, le poing droit coupé, la tête couronnée de cercles de fer chaud et fut ensuite brûlé vif. Un imprimeur eut les oreilles arrachées, fut attaché au carcan et banni à perpétuité. Les principes et les livres du luthéranisme furent proscrits sous peine de confiscation de corps et de biens. Malgré ces exemples rigoureux, un chanoine, deux curés et quelques magistrats embrassèrent le protestantisme. L'inquisiteur agit contre le chanoine; le fiscal de l'Évêque requit la confiscation, et ses livres, qui étaient les œuvres de Tertullien et d'Érasme furent livrés aux flammes. » Rigueurs impuissantes qui ne servirent qu'à hâter les progrès de la religion nouvelle; car l'esprit de l'homme mûri par l'expérience des siècles, renverse toutes les barrières qu'on oppose à sa marche.

Déjà Muncer, au nom de l'égalité des droits, a soulevé les anabaptistes de la Souabe, de la Misnie, de la Thuringe et de la Franconie. Ils ravagent la Saxe, passent le Rhin, au nombre quarante mille, inondent l'Alsace, en attendant les bandes qui devaient les joindre pour ruiner la Lorraine et pénétrer au cœur de la France. Dans un aussi pressant danger, le duc Antoine lève des troupes en diligence, réunit deux mille hommes et quatre mille chevaux, et mande à ses

frères de venir promptement à son secours. Le duc de Guise ramène une petite armée de huit mille hommes qu'il commandait sur la Meuse, et le jeune comte de Vaudémont, plusieurs corps de troupes allemandes et italiennes. La noblesse prend les armes; et le peuple s'empresse de fournir toutes les munitions nécessaires.

Antoine, dit Bexon, fit occuper les défilés des montagnes. Une troupe de quatre mille luthériens les avait déjà passés et s'était retranchée dans les bois près de Sarreguemines. On voyait les habitans des comtés de *Nassau*, de *Salm*, de *Bitche*, de *Deux-Ponts* venir en foule se joindre à eux. Les Lorrains même des environs de Dieuze, à qui on demanda s'ils étaient résolus de vivre et de mourir sous l'obéissance du duc Antoine et pour la défense de la religion, s'assemblèrent en grand nombre dans la campagne, et répondirent après en avoir délibéré : *Nous consentons volontiers à vivre sous l'obéissance d'Antoine, que nous regardons comme le meilleur et le plus doux des princes; mais il faut qu'on nous accorde les douze articles de liberté publiés par les Allemands au-delà du Rhin, et qu'on nous permette de faire paître notre bétail dans les jeunes bois.*

Le chef des luthériens et des paysans révoltés n'en voulait ni à la Lorraine, ni au duc Antoine, écrivait-on à ce dernier; il cherchait seulement à garantir la liberté des nouveaux évangélistes, et rien ne pouvait être plus facile que de s'entendre avec eux; mais le duc demanda à quelle fin avaient été commis les excès dont les luthériens avaient souillé leur cause en Allemagne, et, pour intimider ses sujets par un acte de rigueur qu'on signale avec peine dans la vie d'un

prince bon et humain, il fit juger et décapiter à Nancy l'officier lorrain qui avait osé plaider devant lui la cause du schisme. Antoine, après avoir donné à son épouse le titre de régente, quitta sa capitale le 6 mai. L'armée le précédait, commandée par les seigneurs d'Haraucourt, de Lénoncourt, et du Châtelet.

C'était le 15, que les bandes des révoltés devaient entrer toutes ensemble en Lorraine. Ce fut aussi à pareil jour, que l'armée se mit en marche pour aller présenter la bataille aux ennemis. Retranchés à Herbushem, ils venaient de s'emparer d'Emering, et paraissaient d'abord vouloir tenter là leur passage; mais ils s'étaient ensuite rejetés en Alsace et portés vers Saverne, qu'ils occupaient avec des forces imposantes. On tint conseil. Quelques-uns voulaient demeurer en-deçà des montagnes, dont on garderait les passages; on jugea néanmoins qu'il y aurait imprudence et danger à laisser si près de soi un ennemi formidable, qui pourrait pénétrer tôt ou tard dans le pays. L'armée marcha donc vers Saverne. C'est dans cette marche, que, suivant les chroniques, le duc, emporté par son cheval, s'élança du haut d'un rocher escarpé, jusque sur le chemin de Saverne. On appelle encore cet endroit *le saut du duc de Lorraine*, et l'on y montre même l'empreinte des fers du cheval, qu'on a soin de rajeunir chaque année. Ce conte de romanciers et l'inscription gravée sur le rocher, sont expliqués par Dom Calmet, d'une manière fort raisonnable. *Tout cela marque*, dit-il, *que le duc Antoine rendit le passage praticable, et brisa les rochers pour rejoindre les chemins.*

Un renfort de six mille luthériens venus au secours

de Saverne, s'était arrêté à Loupestein. Les princes de *Guise* et de *Vaudémont* coururent de ce côté avec leurs troupes de lansquenets, d'Albanais et d'Italiens, et donnèrent avec tant d'impétuosité sur les ennemis qui s'étaient barricadés et environnés de chariots, qu'ils les forcèrent de se jeter dans Loupestein. Il y eut là un combat furieux. Les luthériens s'y défendirent en désespérés. Groupés autour de l'église, manquant d'un chef capable d'utiliser une valeur sans égale, à l'habileté courageuse de leurs adversaires ils n'opposèrent que la *froide* intrépidité du fanatisme, ne voulant pactiser qu'avec la mort; jusqu'à ce qu'enfin les troupes lorraines lasses sans doute d'une résistance que rien ne pouvait vaincre, mirent le feu au village, et consacrèrent ainsi, par un auto-da-fé de six mille hommes, leur ignominieux triomphe.

Les luthériens campés devant Saverne, épouvantés du sort de leurs coreligionnaires implorèrent la paix. Erasme Gerber, de Molsheim, ce chef audacieux de cent mille aventuriers, qui ne savait pas même lire, surnommé *le capitaine de la claire-bande*, envoya des parlementaires au duc Antoine pour négocier. Le prince leur répondit qu'ils n'avaient de quartier à espérer qu'autant qu'ils se rendraient à discrétion. Gerber y consentit, et l'on n'exigea de lui que cent otages et une retraite prompte au-delà du Rhin. Gerber leva immédiatement son camp; mais le lendemain lorsqu'il évacuait Saverne, on surprit des lettres qu'il faisait écrire aux révoltés des provinces rhénanes pour leur annoncer sa prochaine arrivée et les engager à une nouvelle coalition. Ce manque de foi irrita les officiers

lorrains et les cris de *vive le gentil Luther !* poussés par quelques sectaires enthousiastes au moment qu'ils sortaient de la ville, fut le signal d'une levée subite de boucliers. La milice bourgeoise devant qui défilaient les luthériens s'irrite et s'ébranle. *Frappe, il est permis*, s'écrie une voix, et à ce signal de carnage, les *lansquenets* s'élancent sur les luthériens. Ces malheureux, au nombre de vingt mille, rentrent pêle-mêle dans Saverne; se barricadent dans les rues, sur les places; mais de toutes parts une mort inévitable les poursuit. Leurs adversaires, qui n'étaient d'abord que dix-huit cents bien équipés, bien armés, voient grossir leurs phalanges à chaque minute. Une horrible confusion règne parmi les protestans; ils tombent par monceaux aux pieds des Lorrains acharnés, et les rues et les maisons de Saverne sont teintes du sang de plusieurs milliers de cadavres. Impossible d'arrêter le massacre. Antoine et les princes crient vainement de faire quartier aux vaincus et d'épargner ceux qui se rendent; la fureur l'emporte; on sauve avec peine la ville du feu. Gerber, tombé au pouvoir de ses ennemis, déclare que dans peu soixante mille luthériens viendront à son secours; que plus de cent mille hommes le reconnaissent pour chef. Interrogé si les lettres qu'on avait surprises étaient de lui, il dit *qu'il ne savait pas écrire.* S'il ne les avait pas dictées? Il répondit que *Dieu seul en était juge*, et on le pendit à un arbre. Trente mille religionnaires venaient de perdre la vie. L'armée victorieuse s'avança lentement de Saverne à Vassenheim, et de là vers Molsheim, pour repasser en Lorraine si l'on ne voyait plus d'ennemis. Mais ils reparurent

le 20 mai 1525, à Cherviller, près de Schélestadt. Le duc à la tête de trois mille fantassins, car il n'avait pu en rassembler un plus grand nombre, en raison des grandes chaleurs, marcha sans hésiter contre les luthériens. Ils avaient appuyé leur bataille en mettant Cherviller devant eux, de sorte qu'il fallait emporter ce poste avant de les attaquer. Il était six heures du soir. On se demanda s'il était prudent de commencer le combat si près de la nuit avec des troupes harassées : *La nuit qu'on va passer n'est guère propre à remettre l'armée de sa fatigue*, *s'écria* un capitaine allemand; *les ennemis vont s'enhardir et nos soldats se décourager. Mes camarades et moi nous allons marcher ;* et il entraîna toute l'armée.

Avant d'en venir aux mains, le comte de Vaudémont courut vers son frère pour recevoir de lui l'*accolade* et la dignité de *chevalier*, que le duc donna aussi à plusieurs gentilshommes. Quelques-uns, quoique déjà revêtus des insignes de ce grade, voulurent qu'en cette occasion, le duc de Lorraine, qui était souverainement aimé et estimé des troupes, le leur confirmât. Il commandait en personne au corps bataille. Le prince de Guise conduisait l'avant-garde, qui, ayant forcé le pas de Cherviller, tomba avec impétuosité sur l'ennemi, dont l'artillerie nombreuse, posée sur de hauts chevalets, ne pouvait atteindre que le fer des lances lorraines. Pressés d'un côté, par les *lansquenets*, de l'autre, par les gendarmes, les luthériens se retirèrent derrière leurs chariots. Mais les Italiens avec leur capitaine *Dagobio*, soulevant du dos ces chariots, firent une large brèche dont profita

le prince de Guise, pour renverser avec sa cavalerie, tout ce qui s'opposait à son passage. Le comte de Vaudémont ne se battait pas avec moins de valeur. Il eut son gantelet et son casque emportés. Un *lansquenet* lui mit le sien sur la tête. Sa lance s'étant rompue, il se battit avec son épée. Prince, lui dit en latin, un Polonais de distinction, *une épée ne suffit pas contre tant d'ennemis; prenez ma lance*, et il s'en saisit; mais après avoir frappé un grand nombre d'ennemis, il fut renversé lui-même. Le combat reprit alors avec une nouvelle fureur autour du prince, jusqu'à ce que le premier corps de religionnaires venant à plier, le second fut bientôt mis en fuite. Le troisième, à la vue de ce désordre, voulut se retirer vers les montagnes, espérant se sauver à la faveur des bois et de la nuit. Mais il fut serré de si près par les Lorrains, et coupé si à propos par les Albanais et les chevaux légers, qu'il périt presque entièrement. Deux autres bandes eurent une destinée semblable. Le massacre fut tel, que douze mille luthériens restèrent sur la place, sans compter les blessés qui périrent d'épuisement et de misère. On voyait encore au commencement du dix-huitième siècle, les ossemens de ces malheureux, entassés dans les champs, par monceaux de plusieurs pieds.

L'armée victorieuse coucha au milieu des morts. Les princes se retirèrent sous quelques arbres. On remarqua, dit un historien, comme une chose qui avait beaucoup contribué au gain de la bataille, que les luthériens chargeaient debout et restaient tout entiers exposés, au lieu que les lansquenets chargeant à genoux, et les Lombards, ventre à terre, se dérobaient aux coups.

Ainsi périrent du côté de la Lorraine les dernières bandes de ces fanatiques, plus effrayantes par leur nombre, que formidables par leur discipline ou leur valeur : peu redoutables dans une bataille; terribles, lorsque rien ne s'opposant à leur ravage, elles portaient la désolation dans un pays sans défense. La sagesse et le courage d'Antoine en préservèrent la Lorraine. Son retour y fut un triomphe. Chacun le regardait comme le père de la patrie. Il reçut les félicitations de divers souverains, particulièrement du pape Clément VII, qui donna, en mémoire de cet évènement, un jubilé aux Lorrains. C'était une manière comme une autre, de manifester sa joie et de récompenser les vainqueurs avec économie.

L'intempérie des saisons s'était jointe aux fléaux de la guerre pour désoler les peuples. Dès le 10 novembre 1522, une gelée d'une intensité remarquable fit périr les semailles; au printemps, les eaux augmentèrent au point d'inonder toute la province; et l'année suivante, au mois de juillet, la gelée perdit les vignes. Chez un peuple ignorant, accessible à toute espèce de superstition, confirmé d'ailleurs dans ses craintes religieuses par un clergé habile à en profiter, ces désastres eurent un effet déplorable sur le moral de nos ancêtres. Des prédicateurs terminaient leurs instructions par l'image du monde prêt à s'éteindre; des astrologues vendaient un almanach, où ils annonçaient que tout devait finir avec l'année 1524 : ce trouble était universel. On fit des prières publiques et de grands dons aux églises; et l'on vit avec terreur s'achever l'année fatale.

Depuis lors, Antoine ne parut plus que sous l'auguste caractère d'arbitre de la paix. Ses états florirent tout le reste de son règne dans une longue tranquillité. On n'entendit d'autres cris que ceux de la reconnaissance et de l'allégresse.

1526 — François Ier organisait de nouveau une confédération puissante contre l'Empereur, qui rassemblait, de son côté, toutes les forces disponibles de l'Allemagne, de la Péninsule espagnole et d'une partie de l'Italie. L'Europe entière se trouvait enveloppée dans une querelle qui causa la ruine d'un million de familles... Louis, comte de Vaudémont, frère d'Antoine, va mourir sous les murs de Naples, dont Lautrec, général français faisait le siége; plusieurs autres lorrains de distinction succombent dans la même campagne; mais Jean de Lorraine obtient des deux monarques rivaux, des lettres de sauve-garde pour les terres de son évêché et de l'abbaye de Gorze, et Antoine, se conservant aussi dans une exacte neutralité, éloigne la guerre de son pays, et protége ses frontières. La ville de Metz se met sous sa garde; lui donne le titre de *comte de Metz*; l'église de Toul lui livre son château de *Void*, et l'évêque celui de *Liverdun*, pour les défendre; témoignages d'une confiance au-dessous de laquelle Antoine ne se montra jamais.

1527 — Avec un caractère aussi pacifique, le duc de Lorraine ne pouvait manquer d'être appelé comme conciliateur dans toutes les grandes querelles de l'époque. Clément VII, assiégé, pris dans le château Saint-Ange, ne reçoit de l'Empereur, que de vains

témoignages de respects et de regrets : Antoine, à force d'instances, obtient sa liberté, et le Pape lui en témoigne sa gratitude, par un bref dont les expressions touchantes sont parvenues jusqu'à nous. Peu après, Soliman II, l'ennemi commun de l'Europe, s'empare de la Hongrie, et vient menacer les faubourgs de Vienne. L'allarme est générale dans toute la chrétienté : l'Empereur implore le secours de ses alliés, et la religion lui fournit de nouveaux appuis, parmi lesquels figure Antoine, qui lui envoie des troupes aguerries, et permet de lever dans ses états, le subside nommé *Landsfrit*, destiné aux frais de la guerre.

Le duc de Lorraine avait terminé amiablement toutes les querelles qui, pour des motifs de peu d'importance, mirent souvent aux mains ses sujets et les bourgeois de Metz. D'accord avec l'évêque, son frère, il avait nommé des *commissaires, chargés de prendre connaissance de ces démêlés*, et, le 27 septembre 1527, le cardinal Jean de Lorraine avait investi le duc Antoine, des comtés de Saarwerden, de Bouquenom et de la cour de Viebersviller, fief de l'évêché de Metz, dont les comtes de Nassau-Sarrebruck contestèrent néanmoins la possession à la couronne lorraine.

1533 — D'autres querelles eurent encore lieu, notamment entre le duc et les chanoines de Toul, qui envoyèrent leur garnison de Vicherey ravager le comté de Vaudémont; mais il ne paraît pas que ces petites guerres aient eu de l'importance. On était d'ailleurs généralement préoccupé des affaires de l'Empire, auxquelles se rattachait d'une manière indirecte la destinée des puissances secondaires de l'Europe.

1537 — Après les conférences de *Leucate*, où Jean, cardinal de Lorraine, et le maréchal de Montmorency avaient été plénipotentiaires pour la France, le pape Paul III engagea l'Empereur et le Roi à une entrevue qui se fit à Nice. Prié par le Pape de n'y pas manquer, Antoine entreprit avec plaisir un voyage où il espérait plaider avec succès la cause de l'humanité. Mais tous ses efforts ne purent obtenir qu'*une trève de dix ans*, à partir du 18 juin 1538. Le duc de Lorraine, accompagné de son fils, le marquis de Pont, revint en France par Avignon, Lyon, Langres, Neufchâteau, où demeurait la duchesse pendant son absence. Le peuple, plein d'espérance, sortait des villes pour voler à sa rencontre, aux cris de *Vive le bon duc Antoine! Vive le prince de paix! Vive le bon duc de Lorraine!* titres bien autrement honorables que ceux qu'invente la flatterie, que répète la bassesse et que l'histoire efface. René de Bourbon partageait avec son épouse ces témoignages touchans de l'allégresse des peuples. Conduits de fêtes en fêtes, de triomphes en triomphes, ils passèrent près d'une année dans une joie d'autant plus vive qu'elle était l'expression universellement sentie, du bonheur de tous. Mais la mort de la duchesse vint y mettre un terme.

1540 — Des contestations s'élèvent entre le duc de Lorraine et la cour de France, au sujet de la mouvance du Barrois; on rédige un projet de traité auquel Antoine refuse d'acquiescer. Il se porte ensuite au devant de l'Empereur, qui traversait la France pour punir les Gantois révoltés, espérant, par cette démarche, obtenir la restitution du duché de Gueldres; mais

Charles V l'amuse, ajourne cet acte de justice sous de spécieux prétextes, et travaille à l'alliance avantageuse d'Anne de Lorraine, fille unique d'Antoine, avec René de Châlons, prince d'Orange. C'était une manière adroite d'éluder la question du duché de Gueldres, et d'empêcher Antoine d'insister sur la restitution du patrimoine de sa mère. Les noces furent célébrées à Bar avec éclat. Anne eut en dot cent mille florins d'or, et renonça, comme venait de le faire le cardinal Jean, aux prétentions qu'elle pouvait avoir sur le duché.

Une élévation extraordinaire de température affligea la Lorraine. On vendangea au mois d'août. La chaleur et la sécheresse furent telles qu'à Metz l'eau de la Moselle devint verte et putride. Dans l'impossibilité d'expliquer ce phénomène, on en fit honneur au diable. Le peuple, toujours livré au merveilleux, voyait partout des sorciers. Le nombre de ces malheureux semblait augmenter avec la rigueur des exécutions. En peu d'années une grande quantité d'arrêts furent rendus en Lorraine pour crime de sorcellerie, et cependant Antoine défendait de *procéder légérement à la recherche des sorciers et de les saisir, à moins qu'il n'y ait partie formelle, c'est-à-dire, un dénonciateur*. Les Messins se montrèrent beaucoup moins sages. Henri Corneille Agrippa, syndic et orateur de la ville, sauve une fille accusée de ce prétendu crime et que le grand inquisiteur venait de torturer indignement; mais il est obligé de s'exiler pour échapper aux persécutions des moines et à la vengeance du peuple ameuté.

1541 — Le mariage du prince François de Lorraine, marquis de Pont-à-Mousson, fils aîné d'Antoine, avec

Christine de Danemarck, nièce de l'Empereur, mariage par lequel notre duc espérait de nouveau entrer dans la possession du duché de Gueldres et du comté de Zutphen, vint provoquer entre François Ier et le duc de Lorraine une mésintelligence qui troubla les dernières années du règne de ce dernier. François quitte le titre de marquis pour prendre celui de duc de Bar, et le monarque français commence par contester à son père la souveraineté dans la mouvance du Barrois. Il veut aussi le rendre vassal pour le Clermontois, la principauté de Commercy et celle de Neufchâteau. Antoine résiste; mais obligé de plier à la fin, malgré la protection de l'Empire, il cède au roi la ville de Stenai, qu'une garnison française occupa jusqu'à la paix de Crépy. François Ier, en cette circonstance, se conduisit avec une insigne déloyauté qui n'est comparable qu'à l'astucieuse conduite de Charles V, dans ce qui touchait les droits de succession d'Antoine au duché de Gueldres. On célébra, cependant, par une infinité de réjouissances publiques, une alliance dont on espérait les plus favorables résultats. Le voyage de la jeune duchesse de Bar, depuis Bruxelles jusqu'à Nancy, fut une marche triomphale où parut l'élite de toute la noblesse du pays; Thionville, Metz, Pont-à-Mousson, Nancy donnèrent de jolies fêtes. Il y eut des joutes sur la Moselle et la Meurthe, des tournois, des bals, des représentations théâtrales et plusieurs autres divertissemens. Antoine profita des loisirs que lui laissait la paix, pour visiter en détail avec son fils et sa belle-fille les différentes parties de son duché. Ce fut une suite non interrompue de réjouis-

sances publiques où se signalèrent particulièrement les habitans de Bar et de Neufchâteau.

1542 — La guerre, cependant, se rallumait avec une nouvelle fureur entre la France et l'Empire. Au mois de mai, François Ier, étant à Ligny dans le Barrois, envoie défier son adversaire et met deux armées en campagne, dont l'une, sous la conduite du duc d'Orléans qui a pour lieutenant-général Claude de Lorraine duc de Guise, s'empare de Damviller, d'Ivoye, d'Arlon, de Virton, de Montmédy et de Luxembourg. Mais l'imprudence du duc d'Orléans lui fit perdre presque tout le fruit de cette campagne. Parti pour le Roussillon, à la tête d'une partie de l'armée, il laissa le duc de Guise avec de faibles corps détachés, sur lesquels René de Nassau, prince d'Orange, gendre du duc Antoine, reprit toutes les villes du Luxembourg, à l'exception d'Ivoy où s'était retranché le duc de Guise. Ce vaillant capitaine reprit néanmoins Montmédy, et termina par ce fait d'armes, la campagne de 1542.

Pendant que ces hostilités avaient lieu sur les frontières de la Lorraine, Antoine concluait avec Ferdinand Ier, roi des Romains et frère de l'Empereur, le traité de Nuremberg; transaction célèbre où sont rappelées les prétentions et obligations respectives de l'Empire et de la Lorraine. Ce duché y est qualifié *souveraineté libre et indépendante, exempte de toute juridiction de l'Empire, auquel seulement est dû l'hommage de quelques fiefs qui en relèvent;* comme du *comté de Remiremont;* de la ville d'*Yve*, inféodée pour y battre monnaie; de la qualité de *Marchis*, et de quelques droits qui en dépendent, ainsi qu'il était établi *par les for-*

mules d'hommages, et en particulier *par celui du duc René à l'empereur Maximilien*. L'Empire prit sous sa protection la Lorraine; et le duc à son tour, consentit à fournir à la chambre impériale, pour subside, *les deux tiers de la taxe d'un électeur*. On a regardé ce traité comme le fruit d'une profonde politique; ce ne fut, dit Bexon, que celui d'une profonde sagesse. Il était superflu de déclarer indépendant un État dont, depuis Gérard d'Alsace, aucun prince n'avait fait hommage, et le traité ne pouvait tout au plus être que la confirmation d'une indépendance bien établie: mais le vrai motif d'Antoine, en séparant ainsi nettement ses domaines de l'Empire, où le droit de succession féminine est en vigueur, était d'établir solidement dans sa maison, *la loi Salique*, que le testament de René y avait introduite, et qu'Antoine regardait, avec raison, comme la plus propre à en soutenir la gloire et la tranquillité. Ainsi sa prévoyance préparait dans l'avenir les voies de la paix: il employa les derniers jours de sa vie à en faire jouir ses contemporains. Accablé de vieillesse et d'infirmités, malade d'une sciatique dont il avait déjà ressenti les atteintes quelques années auparavant, Antoine demanda une entrevue aux deux implacables rivaux qui déchiraient alors l'Europe. Il part le 24 octobre, dans une litière, accompagné de son fils aîné, de plusieurs gentilshommes et du sire Edmond du Boulay, son héraut d'armes; arrive au camp où François Ier et Charles V n'avaient pas jugé à propos de l'attendre, et va trouver ce dernier à Valenciennes, le 18 novembre. Charles ne put voir, sans en être ému, ce vénérable ministre de l'humanité; il écouta ses discours, mais ne leur

donna qu'une sensibilité stérile. Revenu à Nancy, le 3 décembre, Antoine souffrit cruellement tout l'hiver de sa sciatique, et ne put se rendre, comme il en avait l'intention, près du roi de France, pour tâcher d'obtenir de lui des concessions auxquelles Charles V se refusait. La guerre recommença l'année suivante. Luxembourg, Commercy, Ligny, Saint-Dizier, tombèrent au pouvoir de l'Empereur. Antoine, dont le gendre, Guillaume de Nassau venait de succomber sous les remparts de Saint-Dizier,* désespéré plus que jamais d'un tel état de choses, rassembla toutes les forces que lui laissait encore la nature et se fit porter à Bar, d'où il comptait gagner Paris. La mort le prévint dans l'exécution de ce généreux projet. Il décéda le 14 juin 1544, à 4 heures après midi, emportant avec soi les regrets sincères de sa famille, de ses peuples et des étrangers eux-mêmes, qui ne le connaissaient que par ses bienfaits.

Charles V était alors à Metz, tenant les clés de la ville, jugeant les criminels en dernier ressort, et se conduisant en despote au sein d'une république dont les dernières libertés tombaient une à une sous la verge impériale. Il y vint à trois reprises différentes avant d'en faire le siége, et trois fois ce furent nouvelles dépenses, nouvelles contributions à payer. L'Empereur, il est vrai, institua des *foires franches;* nomma les Messins *vicaires nés de l'Empire*, comme l'avait fait Maximilien en 1498; leur permit de se gouverner d'après leurs

* On déposa le cœur de ce prince à l'église Saint-Max de Bar, dans une boîte rouge faite en forme de cœur, qu'un squelette de marbre blanc, placé près du maître-autel, du côté de l'évangile, tenait avec la main gauche. Ce morceau de sculpture, exécuté par Léger Richier, passait pour un chef-d'œuvre.

propres lois; jura de les affranchir désormais de toute contribution; etc. leurres séduisans dont nos ancêtres furent trop long-temps les dupes.

Les anabaptistes d'une part, les luthériens de l'autre, faisaient alors bien des tentatives pour s'introduire à Metz d'où ils espéraient souffler en Lorraine et dans toute la France les semences d'hérésie qu'ils portaient avec eux. On noya quelques anabaptistes; on en chassa un autre après l'avoir marqué d'un M sur l'épaule; on traita également avec sévérité divers ecclésiastiques partisans des nouvelles idées; mais depuis 1525, malgré l'opposition vive de la magistrature messine, du clergé et de l'Empereur, l'hérésie marchait à pas de géant : problème historique dont l'explication est facile quand on songe au besoin d'innovation qui tourmentait toutes les classes de la société, et au degré d'abaissement et de mépris où étaient tombés les ecclésiastiques, tant par leur ignorance que par le dérèglement de leur conduite. Cette ignorance était telle que Hugues des Hasards, évêque de Toul, ayant dressé des statuts synodaux en latin, fut obligé de les publier en langue vulgaire, afin que les curés les entendissent. Lorsque les premiers prédicans se montrèrent à Metz, ils n'osaient ni leur répliquer, ni même paraître en public, dans la crainte de se voir engagés par le peuple dans une controverse dont ils savaient ne pouvoir sortir avec honneur. En signalant les danses des prêtres au Champapane, leurs courses nocturnes, leur conduite scandaleuse dans les cabarets; en rappelant l'histoire d'une jeune fille que ses parens promettent de livrer à un moine moyennant certaine somme, et qu'ils

vendent à Jean Bidars, chanoine de la cathédrale, parce-qu'il a l'argent à la main, les chroniques nous ont donné la clé de l'histoire morale du clergé de cette époque. Que penser d'ailleurs d'un ordre religieux à la tête duquel on voit un prélat (Jean de Lorraine), nommé coadjuteur à l'âge de trois ans, résigner plus tard l'évêché de Metz à un neveu qui n'en a que cinq, conserver à la fois trois archevêchés, six évêchés, six abbayes; les céder, les racheter, les revendre tour-à-tour, piller les églises, les monastères, et abandonner les soins administratifs à des agens subalternes, pour courir d'ambassade en ambassade, ou vivre avec éclat à la cour de Rome?.. Voilà, cependant, l'homme auquel demeurèrent presque toujours soumis, sous le règne d'Antoine, les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun. Dans un tel état de choses, l'hérésie se propage; les luthériens bannis de France se réfugient à Metz; les moines apostasient; les religieuses se marient; les plaintes du clergé, ses sinodes et ses mandemens deviennent de jour en jour plus inutiles. Farel, ministre fougueux, novateur hardi, prédicant spirituel qui était déjà venu à Metz en 1525, avec Tossani, s'y présente de nouveau seize années plus tard, appuyé des troupes du prince Guillaume de Furstemberg et de l'influence que donnait en 1542, à Gaspard de Heu son titre de maître-échevin. La chaleur des disputes religieuses devient extrême. Pendant que plusieurs ministres entraînent à leurs prédications une partie du peuple messin, Farel déclame avec non moins de succès à Montigny, d'abord dans le cimetière des jacobins, malgré les jacobins eux-mêmes et les treize, puis dans le

château épiscopal. Il alla ensuite à Gorze où il demeura jusqu'en 1543. Ce fut dans cette ville qu'un cordelier ayant soutenu en chaire que la Vierge avait enfanté sans cesser d'être vierge, Farel interrompit sur-le-champ le prédicateur, en lui disant que son assertion était fausse. Le cordelier insiste : Farel réplique avec véhémence; le cordelier crie à l'anathème; les femmes indignées se jettent sur Farel, et l'entraînent par les cheveux et la barbe hors de l'église. Elles lui eussent arraché les yeux si un capitaine n'était venu à son secours. Cependant, par un traité conclu à Pont-à-Mousson le 16 mars 1543, entre les princes d'Allemagne, le duc de Lorraine et les Messins, il fut arrêté que les luthériens auraient désormais un temple à Metz. Ils se fiaient à cet indice de tolérance, lorsque huit jours plus tard, Claude de Guise, animé par le cardinal de Lorraine, vint attaquer à l'improviste le bourg de Gorze, boulevard des religionnaires en Lorraine. Farel se sauva *dans une charretée de lépreux, dont il avait pris l'habit et les marques, s'étant enfariné le visage, et portant des cliquettes en main.* Presque tous les autres luthériens furent égorgés ou périrent en se précipitant des croisées du château. Peu après, les Français eurent le même sort. Cernés par la garnison espagnole de Thionville qu'ils avaient attirée en faisant des courses du côté des Pays-Bas et de la Bourgogne, ils furent forcés malgré la plus vigoureuse résistance, et taillés en pièces. Les Français revinrent de nouveau devant Gorze, usèrent de représailles envers leurs ennemis, et furent suivis des Lorrains qui, ne trouvant plus rien à piller, car la ville, l'abbaye et les

églises étaient entièrement dévastées, y mirent le feu. L'église de l'abbaye fut seule épargnée.

A compter du mois d'octobre 1543, jusqu'en 1552, le temple des luthériens de Metz fut fermé, et les nouvelles opinions n'y trouvèrent aucun refuge. Le fanatisme et l'intolérance se maintint néanmoins dans cette ville. On vit un nommé Hensienne souffleter l'abbé de Saint-Eloi devant le portail de la cathédrale, et le président de justice s'interposer pour exiger la punition du coupable.

Ce fut la même année (1543), que les Messins, au nombre de onze cents hommes, sous les ordres de Nicolas de Gournai, prirent les armes et vinrent mettre le siége devant le Châtel-Saint-Blaise, défendu par un capitaine et quinze *marengeois*. Cette intrépide garnison ne se laissa intimider, ni par le nombre, ni par le feu de l'artillerie, et quand les Messins battus par une grande pluie se furent retirés, abandonnant leurs retranchemens et leurs bombardes, sans y laisser de sentinelles, le commandant de la place en sortit pour s'emparer des pièces. Revenus le lendemain, les Messins s'étonnent de ne point retrouver leurs bombardes; ils s'indignent de la félonie des Lorrains, et les magistrats les déclarent, dans un procès-verbal, *trompeurs pour avoir, en trahison, mal-à-propos, furtivement et contre les lois, enlevé des armes qui n'étaient pas défendues.* Une nouvelle attaque force enfin la garnison de capituler. Elle sort avec les honneurs de la guerre. Ce fait intéressant peint la bonne foi et l'esprit militaire de l'époque.



CHRONOLOGIE.

François I, né le 15 février 1517, succède au duc Antoine, son père, le 14 juin 1544. *Épouse :* Christine, fille de Christierne, roi de Danemarck, et d'Élisabeth d'Autriche, sœur de Charles V, mariée en premières noces (1531) à François Sforce, duc de Milan. *Enfans :* 1° Charles III; 2° Renée, qui épousa, en 1567, Guillaume, duc de Bavière, et fut mère de Maximilien, premier électeur de Bavière; 3° Marie-Anne, épouse de l'empereur Ferdinand II, et mère de Ferdinand III; 4° Dorothée, posthume, mariée en 1575, à Éric, duc de Brunswick. François Ier meurt le 12 juin 1545, dans la vingt-huitième année de son âge. Il est inhumé aux Cordeliers de Nancy.



FRANÇOIS I.

Antoine avait à peine fermé les yeux, que les deux princes François et Nicolas de Lorraine écrivirent au Roi, pour obtenir sa protection et ses bonnes grâces. Ils présidèrent ensuite aux cérémonies funèbres de leur père, et François monta sur le trône ducal, aux acclamations universelles d'un peuple qui retrouvait en lui les qualités pécieuses qu'on admirait chez Antoine.

L'éducation de François, dirigée par M. de Villeneuve et par Mme Francisque Paléologue de Montferrat, princesse de Macédoine, avait été aussi parfaite que le comportait le siècle où il vécut. Plusieurs jeunes nobles, élevés près de sa personne, lui servirent d'émules et d'exemples, et quand il eut atteint sa quatorzième année, Antoine céda aux pressantes sollicitations du roi de France, désireux de voir se former ensemble, à la même cour et sous les mêmes maîtres, son filleul et ses trois fils. Le jeune prince lorrain, demeura depuis 1532 jusqu'en 1538, à la cour de

François I[er], se distinguant parmi les héros de son âge, par sa perspicacité, son aplomb dans le conseil, son adresse dans les tournois, et son courage devant l'ennemi. Le Roi eût désiré le conserver à sa cour, dont il faisait un des principaux ornemens; mais Antoine, dont la santé était chancelante, le rappela en Lorraine, le fit participer au maniement des affaires, et l'instruisit de bonne heure dans l'art si difficile de régner. Amateur passionné de la littérature et des beaux arts, François partageait son temps entre les soins de la diplomatie, l'étude des hommes et de l'histoire, et celle plus récréative, de la musique. Des professeurs de luth, de harpe, de flûte et de haut-bois; des sculpteurs et des peintres qu'il attirait près de lui; des antiquaires, des savans, des poètes formaient sa société chérie. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour les attirer à Nancy, et ses moindres loisirs leur étaient consacrés. Avec de semblables goûts, François devait chérir la paix. Il en donna des preuves immédiatement après la mort d'Antoine, car à peine eut-il mis ordre à ses affaires domestiques, qu'il se hâta de reprendre les négociations que son père avait entamées. Arrivé au camp de l'Empereur, devant Saint-Dizier, Charles V qui le connaissait déjà pour l'avoir vu à Metz et devant Bar, lui donna les témoignages d'estime les plus vrais, et consentit aux démarches qu'il pourrait faire près du Roi pour l'amener à des arrangemens définitifs. Le prince lorrain envoie sur-le-champ Edmond du Boulay en ambassade près de François I[er], qui fixa rendez-vous à l'Empereur dans l'abbaye de Notre-Dame d'Avenay, entre Reims et Epernay. Aussitôt,

le duc monte à chèval, pour gagner cette ville; mais à peine y est-il arrivé, qu'une irritation du bas-ventre avec réaction sur le cerveau, le met dans l'impossibilité de continuer les négociations. Il revient à Bar pour s'y faire soigner, et les hostilités continuent avec une nouvelle vigueur. Cependant, les deux rivaux finissent par s'entendre. On signe un traité de paix à Crépy, et François obtient la restitution de Stenay, dont le roi de France démolit les fortifications.

Le duc François quitta la ville de Bar, le 15 septembre 1544, emmenant avec lui à Nancy, le corps embaumé de son père, auquel il voulait rendre les derniers devoirs avec la pompe accoutumée, dès que la cessation des hostilités le permettraient; mais son état maladif empira, et bientôt il descendit lui-même dans la tombe. Ses médecins lui ayant conseillé de changer d'air, il alla passer trois semaines à Blâmont, et se fit ensuite porter en litière à Remiremont, où il prit les eaux de Plombières, qui ne firent qu'aggraver son état. Après bien des angoisses pénibles, il mourut à vingt-huit ans, le 12 juin 1545, entre les bras d'une épouse enceinte de six mois, et deux enfans en bas âge, dont le plus âgé, qui régna depuis, sous le nom de Charles III, avait à peine trois ans.

Les entrailles du monarque défunt furent déposées dans l'église des chanoinesses de Remiremont, et son corps transporté à Deneuvre, où l'on fit ses obsèques, partit l'année suivante pour Nancy. Edmond du Boulay nous a laissé une description magnifique de ses funérailles. Il est le premier prince de la maison de

Lorraine dont on ait prononcé l'oraison funèbre en chaire. Jean de Florainville fut chargé, par la duchesse, de rendre au roi de France, le collier de l'ordre de Saint-Michel qu'avait porté son époux.

Sous le règne des deux princes dont nous venons de retracer l'histoire, on a vu se développer un caractère particulier d'innovation qui passa des mœurs dans la littérature et les arts. Des hommes distingués en divers genres surgirent du milieu des querelles politiques ou religieuses qui agitaient l'Europe, et l'on vit en Lorraine plusieurs esprits supérieurs dignes du siècle de Léon X et de François Ier. Gauthier d'Andernach, André Lucana, Anuce Foës, Saint-Aubin, Lallemand, Symphorien Champier, Antoine Lepois pour la médecine; Claude Cantiuncula, Félix, L'Escut, Henri Corneille Agrippa, pour la diplomatie et la jurisprudence; Volzir le polygraphe, Herculanus, Richard de Vassebourg, pour l'histoire; Laurent Pilladius, Edmond du Boulay, Didier Oriet, pour la poésie; Jacques Demange, Pierre Michel, Musculus, pour la controverse; Ligier Richier, Paul Gaget, Renconnaulx, pour les beaux arts, acquirent, chacun dans leur genre, une réputation dont le temps, pour quelques uns, a terni l'éclat, mais qu'ils méritaient peut-être tous à l'époque où ils vécurent. Ces hommes distingués autour desquels s'en groupaient d'autres, répandaient les bienfaits d'une instruction solide, polissaient un peuple qui était encore nourri de préjugés, relevaient l'autel des sciences, renversé par la barbarie du moyen-âge, et donnaient à la Lorraine, ainsi qu'au pays messin, l'aspect intéressant d'une société assez virile pour se régénérer d'elle-même,

et trouver dans son propre sein le secret de sa puissance et de son développement futur. Le cardinal Jean de Lorraine, qu'on pourrait considérer comme le Léon X du pays, et le jeune duc François, soutinrent, par l'influence que donne toujours une position élevée, l'élan intellectuel des Lorrains. Ils méritèrent, sous ce rapport, la reconnaissance de la postérité.

Aux joûtes, aux tournois qui devenaient chaque jour plus rares, succédaient d'autres divertissemens d'un genre plus paisible, et dont la religion faisait les frais. On représentait, comme on l'avait fait depuis un siècle, des *mystères* qui attiraient une foule immense. La *Patience de Job*, le *Sacrifice d'Abraham*, la *Vie de saint Clément*, l'*Apocalypse*, le *Miracle de saint Michel*, le *Jeu de sainte Barbe*, le *Miracle de saint Nicolas de Bar*, l'*Histoire de la sainte Hostie*, le *Jeu de la reine Esther*, le *Mystère de la fausse langue*, etc., étaient des pièces du même genre, jouées à Metz, sur des tréteaux, devant certaines églises, ou même à l'intérieur de la cathédrale. Leur longueur différait autant que le nombre des figurans. Tantôt elles ne duraient que quelques heures, tantôt elles se divisaient en plusieurs *journées*. Toutes les personnes lettrées ne dédaignaient pas d'y prendre des rôles. Un jour, un cordelier fit une telle impression, que *eussiez ouï crier et braire à haute voix miséricorde, et que c'était pitié d'ouïr le peuple.*

La typographie, au commencement du seizième siècle, alimentée par les disputes religieuses, jouissait en Lorraine d'une activité remarquable. Gaspard

Hochfeder, et les deux Palier, imprimaient à Metz des ouvrages d'une exécution soignée; à Saint-Nicolas-du-Port, la *Nancéide* sortait des presses de Pierre Jacobi, qui avait, en même temps, un atelier à Toul; Saint-Dié prenait aussi rang parmi les premières villes de France, qui cultivaient l'art de Guttemberg. Indépendamment de ces imprimeurs, tous gens fort érudits, il en existait d'autres dont les presses clandestines étaient entretenues par les luthériens d'Allemagne: de ce nombre furent maître Jacques, Jean d'Arras et Odinet Basset.

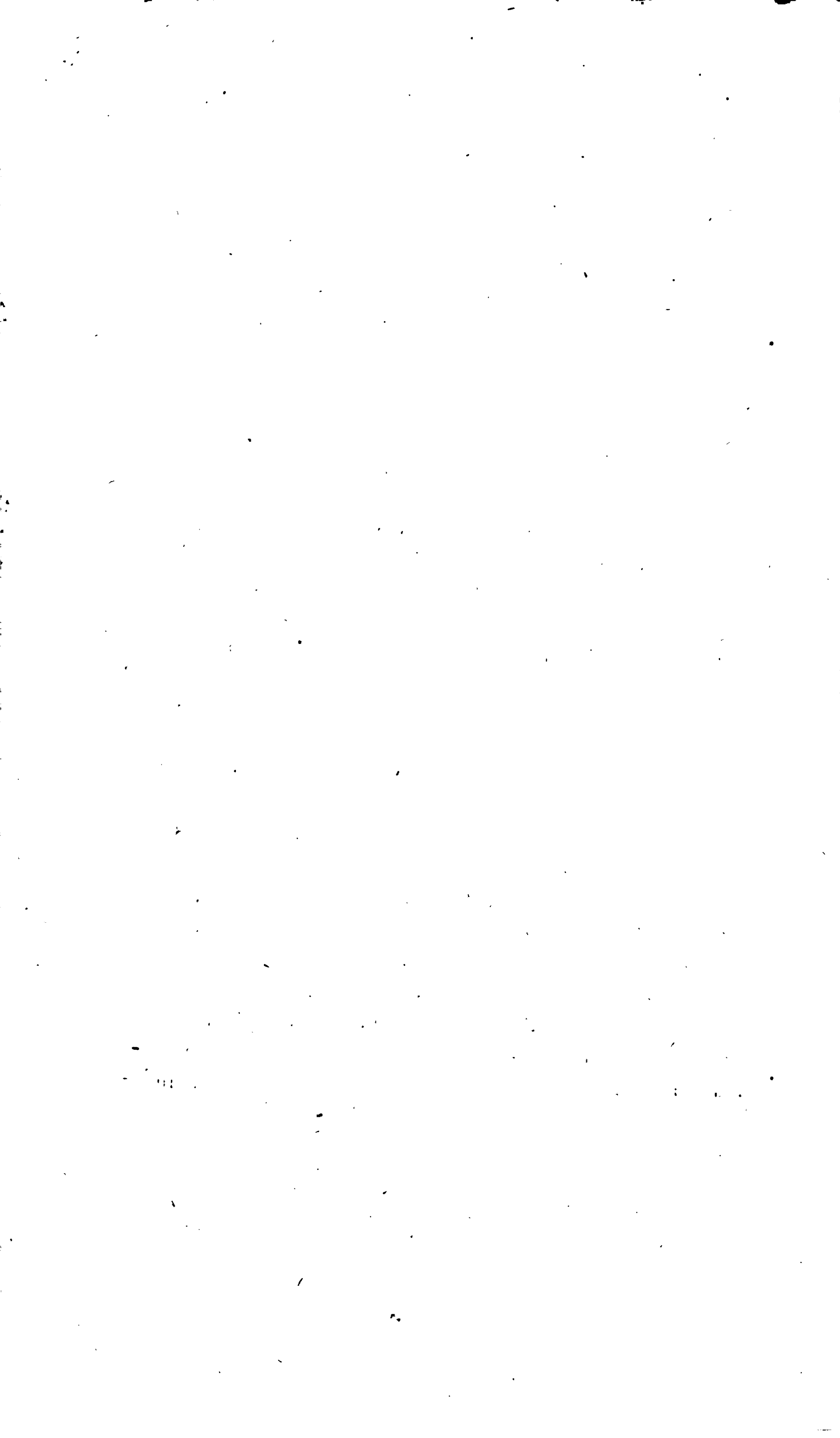
Quelques travaux importans s'exécutèrent aussi à Metz, à Toul et dans diverses localités; on acheva le chœur, on construisit le jubé, on posa une grande partie des vitraux de la cathédrale de Metz; Baudoche fonda, en 1516, l'élégante église de Sainte-Barbe, que le marteau d'une ignorance inexplicable renversa il y a peu d'années; Hugues des Hazards, célèbre évêque de Toul, éleva à Blénod, sa patrie, une église sur le modèle de sa cathédrale; Richier, élève de Michel-Ange, exécuta ce superbe sépulcre qu'on admire à Saint-Mihiel; de jolis tombeaux, gravés en différens recueils, décorèrent les églises, et notre province parut s'animer au soleil inspirateur qui éclairait alors l'Italie. Le commerce, quoique dans un état peu prospère, florissait néanmoins beaucoup plus en Lorraine qu'en certaines parties de la France, grâce à la sûreté des routes, à la protection que les princes et les magistrats accordaient aux industriels, à l'abondance du numéraire et aux besoins qu'éprouvaient les armées

belligérantes de se fournir, sur les rives de la Moselle, de la Meurthe et de la Meuse, du matériel et des objets de première nécessité qu'elles n'eussent fait venir de plus loin qu'avec des frais énormes.



CHRONOLOGIE.

Charles III, surnommé le Grand, fils du dernier duc, né à Nancy le 18 février 1543, succède à son père, à l'âge de deux ans, quatre mois moins quelques jours. *Epouse :* Claude de France, fille de Henri II, mariée en 1559, décédée en 1575. *Enfans* : 1° Henri II, né en 1563; 2° Charles, né en 1567, cardinal, évêque de Strasbourg et de Metz, mort en 1607; 3° François, comte de Vaudémont, dit François II, né en 1572, mort en 1632; 4° Catherine, abbesse de Remiremont et fondatrice des Dames du Saint-Sacrement de Nancy, morte en 1648; 5° Élisabeth, mariée en 1594, à Maximilien, duc de Bavière, morte en 1636; 6° Christine, mariée en 1589, à Ferdinand, quatrième fils du grand-duc de Toscane, morte en 1636; 7° Antoinette, mariée en 1598, à Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, morte en 1610; 8° et 9° Claude et Anne, mortes en bas âge. Charles III eut en outre, un fils naturel nommé *Charles*, qui fut abbé de Gorze et de Lunéville, prieur de Flavigny et grand-prévôt de Saint-Dié. Ce prince mourut à Nancy, le 14 mai 1608, après 63 années de règne. Il repose à la chapelle ducale de Nancy, où il fut inhumé.



CHARLES III,

DIT LE GRAND.

1545 — La duchesse Christine et le prince Nicolas de Lorraine, évêque de Metz, que François Ier avait chargés de gouverner ses États, pendant la minorité de Charles III, s'étaient rendus le 16 juin, de Remiremont à Deneuvre où ils reçurent les ambassadeurs de l'Empereur, du roi de France, du roi des Romains et de Hongrie, de la reine douairière de Hongrie, de la princesse d'Orange et de plusieurs autres souverains. Quelques difficultés s'élevèrent entre la duchesse et son oncle. Christine prétendait gouverner seule, et se faisait appuyer par l'Empereur dans ses prétentions : Nicolas, de son côté, défendait les clauses testamentaires du dernier duc, avec d'autant plus de fermeté qu'il s'agissait des intérêts du jeune prince et de la Lorraine elle-même, dont la neutralité indépendante pouvait être compromise entre les mains d'une femme dévouée à l'Empire. Une assemblée d'ecclésiastiques et de nobles, car le tiers-état ne prenait encore aucune part aux affaires, eut lieu le 6 août au château de Deneuvre.

Il y fut décidé que Christine et le prince Nicolas partageraient la souveraineté; et, de ce moment, un parfait accord s'établit entre eux. Presque toutes les fortifications du pays étaient dans un état déplorable : la régence pourvut à leur réparation. On imposa, à cet effet, un subside extraordinaire auquel l'évêque et le chapître de Toul se refusèrent d'abord; mais le duc de Guise envoyé dans cette ville par l'Empereur, les y fit consentir. Le prince Nicolas, en sa qualité d'administrateur perpétuel de l'évêché de Verdun, obtint pour son pupille, la seigneurie d'Hatton-Châtel et plusieurs autres domaines considérables qui avaient appartenu jusqu'alors aux Verdunois; cession fort avantageuse qui ne coûta en échange, presque rien à la Lorraine. Il alla ensuite recevoir des mains de l'Empereur l'investiture des fiefs qui devaient appartenir à Charles III, et s'occupa, conjointement avec Christine, d'arrêter les prétentions de la chambre impériale de Spire, qui s'appuyait de certaines clauses du traité de Nuremberg, pour soustraire différens procès à la juridiction ducale.

Jusqu'au seizième siècle, il y eut peu d'exemples de querelles, de contestations particulières terminées par les voies de droit : les évêques et les seigneurs ecclésiastiques se faisaient justice par les censures, l'excommunication, l'interdit, ou même par l'épée, car ils portaient souvent *un bassinet pour mitre*, *une pièce d'acier pour chasuble*, *et pour crosse d'or une hache d'armes.* Quelquefois les seigneurs laïcs choisissaient entre eux des arbitres chargés de débattre leurs intérêts réciproques; mais ils employaient ordinairement la voie des

armes, gageaient les sujets des débiteurs, pillaient les villages, arrêtaient les marchandises et se payaient de leurs propres mains. Il en résultait un désordre presque continuel dont le peuple était la victime. Cependant, des idées de justice mieux entendues commençaient à se répandre au sein de la société; l'arbitrage prenait racine, et déjà vers le milieu du seizième siècle, on n'avait presque plus recours aux combats singuliers. L'un des derniers, et celui peut-être qui fit le plus de bruit, fut celui du baron de Daguerre et de Jacques de Fontaine, seigneur de Fendille. Le sujet de cette querelle ne permet pas d'en salir les pages de l'histoire. Cependant, telles étaient les mœurs dépravées du siècle, qu'il produisit plus d'éclat que de scandale.

1548 — Henri II, sacré à Reims par le cardinal Charles de Lorraine, venait de monter sur le trône. Ayant appris que la régence de Lorraine faisait fortifier le château de Lamothe, situé sur les frontières, du côté de la Champagne, il pria la duchesse qui était venue le trouver à Joinville, de suspendre ces travaux pour tout le temps que durerait la minorité de Charles III. Christine y consentit, et le Roi lui prodigua des témoignages d'intérêt et d'amitié dont elle reconnut bientôt la fausseté.

1551 — Les dernières traces de la peste qui avait ravagé depuis 1545 jusqu'en 1547, la Lorraine, le pays Messin et une grande partie de la France, disparaissaient à peine, que le fléau de la guerre s'apesantit de nouveau sur nos contrées. Plusieurs princes d'Allemagne soulevés contre le despotisme impérial, conclurent, le 5 octobre 1551, avec Henri II, un traité d'al-

liance par lequel, entr'autres clauses, le monarque Français, déclaré vicaire de l'Empire, devait s'emparer de quatre villes impériales, *qui ne sont pas de la langue germanique*, savoir : Cambrai, Metz, Toul et Verdun.

1552 — Pendant que les électeurs s'avancent vers Ausbourg, Henri II fait fortifier Vaucouleurs, et dirige, au mois de mars, sur la Lorraine, une armée nombreuse commandée par le connétable Anne de Montmorency, Claude de Lorraine, duc d'Aumale, colonel de la cavalerie légère, et Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, colonel de l'infanterie française. Henri II était à Joinville lorsqu'il reçut une députation de Metz: *il eut grant plaisir d'entendre la bonne volonté en laquelle les Messins continuoient en son endroict*, et leur promit de respecter leurs franchises, *ainsi que l'avoient fait ses prédécesseurs ;* mais il ne dissimula point à la duchesse de Lorraine, qui l'était venu saluer, qu'il se voyait obligé d'exiger d'elle quelques garanties de neutralité. Christine, trop adroite pour ne pas cacher son inquiétude, quitte le roi le sourire sur les lèvres et le cœur agité de tristes pressentimens; se hâte d'arriver à Nancy; de mettre en ordre les affaires de son fils, et d'envoyer jusqu'à Gondrecourt, au devant du monarque Français, le comte de Vaudémont, tuteur de Charles III, suivi de la noblesse du pays. Henri II, à la tête de sa cavalerie, arrive le 10 avril à Gondrecourt, traverse Vaucouleurs, couche le 11 à Sorcy où il reçoit les députés de Toul et de Verdun, s'arrête vingt-quatre heures à Toul et arrive à Nancy le 14, où il descend au palais ducal. Le lendemain, le Roi, à la tête de son con-

seil, décide d'envoyer sur-le-champ à la cour le jeune duc de Lorraine, à qui il destinait sa fille la princesse Claude; d'ôter à la duchesse douairière le commandement des places et des frontières; de confier exclusivement au prince Nicolas, comte de Vaudémont, la régence du pays, moyennant une garde de cinquante hommes et de deux mille livres de pension; de mettre dans Nancy une garnison de *lansquenets* et de Lorrains, commandée par des officiers Lorrains. Henri II changea la maison de Charles III, composée d'Allemands et de Flamands, sujets de l'Empereur; lui donna pour garde, cinquante hommes d'armes, sous la conduite du seigneur de la Brosse-Mailly, et fixa à quarante mille livres sa pension annuelle. Le même seigneur remplaça, en qualité de gouverneur du jeune prince, le sire de Montbardon, Jean du Châtelet, le baron d'Aguerre et Hector de Ligniville, qui avaient dirigé jusqu'alors son éducation. Christine, accablée d'indignation et de douleur, réclama vainement près du roi. Toutes ses démarches furent inutiles, et, le 16, Henri II assembla la noblesse du pays, pour lui faire connaître les raisons politiques auxquelles les circonstances l'obligeaient d'obéir, et lui faire prêter, entre les mains de Charles III, le serment de fidélité qu'elle avait jurée à la régente. Le même jour, le roi va coucher à Condé, place alors importante au confluent de la Moselle et de la Meurthe; occupe ensuite Pont-à-Mousson, qu'il fait fortifier ainsi que le château de Mousson, et arrive le 18 devant Metz, dont venait de s'emparer sans coup férir le connétable de Montmorency.

Ce prince, parti de Joinville le 1er avril, à la tête

des volontaires, ayant rejoint à Toul l'artillerie et plusieurs vieilles bandes qui devaient former l'avant-garde, s'était porté sur la Lorraine avec la rapidité de l'éclair, sans daigner écouter les Messins qui offraient, sous certaines conditions, des vivres et un libre passage aux troupes royales. *Vos propositions*, avait répondu le connétable aux envoyés de la ville, *sont si peu raisonnables, que je ne veux pas même en parler au roi. Il n'ignore pas votre attachement à l'Empereur, et porte avec lui la clé des lieux où il veut entrer.* Les Messins intimidés, le furent bien davantage lorsqu'ils apprirent que le château de Gorze qu'ils croyaient capable de tenir huit jours, venait d'être entièrement rasé par le duc d'Aumale, et surtout lorsque le connétable, logé dans un faubourg de Metz avec quelques cavaliers, les eut sommés de livrer passage à ses troupes sur-le-champ et de préparer un hôtel pour le Roi..... Les magistrats messins, en partie corrompus par le cardinal Robert de Lénoncourt, tâchent de gagner du temps, sous divers prétextes. Le connétable insiste avec ténacité. Enfin les Messins cèdent, à condition que Montmorency n'entrera dans la ville qu'avec une enseigne et les gens de sa maison. Mais à peine y a-t-il pénétré, que cinq à six cents cavaliers le suivent, s'emparent du poste, le désarment et arrivent à l'Hôtel-de-Ville, où le connétable exige des Messins qu'ils renvoient sur-le-champ les troupes qu'ils avaient introduites dans leurs murailles. On obéit, et, le 10 avril, c'en était déjà fait de la liberté messine. Henri II entra dans la ville *armé de toutes pièces, excepté l'armet*, suivi des princes, des maréchaux et des seigneurs de sa cour. On le reçut

avec les honneurs qu'on avait coutume de rendre au chef de l'empire, car le peuple messin se complaisait encore dans l'idée séduisante que ses libertés seraient maintenues. Mais le roi, agissant en souverain, exigea des magistrats un serment de fidélité, confia le gouvernement de la ville à Artur de Cossé, seigneur de Gonnor, fit désarmer les bourgeois, saisir les clés, les postes, l'artillerie, les munitions, laissa dans Metz une garnison de cinq mille hommes, destitua le maître échevin et plusieurs autres fonctionnaires, pour les remplacer par des créatures de la France, et partit le 21 pour Strasbourg, dont il tenta vainement de s'emparer. Après avoir abreuvé dans le Rhin les chevaux de son armée, il parcourut la Basse-Alsace, enleva Hagueneau, Vissembourg, poursuivit ses conquêtes dans le Luxembourg, prit Rodemach où il laissa quelques troupes pour tenir en bride la garnison de Thionville, ruina plusieurs châteaux, fit le siége de Damviller, et se présenta devant Verdun qui lui ouvrit ses portes le 12 juin. Cette ville, alors l'une des plus belles des frontières nord-est de la France, avait pour évêque le cardinal de Lorraine, qui jouissant d'une grande influence sur l'esprit des habitans, n'eut pas de peine à les détacher du parti de l'Empereur. Il assembla les États et le peuple dans son palais; leur peignit sous d'affreuses couleurs la conduite arbitraire des magistrats; insinua avec adresse tout ce qui pouvait résulter d'avantageux d'un changement d'administration, et réclama le retour de la juridiction épiscopale, différente de l'ancienne, en ce qu'elle dépendrait du roi. Le lendemain, on lut au peuple et aux magistrats as-

semblés les articles de la forme gouvernementale qu'on voulait introduire : ils furent acceptés par une multitude ignorante dont on avait acheté le suffrage; et l'évêque, après avoir nommé les officiers publics, alla rejoindre Henry II sous les murs d'Ivoy-Carignan, ville importante défendue par le brave comte de Mansfeld. Elle se rendit bientôt. Montmédy, Trelon, Glayon, Chimay et quelques autres petites places suivirent son exemple, et l'armée française, lasse de vaincre, fut dispersée vers la fin de juillet, en divers cantonnemens.

Pendant que ces choses se passaient, le maréchal de Saint-André occupait Nancy avec cent hommes d'armes et cinq à six mille fantassins; le jeune duc partait pour Reims, accompagné du sieur de Bourdillon, lieutenant de roi; et la princesse Christine, retirée d'abord à Blâmont, ville de son apanage, gagnait ensuite l'Alsace, puis la Flandre, avec ses deux filles encore en bas-âge. Les Lorrains, à la vue d'une semblable infortune, oubliant leurs anciens griefs contre la régente, qui les avait exclus presque tous des emplois publics pour y placer des créatures de l'Empire, prodiguèrent les témoignages de l'intérêt le plus vif à leur ancienne souveraine.

Charles-Quint, de son côté, organisait une armée puissante pour résister avec efficacité à la ligue formée contre l'Empire. Le 20 septembre, il passa le Rhin à Strasbourg, chassant devant lui les troupes allemandes, qui, sous la conduite du marquis de Brandebourg, trop faibles pour résister, traversèrent la Moselle, firent de grands ravages dans le Luxembourg et

la Lorraine, et campèrent successivement à Ruranges sur la Moselle, à Mesnil, à Pont-à-Mousson, et aux portes de Toul, où le prince allemand exerça pendant quinze jours des dégats qui achevèrent de convaincre la France du peu de confiance qu'elle devait accorder au marquis de Brandebourg.

Au commencement d'octobre, Henri II était à Reims; son armée occupait toutes les plaines environnant Saint-Mihiel; l'Empereur, dont l'armée grossissait chaque jour, marchait le long de la Sarre; et le prince François de Lorraine, duc de Guise, chargé depuis deux mois de mettre la ville de Metz en état de résister aux forces impériales, donnait des preuves nombreuses du zèle militaire le plus éclairé et le plus actif. Après avoir poussé avec vigueur les fortifications de Toul où régnait une épouvantable mortalité, Guise arrive à Metz, suivi d'une noblesse courageuse et dévouée, visite la ville avec soin, et arrête, de concert avec les ingénieurs Pierre Strozzi, Gonnor, Saint-Remy et Camille Marin, un nouveau système de défense digne d'immortaliser ses auteurs.

Metz, bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, offrait à chaque pas l'alliance bizarre et poétique de la grandeur romaine avec la pompe orientale du moyen âge: riche de monumens gigantesques, peuplée d'environ soixante mille ames, cette ville avait alors une enceinte considérable avec d'immenses faubourgs, des murailles faibles et sans fortifications, des fossés étroits, comblés en partie, de vieilles tours au lieu de bastions : les villages actuels de Marly, Moulin, Saint-Julien formaient avec la Moselle et la Seille, une vaste sur-

face triangulaire occupée par la ville et les faubourgs, que ces deux rivières défendaient à l'Est et à l'Ouest: au midi, devant l'ancienne porte Champenoise, ou Sarpenoise, un large boulevard séparait la cité de ses faubourgs. L'ensemble avait un contour d'environ ciquante mille pas. Depuis que le roi s'était emparé de Metz, on avait commencé quelques ouvrages; mais ils étaient si peu avancés que tout restait presque à faire. Le duc de Guise rase les faubourgs, sans épargner les monastères, les abbayes, les églises, même cette superbe basilique de Saint-Arnould, où plusieurs rois d'Austrasie avaient reçu la sépulture. Afin d'éviter le reproche d'impiété, il fait transporter processionnellement, aux frères prêcheurs, les vases sacrés, les cendres des princes et les reliques. On avait d'abord pris quelques précautions pour conserver les plus beaux restes d'antiquité, mais au mois de septembre, dès qu'on eut acquis la certitude que l'Empereur marchait sur la Lorraine, huit faubourgs, dix-neuf églises, cinq abbayes, plusieurs monastères et une infinité d'autres édifices furent impitoyablement détruits. Le duc de Guise, après s'être pourvu de munitions de guerre et de bouche, s'enferma dans Metz, avec 4,500 hommes d'infanterie, 444 chevaux, 900 gendarmes et l'élite de la noblesse française. Il avait pris tellement bien ses mesures, qu'il promit au roi de France d'arrêter pendant dix mois, s'il le fallait, Charles-Quint et son armée.

Le connétable de Montmorency, général en chef des troupes campées à Saint-Mihiel, au nombre d'environ trente-huit mille hommes, attendait pour faire un

mouvement, que l'Empereur se fût avancé sur les frontières. Dès qu'il apprit que Charles V remontait la Sarre en se déployant vers le Luxembourg, il marcha sur Verdun, que le seigneur de Tavannes, gouverneur de la place fortifiait avec activité, aidé dans ses travaux par le maréchal Saint-André et une garnison nombreuse. Rabaudanges, gouverneur de Damvillers; Blaineau, gouverneur d'Ivoy-Carignan; le capitaine Baron, gouverneur de Montmédy; le duc de Nevers, gouverneur de Stenay puis de Toul, travaillaient chacun de leur côté à mettre à l'abri d'un coup de main les villes qui leur étaient confiées. Le connétable prit et rasa la forteresse de Virton, retraite de bandits, vivant de brigandages; et se saisit par ruse du château de Clermont-en-Argonne, forteresse dépendante du duché de Bar, et qu'on fortifia avec soin, car elle formait la clé de la France du côté de la Champagne.

Charles V approchait. Déjà son avant-garde était venue camper à Sarrebruch, Forbach et Boulay. *De ce logis*, dit Solignac, *il partit pour se retirer à Thionville, à cause de quelque indisposition de sa personne.* Il y resta plus d'un mois souffrant d'un rhumatisme articulaire, mais ne négligeant aucun des moyens propres à le venger de la France. Ce fut pendant ce séjour à Thionville, que le duc de Guise renvoya de Metz les bouches inutiles, enrôla douze cents ouvriers pour le service du siége, arrêta tous les réglemens de police que nécessitait la circonstance; il pria le Roi de lui envoyer Ambroise Paré, son premier chirurgien, qu'un capitaine Italien se chargea d'introduire dans la ville moyennant quinze cents écus; brûla les moulins à

trois lieues à la ronde; partagea la défense des remparts entre plusieurs officiers distingués ; fit camper des compagnies de réserve sur la *place au change;* et s'acquit à la fois, par une infinité d'autres mesures justes et prudentes, l'estime et la confiance des habitans. D'un autre côté, le marquis Albert de Brandebourg, après avoir quitté le Toulois, marchait sur Neufchâteau, tandis que Lavieuville, envoyé à Toul par le roi pour observer les mouvemens d'Albert, s'emparait de Pont-à-Mousson. Le duc d'Aumale et Bourdillon, à la tête de 400 hommes d'armes et de 500 cavaliers, poursuivirent jusqu'à Blénod le marquis de Brandebourg ; lui présentèrent le combat au-dessus de Saint-Nicolas-du-Port, sur la montagne dite la *Croix-du-Moutier*, furent battus, et laissèrent au marquis toute facilité pour rejoindre l'Empereur, à qui il venait de faire ses soumissions. Albert se rendit à Nancy, reçut de Charles V une escorte de deux mille chevaux avec lesquels il reprit Pont-à-Mousson, et vint camper vis-à-vis de Metz, sur la montagne de Saint-Quentin, emmenant avec lui le duc d'Aumale et plusieurs autres seigneurs qu'il avait faits prisonniers à Saint-Nicolas. L'histoire signale Albert comme un homme sans foi : l'Empereur l'amnistia et le prit sous sa sauve-garde, en ratifiant plus tard à Thionville, le traité que le marquis avait souscrit en implorant sa grâce.

Ce fut le 19 octobre, que les premiers détachemens ennemis parurent aux portes de Metz. Un mois après, *au vingtième jour de novembre, l'Empereur arriva en son camp, lequel étant venu depuis Thionville en litière,*

monta à l'approche sur un cheval turc blanc, et visita son armée, laquelle se mit toute en bataille, réservé les seize enseignes de la garde des tranchées. En présence de l'Empereur, le siége conduit jusqu'alors avec assez de mollesse, prit une activité qu'il n'avait jamais eue; Charles V parut lui-même à la tranchée pour encourager les troupes; diverses batteries furent successivement élevées et démontées; les efforts des assiégeans se dirigèrent surtout contre les tours situées entre la porte Sarpenoise et la plate-forme de Sainte-Marie; des brèches énormes, des mines étendues, des tentatives d'escalade annonçaient de la part des agresseurs une résolution d'autant plus énergique qu'on était au cœur de l'hiver, et que les vivres devenaient de jour en jour plus rares parmi les impériaux, et les maladies plus nombreuses. Les assiégés de leur côté, hommes, femmes, enfans, vieillards, élevaient chaque jour de nouveaux remparts derrière ceux qui s'écroulaient, et montraient autant de vigueur dans leur résistance que les ennemis pouvaient en déployer dans leur attaque. Enfin, après soixante-cinq jours d'investissement et quarante-cinq de tranchée; Charles-Quint ayant une armée aguerrie, plus forte de quinze mille hommes que toutes celles mises en campagne jusqu'alors, aidé d'une artillerie formidable qui tira sur Metz quatorze mille coups de canon, fut obligé d'abandonner une ville qu'il s'était flatté de conquérir. Il ne retira de cette malheureuse expédition que la honte de l'avoir entreprise, et la perte des meilleures troupes de l'Empire. *On voit bien*, s'écria-t-il, *que la fortune est une courtisane; elle aime les jeunes gens et*

dédaigne les vieillards. « Como se conoce que la fortuna « es dama cortesana, que gusta de los mozos y se causa « de los viejos. »

1553 — Le premier janvier, l'Empereur quitta le château de la Horgne-au-Sablon, dans les ruines duquel on lui avait établi un réduit, se retira à Thionville, le cœur serré de douleur, et envoya à ses généraux l'ordre de lever le siége. Les rives de la Moselle, couvertes des débris de cette armée, si nombreuse et si menaçante trois mois auparavant, offraient le tableau le plus déchirant : *Nous trouvions* dit Vieilleville dans ses Mémoires, *des soldats par grands troupeaux, de diverses nations, malades à la mort, qui estoient renversez sur la boue; d'autres, assis sur grosses pierres, ayants les jambes dans les fanges, gelées jusques aux genoux qu'ils ne pouvoient ravoir, criants miséricorde et nous priant de les achever de tuer. En quoy M. de Guise exerça grandement la charité; car il en fit porter plus de soixante à l'hospital pour les faire traiter et guérir, et à son exemple les princes et seigneurs firent le semblable, si bien qu'il en fut tiré plus de trois cents de cette horrible misère, mais à la pluspart, il fallait couper les jambes; car elles étoient mortes et gelées.*

Dès que les malades et les blessés furent guéris, Guise les envoya à Thionville; conduite généreuse, digne d'une grande nation, et qui ne fit qu'ajouter à la gloire du défenseur de Metz.

L'époque était passée où l'Empire prenait pour devise A E I O U; c'est-à-dire, *Austriæ est imperare orbi universo; L'Autriche au monde entier doit imposer ses lois.* L'Empereur, à qui la fortune avait toujours souri,

joignant aux souffrances physiques les peines morales les plus vives, ne demeura dans Thionville qu'autant de temps qu'il fallut pour mettre en sûreté les débris de son armée. Il partit pour Bruxelles, résolu d'abdiquer la couronne, dès que les circonstances pourraient le lui permettre. *Ha, je renye Dieu,* disait-il, *je voye bien que je n'aye plus d'hommes. Il me fault dire adieu à l'Empire, à toutes mes entreprises, au monde, et me confiner en quelque monastère, car je suis vendu et trahy, ou pour le moins mal servi...... et par la mortdieu, devant trois ans, je me rendrai cordelier.* Charles, cependant, ne tint pas sa parole d'une manière tout-à-fait exacte, car il n'abdiqua que le 6 février 1556. Ce monarque avait pris pour symbole, les colonnes d'Hercule, avec ces mots : *Ultra metas.* Les Messins y firent une allusion ironique par le vers suivant: *Siste viam Metis, hæc tibi mœta datur.*

Telle fut l'issue de ce siége mémorable, regardé par les écrivains militaires comme un des plus brillans faits d'armes qui aient illustré la France. Le duc de Guise solemnisa par une procession, un *Te Deum* et des fêtes, la délivrance de Metz; il brûla une grande quantité de livres hérétiques répandus depuis trente ans dans cette ville, et tâcha d'y rétablir l'ordre sous le rapport de la religion et des mœurs. Une foule de bourgeois opulens s'étaient réfugiés à Strasbourg ou dans d'autres villes; et pendant l'absence des maîtres, les domestiques abusaient de leur confiance; *servantes et maignées..... s'énamouroient d'un soldat, s'accointoient d'un homme d'armes....., recusoient tous les secrets et trésors de leurs maîtres..... ; pilloient, au*

compte des gens de guerre les vaissellemens, linges; vendoient blés, etc.....; butinoient ensemble avec soldats, gens d'armes, dont était une souveraine pitié: et voilà comment plusieurs riches bourgeois ont été accoustrés de leurs biens, tandis qu'ils étoient hors, pourquoi plusieurs étoient pauvres méchans, et sont maintenant enrichis et les riches appauvris. Une police sévère arrêta bientôt ces dilapidations; Metz se repeupla au printemps, et les vivres que l'on conservait précieusement dans les magasins, vendus à vil prix, rétablirent l'abondance. Il fut plus difficile et plus long de réparer les désastres qu'avaient éprouvés les rives de la Moselle et de la Seille. Depuis Pont-à-Mousson jusqu'à Thionville, ce n'étaient que villages incendiés, châteaux en ruines, arbres arrachés, vignes détruites, routes jonchées de chevaux morts, de chariots, de caissons, couvertes d'un matériel nombreux et de plusieurs milliers de cadavres privés de sépulture. La Lorraine, malgré la neutralité promise par l'Empereur, avait aussi éprouvé de grands dégats, pour lesquels le prince de Vaudémont, réclama des indemnités. On ignore s'il les obtint.

Le duc de Guise, couvert de lauriers, après avoir réparé les premiers maux que le siége avait causés, quitta une ville démantelée, à moitié détruite, mais grande au milieu de ses ruines, et confia cette cité guerrière au jeune seigneur de Gonnor, qui y tint garnison avec vingt bataillons d'infanterie et plusieurs corps de cavalerie. Sous un tel chef, l'anarchie militaire succéda bientôt aux horreurs d'un long siége; l'habitant, dépouillé par des soldats avides, poussa d'inutiles plaintes, et les

discordes civiles vinrent ajouter à tant de maux des maux plus grands encore. L'évêque Robert de Lénoncourt, qui avait favorisé l'entrée des Français à Metz pour se rendre lui-même prince souverain de cette ville, y revient après le siége, armé de sa puissance; force les archives de la cité, d'où il enlève les chartes et les titres qui pouvaient contrarier ses ambitieux projets; ne garde aucune mesure dans la voie de l'arbitraire, révoque les magistrats; détruit la constitution de Bertram; se déclare seigneur spirituel, n'osant encore prendre le titre de souverain; accuse la ville près du Roi d'être ennemie de la France; lui offre d'y construire à ses frais une citadelle, et demande main-forte pour se faire obéir en qualité de prince régalien et de seigneur temporel. Le monarque, dans cette extrême anarchie, rappelle M. de Gonnor, dont l'iniquité pesait depuis trois mois sur les Messins, et met à sa place le célèbre Scépeaux, sire de Vieilleville, nommé depuis Maréchal de France.

Il fallait de la sagesse pour ramener le bon ordre; de la fermeté pour rétablir la discipline parmi des troupes habituées aux plus coupables excès; une justice tempérée par la modération, pour se concilier l'esprit des Messins, qui, selon Carlois, *crévoient de rage et de dépit d'être ainsi forcés dans leur publique liberté, pour le recouvrement de laquelle ils eussent, pour ainsi dire, hazardé leurs ames, tant s'en faut qu'ils y eussent épargné leurs propres vies.* M. de Vieilleville possédait plus que personne, toutes les vertus qu'exige une administration supérieure, et les Messins ne tardèrent pas à reconnaître son intégrité. Les soldats dévalisaient

les marchands, pillaient les foires, violaient les filles: le nouveau gouverneur les punit avec sévérité, et les força de relâcher sur-le-champ leurs prisonnières. *On ne voyait par les rues*, dit la chronique, *que femmes et filles qui se retiraient à course chez leurs pères et maris. Vingt-deux religieuses d'ancienne noblesse du pays de Lorraine, que les grands de l'armée avaient enlevées des abbayes de Sainte-Glossinde, des Pucelles, etc., se vinrent rendre à leur monastère*... Vieilleville arrêta la fabrication d'une fausse monnaie que répandaient les officiers monnoyeurs du cardinal de Lénoncourt; et cherchant, par sa prudence et son zèle éclairé, à rétablir les mœurs dont la dissolution était extrême, il favorisa, autant que le permettaient les circonstances, tous les arts dont l'exercice avait été interrompu ou négligé. Il donna des fêtes aux notables; excepta les veuves des logemens militaires; allégea le fardeau des contributions; rappela les protestans qui s'étaient réfugiés à Strasbourg, et n'omit rien de ce qui pouvait attacher les Messins à la couronne de France. Mais les fluctuations de la cour, qui passait alternativement de la tolérance à la persécution; les intrigues du clergé, qui voulait faire passer la souveraineté de la ville, entre les mains de l'Évêque; les efforts du corps municipal pour conserver ses franchises; les conspirations tramées à chaque instant, troublaient l'ordre social et devenaient funestes à l'autorité du roi.

1555 — Metz était toujours pour l'Empire un sujet de regrets amers. Dans l'impossibilité de recouvrer cette ville par la force, on cherchait dans la ruse des armes plus puissantes que celles employées jusqu'alors. Le

comte de Mansfeld, gouverneur du duché de Luxembourg, et son successeur le comte de Mesgue, ourdirent plusieurs complots dont Thionville facilitait l'organisation et l'exécution, par le double motif de la faible distance qui le sépare de Metz, et des rapports journaliers des habitans des deux villes : peu s'en fallut même que Vieilleville ne fût, malgré sa prévoyance et son activité, la dupe du gardien des cordeliers de Metz, qui s'était laissé gagner par Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas. Déjà plusieurs conspirateurs déguisés en cordeliers s'étaient introduits dans Metz, lorsque M. de Vieilleville reconnut les projets de l'ennemi. *En un jour, il descouvrit l'entreprise, et print le trahistre moyne, vendeur de sa ville; et défist ceux qui l'estoient venu achepter; que s'il se fust remys sur ung tiers, pour prendre le galant, la ville sans doubte estoit perdue.* La garnison de Thionville, forte de quatre mille hommes, qui s'était avancée près de Metz pour attirer les Français hors des remparts, pendant que les conspirateurs se saisiraient des portes, tomba elle-même dans un piége tendu par Vieilleville, et perdit environ douze cents hommes, taillés en pièces. Le corps du chef de la conspiration, mort en prison, subit le supplice de la roue, en présence des autres cordeliers, montés sur une estrade, tenant dans leurs mains des torches allumées. Plusieurs reçurent, à la porte de leur couvent, le fouet de la main du bourreau, et tous furent chassés de la ville. Cet évènement date du 29 octobre 1555, quatre jours après que l'empereur Charles-Quint eut abdiqué le gouver-

nement des provinces belgiques en faveur de Philippe II.

1556 — La conspiration des cordeliers servit de prétexte à la France pour élever une citadelle, qui acheva de consolider l'esclavage des Messins. La plupart des bourgeois et les premières familles émigrèrent. Metz perdit les deux tiers de son étendue et de sa population. Les esprits furent comprimés plus qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors; on établit un ordre nouveau de judicature; une partie de la monnaie fut décriée, réduite au même taux que celle de France; des contributions énormes, des servitudes intolérables pesèrent sur le peuple; et le maître échevin, après avoir été le chef d'une des premières villes de l'Empire, après avoir joui des droits de la souveraineté, ne fut plus qu'un humble officier du roi. Les députés de la ville, mandés à la cour, approuvèrent la prise de possession d'Henri II, et le nouveau maître échevin avec ses douze conseillers et les treize, la ratifièrent au nom de tous les habitans, comme avantageuse au commerce. Il est certain qu'il fallait une autorité puissante et des forces supérieures pour assurer les communications, et repousser les incursions du comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg.

1558 — Thionville, fortifié avec soin sous Charles-Quint, qui en avait reconnu l'importance, tenait le gouverneur de Metz dans de perpétuelles alarmes. Pour y mettre un terme, Vieilleville fit proposer au Roi de s'emparer de cette place, et promit, *sur sa propre vie, de l'en faire jouyr, le septième jour qu'il auroit commencé l'investiture de la place. — Comment, reprit le roi, est-*

il possible qu'en sept jours il la puisse mettre en mon obéissance? veu que à mon retour d'Allemaigne, je fus diverty de l'attaquer, et que si je m'y voulois opiniastrer, je perdrois l'occasion des belles conquêtes que je fis lors... Vincent Carloix, envoyé par Vieilleville, développa le projet de son maître et le fit agréer. On mit les moyens d'exécution entre les mains du gouverneur de Metz, qui se hâta d'investir la place occupée par une garnison de 2000 hommes, sous les ordres de Jean Carrebe, militaire peu expérimenté, car *il avoit esté toute sa vie nourry à la judicature, et tiré de la mairie de Louvain pour commander là dedans.* Le 26 avril, le blocus de Thionville était complet, et Vieilleville se disposait à en faire le siége, lorsqu'un ordre de François, duc de Guise, déclaré depuis peu lieutenant-général du royaume, ayant un pouvoir presque illimité, donna ordre à Vieilleville de ne rien commencer sans lui. Il arriva devant Thionville le 28 mai, encore tout rayonnant de la nouvelle gloire qu'il venait d'acquérir en reprenant Calais, et acheva ce que Vieilleville avait commencé. La *Tour-aux-puces*, que le peuple appelle *Tour-de-Thion*, et qu'il croit à tort contemporaine de Charlemagne, fut un des principaux points d'attaque. Blaise de Montluc y pénétra le premier; et le lendemain, *vingt-troisième jour de juing* 1558, *la ville fut réduicte en l'obéissance du Roy.* Trente mille hommes avaient investi la place. Elle s'était défendue avec une telle opiniâtreté que les assiégeans eurent près de mille cinq-cents hommes hors de combat, parmi lesquels le maréchal de Strozzi, tué d'un coup d'arquebuse.

Le 24, *Carrebe et tout ce qu'il avait de reste de sol-*

dats, ensemble les habitans de tous aiges et sexes sortirent de la ville à la veue de toute l'armée.... Ce délogement estoit fort pitoyable, de voir un nombre infini de vieillards, de femmes, de filles, d'enfants et de soldats blessez et estropiez, se retirer de telle façon et abandonner leurs terres, maisons et propres héritages, et n'y avoit personne qui n'en fust saezi, de quelque compassion, hors-mis M. de Guise, ajoute malignement Carloix : *car il avait exercé une plus grande rigueur à ceulx de Calais.* Thionville, devenu français, perdit de la sorte tous ses habitans. Leur défense opiniâtre, pendant le siége donnait trop d'inquiétude à leur vainqueur. Il voulut les remplacer par une nouvelle colonie, ramas d'aventuriers ne présentant aucune garantie morale. *Il y avoit alors grande presse pour achepter des maisons à Thionville et s'y habituer.... M. de Vieilleville les vendit à fort bon compte, de sorte qu'en moins de quinze jours, la ville fut repeuplée d'habitants et tous Messins : car quelques Lorrains se présentèrent pour en avoir; mais ils furent refusez. Il y eut quelques artisans, naturels français, qui y furent reçus; et en eurent meilleur marché que les autres, et y vinrent habiter....*

Au milieu de toutes ces guerres, de ces changemens apportés à la constitution civile des provinces, le jeune duc de Lorraine, élevé à la cour de France, commençait à en faire les délices. Jamais prince n'a peut-être réuni à un plus haut degré les qualités du cœur et les avantages de la taille et de la figure. Charles passa dans toute l'Europe pour le plus bel homme de son siècle; les femmes se l'arrachaient; tous les princes voulaient avoir son portrait, et le sultan Amurat III s'en faisait

envoyer un nouveau chaque année. A mesure que Charles avançait en âge, on voyait briller une grâce infinie dans ses manières, une sagesse rare dans sa conduite et beaucoup de perspicacité dans son esprit. Il étudiait avec ardeur les langues, l'histoire, l'art de la guerre. Aussi habile à manier l'épée que la plume, il servait de modèle aux autres princes de son âge, et l'on s'accordait à penser qu'il serait plus tard un des monarques les plus accomplis de l'époque.

1559 — Charles n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut, avec la duchesse sa mère, médiateur de la paix signée le 3 juin à Cateau-Cambresis; paix honteuse à la France, puisqu'Henri II, triomphant, consentit à perdre, d'un trait de plume, ce que les armes espagnoles n'eussent point enlevé après trente années de succès. La duchesse, femme adroite, artificieuse, mue par ses intérêts et par un esprit de vengeance facile à concevoir, fut le principal auteur du traité. Elle obtint pour son fils la restitution de la ville de Stenay, dont les Espagnols s'étaient emparés et qu'Henri avait ensuite reconquise sur eux; et Philippe dut à l'inconcevable faiblesse du monarque Français, la possession de deux cents places ou forts, parmi lesquels figuraient Ivoy-Carignan, Damviller, Montmédy, Thionville etc.; cette dernière cité vit reparaître en partie son ancienne population; mais beaucoup d'habitans n'y voulurent pas rentrer, car on craignait le réveil des haines qui, depuis si long-temps, faisaient des frontières de l'Empire un champ de carnage et de désolation. Metz, Toul et Verdun demeurèrent à la France.

Par le traité de Cateau-Cambresis, Christine avait

encore obtenu divers avantages pour Charles III; mais le plus signalé de tous fut son mariage avec Claude de France, fille d'Henri II, princesse dont l'histoire fait l'éloge, et qui partagea dignement avec son époux l'administration de la Lorraine. Les nôces eurent lieu à Paris, le 22 janvier 1559. Pendant huit jours le roi et les Guises donnèrent des fêtes magnifiques à la suite desquelles les deux jeunes époux se rendirent en Flandre pour voir Christine et Philippe II.

L'avènement de François II à la couronne de France, prélude des guerres civiles qui désolèrent le royaume, fut une circonstance heureuse pour la Lorraine. Le pouvoir fut dévolu aux Guises, à l'exclusion des princes du sang, et Charles III put saisir avec confiance ce sceptre ducal dont un autre que son beau-frère lui eût peut-être disputé la possession. Après la cérémonie du sacre auquel assistèrent Charles et son épouse, François voulut les accompagner jusqu'à Bar-le-Duc, avec la reine Marie Stuart, la reine douairière Catherine de Médicis, la reine d'Espagne Isabelle de France, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, les cardinaux de Lorraine et de Bourbon, et quantité d'autres seigneurs. De nouvelles fêtes aussi brillantes que celles du couronnement, furent célébrées à Bar, vers la fin de septembre. Le roi de France en partit pour se rendre à Blois, et Charles et son épouse arrivèrent au commencement d'octobre à Nancy, où ils passèrent le reste de l'année.

1560 — Dans ces temps calamiteux où la guerre cessait à peine d'un côté, qu'elle recommençait d'un autre, un désordre inévitable régnait au sein de l'adminis-

tration lorraine. Le premier soin du nouveau monarque, fut d'y mettre un terme. Il convoqua tous ses vassaux ; reçut leurs hommages ; révoqua toutes les aliénations qu'on avait pu faire des domaines de la couronne, et se montra aussi scrupuleux à maintenir les droits des autres qu'il l'était à faire valoir les siens. Charles venait de visiter avec son épouse, Remiremont, Saint-Dié et plusieurs autres villes, lorsqu'il partit pour Fontainebleau, laissant la régence à la duchesse sa mère. Des conférences d'une nature fort grave s'y tenaient alors. Le Roi, la Reine, les cardinaux de Bourbon, de Guise et de Lorraine ; les ducs d'Aumale, de Guise et de Montmorency, le connétable, le chancelier, l'amiral, tous les principaux seigneurs de la cour agitaient la question de savoir si l'on chercherait à arrêter l'esprit d'innovation religieuse par la persuasion ou la force des armes. Charles III se prononça pour les voies de conciliation et de paix; on goûta ses avis; malheureusement, un esprit de fureur et de vertige les fit bientôt abandonner. Le duc de Lorraine, voyant bien à la tournure que prenaient les choses, qu'il respirait une atmosphère impure, se hâta de regagner ses états, et de les prémunir contre la frénésie religieuse qui était à la veille d'ébranler la France entière.

A la mort de François II, Catherine de Médicis devenue régente pendant la minorité de Charles IX, protège les huguenots, et laisse aux nouvelles idées la faculté de se propager et de prendre racine dans le peuple enthousiasmé. En 1558, il n'y avait guère à Metz que cent individus faisant ouvertement profes-

sion du luthéranisme. Mais le nombre des sectaires s'accroissait chaque jour avec rapidité. Villeroche, François Peintre, Jacques Lecoq, Jean Lemaçon, Théodore de Bèze, Pierre de Cologne, Jean Taffin, Jean Garnier d'Avignon, Louis Desmasure, tous ministres, tous doués d'une élocution remarquable, *parloient à huicts ouverts; ce qu'ils n'avoient encor osé entreprendre iusques-là;* Clervant, noble Messin, et François d'Ingenheim, parvenus à l'échevinat en 1563, appuyaient l'hérésie de tout l'ascendant que donnait un caractère inflexible, une grande fortune et des relations sociales étendues. Vieilleville lui-même penchait plutôt pour les voies de tolérance que pour les mesures de rigueur, et l'on voyait rentrer à Metz les citoyens que leurs opinions en avaient fait exiler. En 1561, un temple fut élevé à Saint-Privat, localité distante d'une demi-lieue de la ville; un autre au retranchement de Guise; on vendit publiquement des livres entachés d'hérésie, venus de Sedan, de Verdun, ou même imprimés à Metz; on chanta dans les rues de cette ville, *et sans aucune répréhension, les psaumes de Marot; des peintres exposèrent en leurs boutiques des peintures honteuses et infâmes, en dérision des prêtres, des religieux et des cérémonies de l'église;* un grand collége et plusieurs écoles secondaires répandirent l'instruction parmi les nouveaux prosélytes; *quantité de libraires et d'imprimeurs venus de Genève et d'ailleurs, imprimoient et débitoient toutes sortes de libelles diffamatoires;* les catholiques réduits au silence, foudroyés par les raisons de leurs adversaires, voyaient avec terreur l'hérésie se propager de la ville aux vil-

lages des environs, et François de Beaucaire Péguillon, leur évêque, aidé de l'éloquence entraînante de Fremin Capitis, célèbre cordelier du couvent de Senlis, de Bernard Dominici, du jésuite Maldonat, du prédicateur Fournier, de Jean Anetz, de Jacques Tigeon, et d'autres encore qui jouissaient alors d'une haute réputation, faisait de vains efforts pour arrêter le torrent des nouvelles idées.

Une triste anarchie régnait alors dans la province. Habiles à profiter des moindres avantages qu'on leur laissait, les huguenots formaient chaque jour de nombreux prosélytes, soutenus par la famille de Clervant, par celle de l'amiral Coligny qui habitait le village de Montois ; par les bourgeois les plus opulens et un grand nombre d'officiers et de Magistrats. Cependant, ils n'étaient pas toujours libres de professer leur culte. Des ordonnances arrachées au Roi par les catholiques, prolongeaient un état d'incertitude contre lequel se roidissaient les luthériens, luttant sans cesse pour conserver ou étendre leurs libertés. La cour elle-même, désireuse de ménager les deux cultes, car elle les redoutait également, accordait d'une main ce qu'elle avait l'intention de retenir de l'autre. A Toul, l'évêque Toussaint d'Hocédy, qui résidait d'habitude à Nancy, venait d'assembler les chanoines et la bourgeoisie catholique, pour leur faire jurer de défendre jusqu'à la mort la religion du Christ, et afin de s'attirer un puissant protecteur, il avait cédé à Charles III, son droit de régale sur la ville et sur l'évêché. Mais ces mesures, loin de l'aider, tournèrent au contraire contre lui-même, et des troubles graves s'en sui-

virent. Pendant que le chapître de la cathédrale opposait son véto à la vente d'un bien dont l'évêque n'était que l'usufruitier, les religionnaires excités par cette dissension intestine, conspiraient à découvert, et commettaient mille excès. On les vit un jour renverser et briser les images qui étaient sur les portes des catholiques, couvrir de boue celles du portail de la cathédrale, enfoncer les portes des chanoines, et pénétrer de nuit dans leurs cellules pour les outrager. Les catholiques et la garnison ayant pris les armes, la sédition fut bientôt calmée; mais, quelques jours après, les luthériens brisèrent les portes de l'église Saint-Vast, et y firent entrer un ministre pour prêcher. Les catholiques accoururent, chassèrent le prédicant, et les femmes jetèrent dans l'église des bottes de paille allumées, pour y brûler ceux qui voulaient s'en emparer. Chassés de la ville par un décret de Charles IX, les luthériens en obtinrent peu après la révocation, et trois ministres envoyés de Metz, prêchèrent à Toul, au mois d'avril 1562, et firent la cène sur les places publiques, jusqu'à ce que le vicaire général François de Rosières eût obtenu que ces ministres discontinueraient leurs prêches. Les choses étaient arrivées à ce point de fermentation, lorsque le prince de Condé revenant d'Allemagne, à la tête d'une armée protestante considérable, conçut le projet de s'emparer des villes de Metz, Toul et Verdun. Les Toulois avertis à temps, implorèrent le secours de Charles III; et Condé, après avoir campé quelques jours, sous leurs murailles, borna son entreprise, au pillage des églises environnantes. Peu

après, Toul faillit être victime d'une troupe de Reitres qui passaient par la Lorraine. Le capitaine du Parge fit échouer leur tentative d'escalade, et Charles IX ayant ordonné, en 1563, que les protèstans seraient chassés de la ville, ils en sortirent et élevèrent hors des faubourgs, des maisons qui devinrent un foyer de conspirations et d'intrigues. L'année suivante, ils obtinrent de rentrer dans Toul; puis on les en chassa pour les y recevoir de nouveau, quelques mois plus tard, jusqu'à ce Charles IX, venu à Toul, en 1569, les eût forcés d'abandonner encore cette ville. Pierre du Châtelet, chef du conseil d'État de Charles III, comme l'avait été son prédécesseur Pierre d'Hocédy, occupait alors le siége de Toul. Celui de Verdun était dirigé depuis 1548, par Nicolas Pseaume, homme à talent, mais fanatique et despote, plus dévoué, d'ailleurs, à la cour de Rome qu'aux intérêts temporels de son peuple. Un de ses premiers soins, en arrivant à l'épiscopat, fut de transgresser ses sermens, en cassant les magistrats du peuple pour les remplacer par des créatures qui lui fussent dévouées. Il voulut, comme l'avait inutilement tenté Pierre d'Hocédy, remettre à Charles III ses droits régaliens pour s'en faire un appui; mais Charles-Quint s'y étant opposé, ce fut une raison pour qu'il se jetât entre les bras d'Henri II, qui ne laissant aux prélats des trois évêchés qu'une ombre de pouvoir, enveloppa dans une subordination commune, et les magistrats et le clergé. La terreur qu'inspirait la réforme, devint d'ailleurs un auxiliaire heureux pour la France; car, en mettant sa protection à un prix élevé, elle détacha pièce

à pièce les libertés et les franchises dont la bourgeoisie et l'église des trois évêchés avaient joui jusqu'en 1552. Je ne serais même pas éloigné de croire qu'il y ait eu calcul de sa part à placer à Metz, à Toul et à Verdun des gouverneurs attachés aux nouvelles idées. C'était une manière adroite de tenir toujours le clergé en haleine, et de lui imposer la nécessité de se jeter entre les bras de la France. Pseaume, que l'établissement d'un inquisiteur à Verdun, que des mesures sévères et les secours de son métropolitain n'affermissaient pas encore beaucoup sur son siége, institua, en 1562, le duc de Guise, comte, marchis, gardien et protecteur des biens de son évêché, et lui abandonna la propriété du château, des terres et de la prévôté de Dieulewart. Il conclut aussi, deux années plus tard, un traité avec Charles III, très avantageux à la Lorraine, et tâcha de s'attirer, par d'humbles soumissions, le protectorat de l'Empire, afin de se faire un parti assez puissant pour résister aux vues ambitieuses d'Henri II; mais il était trop tard. Ce monarque avait pris pied dans les trois évêchés, et les citadelles de Metz et de Verdun, construites à peu près à la même époque, achevèrent de consolider son autorité. Pressés de contributions par l'Allemagne, la France, la Lorraine et la ligue, les Verdunois, à l'imitation des Messins, vendirent leur argenterie, et l'évêque Pseaume convertit en monnaie le trésor épiscopal, sans épargner les objets du culte, ni les autels en argent massif dont les évêques avaient l'habitude de faire don à la cathédrale, lors de leur avènement.

Moins enthousiastes que leurs voisins, les Lorrains

gardaient précieusement en dépôt la foi de leurs ancêtres ; mais un manque de tact faillit brouiller Charles III dès le commencement de son règne, avec toute la noblesse. Il avait fait son entrée solennelle à Nancy, sans confirmer les priviléges de l'ancienne chevalerie. Elle s'assemble aussitôt, et refuse de payer le droit de joyeux avènement. Charles, consterné, fixe un autre jour pour prendre possession de sa capitale, et la chevalerie satisfaite, se prépare avec ivresse à cette réception d'honneur, tandis que, d'un autre côté, le procureur-général, qui avait fait des remontrances pour empêcher cette seconde entrée, proteste devant notaires, contre les sermens du prince. Ils furent néanmoins reçus par Pierre du Châtelet, abbé commendataire de Saint-Martin; et Charles III promit en outre à Henri d'Anglure, baron de Mélay, maréchal du Barrois, d'en réitérer de semblables à son entrée prochaine à Bar-le-Duc. La même année, le prince lorrain voulant récompenser le zèle du comte Nicolas de Vaudémont, son oncle, qui avait conservé la régence pendant sa minorité, lui donna *cent mille francs*, et érigea en sa faveur, Chaligny en comté-princier *et le plus seigneurial du duché de Lorraine.* Quelques mois après, il unit inséparablement à ce comté, la ville de Pont-Saint-Vincent. Le cardinal de Lorraine, administrateur du temporel de l'évêché de Metz, ne voulut pas le céder en générosité à son neveu: il donna au prince Nicolas la seigneurie de Nomeny, et le ban de Delme seigneurie considérable que l'empereur Maximilien II érigea en marquisat par lettres patentes du 9 juin 1567.

Le massacre de Vassi, où le duc de Guise fut blessé; la bataille de Dreux, où le même capitaine triompha des huguenots, venaient de commencer cette inconcevable série de catastrophes qui agitèrent si longtemps et la France et l'Europe. Le cardinal de Lorraine, venu à Metz, pour veiller de plus près aux tentatives progressives des religionnaires, et arrêter dans ses projets le chevalier Salcède, baillif de l'évêché, qui fomentait l'hérésie, et refusait de rendre au prélat les forteresses de Vic, Marsal, Albestroff, destitue Salcède, recouvre à force ouverte Albestroff et Vic; donne au marquis de Bassompierre le gouvernement civil de l'évêché, et le charge d'assiéger Marsal, où Salcède tenait encore. Il va trouver ensuite à Saverne le duc de Wittemberg; obtient de lui et des autres princes luthériens qu'ils ne prêteraient aucun secours aux calvinistes de France, retourne au concile de Trente où il s'était déjà rendu avec l'évêque de Verdun, et propose d'établir l'inquisition. Le duc de Guise, non moins animé dans sa haine religieuse contre les nouveaux sectaires, les pressait alors dans Orléans, et succombait, assassiné par Poltrot (1563).

Lorsque ces grands évènemens avaient lieu, Charles III résistait à la fois aux idées de propagande du protestantisme et aux prétentions de son clergé et de ses abbayes. Il livra à la discrétion de six cents soldats les biens du chapître de Remiremont, qui, voulant se soustraire à l'autorité légitime du duc de Lorraine, avait eu recours à la protection de l'empereur d'Allemagne.

1564—Henri II, fils aîné du duc de Lorraine, venait

de naître. Charles IX, accompagné de la reine-mère, part de Fontainebleau vers la mi-avril, et arrive à Bar. Il tint le jeune prince sur les fonts de baptême, avec le comte de Mansfeld, que le roi d'Espagne avait nommé pour le représenter dans cette cérémonie. Mansfeld, dit Henriquez, était moins destiné dans cette occasion, à décorer la cour de Lorraine par sa présence, qu'à la troubler par ses intrigues; mais il ne put jamais parvenir à détacher Charles III des intérêts de la France. Retenu plusieurs jours à Bar-le-Duc, par *gentillesses, tournois, mascarades et bonne chière*, Charles IX quitta cette ville le 9 mai, pour se rendre à Toul, puis à Nancy, d'où il visita les principales villes du royaume. Tandis qu'il était à Bar, Amiot, grand-aumônier du Roi, fit ouvrir les prisons aux criminels, usage pratiqué dans toutes les villes où le souverain faisait sa première entrée; mais le duc de Lorraine réclama contre un acte qu'il regardait comme attentatoire aux droits de sa couronne, et le monarque français s'en excusa, en promettant qu'un tel fait n'aurait aucune conséquence pour l'avenir.

Les Turcs envahissaient la Hongrie. Une diète à laquelle furent convoqués tous les princes de l'Empire, eut lieu à Ratisbonne: on se concerta sur les moyens de repousser l'ennemi commun de la chrétienté. Charles III promit des troupes; et, au mois de septembre, le prince François, comte de Vaudémont, son second fils, traversa le Rhin avec une armée, pour secourir l'électeur de Mayence, dont les habitans d'Erfurth avaient secoué l'autorité, tandis que d'autres chevaliers lorrains gagnèrent les bords du Danube avec une

grande partie de la noblesse allemande. Le 16 octobre, la ville d'Erfurth avait ouvert ses portes à l'armée électorale, et le comte de Vaudémont, repassant le Rhin, rentra peu après en Lorraine, où une maladie épidémique exerçait d'affreux ravages.

1567 — Il y avait trois ans que l'empereur Maximilien II occupait le trône d'Allemagne, lorsqu'il donna au duc Charles de Lorraine l'investiture du marquisat de Pont-à-Mousson, du comté de Blâmont, des seigneuries de Clermont-en-Argonne et de Hatton-Châtel, de la garde et protection de la ville de Toul et de l'abbaye de Remiremont; du droit de sauf-conduit et de juridiction sur les grands chemins du duché de Lorraine par terre et par mer; du village et du ban d'Yves; du droit d'y frapper monnaie, d'y juger les duels qui avaient lieu entre le Rhin et la Meuse. Il lui accorda également la possession des fils de prêtres nés sur ses terres. Tels étaient, depuis Gérard d'Alsace, les droits des ducs de Lorraine, ordinairement confirmés par les empereurs d'Allemagne à leur avènement au trône. La même année, Maximilien II et Charles III s'entendirent pour marier au duc de Bavière la princesse Renée de Lorraine. Le contrat d'union, signé à Munich le 3 juin 1567, fut ratifié par Christine de Danemarck et Charles III, à Saint-Dié, le 28 décembre 1568.

1568 — Pendant que ces flambeaux d'hyménée brillaient en Lorraine, les protestans Messins à la tête desquels figuraient d'Ausance, lieutenant de Vieilleville, Salcède, le capitaine Contré et l'ingénieur Guérin, formaient une vaste conspiration pour enlever la ville aux autorités françaises et la remettre aux religionnaires

d'Allemagne. Dès la fin de septembre, ils avaient pris les armes, s'étaient saisis des postes, des magistrats et des archives. Ils campaient sur les places publiques, parcouraient les rues les armes à la main, faisaient des sorties pour piller les églises et les monastères, et rançonnaient durement les chanoines et les moines qui étaient demeurés dans la ville. La terreur en avait exilé une partie de la bourgeoisie et du clergé. Beaucoup se retirèrent à la citadelle, dont les luthériens allaient s'emparer, si Vieilleville, qui était à la cour, ne fût parvenu à pénétrer dans Metz et à y rétablir le bon ordre.

Des scènes non moins déplorables se passaient ailleurs. A Ligny (Meuse), un huguenot se refuse à orner sa maison pour la procession de la Fête-Dieu; la populace furieuse l'arrache de chez lui, forme sur la place publique un énorme bûcher du bois qu'elle enlève dans sa propre maison, et le brûle au son des instrumens. Telle est, dit-on, l'origine de la musique de Ligny, qui consistait, pour les réjouissances populaires, en un violon, un hautbois, une basse et un tambour. A la fin du siècle dernier, cette musique ne servait plus que dans les cérémonies de mariage. Le violon jouait l'air *pucelle amenons;* le hautbois, *cela va sans dire;* la basse, *encore ne sait-on,* et le tambour battait *c'est toujours tout un.* Vers 1730, les femmes et les filles de Ligny réclamèrent pour la suppression de la basse; mais il fut décidé dans une assemblée des notables tenue aux cordeliers, qu'on suivrait l'ancien usage et que la basse serait conservée.

Charles III ne se bornait pas à comprimer par des

réglemens sévères l'esprit d'innovation qui tendait à s'introduire en Lorraine ; il veillait encore à ce qu'aucun de ses sujets ne prît les armes à l'étranger sans son autorisation spéciale, les obligeait de se tenir tous sur le pied de guerre, afin d'être prêts à tout événement, et avançait des sommes considérables, soit au cardinal de Lorraine, soit au roi de France dont les finances étaient épuisées. Le chapître de la cathédrale de Metz ayant consenti à l'aliénation des salines de Moyenvic et de Marsal, Charles III les hypothéqua pour 30,000 écus qu'il prêta au cardinal évêque obligé de résister aux huguenots qui ravageaient le pays Messin ; le même duc accepta des mains de Charles IX les bijoux de la couronne, en nantissement d'une somme de 148,328 livres 19 sous et demi tournois qu'il lui prêta.

Ce fut cette même année que parut sur les frontières de la Lorraine une armée Allemande de onze mille hommes sous la conduite du prince d'Orange et du duc de Deux-Ponts. Elle venait au secours des huguenots et menaçait déjà le pays Messin, lorsque le duc d'Aumale accourut avec le duc de Guise, le marquis de Mayenne et une armée aussi nombreuse que celle qu'il avait à combattre. Il battit près de Saverne un chef de partisans auquel les Messins arrachèrent la vie ; mais n'ayant pu arrêter la marche du prince de Deux-Ponts qui pénétra en France par l'Alsace, il ravagea les rives de la Meuse et de la Moselle, renversa les temples que les huguenots avaient élevés dans le pays Messin, et fit plus de maux à nos provinces que l'ennemi n'en avait causés. Charles IX, pour diriger de plus près l'armée du duc d'Aumale, se rendit à Metz au

mois de février avec la reine, et y demeura plus de six semaines. L'occasion était belle pour prendre un parti décisif contre les religionnaires messins : les catholiques n'hésitèrent pas à en profiter; s'attachant à aigrir contre eux l'esprit du Roi, qui n'était déjà que trop porté à leur nuire, ils rédigèrent un acte d'accusation dont la noblesse et le clergé firent adopter les conclusions. La crainte qu'inspiraient encore les religionnaires eût sans doute engagé le Roi à des mesures moins sévères que celles qu'il adopta, si la nouvelle de la victoire de Jarnac remportée sur le prince de Condé, n'avait fait passer de l'enthousiasme à l'abus des succès : à midi, au son de la mutte, les catholiques accourent au retranchement de Guise; démolissent en peu d'heures le temple des religionnaires; les ministres s'évadent la nuit par les grilles du rempart, et le Roi défend expressément l'exercice, à Metz, de tout autre culte que le culte catholique. Cependant, à force de démarches, les protestans obtinrent l'autorisation de conserver un ministre à Courcelle-les-Chaussy, d'y faire les mariages et les baptêmes, et deux années plus tard, on leur permit de s'assembler à Montois, village beaucoup plus rapproché de Metz. L'administration du maréchal de Retz et du marquis de Piennes, successeurs de Vieilleville fut loin d'être favorable aux protestans; ils s'entendirent pour les tourmenter, avec les cardinaux de Lorraine et de Guise; mais les religionnaires, soutenus par le duc de Deux-Ponts, le comte de Nassau, le marquis de Bouillon, le chevalier de Clervant etc., continuaient de se réunir dans les villages et à Metz même, d'y prêcher et d'y faire la cène au risque de se voir ar-

racher leurs enfans, piller leurs maisons et d'être jetés dans les cachots sans autre forme de procès.

1571 — L'affaire de la réforme, agitée en France avec une vigueur nouvelle, n'était pas la seule dont le duc de Lorraine fût occupé. Il avait encore à soutenir ses droits régaliens sur le duché de Bar, question pendante à la cour depuis 1563, et qui ne fut définitivement réglée que huit années plus tard, après plusieurs assemblées tenues en présence de Charles IX, de la reine-mère et des principaux seigneurs du royaume. On convint *que le duc Charles, pour lui et ses hoirs mâles ou femelles de ce présent ou autre mariage, pourroit user de tous droits de régale et souveraineté ès terres du duché de Bar, tenues et mouvantes du Roi et comprises en l'hommage ;* sa majesté lui accorda *pareillement que les appellations des sentences données par les juges de Bar en matière criminelle, ou ès causes excédant la somme contenue ès édits des présidiaux, seroient nuement et immédiatement relevés en la cour du parlement; et que quant aux petites causes n'excédant la somme dont les présidiaux ont accoutumé de connoître, seroient par appel jugées à Sens, sinon que ledit seigneur de Lorraine et son procureur d'office fût en qualité et instance, car en ce cas, la seule cour du parlement en pourroit connoître.* Henri III confirma cette déclaration, qui servit jusqu'à la révolution, de règle pour le Barrois mouvant, excepté qu'au lieu de se rendre au présidial de Sens, on allait à Châlons.

Le duc de Lorraine attendait que ses droits fussent définitivement reconnus par la France, pour donner plus de régularité à l'instruction des procédures, et

soustraire le peuple à l'arbitraire de la noblesse et du clergé. Il fit réformer les coutumes de Saint-Mihiel, de Bar, du Bassigni et celles de Lorraine; on en forma un code qui a constitué le corps du droit lorrain coutumier; et, le 8 octobre 1571, la juridiction des grands jours de Saint-Mihiel changea de nature, par l'érection d'un parlement institué sur le modèle des parlemens français. Ce tribunal ne fut d'abord composé que d'un président, de quatre conseillers, d'un avocat, d'un procureur-général, d'un greffier et de deux huissiers. Pierre-du-Châtelet, évêque et comte de Toul, chef du conseil du prince, reçut leur serment et procéda à la cérémonie de leur installation. Charles III s'était réservé le pouvoir de présider cette cour en personne, et il l'a fait plusieurs fois, sans doute afin de montrer aux peuples qu'il n'y avait en Lorraine qu'un seul glaive, un seul pouvoir, une seule balance, soit que la justice personnifiée par le prince s'assît sur le trône ducal, soit qu'elle revêtît la toge et l'hermine dans l'auguste sanctuaire qui lui était assigné.

1573 — Une autre institution non moins importante fut celle de l'université de Pont-à-Mousson fondée par Charles III et le grand cardinal de Lorraine, et dirigée par soixante-dix jésuites, doués presque tous d'un mérite réel, mais d'une foi religieuse trop ardente; ils étaient faits pour ranimer le goût des bonnes études, pour répandre des flots de lumière au sein de la Lorraine régénérée, si des diverses chaires d'où tombaient comme une pluie d'or les germes d'une instruction solide, on n'avait vu s'échapper à la fois des semences de haine religieuse, d'intolérance sociale et des anathêmes

foudroyans prononcés contre les nouveaux sectaires.

Des discussions continuelles s'élevaient entre les officiers de Charles III et ceux de l'évêque de Metz, en raison des prérogatives domaniales des deux souverains. Ils les réglèrent d'une manière avantageuse à Charles III, qui obtint la seigneurie de plusieurs nouveaux villages. Mais ce n'était pas seulement par la voie des négociations, des traités et des achats, que ce prince étendait le domaine de son autorité, il l'augmentait encore par les armes, autant que la violence pouvait se concilier avec la justice. Le comté de Bitche, possédé par la maison de Deux-Ponts, depuis le règne de Thiébaut II, aurait dû rentrer, en 1559, dans l'apanage des ducs de Lorraire, après la mort de Jacob, comte de Deux-Ponts et de Bitche, décédé sans enfans mâles. Charles III le laissa à Marguerite-Louise, devenue en 1560, l'épouse de Philippe V, dit le jeune, comte de Hanau, qui mourut le 15 decembre 1569, laissant un fils unique, Jean Reinhard. Ce prince, oubliant les obligations qu'avait son père à Charles III, refuse de lui rendre hommage pour le comté de Bitche, résiste aux citations du procureur-général de Lorraine, et introduit, contrairement aux désirs du monarque Lorrain, la religion luthérienne à Bitche. Tant d'audace irrite Charles III. Il envoie aussitôt des troupes sous les ordres du maréchal de Salm, d'Africain d'Haussonville, lieutenant-général de ses armées, et de Théodoric de Schomberg, lieutenant-général de sa cavalerie allemande, pour se saisir de Bitche. Le siége n'en fut pas long. Les soldats lorrains y entrèrent le 11 juillet 1572.

1576 — Les massacres de la Saint-Barthélemy, bien loin de diminuer la propagande religieuse qui menaçait d'étouffer l'église, devenaient au contraire un lugubre signal auquel allaient se rallier les huguenots de la France et de l'Empire. La mort du cardinal de Lorraine, arrivée en 1574; celle de la duchesse Claude de France, épouse de Charles III, princesse aimable, chérie des Lorrains, n'apportèrent aucun changement à la politique de ce prince, quoiqu'on s'y fût attendu. Il demeura dans la même voie d'opposition religieuse qu'il avait suivie jusqu'alors; et, dès que l'étendard de la ligue commença à flotter dans les plaines de France, il remit entre les mains de Henri III, les pierreries et les plus riches joyaux de la couronne, estimés cent-douze mille écus, valeur que le roi de France employa pour payer les troupes étrangères qui étaient à son service. Le duc ne voulut retirer aucun intérêt de cette somme, et reçut en gage quatre mille arpens de bois dans la forêt de Compiègne, qu'il vendit deux années plus tard, les bijoux ne lui ayant pas été rendus.

Le duc d'Alençon, frère d'Henri III, s'était retiré de la cour et déclaré en faveur du schisme; huit mille reitres, deux mille lansquenets, six mille Suisses et une artillerie considérable, arrivaient d'Allemagne, sous les ordres de Jean Casimir, comte palatin du Rhin, à qui l'on avait promis le gouvernement et les revenus des trois évêchés. Mais le duc de Guise battit en Champagne, près de Château-Thierri, l'avant-garde de cette armée, qui marchait sous les ordres de Thoré et de Clervant. Ce dernier fut fait prisonnier. Guise acquit dans la mêlée le surnom de *Balafré*,

et le duc d'Alençon s'étant réconcilié avec le Roi, une entière liberté de conscience fut promise aux protestans. On vit alors s'élever plusieurs temples dans le pays messin, et le peuple accourir en foule aux leçons des nouveaux prédicans. Mais bientôt la cour révoqua cette permission, et les protestans se virent obligés de quitter Metz, et de rétablir leurs prêches à Montois, à Courcelles et à Silly, bien qu'ils conservassent des assemblées secrètes dans la ville.

1579 — L'esprit éminemment conciliateur de Charles III, ses goûts plus pacifiques que guerriers, le portaient à diverses transactions avec ses voisins, et lui faisaient conclure des alliances ou des traités avantageux qui accroissaient de jour en jour son pouvoir et la richesse commerciale de ses sujets. Ainsi, en 1579, les dames de Remiremont cèdent au duc de Lorraine, moyennant un cens annuel de 400 francs barrois, et divers priviléges pour elles et les habitans, tous les droits qu'elles pouvaient avoir sur les montagnes des Vosges et dans les prévôtés d'Arches et de Bruyères : Paul, comte de Salm, grand chambellan de Lorraine, va à la diète de Bade, renouveler, de la part de son maître, l'ancienne alliance qui existait avec la Suisse ; en 1581, Claude de Reinack, conseiller d'état et chambellan du même prince, conclut une ligue offensive et défensive *avec les louables cantons ;* la même année, Charles III et le comte de Nassau-Sarrebruck, font un traité d'échange réciproque pour différens droits qu'ils avaient sur quelques villages et quelques abbayes ; le 24 novembre, le duc de Lorraine acquiert Hombourg et Saint-

Avold, pour la somme de 288,000 livres tournois, de Henri de Lorraine, duc de Guise, qui avait acheté ces seigneuries des mains du grand cardinal, lorsqu'il administrait l'évêché de Metz. Charles promit aux habitans de les maintenir dans leurs anciens priviléges, et il demeura tranquille possesseur de ces vastes domaines. En 1582, eut lieu un traité de partage entre Charles III, les archiducs et Isabelle-Claire Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, au sujet des terres, prévôtés et châtellenies de Marville, Arrancy, Estalles, ban de Musson, Cinq-Ville, Saint-Logier, Hallancy et autres lieux possédés par indivis entre le roi d'Espagne et le duc de Lorraine. Ces deux princes réglèrent aussi leurs prétentions réciproques sur la ville et châtellenie de Stenay; sur le comté de Chiny, etc... On arrêta que Marville serait neutre; qu'Estalles et sa prévôté; ainsi que Musson, Allancy, Charraises avec leurs dépendances, tout ce qui appartenait au duc de Lorraine, sur la tour devant Virton et plusieurs autres villages mouvans du duché de Bar, deviendraient la propriété irrévocable du roi d'Espagne; et qu'en échange, Charles III aurait Arrancy, Emeudes, Saint-Pierre, Villers, Ramerancourt, les châteaux et seigneuries de Bussy, Saussy, et quelques autres lieux possédés jusqu'alors, en totalité ou seulement en partie, par la couronne d'Espagne. Les archiducs renoncèrent à tous leurs droits de féodalité sur Stenay, Marville, Arrancy, Conflans-en-Jarnisy, et Charles, de son côté, leur abandonna le comté de Chiny. Ces importantes dispositions ne furent défini-

tivement arrêtées qu'en 1602, et ratifiées par les archiducs, le 14 février 1603.

1584 — Les Guises, trop près du trône pour ne pas chercher à y monter, ne cessaient d'attiser le feu de la guerre civile, et déjà le trône d'Henri III s'ébranlait sur sa base. En 1584, les ducs de Guise, de Mayenne et de Nevers, le cardinal de Guise, le baron de Senecey, Rhosne, Manneville, Mandreville et quelques autres seigneurs français, le duc de Lorraine, un ambassadeur du prince Casimir, des agens secrets du roi d'Espagne se rassemblent près de Nancy, dans une maison du sire de Bassompierre, et se concertent sur les moyens à prendre pour pousser la ligue avec une vigoureuse audace. Le duc de Guise prenant la parole, peint avec de vives couleurs la triste situation du royaume livré à la cupidité des favoris, à la faiblesse d'un prince efféminé; expose l'accablement du clergé, la ruine imminente d'un peuple grevé d'impôts; montre la religion en péril, et conclut à ce qu'une association générale de tous les catholiques vienne au secours de la foi. Les suffrages de l'assemblée ne pouvaient manquer à une motion dont les idées étaient puisées dans la conscience de chacun. On applaudit au duc de Guise, et, le 31 décembre de la même année, dans une nouvelle réunion qui eut lieu à Joinville, on stipula avec le roi d'Espagne, le cardinal de Bourbon et les autres princes français confédérés, les conditions de la ligue.

1585 — Quelques jours après, le duc de Guise déclara par un manifeste rendu public, sa coopéra-

tion à la levée de boucliers dont la succession d'Henri III était l'objet; la mort du duc d'Anjou arrivée subitement, leva les derniers scrupules qui suspendaient encore les hostilités, et le 31 mars, le cardinal de Bourbon, se déclarant premier prince du sang, héritier du trône de France, au préjudice du roi de Navarre (Henri IV), donna aux ducs de Lorraine et de Guise, le titre de lieutenans-généraux de la ligue dont il était le chef, et désigna comme associés à cette entreprise fanatique, le Pape, l'Empereur, le roi d'Espagne, les princes de la maison d'Autriche en Allemagne, et ceux de la maison de Lorraine en France; les archevêques de Cologne et de Mayence; les ducs de Nemours, de Nevers, de Savoie, de Ferrare, de Clèves et de Parme; le grand-maître de Malte; le cardinal de Vendôme, le comte de Vaudémont; les républiques de Gênes et de Lucques, le duc de Florence et le prince d'Écosse. Henri, duc de Guise, qui avait reçu deux cent mille écus des mains de Charles III, pour commencer la guerre, s'était déjà rendu à Châlons-sur-Marne, où il rassemblait une armée de six mille hommes, partie Français, partie Lorrains, à la tête de laquelle il se proposait d'attaquer Metz, Toul et Verdun qui tenaient pour le roi de France, mais où les catholiques étaient nombreux. L'armée de la ligue commença les hostilités par la prise du château de Oimbé, d'où elle marcha sur Verdun, dont Ludieu était gouverneur. Cet officier en fit fermer les portes, et se tint sur ses gardes, autant que le lui permettait sa position équivoque au milieu d'un peuple attaché à la France, par devoir plutôt

que par inclination. Le 19 avril, jour de Pâques, lorsque Ludieu était à table, on vint lui annoncer qu'un détachement de ligueurs sous les ordres du capitaine Guitaud, venait de pénétrer dans Verdun: il se lève aussitôt; monte à cheval avec ses gens pour charger l'ennemi; le tocsin sonne; la bourgeoisie en armes se répand dans les rues, et poursuit les ligueurs l'épée dans les reins. Déjà, plusieurs avaient succombé; les autres, retranchés dans une maison, allaient y être forcés, lorsque le sire de Saintignon, bailli de Verdun, accablé d'infirmités, se fait porter sur une chaise, au milieu de la place, harangue le peuple, et, parlant au nom de la religion outragée, fait changer la face des choses. La bourgeoisie ébranlée, prend le parti des ligueurs, et attaque à son tour le gouverneur et les siens, qui, assiégé dans son palais jusqu'au lendemain, fut délivré par le duc de Guise. Ce prince lui laissa la faculté de se retirer : il partit pour la cour, et Guitaud fut mis à sa place.

Après s'être asuré de Maizières, des forteresses de Void et de Vicherey que lui livrèrent les chanoines de Toul, le duc de Guise ayant appris que celui de Bouillon marchait pour s'emparer de la capitale du Toulois, se hâta de le prévenir. Il l'investit pendant neuf jours, et s'en rendit maître, au moyen des intelligences qu'il y avait entretenues, quoique la bourgeoisie ne fût pas déclarée en faveur de la ligue. Il reçut ensuite deux renforts considérables, l'un, de trois mille lansquenets, et l'autre de trois mille reitres, qui portèrent à douze mille hommes l'effectif de son armée. Le 26 mai, les ligueurs partirent des environs

d'Étain, et se dirigèrent sur Metz, décidés à s'en emparer comme de Verdun, par surprise; mais le duc de Guise ayant appris que le duc d'Épernon qui y commandait, était prévenu de ses desseins, et avait chassé de la ville ceux qu'il croyait favorables au parti de la ligue, se borna à des courses aux environs de Metz, qui lui profitèrent peu, quoiqu'il fît un certain nombre de prisonniers.

Pendant que ces hostilités avaient lieu, Henri III de plus en plus allarmé, envoyait en Allemagne Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, pour y implorer du secours. Le jeune Lénoncourt l'arrêta dans la ville de Briey, d'où il comptait gagner la frontière, et le conduisit prisonnier à Verdun. La cour, plus alarmée encore que ne l'était Henri III, voulait qu'on négociât à tout prix avec les rebelles, et la reine-mère qui avait la secrète intention de faire passer la couronne au jeune prince de Lorraine, son petit-fils, en cas que le Roi mourût sans enfans, tenait à entrer en négociations avec les ligueurs. A cet effet, elle se rendit à Épernay, puis à Reims, où le duc de Guise et le cardinal de Lorraine lui firent des propositions tellement inadmissibles, qu'elle se vit forcée de les rejeter. Plusieurs fois, les arrangemens furent presque rompus. Le danger croissait; la ligue allait recevoir d'Allemagne de puissans renforts; la cour de France attendait avec anxiété le résultat des négociations; enfin, pressée d'en finir, elle agréa la requête des religionnaires, et arrêta, par un édit daté du 7 juillet; qu'il n'y aurait désormais en France qu'une seule religion; que dans l'espace d'un mois les ministres huguenots sorti-

raient du royaume; et que leurs adeptes n'en auraient que six pour les suivre ou rentrer dans le giron de l'Église; que tout hérétique serait exclu des charges publiques, dépouillé de ses titres, de ses dignités, etc.; qu'on retirerait des mains des huguenots les villes qui leur avaient été cédées; mais que le duc de Guise conserverait pour lieux de sûreté, Verdun, Toul, Saint-Dizier, Châlons. Les autres chefs de la ligue obtinrent aussi, pour leur garantie personnelle, des villes et des troupes. Le cardinal de Bourbon eut soixante-dix gardes à cheval et trente arquebusiers; le duc Charles de Lorraine, une compagnie de cinquante hommes d'armes, et pour sa garde, dix hommes d'armes et quinze archers; le cardinal de Guise, trente arquebusiers; les ducs de Mercœur, de Guise et de Mayenne, trente gardes à cheval. Le roi approuva tout ce qu'avait fait la ligue; l'indemnisa de ses frais, promit cent mille écus pour élever une nouvelle citadelle à Verdun, et sanctionna ainsi par un acte de faiblesse inouïe dont les tristes résultats retombèrent sur sa tête, les principes subversifs de l'insurrection et de la guerre civile. De ce jour, la ligue reconnue comme un pouvoir dans l'État, acquit une influence d'autant plus grande, qu'elle parlait au nom de la religion et de l'équité violées.

1586 — La prise de Rocroy par quelques troupes détachées de la garnison de Sedan, amena bientôt de nouvelles hostilités. Le duc de Guise ravagea le duché de Bouillon, reprit Rocroy, investit Sedan, tandis que d'un autre côté la garnison de Jamets faisait des courses sur les terres de l'évêché de Verdun. Le cardinal de

Vaudémont, évêque de cette ville, repoussa la force par la force, et plus d'une année s'écoula à guerroyer, sans amener aucun résultat de part ni d'autre. Enfin, au mois d'août 1587, les princes protestans d'Allemagne auxquels le roi de Navarre avait demandé du secours, par l'organe du sire de Clervant, ce chef des protestans messins dont nous avons déjà parlé, passèrent le Rhin et déployèrent dans les plaines de la Basse-Alsace une armée de trente mille hommes à laquelle vinrent se joindre le duc de Bouillon avec deux mille fantassins et trois à quatre cents chevaux, et le comte de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, suivi de deux mille hommes. Le duc de Bouillon eut le commandement en chef; le comte de la Mark, son frère, conduisit l'avant-garde; Clervant, les Suisses; Mouy, l'infanterie française; et le baron Donaw, les Allemands.

A cette nouvelle, l'alarme fut grande parmi les ligueurs : le duc de Lorraine leva une armée de dix mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux; et le duc de Guise, marchant à la tête de vingt-cinq compagnies d'ordonnance de cavalerie, et de quelques régimens d'infanterie rassemblés à la hâte. se dirigea sur la Lorraine où l'attendaient sept mille fantassins et quinze cents cavaliers lorrains, commandés par Charles III en personne. Ce corps faisait la principale force des ligueurs dont l'armée ne s'élevait pas au-delà de treize mille hommes; mais la valeur des soldats et l'habileté courageuse des deux chefs qui les commandaient, pouvaient contre-balancer avec avantage la puissance des masses qui allaient leur être opposées. Ce fut donc moins par la crainte qu'inspirait le résul-

tat de cette nouvelle levée de boucliers, que par le désir sincère d'épargner le sang et de ménager son peuple, que Charles III fit proposer aux huguenots une somme d'argent considérable pour qu'ils se retirassent au-delà du Rhin sans combattre, ou au moins pour qu'ils consentissent à épargner les terres de son duché. Les princes allemands allaient souscrire à cette proposition, lorsque les généraux français, faisant valoir les motifs religieux qui leur avaient mis les armes à la main, et rappelant les maux que la maison de Lorraine n'avait cessé de faire au parti de la réforme, obtinrent que les offres de Charles III seraient rejetées. Le 21 août, l'armée allemande franchit la montagne de Saverne, et s'avança sur Phalsbourg, dont Africain d'Haussonville occupait les environs avec une partie de l'armée lorraine. L'autre partie était à Baccarat, sous les ordres du comte de Salm. Trop faible pour résister, d'Haussonville jeta quelques troupes dans Blâmont, dans Lunéville, et se retira sur les rives du Mâdon, où campait l'armée de réserve. Les ennemis s'emparent de Sarrebourg, arrivent le 30 devant Blâmont, dont ils brûlent les faubourgs, après avoir perdu plus de deux cents hommes dans une attaque contre le château; ils prennent ensuite la route de Lunéville et de Gerbéviller, passent la Moselle à Bayon, et viennent présenter la bataille en vue de Pont-Saint-Vincent, où ils se rangent sur la rive du Mâdon, opposée à celle qu'occupait l'armée de la ligue. Les Allemands ayant traversé cette rivière le lendemain, attaquèrent avec impétuosité les premiers postes; mais les ducs de Lorraine et de Guise, gagnant la hauteur,

parvinrent à éviter d'en venir aux mains ; le duc de Guise fit une superbe retraite avec quatre cents chevaux, en présence de l'armée ennemie qui se préparait à l'envelopper : il lui laissa passer la Meuse au-dessus de Vaucouleurs et à Neufchâteau, d'où elle entra sur le territoire français. Charles III n'ayant pas voulu l'y suivre, le duc de Guise, privé de ce puissant allié, se trouva réduit à quatre mille hommes avec lesquels il observa les mouvemens des huguenots. Bientôt, à la vérité, il reçut de nouveaux renforts; Henri, marquis de Pont-à-Mousson, fils aîné du duc de Lorraine, lui amena des troupes fraîches, et lorsque le duc de Guise eut rejoint l'armée royale sur les bords de la Loire, il fut en état de prendre l'offensive avec succès. Battus à Vimori, à Aulneau, les huguenots s'engagèrent, le 8 décembre, à ne plus servir contre la France, et reprirent le chemin de l'Allemagne par la Lorraine qu'ils ravagèrent, pour se venger du marquis de Pont-à-Mousson, qui avait puissamment contribué aux succès obtenus sur la Loire. Ce jeune prince, après avoir accompagné le duc de Guise jusqu'à Genève, afin de purger le territoire français des derniers débris des bandes allemandes que l'espoir du pillage y retenait encore, revint en Lorraine par le comté de Montbéliard, où ses troupes vécurent à discrétion, et punirent le seigneur de cette province d'avoir attiré les étrangers en France.

1588 — La mort du duc de Bouillon, décédé à Genève le 11 janvier ; les forces que les huguenots acquéraient de jour en jour, malgré l'intolérance acharnée à leur ruine, déterminèrent les chefs de la

ligue à se réunir de nouveau à Nancy, dans le courant de février. On y décida que le duc de Lorraine s'emparerait sur-le-champ des états du duc de Bouillon, et l'on envoya un mémoire au Roi, avec sommation de prendre des moyens efficaces pour détruire l'hérésie. Henri III, blessé au cœur, mais voyant qu'il était de son intérêt de dissimuler, résolut de faire le siége de la Rochelle, et le duc de Lorraine, qui, dès le mois d'octobre précédent, s'était déterminé à enlever les places du duché de Bouillon, marcha contre Jamets qu'investissait déjà le baron d'Haussonville avec une armée de quatre mille hommes. Le sire de Schélandre, capitaine aussi brave qu'expérimenté, commandait la place. Puissamment secondé par son frère, il rendait inefficaces toutes les tentatives des Lorrains, faisait de fréquentes sorties, recevait du dehors des vivres et des troupes fraîches, et profitait habilement des rigueurs de la saison pour accroître ses moyens de défense. Le 16 avril, après huit jours de tranchée ouverte, le baron d'Haussonville commande l'assaut sur quatre points différens. Les assiégés ébranlés reculent d'abord; mais bientôt ils reprennent vigueur à la voix de leurs chefs, et repoussent les Lorrains, qui perdent beaucoup de monde, lèvent le siége et se retirent vers Stenay, en attendant de nouveaux renforts. La peste régnait à Nancy: Charles III, obligé de quitter sa capitale, tient à Pont-à-Mousson une assemblée générale de la noblesse, et lui demande conseil sur le parti qui reste à prendre. Elle est d'avis de continuer le siége; on lève trois mille hommes de milice bourgeoise, et le 5 mai, les opérations militaires

recommencent devant les murailles de Jamets. Les assiégeans élèvent neuf forts autour de la ville, tracent des lignes de circonvallation, ravagent au loin le pays, détruisent les récoltes, et empêchent toute espèce de secours de pénétrer dans la place. La famine et la peste s'y font bientôt sentir; ce qui n'empèche pas les hostilités de continuer sur le même pied qu'auparavant. Cependant, une suspension d'armes a lieu pour traiter de la paix; on propose le mariage du prince de Vaudémont avec M[lle] de Bouillon, héritière présomptive du duché; mais la différence de religion met obstacle à l'union projetée, et les hostilités sont reprises avec une nouvelle vigueur. On rappelle le baron d'Haussonville, qui ne faisait preuve d'aucun talent; Lénoncourt, sénéchal de Lorraine le remplace: deux mois plus tard, le 26 décembre, le duc de Lorraine et la duchesse de Bouillon arrêtent les préliminaires d'une paix dont le mariage du marquis de Pont-à-Mousson devait être la base.

1589 — On ne s'accorda point sur cette clause: après trois mois de négociations infructueuses, les hostilités recommencèrent par le siége du château de Jamets que les huguenots occupaient encore. Enfin, le 24 juillet, la paix fut définitive, sans que la duchesse de Bouillon épousât le fils de Charles III, et la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, immortalisée par une résistance opiniâtre, digne des éloges de l'histoire.

Christophe de la Vallée, dont la nomination fut si vivement contestée par le chapître, succédait alors au cardinal de Vaudémont dans l'évêché de Toul; la peste

qui ravageait la province, diminuait de jour en jour, et la bourgeoisie divisée commençait à s'entendre. Mais, tout-à-coup l'armée de la ligue se présente devant Toul, et en fait le siége. Les royalistes, soutenus par les chanoines, résistent avec courage; forcent même les assiégeans à se retirer, et demeurent fidèles à Henri III, qui les remercia de leur dévoûment en termes très flatteurs. La même année, douze jours après la mort de ce monarque, les ligueurs, sous la conduite de Charles III, ayant attaqué Toul avec de nouvelles forces, les bourgeois, gagnés par l'Évêque, firent une capitulation honorable, et reçurent M. de Maillanc pour gouverneur. Verdun ne tarda guère à suivre, à l'exemple de Toul, le parti de la ligue; tandis que la sagesse et l'administration à la fois douce et ferme du duc d'Épernon, sut conserver Metz à la France.

En faisant assassiner le duc et le cardinal de Guise dans son château de Blois, Henri III s'était délivré de deux puissans ennemis; mais la ligue, loin d'en être ébranlée, reprit, au contraire, une vigueur nouvelle, lorsque le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, se fut mis à sa tête. De son côté, Charles III, séduit par les promesses de l'astucieux Philippe II, et porté de cœur à venger les princes de sa famille, redoubla d'efforts pour rendre l'union catholique plus puissante. Il fit d'énormes emprunts, envoya au duc de Mayenne deux régimens d'infanterie et cinq compagnies de cavalerie, entretint à ses frais, pendant plusieurs mois, quatre mille Reitres commandés par Bassompierre, et laissa peser de grandes charges sur son peuple. L'Allemagne et la France tentèrent de

vaines démarches pour arracher ce prince au parti de la ligue. Il s'y maintint autant par conviction religieuse que par égard pour la foi jurée, sans toutefois se refuser à une médiation pacifique, entre Henri III et le duc de Mayenne. Henri III fit au chef de la ligue les plus belles propositions, s'engageant à céder aux ennemis du trône une partie de sa souveraineté. Il promit au marquis de Pont-à-Mousson, s'il abandonnait les princes, le commandement en chef des troupes étrangères, et, si la paix venait à être conclue par l'entremise de son père, les gouvernemens de Metz, Toul et Verdun, avec assurance que si le Roi venait à mourir sans enfans mâles, ces trois villes feraient désormais partie intégrante du duché de Lorraine. Mais le duc de Mayenne rejeta avec mépris les offres d'un monarque dont la main était encore teinte du sang de son frère, et lui rappela, pour toute réponse, les perfides caresses et les infâmes guet-à-pens de Blois.

Le 1er août 1589, Henri III tombe sous le fer de Jacques Clément. Les affaires changent aussitôt de face. Le prince de Béarn est proclamé roi, sous le nom d'Henri IV, acceptant avec la couronne, les conditions que lui impose le fanatisme. Mais le duc de Mayenne, qui avait d'autres vues, se refuse à reconnaître pour monarque un prince hérétique, et annonce le cardinal de Bourbon comme roi de la ligue. Henri IV se présente devant Paris, dont il fait inutilement le siége. Obligé de se retirer sur Compiègne, le duc de Mayenne en profite pour grossir son armée, qui s'élève en peu de temps à plus de trente mille hommes. Des renforts lui arrivent de toutes parts; le marquis de Pont-à-

Mousson se rend devant Dieppe, à la tête de douze cents chevaux et de quatre régimens d'infanterie. Enfin on se décide à marcher sur Rouen : Henri IV, bien inférieur en nombre, mais ayant des troupes expérimentées, se retrancha près du village et du château d'Arques, dans une position excellente. Mayenne, comptant sur le nombre et le courage des ligueurs, n'hésita point à attaquer l'armée royale. Le succès ne fut pas long-temps douteux. Il était dix heures du matin, lorsque le feu commença. A onze heures, l'armée du duc de Mayenne était en pleine déroute. L'escadron commandé par le marquis de Pont-à-Mousson, rompu dès le commencement de l'affaire, fut en partie noyé dans un marais; les autres Lorrains et les Reitres demeurèrent tranquilles spectateurs du combat; effet de la mésintelligence qui s'était élevée entre le duc de Mayenne et le fils de Charles III, qui, prétendant avoir des droits au commandement en chef, ne fit pas ce qu'on pouvait attendre de sa valeur.

1590 — Cette mésintelligence n'eut cependant pas de suites. Mayenne répara en peu de temps, l'echec qu'il avait éprouvé, et Charles III fit preuve du même zèle qu'il avait montré jusqu'alors aux intérêts de la ligue. Pressée du côté de la Champagne par le maréchal d'Aumont, et du côté de l'Alsace, par une armée nombreuse d'hérétiques allemands, venus au secours d'Henri IV; ayant à combattre les Messins qui ravageaient ses domaines et commettaient une infinité de désordres; privée d'ailleurs d'une partie de ses troupes, qui suivaient en France le marquis de Pont-à-Mousson, la Lorraine était menacée d'une triple in-

vasion dont la valeur et la prudence de son souverain pouvaient seules la sauver. Charles n'hésite pas à courir en Alsace, où dix mille hommes de milice bourgeoise et dix-huit cents chevaux s'apprêtaient à franchir les Vosges, sous les ordres du capitaine Schelandre et de M. de Sancy. Il les attaque, les disperse, les oblige à repasser précipitamment le Rhin, et revient en Lorraine avec leurs armes, leur artillerie, leurs drapeaux et deux mille cinq cents prisonniers. Il double ensuite les garnisons des villes et des châteaux sous sa dépendance, s'empare de plusieurs forteresses importantes, au nombre desquelles se trouvait Marsal dont les protestans s'étaient saisis par surprise; oblige les Messins à discontinuer les ravages qu'ils ne cessaient de faire sur ses terres, et envoie au duc de Mayenne, sous la conduite du comte de Chaligny, sept compagnies de chevaux-légers, et quatre d'arquebusiers à cheval, qui, jointes aux troupes à la tête desquelles Henri de Lorraine se trouvait déjà, formaient un effectif considérable.

Henri IV, après la bataille d'Ivry, gagnée le 14 mars, tenait de nouveau Paris bloqué. On s'y défendait avec une vigueur qui tenait du désespoir; mais les forces de la ligue diminuaient. Ce fut dans cette position extrême qu'arriva la mort du cardinal de Bourbon, fantôme royal dont la disparution soudaine, loin d'abattre, sembla ranimer au contraire le zèle du parti catholique. Mayenne persiste dans ses fonctions de lieutenant-général du royaume, fait un nouvel appel au fanatisme, et Henri IV, à la veille d'entrer dans Paris, est contraint d'en lever une seconde fois le siége. Charles III venait d'envoyer à la ligue un nouveau renfort de

quatre cents chevaux; mais son fils, le marquis de Pont-à-Mousson qui campait aux portes de Metz, s'était vu forcé, par la diminution de son armée et par l'arrivée du duc d'Épernon sous les murs de cette ville, d'en abandonner le blocus et de se replier sur Verdun, où le duc de Mayenne et Charles III rassemblaient une armée composée de troupes italiennes, de soldats suisses et de Lorrains. Henri IV ayant marché sur Verdun, avec deux mille hommes, tandis que le duc de Nevers et le maréchal d'Aumont menaçaient la Lorraine d'un autre côté, on crut que l'intention du monarque français était de se joindre aux Reitres fournis au vicomte de Turenne, par le duc de Saxe, et d'attaquer le duc de Mercœur; mais Henri IV avait d'autres vues. Il campa six semaines dans les plaines de Verdun, évitant tout engagement sérieux avec Charles III, et se porta le 24 novembre 1591 sur Rouen, qu'il avait fait investir le 11 du même mois.

1591 — A peine la Lorraine était-elle affranchie de l'imminent péril qui la menaçait, que d'autres soins appelèrent Charles III sur les rives de la Meuse. Le vicomte de Turenne, ce digne et fidèle ami d'Henri IV, venait, dans leurs intérêts communs, d'épouser la riche héritière du duc de Bouillon, et de signaler la première nuit de ses noces par la prise de la ville et du château de Stenay. Le duc de Lorraine accourt; assiége et prend Villefranche; se porte ensuite sur Stenay, que la saison rigoureuse l'oblige d'abandonner, après avoir perdu devant ses murailles de bonnes troupes et le grand-veneur de Lorraine, Louis de Lénoncourt, tué d'un coup de feu à côté de son prince. L'an-

née suivante, Charles, accompagné du marquis de Pont-à-Mousson, revient assiéger Stenay, puis Dun qu'il emporte; il s'avance ensuite contre la ville de Langres, et son fils se rend maître de la Fauche, Monteclair, Coiffy, places importantes, et que leur position rendait très fortes. Jusqu'alors, tout l'avantage était du côté de Charles III; mais, à la fin de la campagne, le vicomte de Turenne prit sa revanche, et battit autour des remparts de Beaumont, l'armée lorraine sous les ordres du maréchal d'Amblize, qui avait attaqué les Reitres dont nous avons parlé plus haut, et que le vicomte reconduisait en Saxe. Sept cents Lorrains demeurèrent sur la place; ils perdirent plusieurs drapeaux, leurs canons, et quelques officiers distingués, au nombre desquels se trouvait d'Amblize, tué d'un coup d'arquebusade. Le vicomte de Turenne fut également blessé de deux coups d'épée; blessures peu graves qui ne l'empêchèrent pas d'enlever, quelque temps après, la ville de Dun sur les Lorrains.

Tant de combats, tant de courses dévastatrices avaient réduit le peuple à la plus affreuse misère. La Champagne, le Bassigny, la Lorraine, le Barrois, le Verdunois, les principautés de Mousson, Sedan, Stenay, Jamets, etc., étaient menacés d'une ruine prochaine. Pour la prévenir, Henri IV et Charles III nommèrent chacun un arbitre qui, s'étant donné rendez-vous à Sainte-Menehould, arrêtèrent que désormais gens d'église, laboureurs, fermiers, vignerons, marchands et employés des eaux et forêts ne seraient faits prisonniers de guerre qu'autant qu'on les arrêterait les armes à la main; que les filles et les femmes seraient respectées;

que nul au-dessous de l'âge de quinze ans, ne pourrait être retenu dans les fers; que les lieux consacrés conserveraient leurs libertés et leurs franchises, etc.. Cette convention rendit quelques étincelles de vie au commerce lorrain, ranima l'agriculture, et fut le prélude d'un traité de paix avantageux conclu quatre années plus tard entre la Lorraine et la France.

Durant cet intervalle, la division se mit parmi les ligueurs; la faction des seize reprit de l'empire; le fils du duc de Guise tué à Blois, parvint à se sauver du château de Tours; on résolut de le mettre à la tête de l'opposition catholique, de lui faire épouser l'infante d'Espagne, et de le déclarer roi; mais Philippe II briguait ce titre pour lui-même. Des conférences eurent lieu à La Fère, à Paris: les ducs de Savoie, de Nemours et de Mayenne; le jeune duc de Guise, le roi d'Espagne, soutenus par le duc de Parme, qui mourut en voulant décider la question par la terreur de ses armes, firent valoir leurs prétentions respectives; mais tous échouèrent: Henri IV se fit catholique; conclut, au mois de juillet 1594, une trève avec le duc de Lorraine; traita ensuite avec le jeune duc de Guise; se réconcilia avec Mayenne, et signa, au mois de décembre 1595, à Folembray, les articles de paix stipulés entre les deux cours de France et de Lorraine. Par ces articles, la succession de la reine Catherine de Médicis, mère de Claude de France, épouse de Charles III, était assurée aux enfans de ce prince; Henri IV promettait neuf cent mille écus au duc de Lorraine, tant pour sa dot que pour plusieurs dettes qu'il s'obligeait à payer; il lui donnait en outre les villes de Dun et de

Stenay, en échange de Jamets, ainsi que Marsal, et s'engageait à confier à l'un des fils de Charles III le gouvernement de Toul et de Verdun. Plus tard, il est vrai, quelques-uns de ces articles furent retranchés ou modifiés par le parlement de Paris, qui n'accorda au duc de Lorraine que 250,000 écus au lieu de 900,000, et annihila les prétentions qu'il pouvait avoir sur la Bretagne, l'Anjou, la Provence, les pays de Blois et de Coucy.

1595 — La ligue était à peine dissoute, que Charles III, à qui elle avait coûté plus de trois millions, s'empressa de congédier les troupes à sa solde. Les autres princes en agirent de même, et ce fut une source de nouvelles calamités dont la Lorraine heureusement, ne fut pas le théâtre. Divers corps de partisans parcoururent la France, pillant, rançonnant, égorgeant sans pitié les habitans de la campagne et ceux même des villes et des châteaux trop faibles pour leur résister. Tremblecourt et Loupy, capitaines lorrains audacieux, suivis de quatre à cinq mille hommes, français et lorrains, ravagèrent la Bourgogne et la Franche-Comté, prirent plusieurs villes importantes, et ne cessèrent leurs brigandages qu'après que le grand écuyer de Castille les eût forcés dans le château de Vesoul.

1596 — Devenu l'amie de la France, depuis qu'Henri IV et Charles III avaient été à même de se comprendre et de s'estimer, la Lorraine jouissait de toutes les douceurs de la paix; mais la guerre venait de reprendre entre la France et l'Espagne. Une armée française commandée par Henri de Bouillon, vicomte de Turenne, marche sur le Luxembourg, et s'empare avec

rapidité de Montmédy, d'Ivoy, de la Ferté et de Virton, tandis que, d'un autre côté, une armée hollandaise s'avance par le nord jusqu'à Echternach, d'où, réunie aux troupes françaises, elle ravage les rives de la Moselle, et vient menacer Thionville. Le siége de cette ville importante, tentait fort l'ambition des chefs; mais le jugeant au-dessus de leurs moyens, ils se retirèrent et prirent leurs quartiers d'hiver. L'année suivante, une armée française de six mille hommes, sous les ordres du maréchal de Biron, parut de nouveau aux environs de Thionville. Elle voulait enlever Luxembourg par un coup de main, mais Biron échoua et se retira sur Longwy.

1598. — Telle fut la part que prirent nos provinces aux démêlés de la France et de l'Espagne. L'infernal génie du fils de Charles-Quint fléchit sous la prudente valeur d'Henri IV; il reconnut pour roi de France et de Navarre celui qu'il n'avait jamais appelé que le prince de Béarn, et la paix signée le 2 mai à Vervins, fut tout à l'avantage de la France. Une autre affaire non moins importante, préoccupait alors les esprits. Henri IV, désirant détacher Charles III des intérêts de l'Allemagne, ménageait une alliance entre Catherine de Bourbon sa sœur, et le prince Henri de Lorraine, marquis de Pont-à-Mousson dont nous avons déjà parlé souvent dans le cours de cette histoire. Une double raison y mettait obstacle, la parenté et la différence de religion. Catherine, éprise du comte de Soissons, se résignait à suivre la volonté de son frère; Henri de Lorraine, quoique plus jeune de six années qu'une princesse qui avait failli être sa belle-mère après le

décès de la duchesse Claude de France, n'hésitait point à se soumettre aux hautes convenances qui lui prescrivaient ce mariage ; mais la cour de Rome s'y opposait en termes formels ; nul évêque n'osait se prêter à sa célébration, et les choses demeuraient en suspens, sans avancer ni reculer. La volonté d'Henri IV fit enfin cesser l'hésitation diplomatique : le 5 août, le contrat de mariage fut signé au château de Monceaux, et six mois plus tard, Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, s'étant laissé gagner, unit dans le cabinet du Roi, la princesse Catherine à Henri de Lorraine, qui prit de ce moment le titre de duc de Bar. On s'était flatté en Lorraine, de convertir la princesse, et d'obtenir plus aisément dispense lorsque le mariage serait consommé : il n'en fut rien : Catherine de Lorraine, résista aux moyens de conversion employés par Charles III ; elle fit même prêcher des ministres luthériens au château de la Malgrange, et le duc de Bar, qui entreprit le voyage de Rome *incognitò*, sous prétexte du jubilé de 1600, fit d'inutiles démarches près du souverain Pontife pour obtenir des lettres d'absolution de l'anathème lancé contre lui. Elles ne furent accordées que quatre années plus tard, et arrivèrent à Nancy après le décès de Catherine, qui n'emporta dans la tombe ni l'attachement des Lorrains, ni celui de son époux, quoiqu'elle fût un rare exemple d'amour conjugal.

1603 — Lorsque ces négociations avaient lieu, le pays messin, accablé de contributions ruineuses, gémissait sous l'administration arbitraire de Raimond de Comminges, sieur de Sobole à qui le duc d'Éper-

non, alors gouverneur de Metz, avait confié l'administration de la province. Les têtes y étaient tellement exaspérées, qu'on craignait à la cour que Metz se rendît aux Espagnols, et déjà plusieurs bourgeois messins avaient essayé de soustraire leur ville au joug de la France, surtout depuis l'établissement d'une gabelle sur les vins, qui annihilait la branche commerciale la plus productive de la province. Ce fut pour arrêter ces tentatives et réprimer en même temps la tyrannie des Soboles, qu'Henri IV, accompagné de la Reine et d'une suite nombreuse, se rendit à Metz au mois de mars 1603. Leur réception fut une des plus pompeuses que l'on eût encore vue : les portes de la ville, les rues, les places publiques étaient ornées d'inscriptions, de peintures, d'allégories, décorées d'obélisques, de portiques, de pyramides, d'arcs de triomphe, et embellies de tous les autres ornemens dont une cérémonie royale était susceptible. On tira un feu d'artifice dirigé par Abraham Fabert, alors commissaire de l'artillerie; on fit présent au Roi *d'un grand vas d'orfeburerie bien cizelé, dans lequel y auoit de toutes les sortes d'espèces de monnoye d'or et d'argent qui se fabriquoient en la ville;* et à la reine, *d'un char triomphal d'orfeburerie, excellemment élabouré.* Tout fut prodigué par les Messins pour se concilier les bonnes grâces du monarque; aussi écrivit-il de Metz à son fidèle Sully : *J'y ay été bien ueu et bien receu de ce peuple qui desiroit fort de m'y uoir.* Les détails où il entre ensuite prouvent qu'il appréciait l'importance d'une ville *des plus belles et des mieulx assises*, presque entièrement restaurée depuis le siége qu'elle avait soutenu.

Ce monarque, dont l'avènement au trône avait été déjà si favorable aux calvinistes messins, profita de son séjour sur les rives de la Moselle pour établir, autant que possible, la concorde entre les deux cultes, supprimer les impôts dont le peuple avait le plus lieu de se plaindre, et lui donner confiance en son administration royale. Le gouverneur de Metz n'avait respecté ni l'argenterie des églises, ni les biens des hôpitaux, ni ceux des particuliers. Sous lui, la justice était devenue vénale; les magistrats les plus probes, les citoyens les plus estimables languissaient dans les fers. La moindre plainte, le moindre murmure se transformaient aussitôt en crimes de haute trahison, et chaque jour voyait s'aggraver la triste condition des Messins. Sobole, enfermé dans la citadelle, s'était refusé à la livrer à d'Épernon lui-même, venu au nom du Roi pour le sommer de se rendre, et Henri IV craignait une résistance qui eût attiré de nouveaux malheurs. Mais à peine fut-il arrivé à Metz, qu'il tira des mains du sire de Sobole le glaive dont cet officier ne se servait que pour frapper : la tyrannie cessa; les prisons s'ouvrirent; une infinité d'abus furent réprimés, et le peuple messin vit naître les premiers beaux jours dont il jouit depuis le siége de Charles-Quint.

Henri IV reçut à Metz un grand nombre de princes étrangers et d'ambassadeurs. Il fut visité par le provincial des pères jésuites de Verdun, et convint avec lui de rétablir cette société, devenue depuis si fatalement célèbre en France. *Vous n'êtes pas d'avis*, disait-il à ses conseillers, *de faire revenir les jésuites; mais pouvez-vous garantir ma vie! Je sais qu'ils en veulent à mes*

jours, auxquels ils ont attenté plus d'une fois; il ne faut pas les irriter davantage, ni les pousser à des extrémités. Je consens donc à leur rappel, mais bien malgré moi et par nécessité. Ainsi s'accrut encore le grand nombre des établissemens religieux et monastiques, qui couvraient, de toutes parts, la Lorraine et les trois évêchés. De Metz, le Roi se rendit à Nancy, près de sa sœur, qui souffrait déjà de la maladie dont elle mourut. Il était de retour à Paris vers la fin d'avril, heureux d'avoir rendu le calme aux trois évêchés, et rassuré sur ses intentions pacifiques les villes de Toul et de Verdun, qui craignaient d'être punies de leur ancien attachement à la maison de Lorraine.

Depuis les troubles de la ligue, la réputation militaire des Lorrains s'était encore accrue; ils passaient pour les meilleurs soldats de l'Europe; les princes les recherchaient pour gardes d'honneur; ils portaient la gloire de leur nom chez toutes les nations civilisées, et pas une affaire importante n'avait lieu sans que l'on vît couler avec le sang des vainqueurs le sang généreux de quelque chevalier lorrain. Une partie de cette noblesse alors si magnanime et si sage dans le conseil, si intrépide à la guerre, suivit en Hongrie le duc de Mercœur, oncle de Charles III, qui, passé au service de l'empereur Rodolphe, après avoir quitté la ligue, combattit avec tant de vaillance l'armée de Soliman II. Les gens de l'art admireront toujours sa belle retraite de Canise, faite à la tête d'un corps de douze mille hommes, pendant vingt-deux lieues, en présence de cent-vingt mille Ottomans qui ne réussirent jamais à l'entamer, et contre lesquels il conserva, au terrain

près, tous les avantages d'un vainqueur. Le duc de Mercœur n'acquit pas une gloire moins durable, par la prise d'Albe-Royale, place importante dont Soliman n'avait pu se rendre maître qu'après trois mois de siége avec une armée de deux cent mille hommes. Le général lorrain l'emporta d'assaut en douze jours, à la tête de dix-huit mille combattans. Aussi généreux après le succès qu'intrépide pour l'obtenir, il laissa la vie au gouverneur et à sa famille, quoiqu'il eût, au mépris des engagemens les plus saints, et lorsque la capitulation était signée, fait sauter une mine dont l'explosion devait être fatale au duc de Mercœur, si le plus heureux hasard ne l'avait sauvé. La jalousie que l'archiduc témoigna de ses succès, lui fit prendre le parti de repasser en France, où il mourut quelques mois plus tard. Un autre prince lorrain, non moins remarquable par ses talens militaires, venait d'accepter de la république vénitienne le commandement en chef de l'armée qu'elle organisait contre le pape Clément VIII; c'était François, comte de Vaudémont, fils de Charles III: presque tous les princes de l'Europe entrèrent dans ce célèbre démêlé; Charles III promit aux Vénitiens non seulement l'appui de son fils, mais encore celui de toute sa famille; le duc de Guise devait être le lieutenant du comte de Vaudémont; la noblesse lorraine s'apprêtait à marcher; une levée de trois mille hommes allait avoir lieu dans nos contrées; mais le cardinal de Lorraine fit naître des scrupules dans l'âme de Charles III dont l'énergie fut toujours subordonnée à des sentimens de dévotion trop prononcés pour ne pas être incompatibles avec l'art

de régner, et, après six années de négociations, après mille promesses données, rétractées et rendues, Charles III abandonna la cause des Vénitiens; François de Vaudémont, dégoûté de tant d'incertitudes, se retira au château de Badonviller, propriété de son épouse, et bientôt Venise se réconcilia avec Rome.

1606 — Tels furent les derniers évènemens remarquables du règne de Charles III. Ce monarque, venait d'entrer dans sa soixante-troisième année, lorsqu'il fut atteint d'une attaque d'apoplexie dont il se remit, mais qui l'engagea à faire son testament. La mort de son fils Charles de Lorraine, occasionée par un rhumatisme articulaire que l'ignorance du temps attribuait à *quelque maléfice*, jeta sur les dernières années de Charles III, une teinte de mélancolie qu'on chercha vainement à dissiper. Le 8 mai 1608, il tomba dans un état comateux, suite probable d'une irritation de l'encéphale, et reçut le 11, les sacremens de l'église. Dès que cette nouvelle fut connue, la consternation devint générale à Nancy. Le peuple courut en foule dans les églises pour implorer la miséricorde divine; chaque propriétaire attacha des lanternes expiatoires aux fenêtres de sa maison; des processions solennelles eurent lieu à Saint-Nicolas, à Clairlieu, et Charles III reçut les témoignages de la plus sincère affection. Cependant, le mal empirait; le 13, à dix heures du soir, il fit venir, près de son lit de douleur, Henri, duc de Bar, François, comte de Vaudémont et la princesse Catherine, les seuls de ses enfans qui fussent alors au palais, et s'adressant à Henri, qui allait lui succéder: *Mon fils*, lui dit-il, *je vais entrer*

dans la voie de toute chaire, aimez et craignez Dieu sur toutes choses; conservez la concorde entre vos frères et les princes de votre maison et la paix avec vos voisins. Je vous laisse un état tranquille; je vous le recommande et mon pauvre peuple. Ayez soin de payer les dettes que je n'ai pas encore acquittées. Prenez soin de la princesse votre sœur, pour laquelle je n'ai encore rien fait, etc... Charles III bénit ensuite ses enfans, et mourut à une heure du matin, dans la soixante-cinquième année de son âge et la soixante-troisième de son règne. Ses obsèques furent d'une magnificence extraordinaire. Claude de la Ruelle, Frédéric Brentel, Herman de Loye et Jean de la Hiere les ont décrits avec soin dans un vol. grand in-fol., imprimé à Clairlieu-les-Nancy, par Jean Savine, 1609. C'est un des monumens typographiques du siècle les plus dignes d'intérêt pour l'histoire de Lorraine. Il est devenu rare; mais dom Calmet en donne un extrait auquel nous renvoyons, ne pouvant entrer dans les détails minutieux d'une cérémonie funèbre qui dura jusqu'au 19 juillet, et qui fut la plus remarquable de l'époque.

Jamais jusqu'alors la Lorraine n'avait été si puissante qu'elle le fut sous Charles III, malgré les guerres onéreuses qu'elle eut à soutenir. La postérité lui a décerné le surnom de *Grand*, et il le méritait par ses institutions, plus encore que par ses victoires. Doué d'une hauteur de vues peu commune au seizième siècle, personne ne posséda à un degré plus élevé l'art d'opérer de grandes choses avec de faibles moyens. Devenu législateur au milieu des discordes civiles, il tira du cahos les élémens d'un code judiciaire rempli de pré-

voyance et de sagesse, où l'on trouve bien quelques lois contraires à la liberté politique et religieuse des peuples, mais qui, comparé aux systèmes coercitifs en vigueur, est digne de figurer parmi les monumens législatifs les moins imparfaits que nous ait légués le moyen âge. Lés grandes dépenses que Charles avait été obligé de faire pendant la ligue pour fortifier Marsal, Clermont, Stenay, Lamothe, Sarrebourg, Bitche, Lunéville, Nancy; entretenir une armée nombreuse, acheter des alliances, secourir les princes confédérés, avaient tellement obéré l'État, que plusieurs membres de son conseil furent d'avis qu'il réduisît à cinq pour cent les intérêts des contrats payés au denier sept. C'était un moyen sûr de rétablir les finances dans un moment où la misère du peuple mettait obstacle à toute imposition nouvelle; mais le marquis de Beauveau, le comte Desarmoise et le comte de Salm s'y opposèrent. Le marquis de Beauveau observa que les conventions étant des chaînes respectables qui lient les souverains comme les autres hommes, toute la puissance de Charles ne pouvait le soustraire à l'obligation de remplir les engagemens contractés envers ses créanciers; que réduire les intérêts de leurs contrats, ce serait évidemment abuser de la confiance publique et se priver d'une ressource précieuse pour l'avenir; qu'au surplus, la prochaine assemblée des assises ne consentirait jamais à un règlement semblable. Il ajouta, qu'étant certain de ne jamais être désavoué par les anciens chevaliers, il offrait en leur nom de remettre dans les caisses ducales tout l'argent qui pourrait lui revenir de cette réduc-

tion à cinq pour cent, et qu'il allait se cotiser le premier pour donner l'exemple. Le comte de Salm prenant aussitôt la parole, appuya la proposition généreuse du marquis, et déclara que, loin de souscrire à la réduction proposée, il prendrait les armes s'il le fallait pour maintenir la foi publique et l'honneur de son souverain. Charles avait déjà trouvé l'expédient illégitime. Il ne voulut point le mettre à exécution, et n'accepta pas même les offres désintéressées des anciens chevaliers; persuadé qu'il ne fallait pas chercher dans la bourse de ses sujets des ressources qu'il pouvait se procurer par ses propres épargnes. Ce fait nous montre en même temps le rôle de magnanimité que jouait la noblesse lorraine, et l'accord qui régnait entre elle et son souverain quand il s'agissait du bien général. Persuadé que l'aisance du peuple fait la richesse des princes, Charles, malgré les guerres continuelles auxquelles il prit part, ne demanda jamais aux Lorrains que la trentième partie de leurs revenus, aimant mieux puiser dans son propre trésor que d'apauvrir une nation toujours prête aux sacrifices qu'il pourrait exiger d'elle. Les revenus du monarque et des particuliers s'accrurent d'ailleurs considérablement par la protection donnée aux arts, à l'industrie, au commerce. Les salines réparées et les travaux des mines, renouvelés par ordre du souverain, produisirent des sommes considérables, dont partie fut employée à la réparation des routes, à de grands travaux en architecture, à des fondations d'hôpitaux ou à d'autres établissemens utiles. On doit à la sagesse de Charles III, le premier édit contre les duels. Tandis que les rois, ses voisins, se faisaient gloire de les encourager et d'assis-

ter à ces spectacles barbares ; il brava les préjugés et punit sévèrement ceux qui plaçaient leur honneur à les respecter. Ami de la justice, toujours prêt à l'exercer par lui-même, il donnait journellement six heures d'audience, et visitait chaque année la troisième partie de ses états, pour voir de plus près et apprécier exactement les besoins des diverses localités. Ses ordonnances somptuaires ; ses mesures de sévérité contre le luxe des nobles et des prêtres ; la surveillance active dont il entourait ces derniers ; ses démêlés avec le chapître de Remiremont ; son refus de porter processionnellement les reliques de Saint-Romaric ; la modération qu'il signala maintes fois dans les guerres de la ligue, prouvent que chez lui le fanatisme ne tenait pas lieu de religion. Il abolit les grâces expectatives et d'autres abus introduits par la cupidité des bénéficiers ; il fixa au 1er janvier, le commencement de l'année, qui jusqu'alors variait de date, les uns la prenant tantôt au 25 novembre, tantôt au 25 mars ; les autres, au jour de *Pâques communiant*. Dans la guerre, il formait lui-même ses soldats, commandait ses armées ; et en tout temps, de son camp comme de son cabinet, il dirigeait ses finances et rendait la justice. Il donnait aux sciences et aux arts toutes les heures que le gouvernement ne lui demandait pas. Sous ses auspices, Hippocrate trouva le meilleur de ses éditeurs dans la personne du célèbre Foës, et Adrien Lallemand fut un des plus judicieux commentateurs du vieillard de Cos. Charles donna des disciples à Euclide, et un traducteur à Vitruve (1). Son goût

(1) Érard, géomètre et ingénieur, né à Bar-le-Duc, a fait imprimer, en 1604,

pour les antiquités donna naissance au traité d'Antoine Lepoix, sur les médailles; son estime pour les mathématiques fit germer les heureuses dispositions de Jean Lhoste. Avec les Barklai, les Guinet, les Charpentier, les Grégoire, il était jurisconsulte; avec les Jean Mousin, les Philippe Odot, les Toignard, les Tholosain les Mongenot, les Lepoix, les Leverchon de Chardogne, il raisonnait médecine. Ce chef-d'œuvre de sculpture dont un élève de Michel-Ange dota la ville de Saint-Mihiel, est un ouvrage de son temps. Il avait donné son nom à cette cloche si harmonieuse, fondue à Nancy, dont Louis XIV préférait le son aux plus agréables concerts. Béatrice, Bérain, Callot, les Henriet, sont les enfans de son règne; il pourvoyait lui-même à leur instruction, et entretenait à Rome, à ses frais, Péron, Doffin, Bellanger et d'autres peintres devenus célèbres. Les ouvrages publics qu'il multipliait, développèrent les talens des Grata, des Marchal, des Vautier; ils allumèrent les premières étincelles de ce génie inventeur (Jean Thiriot) qui opposa aux Anglais la digue de La Rochelle; et lorsque Charles n'avait plus de villes à attaquer, à défendre ou à policer, il traçait avec Orphée de Galéan, le Vauban de la Lorraine, le plan de nouvelles villes à construire. Non content d'avoir agrandi et fortifié Nancy, il fit élever à côté, sur un terrain jusqu'alors marécageux, une nouvelle ville plus grande, plus régulière que l'ancienne, et qui, grâce aux embellissemens, aux constructions de Léopold et de Stanislas, ne le cède aujourd'hui en beauté à aucune autre ville de l'Europe.

La Fortification démontrée et réduite en art; et en 1620, sa *Géométrie générale et pratique d'icelle.*

Charles eut le projet d'y établir un évêque dont la juridiction s'étendît sur tout le duché. Mais, n'ayant pu surmonter les difficultés qu'opposaient à ce dessein la cour de France et l'archevêque de Trèves, il se contenta d'ériger une collégiale sous le titre de primatiale. Antoine de Lénoncourt en bénit la première pierre, en l'absence du cardinal de Lorraine, alors primat. Les troubles survenus dans la province, firent interrompre les travaux commencés. On ne les reprit que sous le règne de Léopold.

Au goût de la magnificence, Charles savait allier celui de l'économie; l'ordre parfait introduit dans son palais lui permettait de pourvoir aux énormes dépenses qu'exigeait une cour somptueuse, et aux besoins d'une classe indigente habituée à vivre des bienfaits du prince. Simple dans ses habits, il exigeait la même simplicité chez ceux qui l'entouraient; aussi, les habitudes modestes du souverain faisaient-elles un contraste frappant avec le luxe effréné qu'affichait l'Église. Nous terminerons cet éloge de Charles III, par quelques mots répétés par l'abbé Coster, et qui prouvent à quel point la bienveillance faisait le fond de son caractère. « Son médecin le félicitant un jour d'avoir échappé à une maladie mortelle : *J'en suis charmé pour vous*, répondit le duc, *car je croyois mourir.* Le feu ayant pris à une aîle de son palais, par la négligence d'un domestique, Charles lui pardonne et le rassure, en disant qu'il avait l'intention de la faire abattre. Dans une autre occasion, son chirurgien lui arracha une bonne dent pour une mauvaise : le duc proposa froidement à l'opérateur interdit, de réparer sa maladresse, en extrayant la dent cariée..... On

pourrait citer beaucoup d'autres faits analogues; tous expriment les habitudes privées les plus douces, le naturel le plus pacifique. Pourquoi faut-il, en regard d'une vie si pleine d'actions grandes et généreuses, indiquer les mesures sévères et presque toujours injustes que Charles III crut devoir opposer aux progrès du luthéranisme. Mais elles font plus encore la satire du siècle que celles du monarque lorrain, car il faudrait une élévation de génie peu commune, une force d'esprit bien rare, et des circonstances favorables pour fouler impunément aux pieds, les préjugés dont la politique et la religion se plaisent à entourer le berceau des princes.

On se ferait une imparfaite idée du nombre d'hommes distingués dans tous les genres, qui illustrèrent, au seizième siècle, la Lorraine et les trois évêchés, si nous bornions nos citations à ceux que nous avons indiqués plus haut. Georges de Maimbourg, Jean Sanchenot, François Bardin, Georges de Chatenoy, Nicolas de Gleissenove, Jean Voilot passaient pour d'habiles négociateurs; le père Comelet fut un des plus célèbres prédicateurs de l'époque. Le père Mathieu, autre jésuite, acquit une triste renommée dans les affaires de la ligue; les cardinaux Jean de Lorraine, Charles de Guise, Robert de Lénoncourt, Charles de Lorraine eurent autant de réputation par leurs intrigues que par leurs connaissances ou leurs ouvrages; Volffangen Musculus, ministre protestant né à Dieuze, dogmatisa avec un grand succès en Allemagne; Jean Viriot d'Épinal professa la rhétorique à Milan; le père Jean d'Aulxi et le président Cunin Alix, précepteur

du fils de Charles III, écrivirent sur l'histoire de Lorraine des pages qui ne sont pas dénuées d'intérêt; Nicolas de Nomesius et Pascarius, littérateurs lorrains, nous ont légué des poésies où l'on trouve du naturel et de la naïveté; Michel Thévenin, secrétaire d'état de Charles III, est auteur d'un traité juridique et historique sur la masculinité du duché de Lorraine; Fronton-du-Duc a fait représenter à Pont-à-Mousson une tragédie de la pucelle d'Orléans..... Presque tous ces hommes à talent étaient retenus à la cour par les libéralités du monarque, dont l'œil perçant savait découvrir ailleurs les génies spéciaux que la nature pouvait oublier de développer sur les rives de la Meurthe. Ainsi, lorsque Gérard Mercator travaillait à dresser sous les yeux de Charles III la carte de Lorraine, l'aïeul d'Abraham Fabert en dirigeait l'imprimerie; Barclai, Maldonat, Grégoire de Toulouse, Jacques Sirmond, Lairuels dit Servais, et plusieurs autres célébrités moins connues apportaient à l'université de Pont-à-Mousson, le tribut de leur immense érudition; et des artistes recommandables venaient de la France, de l'Italie et des Pays-Bas à la cour de Nancy, prendre Charles III pour Mécène. Metz, Toul, Verdun, et généralement toutes les cités populeuses comprises aujourd'hui dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, étaient loin de demeurer étrangères à cette fièvre d'émulation. Indépendamment des prédicateurs nombreux que l'hérésie mit en évidence, on voyait briller à Metz le célèbre Bousmard, qui fut depuis évêque de Verdun; Pierre Joly, magistrat érudit; Jacques Boissard, antiquaire profond;

le controversiste Pierre Stator; les jurisconsultes Jean-Baptiste Praillon, Cantiuncula; et Jean d'Abocourt, qui eut la gloire de coordonner et de former en code de loi les *coustumes anciennes de la cité de Més;* à Toul, l'évêque Pierre du Châtelet, diplomate aussi habile que littérateur instruit; François de Rosières, que son *stemmata lotharingiæ* favorable aux Guises, fit jeter à la Bastille; à Verdun, l'évêque Boucher, le doyen Nicolas Marius, le médecin Simon de Saint-Hilier, le poète Mussonius etc., jouissaient d'une réputation méritée. Les écoles, cependant, étaient tombées en décadence; celles de Gorze, de Saint-Vincent de Metz, des diverses cathédrales et des grands monastères ne jetaient qu'une pâle lueur; l'enseignement accordé, puis refusé aux luthériens, reprit à peine quelque activité après la publication de l'édit de Nantes, grâce aux soins de Chassanion, de Buffé, de François Combe et de Pierre Mosé, qui prêchaient à Metz, à la fin du seizième siècle. Ce fut pour remédier au défaut d'instruction, et rendre en même temps populaire l'enseignement des humanités et de la philosophie religieuse, que l'évêque Psaume tenta le premier d'introduire quelques jésuites en Lorraine. Dès l'année 1565, ils commencèrent à enseigner à Verdun; mais leur collége n'y fut définitivement établi qu'en 1570. Vingt années plus tard, on organisa à Metz une institution du même genre. L'évêque Charles II de Lorraine voulut y mettre des jésuites et en faire une succursale de l'université de Pont-à-Mousson sur le modèle du collége de Verdun; mais les magistrats messins s'y opposèrent, et ce ne fut qu'en 1622 que l'évêque Henri

de Bourbon remplaça les professeurs séculiers par les pères jésuites. Les enfans luthériens étaient admis à ce collége avec les catholiques : faveur dont ils ne jouissaient ni à Pont-à-Mousson, ni à Verdun, et qui produisit plus tard dans la ville de Metz cette pépinière d'hommes érudits que le prince de Brandebourg accueillit avec une distinction si marquée, après la fatale révocation de l'édit de Nantes.

La typographie, cette boussole de la civilisation, répondait, en Lorraine, aux progrès de l'esprit humain. Nous avons cité l'homme érudit auquel fut confiée la presse ducale; son fils, Araham Fabert, littérateur et magistrat, cultiva dans la ville de Metz l'industrie que lui avait léguée son père. Il y imprima les œuvres de Boissard et beaucoup d'autres ouvrages d'une exécution soignée, presque tous enrichis de gravures, de vignettes, de culs-de-lampes. Dans le même moment, Gaspard Hochfeder, les deux Palier, Jean Pelluti, Laurent Tallineau étaient les imprimeurs catholiques de la ville, tandis que maître Jacques, Jean d'Arras, Odinet-Basset travaillaient, comme nous l'avons déjà marqué précédemment, au compte des luthériens. A Pont-à-Mousson, Martin et Étienne Marchand (Mercator), Nicolas Claudet, Melchior Bernard eurent des presses en activité immédiatement après l'établissement de l'université. Blaise André et Jean Garnich exercèrent leur profession un peu plus tard à Nancy. Enfin Nicolas Bacquenois, venu de Reims à Verdun vers 1560, paraît avoir été le premier imprimeur de cette ville. Metz seul possédait, en conséquence, à la fin du seizième siècle, autant d'imprimeurs que toutes les autres

villes de la province; fait intéressant pour l'histoire littéraire, car il indique et le degré de liberté dont on jouissait encore dans cette ancienne cité républicaine, et l'accueil bienveillant qu'y recevaient les lettres et les arts. Les monumens d'architecture restés debout prouvent qu'à l'époque dont nous esquissons l'histoire, on s'attachait plus à la solidité qu'à l'élégance, plus au gigantesque des formes qu'aux beautés de détail. Metz, Verdun, Toul, Nancy, Thionville, furent alors presque entièrement renouvelés. Je me rappelle avoir vu dans ces différentes villes, avant que la fatale bande noire eût exercé ses ravages, beaucoup de bâtimens à créneaux portant des millésimes de la seconde moitié du seizième siècle. Il en existe encore quelques-uns; mais la main éminemment destructive de nos architectes modernes les efface tous les jours. La plupart méritent peu de regrets. Il en est cependant, surtout dans de petites localités, telles que Marville, qui représentent le style à ogive dans sa pureté originelle. La sculpture, toute monumentale, toute inhérente aux basiliques que le siècle de la renaissance vit achever, a subi, plus encore que l'architecture, la catastrophe révolutionnaire qui frappa d'une haine incalculée le ciseau de l'artiste, habile à reproduire dans ses conceptions, le goût du temps auquel il appartient. Toutes ces images de saints, d'anges ou de héros du paganisme qui décoraient le portail des églises, la façade et l'intérieur des maisons seigneuriales ont disparu; le badigeonnage recouvre ces peintures à fresque si riches et si vives dont les quatorzième, quinzième et seizième siècles furent prodigues envers les temples, et ce

qui nous en reste suffit à peine pour juger avec exactitude le génie capricieux et bizarre de nos ancêtres. Le nouveau système introduit dans la défense des places de guerre depuis l'usage de l'artillerie, en avait déjà presque tout-à-fait changé l'aspect vers le milieu du seizième siècle : on sait combien de monumens furent détruits à Metz, à Verdun et à Toul, dans les années 1551 et 1552. La cathédrale de cette dernière ville servit même de bastion contre l'armée de Charles V. Elle eût suivi le sort des autres édifices religieux, si les chanoines ne l'avaient rachetée douze cents livres. Avant le règne de François Ier, les fortifications de Metz et de Thionville, qu'on doit prendre pour point de comparaison dans une histoire de Lorraine, ne consistaient qu'en une épaisse muraille, derrière laquelle se trouvait un étroit terre-plein, duquel les soldats tiraient sur l'ennemi par les embrasures des créneaux du parapet. Aux angles, et de distance en distance, des tours assez élevées dominaient ce terre-plein et servaient à en déloger l'ennemi, en cas d'escalade; les plates-formes de ces tours étaient autant d'observatoires d'où l'on suivait les mouvemens de l'ennemi; mais elles se flanquaient mal : leurs saillans n'étaient ni vus ni défendus, de sorte qu'on n'en tirait que peu d'avantage. Un fossé, ordinairement rempli d'eau, ayant contre-escarpe en maçonnerie, bordait l'extérieur des murailles. Cette fortification, dite ancienne, fut en usage jusqu'à l'avènement de Charles V au trône impérial, en 1519. Ce fut alors qu'on inventa les bastions triangulaires, base de la fortification à la moderne, qui a pour maxime de ne laisser aucune

partie de l'enceinte sans être vue et défendue par quelqu'autre. Les Lorrains, à la nouvelle d'une guerre imminente entre l'Empereur et François Ier, s'empressèrent de réparer les anciennes fortifications et d'en élever de nouvelles à leurs frais; mais il serait très difficile de retracer aujourd'hui ce que les ingénieurs, employant une doctrine peu connue, firent alors de travaux pour coordonner l'ancien système avec le nouveau. Le siége de Thionville, en 1558, vit naître un bon moyen de défendre les tranchées, consistant à pratiquer de chaque côté de cette tranchée, des retours ou places d'armes, et d'y loger des soldats pour soutenir les travailleurs. Ce perfectionnement est dû à Blaise de Montluc. Voici comment il s'en explique : « M. le maréchal Strozzi me laissa faire les tranchées à ma fantaisie; car nous les avions au commencement un peu trop étroites à l'appétit d'un ingénieur. Je faisois de vingt pas en vingt pas un arrière-coing, tantost à main gauche, tantost à main droicte, et le faisois si large que douze ou quinze soldats y pouvoient demeurer à chascun avecques arquebuses et hallebardes. Et ce faisois-je, afin que si les ennemis me gagnoient la tête de la tranchée, et qu'ils fussent sautés dedans, que ceux qui estoient au arrière-coing, les combattissent; car ceux des arrière-coings estoient plus maistres de la tranchée que ceulx qui estoient au long d'icelle, et trouvèrent monsieur de Guise et monsieur le mareschal, fort-bonne cette invention. » « C'était, dit M. Allent, dans son Histoire du génie, un des premiers progrès de l'art des siéges et le germe de ses perfectionnemens. Mais, depuis Montluc, la méthode de défendre les tranchées, et d'en

mettre les défenseurs à l'abri, a tout-à-fait changé de face. Le principal ingénieur, au siége de 1558, était La Roche-Guérin, Ferrarois, qui y eut un œil crevé. Alors l'Italie et surtout la maison de Médicis fournissaient des ingénieurs au reste de l'Europe. Catherine de Médicis, sous les règnes de son époux et de ses trois fils, en attira quelques-uns, pour exercer dans les armées et sur les frontières, une profession à laquelle, en France, peu de militaires se dévouaient. » Thionville ayant été rendu à l'Espagne en 1559, ses fortifications s'accrurent considérablement en peu d'années. Il en fut de même de Metz, sous le règne d'Henri II, d'Henri III et d'Henri IV, et de plusieurs villes lorraines que nous avons déjà citées. Les guerres des Pays-Bas firent même avancer le système défensif des places : on imagina les demi-lunes, les ouvrages à corne, etc.... « Avant ce temps-là, dit Lanoue-Bras-de-Fer en ses *paradoxes*, nos pères se moquoient de tant d'inventions dont on se sert pour les fortifications des places, et disoient que c'étoient inventions italicques, et qu'un bon rempart suffisoit pour garantir les hommes de l'impétuosité du canon, sur lequel il se falloit défendre pique à pique. Depuis, on s'avisa dans quelques places de mettre une demi-lune devant la courtine, et puis quelques redoutes et quelques fortins en des endroits d'où la muraille étoit commandée. » On conçoit quelle activité devait régner dans ces immenses chantiers de construction élevés pour renouveler une ville, réparer l'effet désastreux de plusieurs siéges, garnir les arsenaux de machines, d'armes, de projectiles adaptés au perfectionnement qu'avait

subi l'art militaire. Les habitans, resserrés dans une enceinte plus étroite, obligés de se créer de nouvelles demeures; les couvens qui abandonnaient la campagne pour se mettre en sûreté dans des villes fermées, et qui y introduisaient en conséquence leur fortune; les besoins qu'enfante, à la paix, la privation qu'on s'impose dans des temps calamiteux; les garanties de repos que les dernières années du règne d'Henri IV promettaient à l'Europe, toutes ces causes réunies devaient ranimer le commerce sur les rives de la Moselle et de la Meuse; mais il n'en fut pas ainsi. La misère avait été trop grande; le peuple était trop accablé d'impôts pour que les transactions reprissent leur ancien cours. Les passages continuels de troupes et les contributions prélevées par des gouverneurs avides auxquels ces provinces étaient confiées, entretenaient d'ailleurs la gêne publique, et la Lorraine proprement dite, soutenue par les sages dispositions de son prince, gagna sous le rapport commercial autant que perdirent les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun. La fortune et l'industrie de ces dernières villes ne s'est même jamais relevée depuis. Une des causes qui contribua davantage sous le règne de Charles III, à la prospérité du duché, fut la répression des abus qui avaient lieu en fait d'anoblissemens. Rien alors n'était plus facile que de devenir noble. « L'empereur Charles de Luxembourg, roi de Bohême, avait accordé à Geoffroi, sire d'Apremont et de Dun, pour lui et ses hoirs en ligne directe, le privilége d'anoblir toutes personnes, excepté ceux de condition servile, et de les faire chevaliers. Les évêques de Metz, Toul et Ver-

dun et les seigneurs particuliers accordaient aussi des lettres de noblesse. Nicolas de Taille-Fumier fut anobli par M. de la Roche-Pot, damoiseau de Commercy, et confirmé par Charles III dans la cour des grands jours de cette ville; les bourgeois de Commercy contestèrent cette noblesse devant le parlement de Paris. Jean-Baptiste de Taille-Fumier fut maintenu par un arrêt. Les rois de France eux-mêmes anoblissaient pour leurs états, et pour la Lorraine avec le consentement du duc. Aussi la noblesse devint-elle si nombreuse, que les procureurs-généraux crurent devoir éclairer le monarque sur les conséquences qui pourraient résulter d'un tel abus. » Ils représentèrent *que plusieurs, tant étrangers qu'originaires du pays de Lorraine, se sont attribués, ou par subtilité, ou même par connivence des officiers de Son Altesse, la qualité de noble, et par ce moyen non seulement ils surprennent ceux avec qui ils traitent, mais aussi portent un préjudice notable aux revenus du prince, se faisant décharger des subventions, tant ordinaires qu'extraordinaires, pendant que le simple peuple en demeure surchargé, sans oser s'en plaindre, de peur d'entrer en procès contre eux, et d'être opprimé par leur puissance et par leur crédit.... Il y en a même*, ajoutaient-ils, *qui déguisent leur extraction, changent les surnoms de leur famille, et y ajoutent les articles de, le, la, etc....* Convenons qu'il n'est pas nécessaire de remonter si haut pour trouver cet amour des particules; semblables choses ont eu lieu à une époque que nous touchons encore du doigt.

Ce que nous avons dit des mœurs lorraines au com-

mencement du seizième siècle, s'applique avec assez d'exactitude au règne de Charles III. Les historiens les plus vrais, les hommes les plus disposés à voiler les habitudes corrompues de la société d'alors, nous la représentent avec tous les caractères de la plus profonde dissolution. « Les prélats, dit l'historien de Senones, dont on ne récusera certainement pas le témoignage, ne paraissent attentifs qu'à se défendre contre l'hérésie, ou contre les usurpateurs des biens de leurs églises. On ne voit plus, dans ces grands siéges, comme autrefois, des prélats plus recommandables par l'éclat de leur sainteté, par leur science, par l'innocence de leurs mœurs, que par leur dignité; ce sont pour l'ordinaire de grands seigneurs, illustres par leur naissance, recommandables par leur mérite, respectables par le rang qu'ils tiennent dans le sacerdoce et dans le monde, mais souvent plus occupés des intérêts temporels de leurs églises, que des besoins spirituels de leurs troupeaux, laissant à des suffragans ou à des grands-vicaires le gouvernement de leur diocèse, etc... » Ils étaient si éloignés de l'esprit de modération qu'on doit s'attendre à trouver chez le clergé de toutes les époques, que le cardinal Charles de Guise étant à l'entrevue de Poissy, donna, en pleine assemblée, un soufflet au célèbre hérétique Théodore de Bèze. Cette manière de discuter n'était pas rare entre les ecclésiastiques et les ministres luthériens; souvent après les conférences, leurs auditeurs en venaient aux mains; eux-mêmes se jetaient dans la mêlée, et l'église se transformait en une arène de disputes qui cessait pour recommencer le lendemain, ou quelques

jours après. Cependant, plusieurs synodes eurent lieu à Trêves afin de réprimer les désordres du clergé. Dans une de ces assemblées, tenue le 25 novembre 1548, on ordonna que les prêtres adonnés à l'ivrognerie seraient privés de leur cure et de leurs dignités; que les ecclésiastiques concubinaires perdraient leur temporel, et que les femmes dont ils abusent leur seraient enlevées; les personnes adonnées aux sortiléges furent menacées de la prison. On prit aussi des mesures contre les religieux déserteurs de leur couvent; contre les prêtres mariés, etc. Le droit des curés dans l'administration des sacremens, fut fixé à douze blancs. Ils recevaient douze deniers pour relever une accouchée ou donner l'extrême-onction; quatre pour porter l'eucharistie, un pour l'offrande de chaque grande fête de l'année. La cérémonie du mariage était payée huit blancs, à moins qu'il convînt de s'acquitter en viandes. Rien ne pouvait être exigé pour les baptêmes, ni pour la confession. Enfin, dans ce synode provincial, on prit des mesures contre l'hérésie; on s'occupa d'établir de nouvelles écoles, de pourvoir à l'instruction des jeunes chanoines; mais l'arbre sacerdotal était pourri jusque dans ses racines, et tous ces règlemens ne servaient qu'à mettre en évidence l'étendue du mal et l'impuissance des lois pour l'arrêter. La plupart des anciens ordres monastiques livrés à l'oisiveté, jouissant d'une opulence qu'aucune catastrophe ne venait troubler, d'un repos qui faisait envie au reste des hommes, se livraient avec toute l'aveugle frénésie qu'enfante l'impunité, aux excès les plus honteux. La solitude de leurs maisons les rendant inaccessibles à la

honte et à la crainte, fomentait encore le déréglement parmi eux, et la plupart des monastères étaient devenus des repaires de brigands et des sanctuaires de débauche. « Le cardinal Charles de Lorraine entreprit de réformer les maisons de l'ordre de Saint-Benoît: muni d'un bref du Pape, il assembla les supérieurs des différens monastères, et fit avec eux des réglemens qui furent très mal observés: ni les soins, ni le crédit du cardinal ne parvinrent à rompre les obstacles. Afin d'introduire la réforme dans son abbaye de Saint-Mihiel, il envoya des gens de son conseil pour la proposer aux religieux; mais ceux-ci, avertis de leur arrivée, se mirent en défense, menacèrent de faire feu s'ils avançaient. Le cardinal crut qu'il lui serait plus facile de rétablir la discipline dans le prieuré de Notre-Dame de Nancy; mais, dans les trois évêchés et toute la Lorraine, il ne se trouvait personne qui eût pratiqué ou même connu la règle de Saint-Benoît. Tel était l'état des religieux au commencement du dix-septième siècle. Dom Didier de Lacour, né à Monzeville, près de Verdun, fut l'un des réformateurs de l'ordre de Saint-Benoît et le fondateur des deux célèbres congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur qui ont rendu de grands services aux lettres. Son zèle véritablement pieux triompha et de sa première ignorance, et de la haîne des moines. Un grand nombre se retira, et les anciennes observances furent rétablies. Avec Didier de Lacour, parut Pierre Fourrier, célèbre réformateur. On lui offrit trois cures, et il préféra la plus pauvre. Ne se bornant pas à ses fonctions de curé, et persuadé

que l'instruction seule forme dés mœurs chrétiennes, il institua une association dans le dessein d'établir des écoles pour les jeunes filles. Celles-ci, devenues d'utiles religieuses, se répandaient non seulement en Lorraine, mais en France et jusqu'en Amérique. La réforme des monastères s'avançait alors. Déjà, la plupart de ceux de Saint-Benoît s'étaient réunis en une congrégation, où refleurissait la règle, et qui devait fournir des hommes utiles aux sciences. L'ordre des chanoines réguliers de Lorraine, fut amélioré par les soins de Pierre Fourrier, secondé puissamment de l'évêque de Toul Jean de Porcelet; mais les couvens de dames se refusèrent à toute réforme, malgré la persévérance de la princesse Catherine, fille du grand duc Charles III; parmi ceux qui la repoussèrent avec le plus d'entêtement, fut la plus célèbre abbaye de Lorraine, celle de Remiremont, où l'on ne recevait que des filles de l'âge de huit ans, nées de princes, ducs, barons, ou d'ancienne noblesse de père et de mère: elles avaient voix au chapître à l'âge de seize ans. » (Étienne.) Ces réformes causèrent une véritable révolution dans l'église lorraine; libelles, protestations, insurrection armée, tout fut employé pour y résister, et les conversions obtenues ne furent souvent qu'un replâtrage d'hypocrisie.

Si, des habitudes monacales, nous passons à celles des gens de guerre, nous verrons par les atours des échevins de Metz et de Verdun, par les ordonnances de Charles III, qu'elles étaient assez déréglées, assez licencieuses pour exiger le déploiement d'une sévérité exemplaire. Ce fut surtout dans les villes nouvellement

incorporées à la France, qu'on eut à souffrir des exigeances du soldat. Il traitait en pays conquis une province où il n'était cependant pas entré vainqueur, et qui, par sa résistance efficace aux menaces de Charles-Quint, méritait tous les égards qu'on accorde à l'allié le plus fidèle. L'administration militaire n'en agit pas toujours ainsi, quoique ce fût, jusqu'à un certain point, l'intention de la cour; mais l'autorité sans contrôle dont jouissaient les gouverneurs, était trop grande pour que plusieurs d'entr'eux ne fussent pas tentés d'en abuser. On sait d'ailleurs de quel effet sont les guerres sur le moral du soldat, et combien il devait être difficile de contenir hors des champs de bataille des hommes que leurs inclinations et leurs goûts détournaient sans cesse du calme de la vie privée. Au reste, en Lorraine, comme dans les trois évêchés, depuis les guerres de François Ier avec Charles-Quint, jusqu'à la fin des troubles de la ligue, tout le monde, nobles, bourgeois et paysans portaient les armes. Rien n'était négligé pour entretenir l'esprit belliqueux, et la classe pauvre s'adonnait d'autant plus volontiers à l'état militaire, qu'elle jouissait sous les drapeaux, d'une liberté bien autrement étendue que sous la verge d'un seigneur avide. Je lis dans une ordonnance de Charles III: « Nul homme de guerre ne pourra y mener aucune femme particulière, si ce n'est sa femme légitime. Toutes autres femmes qui sont à l'armée seront publiques et communes à tous, à raison de huit par compagnies. » Cette tolérance en explique beaucoup d'autres, et donne une idée de la vie guerrière au seizième siècle. Le peuple ignorant et su-

perstitieux, moins fanatique peut-être que dans le reste de la France, suivait, sans commettre de grands excès, l'impulsion que lui donnaient les chefs des deux cultes rivaux. On signale bien quelques actes fort répréhensibles, commis dans quelques localités, notamment à Metz, Verdun, Gorze, Ligny, etc.; mais le zèle des Lorrains en faveur de la religion catholique n'allait pas jusqu'à verser des ruisseaux de sang pour le triomphe d'une doctrine; aussi, la cloche funèbre de la Saint-Barthélemi n'eut-elle point d'échos sur nos rives. Les hommes à imagination vive, à conviction profonde se jetèrent ou dans les armées de la ligue, ou dans celles des protestans d'Allemagne, passées depuis au service d'Henri IV; les autres attendirent, d'une manière assez paisible, que le sort décidât de la grande querelle qui agitait l'Europe. Cette division de la société en deux partis distincts, l'un, tout d'action, dont l'influence belliqueuse se consumait au dehors; l'autre plus froid, plus concentré, dont le rôle se passait à l'intérieur des villes, changeait souvent d'assiette par le mélange que les évènemens politiques provoquaient entr'eux. On voyait alors s'élever, du sein d'une population habituellement calme, des troubles et des discordes intestines que la force seule armée du glaive parvenait à calmer. Chose étonnante et qui peint le naturel insouciant de nos ancêtres, au milieu de ces dissensions civiles, de ces guerres déplorables, de cette ruine du peuple et de tous ces malheurs qui se succédaient avec une effrayante rapidité, surgissaient des idées de plaisir. On organisait des fêtes; on quittait les disputes scholastiques pour assister aux

courses de chevaux, aux jeux des bateleurs, aux danses, aux représentations théâtrales devenues déjà moins obscènes. Les magistrats eux-mêmes ne dédaignaient pas de se rendre au cabaret *avec manans et aultres gens*, et l'indulgence publique ne trouvait pas mauvais qu'on les rapportât le lendemain ivres dans leurs maisons, ou qu'on les surprît avec des jeunes filles *en jeux d'amour fuers de chez eux*. Cependant Charles III, plus scrupuleux, défendit aux prévôts, maires et officiers de justice, d'aller en taverne *pour y banqueter à escot particulier*, *à peine de cent francs d'amende et de privation de leurs offices*. les habitans étaient soumis aux mêmes interdictions, à moins qu'ils fussent conviés par les forains *aux fêtes*, *hans*, *confréries de communaultés. Ne laisseront toutefois*, ajoute le prince législateur, *lesdites fêtes annales se celébrer, danses et aultres esbattemens accoutumés*. Il savait, ajoute un historien, que les réglemens ne doivent pas attrister, et que les plaisirs et les jeux sont nécessaires aux campagnes.

Nous terminerons ces considérations sur les mœurs lorraines au seizième siècle, en rappelant les croyances auxquelles s'abandonnaient les personnages même les plus distingués, croyances absurdes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, à la honte du genre humain, et que Dom Calmet reproduit avec une bonne foi faite pour étonner, si l'on ne se rappelait son histoire des Vampires. « On prétend, dit l'abbé de Senones, que le passage d'Albert, marquis de Brandebourg, avec ses troupes dans le pays de Trèves et la Lorraine, en 1585, donna cours à la magie et à la sorcellerie, maux

qui y étaient auparavant inconnus, ou du moins très rares : mais, depuis ce tems, on ne vit que sortiléges donnés aux hommes, aux femmes et aux bêtes pour les faire périr, ou pour leur causer des incommodités incurables; qu'opérations magiques pour gâter les fruits de la terre, exciter des tempêtes, produire des animaux dangereux et des insectes qui désolaient les campagnes; corrompre l'air et les eaux, exciter et nourrir dans les hommes des passions honteuses et criminelles, etc. » Tout cela était l'œuvre du démon, bien entendu, ce qui n'empêcha pas les malheureux possédés d'être brûlés juridiquement sur les places publiques. Plus de douze cents exécutions du même genre eurent lieu en peu d'années, tant en Lorraine que dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun. Elles se continuèrent jusqu'au milieu du 17e siècle, et le procureur-général Remy, le Torquemada de la Lorraine, a pris le triste soin de nous initier dans l'histoire de ces crimes de sorcellerie, où le fanatisme le dispute à la cruauté.

CHRONOLOGIE.

Henri, dit le Bon, né à Nancy le 8 novembre 1563, succède à son père en 1608, à l'âge de 45 ans. Les historiens le désignent à tort sous le nom d'Henri II, car Henri 1er duc de Lorraine gouvernait avant que la couronne fût héréditaire. *Épouses :* 1° Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV; mariée en 1599, décédée sans postérité en 1604, princesse spirituelle, l'une des femmes les plus remarquables de son temps; 2° Marguerite de Gonzague, fille de Vinceslas 1er, duc de Mantoue, et d'Eléonore de Médicis, mariée en 1606, décédée en 1632. *Enfans* : 1° Nicole, mariée à Charles IV fils aîné du prince François, comte de Vaudémont; morte en 1657; 2° Claude, mariée au prince Nicolas-François, frère de Charles IV; morte en 1645; 3° un fils naturel, nommé Henri, connu d'abord sous le nom de M. de Bainville; légitimé ensuite le 10 janvier 1605. Il posséda les abbayes de Bouzonville, de Saint-Pierremont, et de Saint-Mihiel, et mourut en 1626. — Henri, décédé à Nancy le 31 juillet 1624, fut inhumé dans l'église de Saint Georges. Plus tard, Marguerite de Gonzague voulut reposer à côté de son époux. Le règne d'Henri-le-Bon vit mourir plusieurs princes lorrains qui ont acquis une grande célébrité : nous citerons

Charles de Lorraine, duc d'Aumale, décédé à Bruxelles au service de l'Espagne; Louis de Lorraine, dit le cardinal de Guise, archevêque de Reims, second fils d'Henri, duc de Guise, qui avait été massacré à Blois; le comte de Mercy, tué à Nordlinguen; etc. Le duc de Mayenne était mort en 1611; son fils, tué au siége de Montauban, ne lui survécut que de dix années. Enfin, le duc de Bouillon, dont nous avons eu occasion de parler sous le règne de Charles III, décéda à Sedan en 1623.

HENRI DIT LE BON.

1608 — Divisée en deux nuances bien distinctes, la vie de ce monarque, d'abord toute extérieure, toute d'action, consumée en partie dans les camps, dans les guerres de religion, aûxquelles il prit la part la plus active, change d'aspect dès que la destinée d'un peuple vient peser sur sa tête. Il s'arrache alors au tumulte des armes, aux fêtes de la victoire; et, sacrifiant ses goûts à la prospérité d'une nation qui l'appelle à l'honneur de régner sur elle, il s'applique à développer, sous l'abri tutélaire de la paix, les semences fécondes dont Charles III lui avait confié la culture. Ces présages favorables auxquels souriait la Lorraine ranimée, n'arrêtèrent cependant pas le criminel projet d'un particulier de Vaudémont nommé Clément, qui conspira contre Henri et voulut l'assassiner. Pris à temps, il eut la tête tranchée, et le duc reçut, en cette occasion, des témoignages non équivoques du tendre intérêt qu'il inspirait aux Lorrains.

Ce n'était pas seulement aux jours d'Henri qu'on en voulait : ses états excitaient l'envie de la France, et Henri IV nourrissait le désir secret de s'en emparer.

Pour y arriver par des voies légales, il chargea Bassompierre de proposer au duc de Lorraine le mariage de sa fille Nicole, à peine agée de deux ans, avec le Dauphin qui en avait neuf. Mais, quelques jours auparavant, le roi d'Espagne, peut-être dans les mêmes vues qu'Henry IV, avait proposé une alliance matrimoniale entre cette princesse et l'infant Philippe IV; de sorte qu'Henri se trouva dans un embarras étrange, n'osant refuser ni l'une ni l'autre de ces propositions. Il assembla son conseil, et l'on fut d'avis, non seulement d'accepter les offres d'Henri IV, mais encore d'arrêter l'union future de la princesse Claude, avec le duc d'Orléans. Chacun pensait qu'à une époque où rien de suivi ne pouvait avoir lieu en politique, le temps amènerait quelque changement dont on profiterait pour s'affranchir de ces promesses. En effet, la mort d'Henri IV délivra bientôt le duc de ses inquiétudes, et rassura l'Europe alarmée. Mais cette condescendance du monarque lorrain aux vœux de la France indisposa le comte de Vaudémont, qui avait aussi le dessein d'unir son fils Charles à l'héritière présomptive des duchés de Lorraine et de Bar. Une explication vive eut lieu entre les deux frères, et Henri songea dès lors sérieusement à marier sa fille à Louis XIII, ou, en cas d'insuccès, au jeune bâtard de Guise.

1610 — Henri venait de faire son entrée solennelle à Nancy, et de confirmer, selon l'usage, les priviléges de l'ancienne chevalerie. Il refusa une fête magnifique qu'on lui destinait à cette occasion, voulant, disait-il, en épargner les frais à ses sujets; envoya à Prague Élisée d'Harancourt, avec la mission de recevoir en

son nom l'investiture des fiefs qu'il tenait de l'Empire, et mit tous ses soins à rétablir la paix entre des princes qui réclamaient son alliance ou ses conseils. Choisi pour arbitre avec le comte de Hanau, par la ville de Strasbourg et l'archiduc Léopold, il termina leur différend. Il apaisa également, par les soins d'Érard du Châtelet, les contestations qui s'étaient élevées dans le canton de Zurich, entre les protestans et les catholiques.

Si nous parlons des conférences de Vesoul, relatives à la souveraineté de certains villages situés sur les frontières de Franche-Comté; du traité conclu entre le duc Henri et l'archevêque de Trêves, pour la souraineté des villes de Sargaw et de Mertzig; d'un traité d'aillance avec le canton de Berne; de l'achat du marquisat de Nomeny et des bans de Delme; de l'établissement d'une officialité à Darney, pour y juger les procès de la contrée; de la tenue des états à Bar et à Nancy, dans le but de réclamer de nouveaux subsides, c'est afin de n'omettre aucun des actes principaux du règne d'Henri, règne paisible dont rien de grave n'eût troublé le calme, si le caractère prodigue de ce prince et l'esprit économe et jaloux du comte de Vaudémont, n'avaient provoqué entre les deux frères une mésintelligence qui pouvait avoir les plus fâcheux résultats.

1620 — Henri voulait qu'à défaut d'enfant mâle, sa fille aînée lui succédât et choisît pour époux Louis de Guise, baron d'Ancerville, fils naturel du cardinal de Guise, tué à Blois, jeune prince d'un grand mérite qu'il affectionnait beaucoup, et qui n'eût certes pas

entraîné la Lorraine à toutes les catastrophes qu'elle essuya sous le règne de Charles IV. Mais le comte de Vaudémont, indigné que son frère, au préjudice de sa maison, voulût faire une pareille alliance, lui reprocha, en termes fort durs, de transgresser les lois de succession au trône, et publia un manifeste où furent exposés tous ses griefs. Le duc de Lorraine y répondit; et peu après, le comte de Vaudémont, irrité de ne pouvoir rien changer aux dispositions d'Henri, fit assassiner, près de Nancy, le baron de Lutzelbourg, ministre plénipotentiaire de Lorraine et créature dévouée aux Guises. Le duc, justement irrité d'un pareil attentat, faillit sortir des bornes de la modération qui faisait le fond de son caractère, et voulut punir sévèrement le comte de Vaudémont et toute sa maison. Mais ce prince s'était retiré à Munich, près de son beau-frère; et, quand les premiers momens furent passés, on parvint, à force de supplications, à obtenir le pardon du comte et l'autorisation pour son fils, connu depuis sous le nom de Charles IV, de se regarder comme fiancé à la princesse Nicole. « Personne, dit Beauveau dans ses mémoires, ne contribua plus à ce raccommodement qu'un carme espagnol nommé le père Dominique, qu'on fit venir exprès d'Allemagne où il était vénéré comme un saint. » Le traité de mariage est du 18 mai 1621. Le comte de Vaudémont ayant appris qu'on devait insérer dans le contrat un article qui dérogeait à la masculinité de la Lorraine, protesta la veille, entre les mains de Porcelet de Maillane, évêque de Toul, et de Jean Midot, notaire apostolique. Le 22 mai, on procéda à la rédaction du contrat,

et, le lendemain, le prince Charles et la fille d'Henri I furent unis par le prévôt de Saint-Georges. Pour dédommager Louis de Guise de n'avoir pas épousé Nicole, Henri obtint du comte de Vaudémont, après bien des instances, qu'il lui accorderait sa fille la princesse Henriette, et le duc fit au prince Louis de si grands avantages à l'occasion de cette alliance, que le comte en fut indigné, et ne put pardonner à son frère un excès de générosité qui nuisait aux intérêts même du peuple lorrain et à ceux de son fils. Les princes de la maison de Lorraine, établie en France, ne virent pas de meilleur œil l'élévation du bâtard de Guise, à qui Henri venait d'accorder le titre de prince de Phalzbourg, en faisant ériger en sa faveur la terre de Lixheim en principauté, par l'empereur Ferdinand II.

L'avènement de Louis XIII au trône de France avait réveillé ces anciennes haînes religieuses qu'un monarque pacificateur s'était flatté vainement de dissiper. Les protestans de Lorraine et du pays messin furent les premiers à s'en ressentir. On les exclut de toutes les fonctions publiques; la cour et le clergé s'entendirent pour les opprimer, et bientôt une nouvelle levée de boucliers annonça que le feu de la guerre civile allait se rallumer. Nommé général en chef de la ligue catholique en deçà du Rhin, le comte de Vaudémont se rend dans la principauté de Salm, y assemble une armée de huit mille hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux; marche ensuite sur Bouquenom, où son fils Charles va le rejoindre, et traverse le Rhin à Brisach. Le comte avait pour mission

d'empêcher les protestans d'Allemagne d'exécuter leur projet d'entrer en France et de se joindre aux religionaires révoltés. Pendant que le duc de Bavière, chef de la ligue catholique au delà du Rhin, marchait de succès en succès, livrait labataille de Prague, si fatale aux luthériens, bataille où Charles de Vaudémont fit des prodiges de valeur à la tête de trois régimens de cavalerie lorraine, le duc Henri levait des troupes, jetait des vivres et des garnisons dans les places fortes, afin de ne pas être pris au dépourvu, et le comte de Vaudémont veillait à la sûreté des frontières que diverses bandes considérables menaçaient sans cesse. Trop faible pour résister, ce général se retira dans l'intérieur, et bientôt soixante mille protestans conduits par Ernest, comte de Mansfeld, accompagné des comtes de Brunsvick, de Mekelbourg et de plusieurs autres seigneurs allemands, pénétrèrent en Lorraine, brûlèrent quantité de villages et commirent de tels désordres, qu'un siècle plus tard la mémoire de Mansfeld était encore en horreur dans les campagnes. Le duc de Bouillon sur qui les protestans comptaient, s'étant détaché d'eux; ils marchèrent au secours des Hollandais pressés dans Berg-Op-Zoom, par les Espagnols; mais Gonzague de Cordoue informé de leur marche, les suivit avec son armée, les attaqua près de Fleurus, et les mit en déroute le 30 août 1621. Mansfeld n'en suivit pas moins sa direction avec vingt mille hommes qu'il parvint à rassembler des débris de ses phalanges; les autres religionaires se jetèrent dans le Luxembourg, la Lorraine et le Barrois où ils périrent presque tous de la main des paysans qu'ils

avaient si cruellement traités à leur passage. Une épidémie survint ensuite et ravagea les rives de la Moselle depuis Thionville jusqu'à Nancy.

Lorsque ces évènemens avaient lieu, Henri, dominé par des idées de concorde et de paix, faisait un contrat d'échange pour diverses seigneuries, avec le comte de Nassau-Sarrebruck, et convenait de maintenir au village d'Uchtelfange le libre exercice des deux religions catholique et protestante: tolérance qui a lieu de nous étonner de la part d'un monarque fanatique qui crut bien servir le ciel, en poursuivant de sa haîne les religionaires réfugiés dans ses états. Sous lui, les missionnaires et les maisons religieuses se multiplièrent en Lorraine. Il établit à Nancy les capucins, les jésuites, les minimes, les bénédictins, les carmes, les dames du saint-sacrement, les carmélites, les tiercelines, les religieuses de la congrégation, de l'annonciate, les filles repenties, les pères de l'oratoire; à Lunéville, à Dieuze, à Vézelise, des minimes; à Saint-Nicolas-du-Port, des bénédictins, etc....; ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de réprimer les abus qui se commettaient dans les couvens, et de contribuer à leur réforme. Sa dévotion pour la Vierge était si grande, qu'il voulut que le nom de *Marie* fût gravé sur son bouclier Il eut même, dit-on, le projet, dans les dernières années de sa vie, d'entrer dans un monastère et d'abandonner le gouvernement aux soins du prince Charles de Vaudémont; mais la mort le prévint. Depuis quelques années, ce monarque avait fait un testament où, entr'autres donations, il laisse au prince de Phalsbourg trois cents mille francs hypothéqués sur la seigneurie

de Bitche, et deux cent mille écus à Henri de Lorraine, marquis de Mouy, *pour la complaisance qu'il a eue d'attendre à se marier, pour faire plaisir au duc.* Legs énormes pour l'époque, qui, joints à d'autres et aux libéralités infinies exercées par le même prince pendant seize années de règne, épuisèrent à tel point les finances ducales, que le déficit n'en était pas encore comblé un siècle plus tard. Henri se reprochait bien quelquefois son penchant irrésistible à donner plus que ne le comportaient les ressources de l'État; mais c'était, ajoutait-il, *le péché originel de sa maison, et le mot non est le seul qu'il n'ait jamais pu apprendre de sa nourrice.* On conçoit qu'avec un tel caractère, Henri se faisait chérir du peuple, de la noblesse et du clergé dont il était le père et l'appui; mais François de Vaudémont blâmait hautement une profusion qui ne tendait à rien moins qu'à ruiner l'État, et souvent les deux frères entraient sur ce fait dans des discussions fort vives. *On a blâmé ma libéralité,* disait le duc, quelque temps avant sa mort, *il en viendra d'autres après moi qui ne me ressembleront pas, et l'on verra ceux qui auront mieux gouverné.* Nul doute qu'il voulait désigner son neveu, car on l'entendit plus d'une fois s'écrier en parlant de lui: *Ce jeune étourdi perdra tout;* prophétie qui s'est malheureusement accomplie.

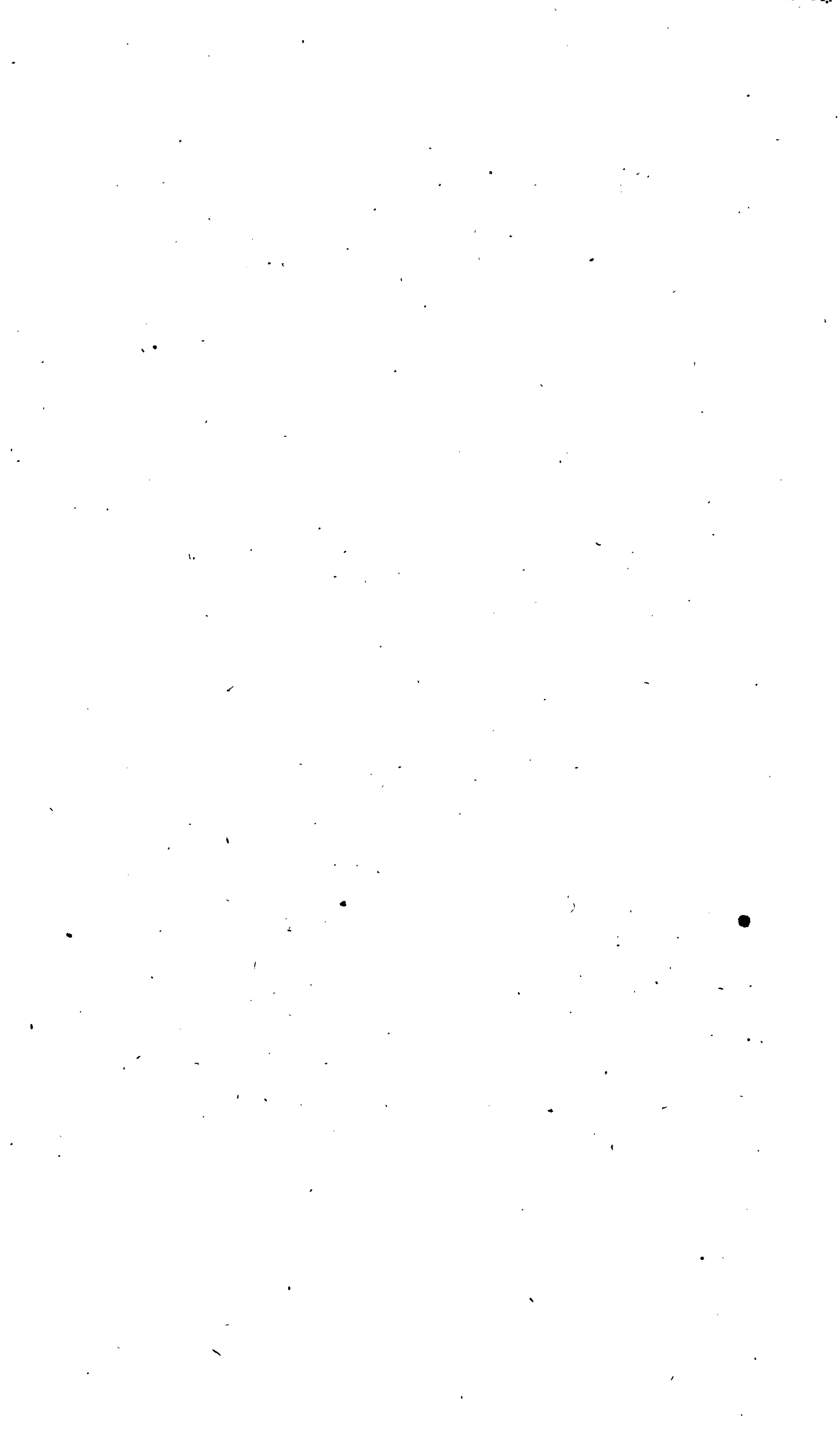
Un souverain exempt d'ambition, dont presque tous les actes portèrent l'empreinte d'une autorité bienfaisante ne pouvait manquer d'emporter au cercueil les regrets sincères du peuple qu'il gouvernait. Unanimes dans leurs éloges, les Lorrains l'ont appelé Henri-le-Bon, et la postérité envieuse, tout en faisant la part

de quelques torts bien réels, n'a pu trouver des faits propres à infirmer le jugement que la voix du peuple a prononcé sur sa tombe. On lui doit entr'autres mesures législatives, un édit contre les appels et duels, déjà défendus par Charles III; une ordonnance qui permet aux nobles de commercer. Il rendit, conjointement avec le prince de Nassau, la Sarre naviguable depuis le village d'Herbisheim jusqu'à Sarrebruck; il continua avec activité les fortifications commencées à Nancy, par Charles III, et qui furent regardées par Vauban comme les plus belles de l'Europe; et encouragea les travaux de plusieurs artistes distingués qui vivaient à Nancy. Les sciences et les lettres, filles de la paix, continuèrent à briller, comme elles l'avaient fait sous le règne précédent. La plupart des hommes distingués que Charles III avait rassemblés autour de son trône, prêtèrent à celui de son fils l'éclat de leurs œuvres et de leur renommée; et l'on en vit paraître d'autres, tel que le célèbre paysagiste Claude Gelée, dit le Lorrain; le graveur Callot; le jésuite Abram; le ministre Paul Ferry; les médecins Samuel Duclos, François Foës; le jésuite Valladier; l'évêque Nicolas Coëffeteau; le père Tiphaine et plusieurs personnages non moins illustres qui continuèrent en Lorraine et dans les trois évêchés, cette série si féconde de célébrités diverses dont la chaîne ne s'est point interrompue malgré les hostilités sanglantes auxquelles notre pays n'a presque jamais cessé d'être exposé. Les établissemens d'instruction du temps de Charles III, prospéraient; il s'en forma de nouveaux; les

jésuites enseignèrent à Nancy; les religieuses de la congrégation de Notre-Dame y ouvrirent des classes pour les jeunes filles, et eurent une succursale à Metz. C'est la première institution de ce genre qu'on ait vue dans le pays messin; déjà au seizième siècle, les protestans avaient eu à Metz une école pour les jeunes personnes; mais, en 1622, on ferma cette école. Il en fut de même du collége qu'ils avaient fondé, et que dirigeaient des maîtres d'une haute capacité.

Sous Henri-le-bon, le haut clergé eut encore moins d'influence dans les trois évêchés que sous l'administration de son prédécesseur. Toute l'autorité était dévolue aux gouverneurs de la province, espèce de potentats auxquels rien ne manquait pour exercer impunément leur despotisme. Le peuple ne l'ignorait pas. Il se montrait plus jaloux de leur plaire que de flatter l'orgueil de prélats sans pouvoir, sans crédit, qui n'acceptaient d'ailleurs un évêché, que pour en percevoir les émolumens et en abandonner la direction à quelque évêque en sous ordre, qui suppléait autant que possible par ses lumières, à la nullité du prélat titré. La réception à Metz de madame de la Valette, fille d'Henri IV, épouse du gouverneur, réception dont les détails ont été imprimés avec soin, donne une idée du prix qu'attachaient les habitans des villes nouvellement incorporées à la France, à mériter les bonnes grâces des chefs militaires qui leur étaient imposés. Tout ce que les arts pouvaient produire de plus riche et de plus gracieux fut employé avec une profusion inimaginable; Metz, à peine délivré des

horreurs de la peste, présenta l'aspect d'une ville nouvelle, d'un séjour enchanteur auquel il n'avait fallu pour naître, que la baguette miraculeuse de quelque fée.



CHRONOLOGIE.

François II, fils de Charles III, né le 27 février 1572, monte en 1625 sur le trône ducal, et s'en démet, la même année, en faveur de son fils Charles IV. *Épouse* : Christine de Salm, fille unique de Paul, comte de Salm, qu'il épousa le 12 mars 1591. *Enfans :* 1° Henri, marquis d'Hattonchâtel; 2° Charles IV, duc de Lorraine; 3° Nicolas-François, qui, après avoir possédé le marquisat d'Hattonchatel, devint évêque de Toul, puis cardinal, et résigna son évêché pour épouser la princesse *Claude*, sa cousine germaine; 4° Henriette de Lorraine, la plus belle personne de son temps, mariée en premières noces à Louis, bâtard de Guise, prince de Phalsbourg, mort à Manheim sans postérité; en secondes, à Charles de Guasco; en troisièmes, à Christophe de Moura, et en quatrièmes noces à François de Grimaldi. Henriette mourut stérile, à Neufchateau, le 16 novembre 1660; 5° Marguerite de Lorraine, mariée en 1631, à Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII, morte en 1672; 6° et 7° deux enfans naturels.

François II est mort le 14 octobre 1632, en revenant des eaux de Plombières.



FRANÇOIS II.

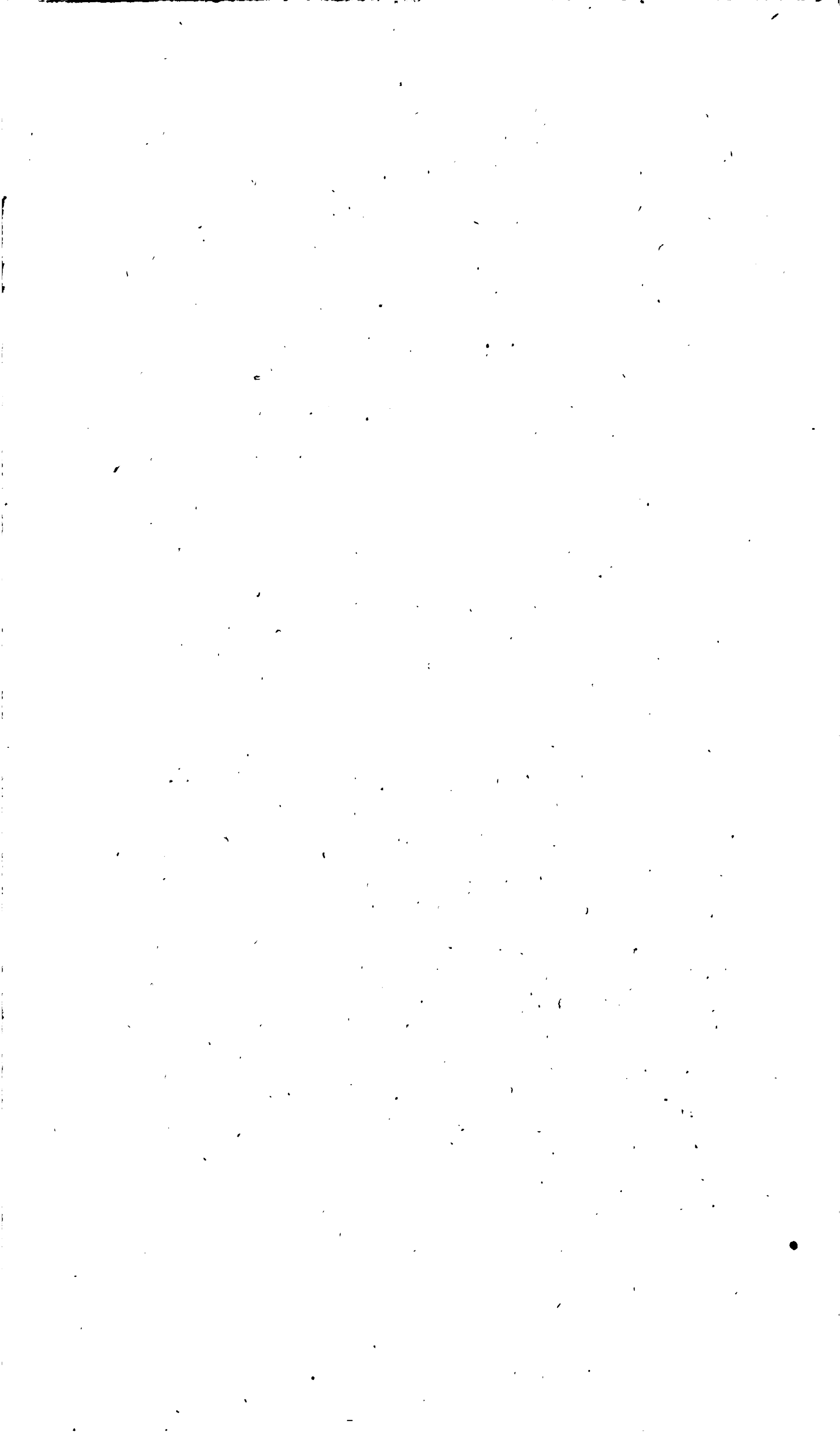
1625 — Il y avait une année que Charles IV, mis sans opposition en jouissance de l'autorité souveraine qu'exerçait son beau-père, gouvernait la Lorraine, conjointement avec la duchesse Nicole. Les arrêts étaient prononcés en leur nom; on frappait les monnaies à leur effigie; le droit de condamner et de faire grâce; celui de déclarer la guerre, de lever les impôts ou de traiter de la paix, étaient l'apanage de deux êtres que des raisons d'état imposaient l'un à l'autre, et qui, par cela même, ne pouvaient avoir cette unité parfaite de vues si nécessaire à la prospérité des états. On a lieu de s'étonner que des réglemens fort sages soient sortis d'une administration aussi vacillante. Elle pourvut à la répression des abus, à la punition des désordres auxquels se livraient les fonctionnaires et le clergé; il fut défendu, sous des peines sévères, d'avoir des concubines, d'entretenir des filles publiques dans les villes ou les villages; de prêter à un intérêt trop élevé, etc. D'autres ordonnances relatives

au culte portent le caractère inévitable de l'intolérance du siècle.

Marguerite de Gonzague, et François de Vaudémont augmentaient encore la mésintelligence qui croissait de jour en jour entre les jeunes époux. Ils ne s'aimaient pas, et il suffisait que Marguerite donnât un conseil, pour que le comte fût d'un avis opposé. Marguerite voulait que la plus grande part d'autorité fût dévolue à sa fille; le comte appuyait les prétentions de Charles IV, et ce dernier, fatigué de ne régner qu'en sous ordre, cherchait les moyens de s'affranchir de l'espèce de tutelle où le condamnaient les vœux testamentaires de son beau-père. Marguerite, mécontente des procédés de Charles, craignant d'ailleurs que d'un moment à l'autre il foulât aux pieds les droits de Nicole, conçut le projet de marier sa seconde fille à un prince assez puissant pour veiller à leurs intérêts respectifs. Mais le comte de Vaudémont et le duc Charles ayant appris cette résolution, s'empressèrent d'y mettre obstacle. Ils rendirent publiques les protestations qu'ils avaient faites avant le mariage contre la succession féminine; tirèrent des archives de la maison de Guise l'original du second testament de René II, qui établissait la loi salique en Lorraine; et, dans une assemblée des états tenue à Nancy, le comte de Vaudémont réclama contre le testament de son frère. Reconnu par la noblesse, seul apte à régner, il se fit conduire aussitôt, dans le cérémonial accoutumé, à l'église de Saint Georges, où il prêta serment et reçut celui de ses sujets. Il dîna ensuite en public, sous le dais royal, s'établit au palais, prit

les titres et les armes de duc de Lorraine et de Bar; fit frapper à Badonviller des monnaies à son coin; accorda des lettres de noblesse, et jouit pendant plusieurs jours de toutes les prérogatives de la souveraineté.

Le 26 novembre, les états s'étant assemblés de nouveau à Nancy, François fit avec son fils une transaction en vertu de laquelle il lui céda tous ses droits sur la Lorraine et le Barrois, à condition néanmoins que toutes les dettes passives contractées par le comte de Vaudémont seraient acquittées par le nouveau souverain. La légende des jetons de l'époque, *benè numerat, qui nihil debet; compte bien qui ne doit rien*, servit sans doute d'allusion à cet arrangement. Dès qu'il fut effectué, Charles IV, qui s'était prêté de bonne grâce à une comédie politique sans exemple dans l'histoire de Lorraine, écarta la princesse Claude du maniement des affaires, et devint seul arbitre des destinées d'un peuple qu'Henri-le-Bon avait craint d'exposer à la fougue impétueuse de sa tête ardente. Depuis lors, le comte de Vaudémont ne semble pas avoir pris la moindre part aux affaires. Il conservait cependant, dans ses actes publics, la qualification de duc de Lorraine et de Bar, et mourut à Nancy le 14 octobre 1632, *n'ayant*, dit-il, *jamais eu l'ambition de porter la couronne en ce monde.* Guerrier, homme d'état, avare des sueurs du peuple, mais violent, irascible, d'un zèle religieux qui alla quelquefois jusqu'au fanatisme, le duc François fit voir plus de qualités que de défauts. Digne du trône, il eût en le conservant, épargné bien des maux à la Lorraine.



CHRONOLOGIE.

Charles IV, né le 5 avril 1604, monte sur le trône de son oncle, puis sur celui de son père à l'âge de 20 ans. *Epouses :* 1° Nicole, fille d'Henri-le-Bon, mariée en 1621, morte en 1657 ; 2° Béatrix de Cusance, qui descendait, par son père, des anciens ducs de Bourgogne, et par sa mère, des Comtes de Flandre ; mariée en premières noces à Eugène-Léopold d'Oiselet, prince de Cantecroix, et en secondes à Charles IV, du vivant de la princesse Nicole. En 1663, lorsqu'elle fut au lit de la mort, Charles renouvela son mariage avec elle. 3° Marie-Louise d'Apremont, fille de Charles, comte d'Apremont-Nanteuil, mariée en 1665. *Enfans :* Charles eut de la princesse de Cantecroix deux enfans naturels ; 1° Charles-Henri prince de Vaudémont, légitimé de Lorraine, mort à Nancy en 1723, après avoir eu d'Anne-Elisabeth de Lorraine-Elbeuf, son épouse, le prince Charles-Thomas de Vaudémont, mort sans alliance, en 1704, au service de l'Empereur ; 2° Anne, légitimée de Lorraine, mariée à François-Marie de Lorraine, prince de Lillebonne, damoiseau de Commercy, quatrième fils de Charles II, duc d'Elbeuf.

Charles IV est mort le 18 septembre 1675 à Larbach, pays de Birkenfeld. Son corps reposait à la Chartreuse de Bosserville, près de Nancy.

A défaut d'enfans légitimes, la couronne de Charles IV échut au second fils de Nicolas-François, marquis d'Hattonchâtel, l'aîné étant mort à Paris, âgé de 20 ans.



CHARLES IV.

Esprit audacieux, remuant et léger; doué des qualités brillantes qui séduisent le vulgaire, mais dépourvu de cette raison solide qu'exige l'exercice d'une grande autorité, le prince Charles de Vaudémont, connu depuis sous le nom de Charles IV montra dès l'enfance un goût décidé pour les armes; penchant fatal aux princes, plus fatal aux peuples, qui deviennent alors les instrumens aveugles de l'ambition et de la gloire. On voulut en faire un ecclésiastique: l'évêché de Toul, riche de bénéfices, lui fut même assuré; et Paul V l'en déclara coadjuteur à l'âge de six ans. Charles se prêtait de mauvaise grâce au sacrifice de ses inclinations. Des raisons d'état, quelque puissantes qu'elles fussent, ne justifiaient point à ses yeux une contrainte de toute la vie. Sa vocation décidée était la guerre, et la mitre un fardeau qu'il ne pouvait endurer. La mort de son frère renversa tout-à-coup ces projets de famille: Charles abandonna l'étole, et son père le conduisit à la cour de France, pour y être élevé près du roi Louis XIII, dont il captiva les bonnes grâces avec autant de rapidité qu'il les perdit. Ce jeune prince faisait depuis

plusieurs années l'ornement des fêtes de la cour, lorsqu'il revint en Lorraine, à la demande de son père, afin de s'insinuer avec adresse dans l'esprit d'Henri-le-Bon qui s'obstinait encore à lui refuser la princesse Nicole en mariage. La réputation guerrière que Charles s'acquit en Allemagne; la considération dont il jouissait à la cour de Bavière, à celle de Ferdinand II et dans le duché de Toscane, loin de diminuer, augmentaient au contraire la répugnance du duc de Lorraine à l'accepter pour gendre; car il redoutait que Charles n'entraînât la Lorraine à des guerres qu'il avait pris le plus grand soin d'éviter. Malheureusement, ces craintes se réalisèrent trop tôt, et, pour se faire une juste idée du règne tumultueux de Charles IV, il suffirait de prendre à contre-pied celui de son sage prédécesseur.

1626 — Une usurpation, quelle que soit la teinte dont on la colore, ou la raison prépondérante sur laquelle elle s'appuie, entraîne toujours après elle un état d'incertitude, suite nécessaire de mille intérêts déplacés, de mille conventions arrêtées et détruites; le trône, assis sur un terrain mouvant que la moindre secousse peut ébranler, est obligé de s'entourer d'un appareil de forces contre lequel d'autres forces étrangères viennent heurter sans cesse, et les mesures employées pour la stabilité gouvernementale, nuisent elles-mêmes à cette stabilité. A peine François II eut-il fait la cession dont nous avons parlé, que Charles IV la fit publier et enregistrer dans toutes les juridictions de ses états; puis, il leva deux mille hommes, organisa deux régimens d'infanterie, équipa cinq cents chevaux, et fixa au 1er mars son entrée so-

lennelle à Nancy. Ces préparatifs guerriers du duc de Lorraine dont on connaissait l'esprit belliqueux, donnèrent l'éveil à Richelieu. Il résolut aussitôt de faire achever la citadelle commencée à Verdun, afin de tenir Charles IV en bride. Mais l'évêque François de Lorraine s'opposa vivement à une construction qu'il prévoyait devoir ruiner le peu d'autorité qui lui restait, et nuire aux intérêts de la ville et de la maison de Lorraine tout entière. Ses démarches, celles de la bourgeoisie n'eurent aucun succès; on abattit plusieurs églises; l'abbaye de Saint-Vannes fut remplie de soldats, de munitions de guerre et d'artillerie: l'excommunication lancée par le prélat, sa retraite à Cologne, ses plaintes à l'Empereur, ne ralentirent pas même les travaux; déjà une salutaire maxime des libertés de l'église gallicane s'était introduite: Aucun officier du roi, remplissant les fonctions de sa charge, ne pouvait être excommunié: aussi le tribunal souverain des trois évêchés déclara la sentence abusive et scandaleuse, en fit lacérer les exemplaires par la main du bourreau, saisit le temporel de l'évêque, et le condamna à dix mille livres d'amende. Charles IV prit chaudement la défense de l'évêque de Verdun. Richelieu, loin d'y avoir aucun égard, reprocha au duc de Lorraine de s'être mis en possession du duché de Bar, appartenant à la princesse Nicole, sans attendre que Louis XIII l'en eût investi, et, dans un voyage que Charles fit à Paris pour cet objet, un échange de politesses cauteleuses fut l'unique résultat des négociations entamées. Blessé de cet insuccès, il songea dès lors à rompre avec la France : la duchesse de Che-

vreuse, ennemie déclarée de Richelieu, qui s'était retirée à Nancy pour se soustraire à la vengeance du cardinal, appuya les propositions de lord Montaigu, envoyé d'Angleterre à la cour de Lorraine, et il fut arrêté que Charles entrerait dans la ligue formée contre la France par l'Empire, l'Angleterre et la Savoie. L'exécution de ces projets diplomatiques était prête lorsque Richelieu les découvrit. Cependant il dissimula sa colère contre le duc de Lorraine, et remit à un temps plus propice le désir d'en tirer vengeance. Ce prince recevait alors de l'Empereur Ferdinand II l'investiture de la seigneurie de Falkenstein, du marquisat de Pont-à-Mousson, du comté de Blâmont, du baillage de Clermont, du marquisat d'Hattonchâtel, de la vouerie de Toul et de l'abbaye de Remiremont, tous fiefs relevant de l'Empire; un arrêt de la chambre de Spire assurait aux descendans du comte François de Vaudémont la principauté de Saarwerden qu'il avait reçue en apanage de la générosité d'Henri II; Charles IV employait sa médiation à Colmar, pour terminer des différens survenus entre le roi de Bohême et l'Empereur, tandis que ce monarque faisait occuper Vic et Moyenvic par ses troupes[1], construisait une citadelle au cœur de la Lorraine, et sollicitait le duc d'accepter la place de généralissime de ses armées. Richelieu ne doutant plus que l'alliance de Charles IV ne fût décidément acquise à l'empire, leva le masque, et chargea le Bret, intendant des trois évêchés, de rechercher dans les archives de la province les prétentions que la France pouvait avoir sur certaines seigneuries de la Lorraine. Plusieurs arrêts de réunion

furent rendus et affichés jusque dans Nancy. Charles, outré de cette insulte, devint l'irréconciliable ennemi de Louis XIII; leva des troupes sous prétexte de se mettre en sûreté du côté de l'empire; reçut à bras ouverts Gaston, duc d'Orléans, qui, obligé de quitter Paris, avait demandé un asile en Champagne, puis en Lorraine; et lui accorda sa sœur Marguerite, avec cent pistoles en mariage.

1631 — La cérémonie nuptiale eut lieu secrètement à Nancy, le 13 janvier. Charles IV, que Louis XIII avait menacé d'aller aux noces de Gaston à la tête de ses meilleures troupes, s'il n'envoyait sur-le-champ au-delà du Rhin l'armée qu'il avait levée pour secourir Ferdinand II, s'était décidé à la conduire lui-même au cœur de l'Empire. Après avoir jeté des troupes dans les villes de Saverne et d'Haguenau que l'Empereur lui avait données comme places de sûreté, Charles passe le Rhin à Worms, prend sa route vers Aschaffembourg, à la tête de quatorze mille hommes d'infanterie et de trois mille cinq cents chevaux; se joint aux débris de l'armée de la ligue, commandée par Tilly, qui venait d'essuyer une défaite à Leipsick, reçoit de nouveaux renforts, et marche avec soixante mille combattans sur Vintzheim et Rottembourg dont il s'empare. Le roi de Suède n'avait pas plus de vingt-cinq mille hommes; mais sa réputation militaire, la valeur de ses troupes, les succès d'une campagne glorieuse le rendaient la terreur des impériaux, qui abandonnèrent le duc de Lorraine presque à lui-même. Charles IV essaya vainement d'attirer Gustave-Adolphe en rase campagne; le roi demeura dans ses retranchemens,

et l'hiver obligea les troupes lorraines à regagner le Rhin. Strasbourg leur ayant refusé passage, elles se portèrent sur Haguenau, sous la conduite du marquis d'Haraucourt. Charles s'était rendu en Bavière, dont la cour, déclarée d'abord contre la Suède, se soumettait aux conditions de neutralité que lui proposait la France. Le duc de Lorraine, habile à manier les esprits, eut bientôt changé les dernières résolutions de son oncle : une armée de vingt mille hommes fut organisée en trois mois, et Charles, au comble de ses vœux, allait se mettre à sa tête, et lutter avec le plus grand capitaine de l'époque, lorsqu'un courrier de François II lui annonça que Louis XIII se déclarait pour Gustave-Adolphe. Le duc Charles quitte aussitôt la Bavière pour voler au secours de ses états; traverse l'Alsace avec une suite peu nombreuse; est insulté, pillé par les Bourgeois de Lichtnaw et de Strasbourg, qui lui reprochent de fuir devant le roi de Suède; et arrive en Lorraine, lorsque déjà Louis XIII occupait Metz avec des forces imposantes. Il se hate de l'aller trouver; est reçu avec les témoignages apparens de l'amitié la plus sincère; donne des explications franches sur sa campagne d'Allemagne, et ne reçoit en retour que des réponses évasives accompagnées de mille protestations d'un entier désintéressement. Vic et Moyenvic étaient assiégés par les maréchaux de Schomberg et de la Force, sous prétexte de rendre ces deux places à l'évêché de Metz; le vaillant baron de Mercy défendait Moyenvic avec vigueur, et Louis XIII ne voulait entrer dans aucune explication avant de connaître le résultat des hostilités. Le 27 décembre,

Moyenvic tombe au pouvoir des Français, et dix jours après, Charles est contraint de signer le traité de Vic, par lequel il promet de refuser asile à Gaston d'Orléans, de subordonner ses alliances aux intérêts de la France, de recevoir garnison dans Marsal. C'était se livrer pieds et mains liés à ses ennemis. Les princes de la maison de Lorraine ne doutèrent plus que le but secret de Louis XIII ne fût d'incorporer notre province au royaume; Francois de Vaudémont en conçut tant de chagrin, qu'il contracta la maladie dont il mourut, et Charles IV, au lieu de suivre les sages conseils de son père, qui l'engageait à rompre adroitement avec l'Empire pour se rapprocher de la France, attendit un moment favorable de reprendre sur son ennemi l'avantage qu'il avait perdu.

1632 — Le crédit de Richelieu allait en croissant à la cour. Le parti de la Reine-Mère, encore redoutable, fut sacrifié. Tout plia sous le cardinal ministre. Louis de Marilhac, maréchal, qui, en qualité de gouverneur de la frontière, avait élevé la citadelle de Verdun, y fut jeté l'un des premiers. On érigea dans cette ville un tribunal destiné à entendre les plaintes, à redresser les griefs dont Marilhac n'avait tenu aucun compte; et, après de longs délais, une nouvelle commission condamna le maréchal à avoir la tête tranchée sur la place de Grève : son véritable crime était son attachement à Marie de Médicis, ennemie de Richelieu.

Encouragé par les promesses séduisantes de l'Empire et de l'Espagne, sollicité par Montecuculli et le baron de Leide à recommencer la guerre, Charles fait de nouvelles levées, et ravitaille les places fortes,

sous prétexte de résister au roi de Suède qui le menace d'une invasion prochaine. Louis XIII sollicite en vain le duc de Lorraine de discontinuer ses armemens, de lui donner de nouvelles garanties et de joindre ses troupes aux siennes ; Charles s'y refuse; fait célébrer des fêtes à Nancy pour voiler ses projets; entretient une correspondance active avec les princes confédérés, jusqu'à ce que les Espagnols ayant pénétré dans l'électorat de Trèves, dont ils emportaient les places, et Gaston d'Orléans étant parvenu à joindre ses troupes à celles de Charles IV, ce prince crut l'instant propice pour recommencer la guerre. Louis XIII le prévint. Arrivé à Bar le 20 juin, il écrase un régiment de cavalerie près de Saint-Mihiel, pénétre dans cette dernière ville, et s'avance sur Pont-à-Mousson, où Charles IV qui l'avait fait intercéder par le cardinal de Lorraine, vient lui demander la paix. Elle fut arrêtée à Liverdun, le 26 juin, à condition que Louis rendrait au duc le territoire qu'il venait de conquérir; que Charles IV déposerait entre les mains du Roi, pour quatre ans, les clés de Stenay et de Jamets; qu'il lui céderait, moyennant estimation, la ville de Clermont en Argonne, et que le traité de Vic serait maintenu.

La force seule avait pu déterminer Charles IV à souscrire aux conditions stipulées à Liverdun. Elles furent violées dès que Louis XIII eut retiré ses soldats du territoire lorrain. Les troupes que Charles avait promis d'envoyer devant Trèves au maréchal d'Effiat chargé de rétablir l'électeur sur son siège, allèrent grossir l'armée impériale ; et il n'en demeura qu'un régiment au général français. On leva en Lorraine

des soldats pour le service de la maison d'Autriche, et le duc, en vertu d'un traité par lequel l'Empereur lui abandonnait Haguenau, Colmar, Schélestadt et quelques autres places fortes, s'engageait à lui fournir les troupes dont il pourrait disposer. C'était une contravention manifeste aux engagemens pris avec la France, et une cause suffisante pour ramener des hostilités au devant desquelles Charles se précipitait lui-même.

1633 — Le prince palatin de Birkenfeld assiégeait Haguenau, et bloquait Brisac au nom du roi de Suède. Le duc de Lorraine envoie au secours de ces deux places cinq mille hommes qui campent sous les murs de Saverne, et parviennent, après plusieurs négociations infructueuses, à tirer l'ennemi de ses lignes pour lui présenter la bataille devant la ville de Pfaffenhowen. Vainqueurs d'abord, les Lorrains sont battus ensuite. Le chancelier de Suède annonce à Louis XIII l'intention de Gustave-Adolphe de punir l'agression du prince Charles, et Louis, qu'une même pensée dirige, s'entend aussitôt avec la Suède sur les moyens à prendre pour mettre leur ennemi commun dans l'impossibilité de nuire désormais. Le 30 juillet, le parlement de Paris arrête la réunion du Barrois mouvant à la couronne, et Louis XIII s'avance avec une armée pour en prendre possession, tandis que Saint-Chamans, à la tête de l'armée française qui protégeait le territoire de Trèves, s'empare des places frontières de la Lorraine-Allemande, et arrive le 22 août, à la tête de quatre mille hommes aux portes de Nancy. On conseillait à Charles IV de les attaquer

avant que de nouveaux renforts fussent arrivés. Il eût certainement battu Saint-Chamans; mais il préféra la voie des négociations, lorsqu'un coup de vigueur pouvait retarder et même empêcher sa chute. Le cardinal Nicolas-François de Lorraine, accompagné du sieur de Contrisson, alla à Dornans, trouver le Roi qui, éludant toute explication par mille politesses affectées, le renvoya à son premier ministre. Richelieu exposa les sujets de plainte de la cour, et s'appuya principalement sur le mariage de Gaston avec Marguerite, dont le duc avait fait un mystère jusqu'alors. Le cardinal de Lorraine promit qu'il serait déclaré nul. « La rupture du mariage, répondit Richelieu, n'est « pas en la disposition de M. le duc de Lorraine. Com« ment offre-t-il une chose qui ne dépend pas de lui ? « Et quand cela serait, le Roi peut-il se reposer sur « les promesses d'un prince qui a violé en si peu de « temps deux traités solennels ? Il faut trouver de plus « puissans moyens de l'obliger à tenir désormais sa « parole. Les fréquentes infidélités de Monsieur de « Lorraine causent au Roi de grandes dépenses et des « incommodités considérables au peuple, à cause des « armées nombreuses qu'il faut mettre sur pied. S. M. « veut terminer les affaires d'une telle manière qu'il « n'y ait plus aucun sujet de recommencer la guerre, « et que M. le duc ne puisse jamais entrer dans les « factions du royaume. Non content d'avoir engagé « Monsieur dans un mariage contraire aux lois de « l'État, et qui offense également la dignité de la cou« ronne et la personne du Roi, il a favorisé l'entrée de « ce prince à main armée en France. Si M. de Lor-

« raine veut que le Roi se fie désormais à lui, qu'il « donne Nancy en dépôt à S. M. C'est le meilleur « parti qu'il peut prendre. Il conservera ses états, « et Nancy lui sera fidèlement rendu, pourvu qu'il « se conduise mieux à l'avenir. Si tel est son dessein, « il n'y a rien à craindre pour lui dans cette proposi- « tion. Que s'il veut continuer ses entreprises contre « le service du Roi, et ses liaisons avec les ennemis « de l'État, il est inutile de traiter. S. M. a pris une « ferme résolution de n'accepter aucune autre condi- « tion : M. de Lorraine doit la subir. Il est dépouillé « de tous ses états; la seule ville de Nancy lui reste. « Comptez qu'il la perdra infailliblement, à moins « qu'il ne contente le Roi. Nancy est une place forte, « je l'avoue, mais enfin M. le duc est sans troupes et « sans revenus. Nous ferons désormais la guerre à « ses dépens. »

Le cardinal de Lorraine fit de vains efforts pour obtenir des conditions de paix moins humiliantes; Richelieu fut inflexible, et Charles dut se résigner à céder ou à défendre avec courage le boulevard imposant qu'on voulait lui arracher. Trois mille fantassins, trois cents chevaux et quarante gentilshommes volontaires, sous les ordres du marquis de Mouy, premier prince du sang lorrain, furent jetés dans Nancy : au baron d'Esne fut confiée la défense de la ville vieille; celle de la ville neuve à la Serre, et Charles se retira dans les montagnes avec ce qui lui restait de cavalerie et quelques compagnies de milice bourgeoise levées à la hâte. Cependant, avant de partir, il envoya une seconde fois le cardinal de Lorraine vers le Roi, lui

proposer la dissolution du mariage de Gaston avec Marguerite, et le dépôt du fort de La Mothe en nantissement de sa parole. L'entrevue eut lieu à Saint-Dizier, en présence de l'armée. Le Roi consulta son conseil. Quelques membres étaient d'avis d'accepter ces propositions; mais Richelieu, implacable dans sa haine contre Charles IV, avait résolu de le perdre. « Sire, « dit-il, l'affaire qui se propose mérite d'être examinée « avec beaucoup de maturité; je ne vois aucune raison « de conseiller à votre majesté d'attaquer le duc de « Lorraine, à moins qu'elle n'ait la volonté et les « moyens infaillibles de le chasser de ses états. Cela « parait difficile d'abord. Nancy est régulièrement « fortifié; la saison qui s'avance ne permet presque « pas de l'assiéger. En former le blocus, cela durera « sept ou huit mois. Combien peut-il arriver d'acci- « dens imprévus, avant que la ville soit réduite à la « dernière extrémité? Que savons nous si les Suédois « et les princes protestans d'Allemagne ne s'accommo- « deront point avec l'Empereur? Si la trêve proposée « aux états généraux des provinces unies ne se con- « clura pas? En ce cas, les Espagnols feront vraisem- « blablement une diversion en Italie, et vous oblige- « ront d'abandonner vos desseins sur la Lorraine. « Pour assiéger Nancy, V. M. a besoin de vingt mille « hommes d'infanterie et de trois mille chevaux. Il « faut avoir, outre cela, un corps de six mille fantas- « sins et de huit cent ou mille chevaux, pour la sû- « reté de votre personne. Un pareil projet ne peut « s'exécuter qu'avec une dépense extraordinaire. Mais, « Sire, en matière d'état, les grands princes ne peu-

« vent dissimuler une injure, sans s'exposer à en
« recevoir bientôt une plus grande. Leur réputation,
« c'est leur plus grande force, leur plus puissant
« appui. S'ils en souffrent la moindre diminution,
« semblables à ceux qui manquent à mettre le pied
« sur le dernier degré, ils tombent du haut de l'es-
« calier en bas. L'argent est inutile à un roi qui ne
« sait s'en servir, ni pour conserver son honneur, ni
« pour étendre sa domination. Un million d'or suffit
« à la réduction de Nancy. Jamais vous ne trouverez,
« Sire, une occasion plus favorable d'avoir cette place
« importante. La guerre allumée dans toute l'Allema-
« gne ne finira pas assez tôt pour déconcerter votre
« entreprise. Les Pays-Bas, on n'y voit aucune dis-
« position à la trève. Un grand projet a toujours ses
« difficultés : j'en trouve peu dans celui dont il est
« question. Le duc de Lorraine dépourvu de troupes,
« ne tiendra pas la campagne. Ses alliés, bien loin
« d'être en état de le secourir, ont tant d'occupation
« chez eux, qu'ils ne peuvent penser aux autres. Tant
« que ce prince opiniâtre aura un pouce de terre, il
« ne se détachera ni de l'Empereur ni du roi d'Espa-
« gne. Prévenu qu'avec leur secours, il trouvera enfin
« une conjoncture favorable pour faire du mal à la
« France, il n'a pas eu le moindre égard aux raisons
« qui l'obligent de renoncer à ses engagemens avec la
« maison d'Autriche. Si V. M. n'achève pas de le
« ruiner, le mariage de Monsieur subsistera. Préparez-
« vous, Sire, à une guerre sans fin. Soyez continuel-
« lement sur vos gardes, et contre la malignité des
« intrigues sourdes, et contre la violence ouverte d'un

« ennemi subtil, actif et irréconciliable. Que si le duc
« de Lorraine est une fois entièrement ruiné, le ma-
« riage de Monsieur se rompt incontinent. Puylaurent
« a déclaré sans façon à l'abbé d'Elbène, qu'il voudrait
« voir le Lorrain écrasé, afin de pouvoir porter Mon-
« sieur à épouser une autre princesse. Monsieur, natu-
« rellement léger et indifférent, se dégoûtera de lui-
« même d'un mariage qui ne lui donne que du cha-
« grin et de l'embarras; il voudra rentrer dans les
« bonnes grâces de V. M., par une alliance que vous
« approuverez, dès qu'il verra le duc de Lorraine
« incapable de l'appuyer; et l'affront fait à la princesse
« Marguerite, causera une haîne immortelle entre
« Monsieur et son grand ami. Je crois donc, Sire, que
« le duc doit être sévèrement puni de l'injure qu'il a
« osé vous faire. Nancy est la plus forte barrière que
« V. M. puisse opposer à la maison d'Autriche; il faut
« l'avoir à quelque prix que ce soit. Cette conquête
« vous sera plus utile, plus glorieuse que celle de Metz
« sur l'empereur Charles V, qui a fait tant d'honneur
« à un de vos prédécesseurs. Après cela vous n'aurez
« plus rien à craindre de l'inquiétude et de la haine
« irréconciliable du duc de Lorraine. »

Personne n'osant contredire Richelieu, son avis fut adopté, et le cardinal de Lorraine retourna vers Charles IV. Les deux frères convinrent alors de tenter une troisième négociation, et le cardinal François se rendit à Château-Thierri, où il proposa à Richelieu d'épouser la Combalet, sa nièce. Comme Charles IV n'avait point d'enfans de la princesse Nicole, le premier ministre songea naturellement à la posssibilité d'établir

Combalet sur le trône ducal, à l'exclusion de Claude, seconde fille d'Henri I ; mais tout en acquiesçant aux offres du négociateur lorrain, il déclara ne pouvoir rien conclure avant que le duc de Lorraine eût remis la princesse Marguerite et la ville de Nancy entre les mains du Roi. Le cardinal François alla donc de nouveau trouver le duc qui était retiré dans le Val-d'Ajol, et ils arrêtèrent ensemble, pour vaincre les scrupules de Richelieu, que le duc de Lorraine céderait ses états à son frère. La démission en eut lieu à Épinal, le 26 août 1633 : le Cardinal étant parvenu à pénétrer dans Nancy, informa la princesse Marguerite des intentions qu'avait la France de rompre son mariage, et l'engagea à rejoindre secrètement le duc d'Orléans à Bruxelles. Elle y consentit sans peine, se déguisa en homme, et gagna Thionville, où les dames de sa maison vinrent la joindre pour l'accompagner en Flandre.

Irrité de cette évasion, Louis XIII déclare ne vouloir plus entrer en négociations, imprime une nouvelle activité aux travaux d'attaque, et fait sauter deux arches du pont de Maxéville, pour ôter aux assiégés toute espérance de recevoir des secours de ce côté. Le marquis de Mouy, gouverneur de la ville, s'était abstenu jusqu'alors d'exercer le moindre acte hostile, afin de ne pas entravor le cours des négociations; mais il répondit, par quelques volées de canon, à la rupture des arches de Maxéville, et la terreur qu'inspira sa nouvelle attitude eût été fort avantageuse au duc de Lorraine, si, au lieu de se laisser aller ensuite aux représentations de Richelieu, dési-

reux d'emporter Nancy par un traité, il eût suivi les conseils généreux et l'inspiration mâle de son épouse.

Épinal s'était rendu au maréchal de La Force; Charmes au comte de La Suze; Lunéville au marquis de Sourdis; les châteaux de Condé-sur-Moselle, la Chaussée, Conflans-en-Jarnisy, Trognon, Marslatour, Preny, Bouconville, Mandres, avaient reçu garnison française; Louis XIII, arrivé au camp devant Nancy, depuis le 2 septembre, achevait une circonvallation de quatre lieues d'étendue, lançait un manifeste contre le monarque lorrain, et envoyait le maréchal de La Force, à la tête de six mille hommes d'infanterie, de quinze cents chevaux et de six pièces de canon, pour forcer ce prince dans les défilés montagneux où il avait fait sa retraite. Quelques chances de succès lui restaient encore : le peuple l'aimait; Nancy pouvait tenir six mois; des troupes impériales se dirigeaient sur l'Alsace; la jonction des Espagnols et des Allemands devait se faire à Francfort pour résister avec efficacité à l'armée suédoise. La chose la plus essentielle était donc de gagner du temps. Richelieu le sentait; Louis XIII lui reprochait même déjà de l'avoir entraîné à une conquête impossible et ruineuse. Malheureusement, Charles IV qui s'était enfui vers la Franche-Comté pour éviter le maréchal de La Force, n'eut pas lieu de s'applaudir de la réception que lui firent les Espagnols. Cette manière d'être de la part d'une puissance sur laquelle il croyait pouvoir compter acheva de le décourager, et le cardinal de Lorraine entama, au village de la Neuve-Ville-les-Nancy, des négociations dont le résultat était convenu d'avance

entre le monarque français et Richelieu. Voici les articles arrêtés :

« 1° Le duc de Lorraine renoncera à toute alliance « contraire à celle de France ; 2° il servira le Roi contre « tous ses ennemis ; 3° durant les troubles présens de « l'Allemagne, il ne fera aucun armement sans le con- « sentement de S. M. ; 4° il désarmera dès que le Roi « aura tiré parole du chancelier de Suède que les Sué- « dois n'entreprendront rien contre lui ; 5° dans trois « jours, il remettra les deux villes de Nancy entre les « mains du Roi, qui les gardera en dépôt, jusqu'à ce « que la bonne conduite du duc de Lorraine, et la pa- « cification des troubles de l'Allemagne, ôtent à S. M. « tout sujet d'appréhender que Charles ne fasse de « nouvelles entreprises contre elle et ses alliés ; comme « aussi jusqu'à ce que le prétendu mariage du duc « d'Orléans avec la princesse Marguerite soit déclaré « nul par les voies légitimes ; enfin, jusqu'à ce que les « différens entre le Roi et le duc soient vidés ; 6° cha- « cun des deux princes demeurera dans ses droits, « sans que le traité puisse y préjudicier ; le Barrois de- « meurera sous la saisie ordonnée par l'arrêt du parle- « ment de Paris ; 7° si la guerre d'Allemagne dure plus « de quatre ans, les conditions du traité préalablement « accomplies, S. M. restituera Nancy au duc ou à ses « héritiers ; 8° la princesse Marguerite sera mise dans « quinze jours entre les mains du Roi, ou du moins le « duc et le cardinal son frère feront de bonne foi tous « leurs efforts, afin de la remettre à S. M. ; en tous « cas, son évasion n'empêchera pas la dissolution du « mariage ; 9° le duché de Bar demeurera saisi jus-

« qu'à ce que l'hommage en soit rendu au Roi; 10° le
« duc jouira paisiblement du revenu de la Lorraine et
« des états qui en dépendent; 11° l'officier mis par le
« Roi dans Nancy pendant le dépôt, aura le comman-
« dement absolu des troupes, sans autre obligation
« que de prendre le mot du cardinal de Lorraine,
« en cas qu'il y veuille demeurer; 12° le Roi don-
« nera les ordres nécessaires pour empêcher que les
« habitans de la ville ne soient maltraités par la gar-
« nison française. »

Plus tard, on ajouta les articles suivans : « 1° le duc
« pourra faire sa demeure à Nancy avec tous les hon-
« neurs dûs à son rang; 2° si, dans trois mois, il ac-
« complit les conditions de l'accord, surtout en ce qui
« regarde sa sœur, S. M. restituera incontinent Nancy,
« dont les fortifications seront rasées, si elle le juge à
« propos. »

Ce traité fut conclu le 6 septembre. Obligé d'y sous-crire, Charles envoya au marquis de Mouy l'avis secret de n'ouvrir les portes de Nancy qu'après en avoir reçu l'ordre formel de sa main, et il demanda à Louis XIII un sauf-conduit pour s'entendre avec Richelieu. Le Roi y consentit: mais, dans la crainte que le duc de Lorraine ne gagnât les Pays-bas espagnols, il assigna la ville de Charmes pour rendez-vous. Charles IV et Richelieu eurent deux longues conférences qui n'amenèrent aucun résultat. Vaincu enfin par la souplesse du cardinal ministre, le duc de Lorraine signa le traité, le 20 septembre, avec les deux clauses additionnelles que nous avons indiquées. Le lendemain, Charles se rendit au quartier-général du

Roi : il avait l'intention de pénétrer dans Nancy, s'il en trouvait la possibilité, et d'y défendre ses droits les armes à la main; mais, avec des politesses affectées, gardé à vue, il ne put s'évader.

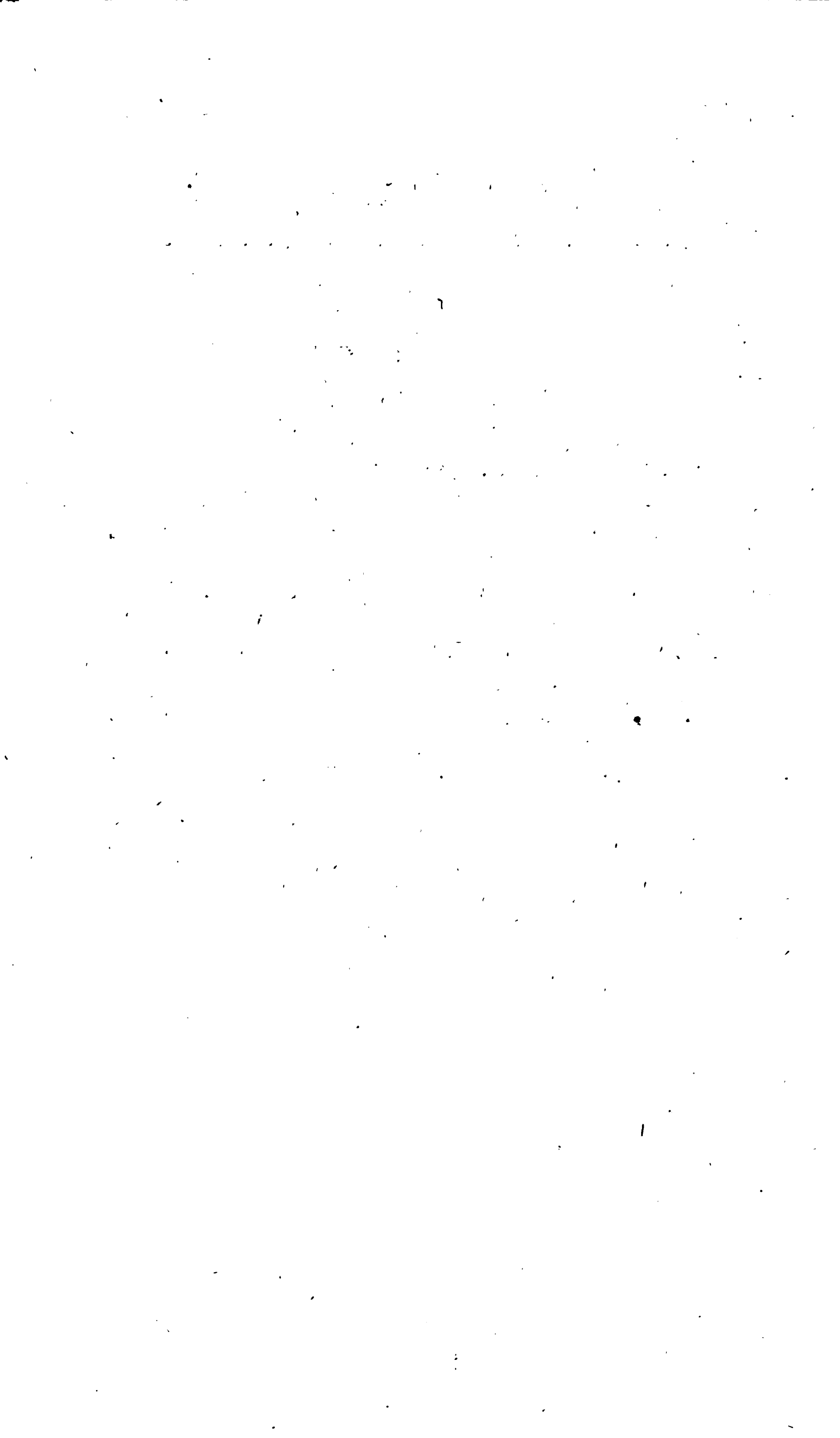
Le 24 septembre, la garnison nancéenne sortit de la ville. Le Roi y entra le lendemain à la tête de ses troupes : il n'osa point occuper le palais ducal, ni même entrer dans la ville vieille, où il craignait qu'on lui tendît quelque embûche. Un morne silence regnait au sein de cette cité populeuse; les habitans se tenaient renfermés chez eux, et, le jour suivant, lorsque le duc Charles vint à Nancy présenter ses hommages à Louis XIII, des transports unanimes, des vivats répétés éclatèrent à son passage. Louis XIII vit bien que, pour un tel peuple, la domination de la France serait toujours insupportable; aussi donna-t-il l'ordre de le désarmer, d'ajouter de nouvelles fortifications à Nancy, et de construire une citadelle. Il en partit le 1[er] octobre : Brassac, avec huit mille hommes, fut chargé de veiller sur sa conquête, et le maréchal de La Force occupa, à la tête d'une armée considérable, les autres villes et la frontière de la province du côté de l'Alsace.

Charles IV resta fort peu de temps à Nancy. Il abandonna ce séjour, objet de regrets amers, pour se retirer à Lunéville, d'où il alla passer l'hiver à Mirecourt; son épouse et sa belle-sœur qu'il avait reléguées au fond des Vosges, dans la crainte qu'elles prissent quelque arrangement avec la France, le rejoignirent; et l'on n'eût pas cru, à voir les fêtes qui se succédèrent dans la cour de ce monarque dépos-

sédé qu'il ne lui restait presque rien du riche héritage que lui avait légué la fortune. Cependant, le cardinal de Lorraine, présent à Paris pour négocier son mariage avec la nièce de Richelieu, et préserver la maison de Lorraine d'une ruine définitive, obtenait, grâce à l'union projetée, quelque adoucissement aux conventions stipulées entre Louis XIII et Charles IV. Il voulait, avant d'épouser la Combalet, que Charles rentrât en possession de Nancy; Richelieu, de son côté, exigeait qu'on remît la princesse Marguerite entre ses mains; de sorte que les choses n'avançaient pas, et menace venait d'être faite au duc de Lorraine de le traduire devant le parlement assemblé. Le 20 décembre, le cardinal François quitta la cour, comblé des faveurs du monarque et du premier ministre, mais sans avoir rien conclu; circonstance qui détermina le duc Charles à se démettre une seconde fois de ses états en faveur du cardinal. L'acte d'abdication, signé à Mirecourt, le 19 janvier 1634, fut enregistré par la cour souveraine de Saint-Mihiel quelques jours après, et Charles IV quitta la Lorraine le 21 du même mois, avec un corps de noblesse considérable et treize compagnies de cavalerie pour se retirer en Alsace, d'où il gagna presque seul la Franche-Comté, ayant laissé au marquis de Bade les troupes qui l'avaient accompagné. Le marquis, battu par les Suédois, alla bientôt retrouver le duc Charles à Besançon.

CHRONOLOGIE.

Nicolas-François, fils de François II et de Christine de Salm, cardinal, évêque de Toul, duc de Lorraine en 1634. *Épouse :* Claude de Lorraine, fille d'Henri-le-Bon, sœur puinée de Nicole. *Enfans* 1° : Ferdinand de Lorraine, né à Vienne le 30 décembre 1639, mort à Paris en 1658, des suites de l'opération de la pierre ; 2° Charles V, duc de Lorraine ; 3° Anne-Marie-Thérèse de Lorraine, abbesse de Remiremont, décédée à Paris en 1661, âgée de 13 ans. — Nicolas-François meurt le 27 avril 1670. — Son épouse l'avait précédée dans la tombe depuis 1652.



FRANÇOIS III

ET

CHARLES IV.

1634 — Élevé sur le trône ducal dans les circonstances les plus difficiles, le cardinal François se hâte de soumettre à Louis XIII l'acte d'abdication de son frère, et de promettre une observation fidèle des clauses stipulées entre la France et la Lorraine. Richelieu répond à l'envoyé avec une froideur accablante ; déclare le nouveau duc solidaire des promesses de Charles IV ; exige pour prix de la paix la dissolution immédiate du mariage de Marguerite, et conteste la validité d'un transport de souveraineté entre deux princes qui ne peuvent en être considérés que comme usufruitiers, puisque la princesse Claude devient de droit héritière du duché, si l'épouse de Charles IV meurt sans enfans.....

Cette manière d'être du cardinal ministre dut changer aussitôt les vues de François III. Il renonce à son mariage avec la Combalet, et, pour retenir par de nou-

veaux liens, le duché dans sa maison, prie avec instances la princesse Claude de l'épouser. Claude y consent. La cour se retire à Lunéville, afin d'agir avec plus de liberté. Le maréchal de La Force reçoit l'ordre d'enlever les princesses et de les conduire à Paris. Déjà une armée considérable investit leur retraite : les moindres instans sont précieux. On se décide à conclure le mariage sans attendre les dispenses de Rome; et, le 18 février, au milieu de la nuit, Claude et François III reçoivent la bénédiction nuptiale.

Le maréchal François se hâte d'occuper Lunéville et d'en éloigner la cour. Elle reprend le chemin de Nancy : vingt compagnies de cavalerie l'arrêtent le lendemain matin à Saint-Nicolas, et le duc et la duchesse reconduits au palais ducal y sont gardés à vue avec la princesse Nicole et la princesse de Phalsbourg. Brassac demande à Paris de nouvelles instructions. Le duc François, de son côté, charge Lénoncourt de faire au Roi des représentations sur l'occupation illégale de Lunéville et sur sa détention arbitraire dans Nancy. Richelieu, fort embarrassé, fait des réponses évasives à travers lesquelles l'ambassadeur lorrain découvre l'intention secrète d'occuper définitivement toute la Lorraine. Charles IV et François III font de nouvelles propositions que Louis XIII rejette avec hauteur. L'enlèvement des princesses est décidé : Brassac en reçoit l'ordre formel, et des dispositions sont prises pour assiéger Bitche et Lamothe, les deux seules forteresses importantes qui fussent restées aux Lorrains. Cependant, le Pape venait d'accorder, pour le mariage du prince François III, des dispenses dont la France

eût désiré arrêter l'envoi. Tranquilles de ce côté, le duc et son épouse cherchèrent à tromper la vigilance de leurs geoliers, et parvinrent à s'échapper déguisés en paysans, la hotte au dos, dans la nuit du 31 mars au 1er avril. Arrivés au bois de Sólrupt, ils y trouvèrent des chevaux, gagnèrent Mirecourt, Vesoul, et arrivèrent le lendemain à Besançon, où Charles IV était encore. Ce prince ayant été obligé d'aller en Allemagne pour résister aux Suédois, François III et son épouse se rendirent à Milan, et de là en Toscane, près de leur tante, fille de Charles III. François fit ensuite un voyage à Rome, puis à Naples et revint à Florence, où il demeura trois ans. De la cour de Toscane, ces illustres fugitifs passèrent à celle de Bavière, et enfin, à Vienne, où Claude eut plusieurs enfants.

La princesse de Phalsbourg, demeurée à Nancy, en butte à l'animosité profonde de Richelieu qui redoutait son génie et son courage, saisit aussi la première occasion favorable d'abandonner Nancy. Poursuivie avec activité, elle déjoua ses ennemis, traversa la Bourgogne, le Bassigny, la Champagne, la Picardie, et arriva en Flandre, près de sa sœur la duchesse d'Orléans. Quant à la princesse Nicole, aussi malheureuse épouse que souveraine infortunée, elle fit à Nancy une protestation juridique contre tout ce que la France pourrait exiger d'elle de contraire à la prospérité de sa maison, et partit pour Paris, d'où le monarque français l'attira à Fontainebleau, séjour délicieux aux charmes duquel son cœur devait rester insensible.

Les choses en étaient venues au point d'effacer définitivement la Lorraine de la carte des états libres. Ainsi l'avait résolu Richelieu, et il ne manquait plus que de conquérir Lamothe et Bitche pour que sa volonté fût accomplie. Le maréchal de La Force reçoit l'ordre d'attaquer ces deux forteresses. Bitche cède en peu de jours : mais Lamothe, vaillamment défendu par une garnison et une bourgeoisie généreuse, ne consent à capituler qu'après un siége de quatre mois, qui le ruina de fond en comble. Les Français y entrèrent le 26 juillet, surpris du petit nombre et de l'aspect cadavéreux de leurs adversaires, car ils étaient à peine cent hommes, hâves, décharnés, portant presque tous quelque blessure. Germainvilliers, successeur du sieur d'Ische, tué pendant le siége, les commandait. Ce sont deux noms qu'il y aurait ingratitude à oublier. Charles IV avait tenté de secourir Lamothe avec une armée de trois mille hommes, où figuraient le comte de Salm, le baron de Mouy, le marquis de Bassompierre, demeurés fidèles à la cause du malheur : malheureusement le Rhingrave Othon surprit cette armée dans un défilé et la mit en déroute. Charles était en Bavière, lorsqu'on lui annonça la perte de Lamothe. En toute autre circonstance, une semblable nouvelle lui eût été très pénible; mais il venait d'échapper aux tentatives criminelles ourdies par la France contre sa personne; il avait traversé la Suisse d'une manière miraculeuse et allait se mettre à la tête de l'armée impériale dont il espérait user pour tirer vengeance des Suédois et de Richelieu.

Nous ne le suivrons pas dans cette campagne si

fertile en actions d'éclat, si féconde en évènemens remarquables : ce serait quitter la scène où nous devons nous circonscrire, et négliger la Lorraine pour nous attacher aux destinées glorieuses de son prince. Il nous suffira de rappeler la victoire de Charles IV à Norlingue; la prise de Louvins, de Rubingen; la défaite du Rhingrave Othon Louis, près de Strasbourg, etc..... Les Suédois étaient presque anéantis. Partout les armes de la ligue catholique triomphaient. La cour de France alarmée, se décide à envoyer trente mille hommes sur le Rhin, sous la conduite des maréchaux de la Force et de Brezé, pour arrêter la marche de l'armée autrichienne; le Rhingrave Othon leur abandonne toutes les places du haut Rhin occupées par les confédérés protestans; Strasbourg, Colmar reçoivent garnison française; mais Charles, par sa contenance assurée, par son habileté à profiter des moindres avantages, rejette les troupes françaises en deçà du Rhin, et les oblige à prendre leurs quartiers d'hiver en Lorraine.

1635 — Avec l'année commence une nouvelle campagne. Charles enlève Philisbourg, délivre Béfort assiégé par le duc de Rohan, pénètre en Alsace, jette des vivres dans Brisac, charge le capitaine Maillard de s'emparer de Sierck et de Trèves par surprise, et après une indisposition grave dont on craignit les suites, se jette dans le comté de Montbelliard, d'où il gagne les défilés des Vosges, pour engager le maréchal de la Force à quitter la Lorraine. Le cardinal de la Vallette, nouvellement appelé au gouvernement du pays messin, à la place du duc d'Épernon, se rend

avec quelques troupes à l'armée du maréchal, et ils se décident à marcher sur Béfort, où Charles rassemblait une armée. Une affaire sanglante eut lieu en vue du village de Freiche. Charles perdit douze cents hommes, et se retira aux environs de Brisac. Le capitaine de Vert, qui s'était déjà signalé sous ses ordres, l'année précédente, vint lui offrir ses services, enleva plusieurs compagnies françaises à Saint-Dié, Raon, et seconda puissamment les opérations ultérieures de la campagne.

Le marquis de Brandebourg, le duc de Lunébourg et divers autres princes entrent dans la ligue catholique. Charles se trouve de nouveau à la tête de forces considérables qui lui permettent de reprendre l'offensive et de pénétrer en Lorraine. Remiremont, Fontenoy, Rembervillers, sont emportés de vive force. Les Français n'éprouvent que des revers. Le maréchal de la Force, retranché à Épinal avec son armée, est contraint de se replier sur Lunéville. Vaudémont et Saint-Mihiel ouvrent leurs portes aux troupes ducales. De toutes parts des levées s'effectuent. Chaque Lorrain redevient soldat sous les bannières de son prince, et l'on voit la princesse de Phalsbourg elle-même amener à Charles IV un renfort considérable. Louis XIII, justement alarmé, quitte Paris et rassemble à Saint-Dizier une armée de dix-huit mille hommes, à la tête de laquelle il se proposait de marcher sur Metz, où l'attendait le cardinal de la Vallette. Arrêté devant Saint-Mihiel, place peu fortifiée, mais défendue par trois régimens, il fut obligé d'en faire le siége. La place se rendit par une capitulation honorable dont le Roi

transgressa les clauses, irrité contre une ville devant laquelle il avait failli perdre la vie. Charles toujours retranché sur les hauteurs de Rembervillers, était dans l'intention de secourir Saint-Mihiel. L'impétuosité de l'attaque, la frayeur de la bourgeoisie, le mauvais état des murailles ne lui en laissèrent pas le loisir.

Ce prince revenait des eaux de Luxeuil, où il s'était rendu par des raisons de santé, lorsqu'il apprit que quatre mille gentilshommes, sous la conduite du duc d'Angoulême, venaient d'arriver à Nancy pour renforcer l'armée du maréchal de la Force. Un tel secours fit trembler les impériaux. Ils parlaient déjà de repasser le Rhin; mais le duc de Lorraine rassemble des vivres et de nouvelles levées; les femmes de son armée élèvent elles-mêmes des retranchemens inabordables autour de Rembervillers, et une guerre de partisans bien conduite par Jean de Vert et d'autres officiers lorrains, réduit bientôt l'armée française à toute extrémité. Charles possédait alors dix-huit à vingt mille hommes; toute la Lorraine lui payait contribution, et une cour ambulatoire qu'il eut toujours avec lui, soit en Franche-Comté, soit à Ulm, vint à Sierck, puis à Vaudrevanges, puis à Longwy, exercer une haute juridiction, aux arrêts de laquelle les Lorrains se soumettaient d'eux-mêmes, bien que Louis XIII eût établi à Nancy un conseil souverain dont la juridiction fut réunie en 1637 à celle du parlement de Metz. Ainsi, chose singulière, malgré la cession de ses droits en faveur du cardinal François de Lorraine, Charles jouissait des principaux attributs de la souveraineté,

puisque la justice et la perception des impôts se faisaient en son nom.

On était au mois d'octobre. Louis XIII, que Jean de Vert fut sur le point de faire prisonnier, avait jugé plus prudent de se retirer à Paris; le duc d'Angoulême, aux ordres duquel obéissaient l'arrière-ban et une partie de l'armée qui assiégeait Saint-Mihiel, demeurait retranché au Pont-Saint-Vincent; pendant que le maréchal de la Force attaquait le château de Moyen, et que le cardinal de la Vallette allait avec le duc de Veymar au secours de Mayence pressé par Gallas. Ce chef habile se retire : l'armée française est bientôt obligée d'en faire autant, faute de vivres; Gallas alors revient avec impétuosité, oblige les Français à brûler leurs bagages et à jeter leurs canons dans Mayence, pour fuir plus rapidement; il les pousse l'épée dans les reins jusqu'aux frontières de Lorraine; s'empare de Vaudrevanges, et vient camper à deux lieues de Sarreguemines. Charles, à cette nouvelle, quitte Rembervillers suivi d'une faible escorte, et traverse toute la Lorraine afin de s'entendre avec Gallas. Ils conviennent d'opérer la jonction de leurs armées; mouvement difficile, car il fallait l'effectuer presque en vue des troupes françaises, bien supérieures en nombre. Cependant Charles IV profita si habilement de la présence de l'ennemi entre Metz et Nancy, pour faire une fausse attaque avec un corps de cavalerie de sept mille hommes, que les troupes de la ligue se trouvèrent toutes réunies, lorsque le 29 octobre, la Valette et Veymar vinrent leur présenter la bataille.

Charles, assuré du succès, voulait qu'on en vînt aux mains. Gallas, obéissant à des ordres secrets, ou gagné par l'argent de la France, s'y refusa, et n'envoya même pas, le lendemain, quelques détachemens pour inquiéter l'armée française dans sa retraite. Cette étrange conduite, au moment le plus décisif de la campagne; lorsque l'ennemi, enveloppé de toutes parts, allait être forcé de mettre bas les armes, piqua au vif le duc de Lorraine. Il se démit du commandement des troupes de la ligue; et, après plusieurs expéditions heureuses, après avoir laissé des garnisons et des vivres dans les places qu'il avait reprises ou conservées, il se retira à Besançon. Gallas, de son côté, gagna l'Alsace par Saverne, et la Lorraine se trouva exposée de nouveau à la fureur implacable de ses ennemis. La famine et la peste ravageaient cruellement les rives de la Moselle et de la Meurthe. Commencée en 1630, la peste ne cessa que sept années plus tard, après avoir anéanti presque toute la population. Il mourait vingt-cinq à trente personnes par jour à Nancy, et cependant, la ville était alors en partie dépeuplée; des villages entiers perdirent leurs habitans; les campagnes étaient devenues tellement désertes, que les loups se réfugiaient dans les maisons, enlevaient les enfans, dévoraient les personnes isolées, et disputaient aux malheureux affamés les restes de cadavres d'animaux et les racines dont ils se nourrissaient. Une infinité de mesures inefficaces furent prises contre ces cruels fléaux. Ils ne cessèrent que par le manque de victimes à frapper. On voyait les malades

épuisés tomber dans les rues, mourir aux portes des églises et des maisons, en recevant l'obole du pauvre: les bras manquaient à l'agriculture : les villageois s'attelaient à leur charrue, faute de bœufs et de chevaux; la guerre, les épizooties et le besoin de s'en nourrir les ayant rendus extrêmement rares. On ne voyait sur les marchés que racines sauvages, glands, viandes infectes, animaux immondes, achetés à un prix exorbitant. Les hommes s'entre-tuaient. Les angoisses de la faim rompaient les liens sociaux les plus tendres : des mères dénaturées se nourrirent de la chair palpitante de leurs enfans; des enfans plongèrent le couteau dans le sein qui les avait allaités. Un médecin célèbre demanda pour prix d'une amputation, la main gangrénée du malade qu'il avait amputée..... A ces maux déjà si cruels, les Suédois et les partisans lorrains en ajoutaient d'autres. Ils brûlaient, pillaient les églises, les monastères, enlevaient les religieuses, les jeunes filles, leur coupaient la tête après les avoir violées; ouvraient le ventre des prisonniers pour chercher jusque dans leurs entrailles l'argent qu'ils pouvaient avoir avalé, et commettaient mille excès dont les historiens du temps nous ont transmis avec vérité les tristes détails. On avait fait une espèce de désert d'une des contrées les plus peuplées de l'Europe. Les quatre cinquièmes de la population n'existaient plus; le reste s'était fait dans les bois un asile contre les Suédois et la peste. Les ruines de six cents villages; celles d'une infinité de châteaux et d'églises attestaient, un siècle plus tard, l'énormité des maux qu'avaient soufferts nos an-

cêtres, et les Suédois ont laissé un souvenir que l'habitant des campagnes associe encore à tout ce que la guerre peut enfanter d'affreux.

1636 — La Lorraine était tombée dans un tel état de démoralisation et de faiblesse, qu'elle ne devait plus offrir aucun sujet de crainte à Richelieu. Cependant, après avoir fait démolir les fortifications de Nancy, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Remiremont, Mirecourt, etc.; il ordonna de raser tout ce qu'il y avait de châteaux forts dans une province qui en était hérissée. On vit tomber sous les coups d'une fureur insensée les tours et les murailles de Gondreville, Charmes, Dampierre, Pont-Saint-Vincent, Ubéxy, Bruley, Vézelise, Ville-sur-Illon, Foug, Mézières, Autrey, Gironcourt, Dombrot, Neufchâteau, Bouconville, Frouart, l'Avant-Garde, Condé, la Chaussée, Gondrecourt, Ruvigny, Morlay, Loupy, Mandres-aux-quatre-Tours, Preny, Varennes, Pierrefort, Trognon, Revechon, la Fauche, Viviers, Nomeny, Port-sur-Seille, Amance, Einville-aux-Jars, Blâmont, la Garde, Séies, Clémery, Hogéviller, Bioncourt, Valhé-Château, Paroy, Marimont, Gerbéviller, Moyen, Conflans, Étain, Gondrecourt, Bruyères, Raon, Saint-Dié, Saint-Hippolyte, Sainte-Marie-aux-Mines, Badonviller.

Charles IV s'était retiré à Besançon, où l'attiraient depuis deux ans les charmes de Béatrix de Cusance qu'il avait eu l'intention d'épouser, malgré son union avec Nicole. Mariée contrairement à ses goûts, au prince de Cantecroix qu'elle n'aimait pas, et qui mourut peu après, elle laissa toujours au duc Charles des droits

sur son cœur, et des casuistes complaisans l'autorisèrent, en 1637, à lui donner sa main. Ce prince ne demeura pas à Besançon plus d'un mois. Il en sortit le 18 décembre, traversa le comté de Montbéliard, alla trouver Gallas à Saverne, pour s'entendre avec lui relativement au siége des forteresses de la haute Alsace, et se rendit, par Sierck, à Bruxelles, où il passa l'hiver dans les plaisirs. De retour à Sierck, les chefs d'une armée polonaise venue au secours de la ligue catholique, le pressèrent de se mettre à leur tête, mais il refusa, dans la crainte de porter ombrage à la maison d'Autriche. Trois semaines passées à Sierck suffirent aux dispositions que Charles IV devait prendre sur les frontières lorraines au début d'une nouvelle campagne. Il courut à Cologne avec une armée de dix mille hommes, pour secourir l'Électeur menacé par les bourgeois de Liége; accepta ensuite les propositions du Cardinal infant, qui l'engageait à pénétrer sur le territoire français, à la tête des forces combinées de l'Espagne, de la Hollande et de l'Empire, et revint à Sierck, où il forma une nouvelle armée de neuf à dix mille Lorrains tirés des forteresses du pays; mesure impolitique qui acheva de ruiner la province en la livrant au troupes du duc de Veymar. Le péril que courait Dôle assiégé par le prince de Condé, ne permit pas à Charles IV de suivre sa première résolution, et de faire une trouée jusqu'à Paris. Il laissa ce soin au prince Thomas de Savoie, partit de Sierck au commencement d'aoû̂t, suivi d'une escorte peu nombreuse, et arriva en peu de jours sous les murailles de Dôle. Dès que son armée l'eut rejoint, il

menaça les assiégeans, qui décampèrent le lendemain. C'était le cas de poursuivre cet avantage et d'opérer la délivrance de la Bourgogne. Charles en avait l'intention ; mais la perfidie des Espagnols l'en empêcha, et cette campagne qui pouvait être si favorable à l'Empire, n'amena presque aucun résultat. Charles, abreuvé de dégoûts, rentra en Lorraine au mois d'octobre, avec quelques milliers de troupes fidèles, et chercha à reprendre quelques-unes des places qu'il avait perdues. Remiremont, Épinal, Châtel-sur-Moselle, Charmes et plusieurs autres forteresses lui ouvrirent leurs portes. Il battit l'armée d'occupation à plusieurs reprises, et chargea ses généraux d'achever, s'il était possible, la conquête du pays. Ils s'emparèrent des châteaux de Darney, Moyen, etc...; mais, au printemps, le duc de Longueville et le colonel Gassion qui avaient battu quelques mois auparavant le colonel Colorédo à Raon-l'Étape, reprirent les places où le duc de Lorraine avait mis garnison. Ce furent, en conséquence, de nouveaux désastres et de nouvelles calamités. Pour en prévenir le retour, Charles rappela son armée en Franche-Comté, où il venait d'épouser la princesse de Cantecroix.

1637 — Toutes les forces de la France menaçaient la Bourgogne ; trois armées, sous les ordres du maréchal de Belfond, des ducs de Veymar et de Longueville, dont la plus faible était bien supérieure en nombre à celle de Charles IV, poussaient devant elles les populations effrayées, et s'avançaient sur Besançon pour en faire le siége. Mais Charles IV, nommé récemment par le roi d'Espagne, capitaine-général de

la province bourguignone, déploya tant d'habileté, qu'il fut impossible à l'ennemi de rien entreprendre. La prise de Damviller et de Blestraud, par Chatillon et Longueville furent les seuls faits d'armes remarquables de la campagne.

1638 — Charles commença la suivante par des courses de cavalerie en Lorraine et en Franche-Comté; il prit les châteaux d'Iche et de Deuilly; malheureusement le manque de vivres et de munitions, les faibles secours qu'il recevait d'Espagne, les succès de Veymar en Alsace, les mauvaises dispositions des Francs-Comtois qui haïssaient autant les Lorrains et les Espagnols que les Français, apportaient mille obstacles à ses expéditions. Cependant, il battit Longueville et Feuquières, et surveilla l'ennemi de telle sorte, qu'il n'osait presque sortir de ses retranchemens.

Les hostilités avaient repris en Lorraine. Turenne se laissait battre à Remiremont, où la France perdit plus de huit cents hommes. Rambervillers, Baccarat, Domêvre, Épinal ouvraient leurs portes aux troupes lorraines. Les Vosges rentraient sous la domination ducale, et la princesse Catherine, abbesse de Remiremont, profitant de l'anxiété de Louis XIII, obtenait de lui des conditions de neutralité en faveur de son monastère, de sa ville d'Épinal et des quatre prévôtés qui en dépendaient. Cette neutralité préserva pendant trois ans les montagnes des Vosges des malheurs auxquels la guerre les exposait depuis si long-temps.

La conquête de Lunéville par plusieurs capitaines au service de Charles IV, attira ce prince dans cette

ville, dont il fit relever les fortifications qu'il pensait avoir à défendre incessamment contre les armes françaises. En effet, Richelieu n'eut pas plus tôt appris la perte de cette place, qu'il dirigea une armée de cinq mille hommes pour la reprendre. Elle résista avec courage, et ne se rendit qu'emportée de vive force, après un siége de quinze jours, au moment d'être secourue par Charles IV qui s'était rendu de la haute Alsace à Remiremont, afin de surveiller de plus près les progrès de l'ennemi. La garnison fut emmenée prisonnière au château de Vincennes : on rasa le château de Lunéville, l'un des plus beaux de la province, et Charles prit ses quartiers d'hiver, moitié en Lorraine, moitié en Bourgogne.

1639 — Ce prince avait de graves sujets d'être mécontent de l'Empire et de l'Espagne. Dupe de deux puissances qui lui devaient la prospérité de leurs armes, il n'en recevait ni les secours, ni les procédés qu'une reconnaissance si bien motivée rendait obligatoires. Richelieu, inquiet des progrès du comte de Soissons en Champagne, plus inquiet encore de l'esprit fertile en ressources du duc de Lorraine, crut le moment favorable de lui faire des propositions de paix. Le marquis de Ville, détenu à Vincennes depuis la prise de Lunéville dont il était gouverneur, fut chargé par le cardinal ministre de négocier cette affaire. Il arriva en Franche-Comté au mois de février : la duchesse de Chevreux et la princesse de Cantecroix, gagnées par la cour, se joignirent à lui pour vaincre les scrupules de Charles IV. Mais il paraît que leurs efforts n'eurent d'abord aucun résultat, car le duc ayant quitté

la Bourgogne, se rendit à Bruxelles avec la duchesse de Cantecroix qui, déguisée en amazone, l'accompagnait dans tous ses voyages et toutes ses campagnes. Plusieurs régimens le suivirent. Il s'empara, en passant, de la ville de Fénétranges et du château d'Albestroff, laissa une partie des troupes et sa nouvelle épouse à Sierck, d'où il gagna les Pays-Bas espagnols. De nouvelles perfidies l'y attendaient. Il revient à Sierck, plus irrité que jamais; apprend que le maréchal Rose s'est emparé des défilés des Vosges; et, ne pouvant rien entreprendre de sérieux, il envoie sa petite armée en quartier d'hiver en Lorraine, ainsi que dans les évêchés de Metz et de Verdun. Cliquot, capitaine lorrain s'emparait alors de Saint-Avold; du Hallier, gouverneur de Nancy, assiégeait le château de Moyen, battait un corps de quinze cents chevaux envoyés par le duc Charles pour punir la ville de Morhanges, et Feuquières, à la tête de douze mille hommes, campait devant Thionville dont il avait l'ordre de faire le siége. L'investissement de la place commença le 15 mai, jour qu'illustra, quatre années plus tard, la victoire de Rocroy. « On tira de Metz les vivres « pour l'arméeet l'artillerie; on commanda le tiers des « hommes de Metz et du pays messin pour aller à ce « siége en qualité de pionniers ; on fit de plus « une levée de quatre à cinq cents femmes et filles « de Metz, pour porter la hotte aux lignes et tran- « chées, moyennant salaire. On ne respirait que joie « au camp; les plaisirs semblaient s'y être réunis et « avoir abandonné les lieux voisins. On ne dansait plus « à Metz; mais les joueurs de violons et d'instrumens

« étaient à l'armée. Il n'y avait que tristesse dans la « ville, où tout était cher. Personne ne s'y divertissait « que les jeunes seigneurs qui journellement quit- « taient le camp et accouraient à Metz y diversifier « leurs débauches. Les Messins disaient que les Fran- « çais étaient venus devant Thionville pour y tenir « foire, plutôt que pour y faire un siége. La plupart « des canons n'étaient pas même sur leurs affûts. « Tous, tant officiers que soldats, vivaient au camp « en scélérats voluptueux. » Ce tableau, adopté par les auteurs de l'histoire de Metz, et puisé par eux dans le journal de Bauchetz, est probablement chargé, dit l'historien de Thionville ; mais on ne peut croire qu'il soit dépourvu de vérité : l'imprévoyance des chefs, leur présomption, peut-être le défaut de concert, firent négliger les premières règles de l'art militaire, et produisirent de tristes résultats.

Piccolomini, arrivé à la hâte du fond des Ardennes, à la tête de quinze mille hommes, force les lignes françaises le 7 juin, jette du secours dans la place, et après quelques heures de repos, recommence un combat inégal, suivi d'une déroute sanglante, où périrent six mille Français : trois mille furent faits prisonniers : artillerie, munitions, bagages, étendarts, tout demeura aux Espagnols ; deux mille cinq cents fuyards arrivèrent sans armes aux portes de Metz ; le comte de Saint-Pol fut trouvé parmi les morts, et Feuquières, blessé, paya plus tard de sa vie ses propres fautes et celles des officiers sous ses ordres.

« La dispersion de l'armée laissait sans défense tout

le nord-est de la France ; dans les premiers jours, la terreur fut telle à Metz, que l'on s'attendait à voir Piccolomini en tenter le siége; la peur avait quadruplé son armée qui était, dans la réalité, fort au-dessous d'une telle entreprise. Piccolomini profita peu de sa victoire. Après une semaine entière consacrée à reposer ses soldats, il alla attaquer le château de Sancy, qui n'était défendu que par trente hommes, commandés par un brave sergent nommé Passanay : il y perdit deux journées, puis marcha sur Verdun ; il n'en tenta pas l'attaque et se porta sur Mouzon qui fut vivement défendu par sa garnison et bientôt secouru par l'armée du maréchal de Châtillon, destinée à couvrir la Champagne , de Guise à Mézières, et de Mézières à Verdun. Piccolomini, moins heureux qu'avec Feuquières, perdit du monde sous les murs de Mouzon, et, sans avoir eu d'engagement sérieux avec l'armée du maréchal, rentra dans le duché de Luxembourg. »

Les négociations entre la cour de France et le duc de Lorraine se poursuivaient avec plus de ténacité que jamais. Le sieur de la Grange, ministre plénipotentiaire de Louis XIII, s'était rendu à cet effet, dans la petite ville de Sierck, et du Hallier, aidé de son épouse, de madame des Essars et de la princesse de Cantecroix, tâchaient de vaincre l'irrésolution de Charles IV. Mais de graves obstacles s'opposaient au rapprochement désiré : les exigeances du monarque lorrain étaient bien au-dessus des concessions auxquelles acquiesçait Richelieu ; le duc Nicolas François ne voulait pas d'une paix qui rendait la Lorraine,

en quelque sorte, vassale de la France; il se refusait à la dissolution du mariage de Nicole, première clause mise en avant par Charles IV; d'un autre côté, les ennemis du Cardinal engageaient le duc de Lorraine à attendre l'occasion de s'en venger efficacement; de sorte que rien n'avançait, et que les hostilités, au contraire, se poursuivaient au milieu des négociations entamées pour y mettre un terme 1641. Après diverses expéditions entre la Sambre et la Meuse, dans l'archevêché de Trêves, l'évêché de Liége et le Luxembourg; après avoir cueilli des lauriers en Flandre, au siége d'Arras, Charles, au lieu d'aller passer le carnaval à Bruxelles, comme il en avait l'habitude, voyant avec évidence qu'il n'avait aucun secours efficace à espérer de l'Empire, ni de l'Espagne, prit la résolution de se rendre à Paris, persuadé qu'un tel acte de confiance lui concilierait la faveur du monarque français. Mais Louis XIII ne faisait rien par lui-même, et Richelieu n'était pas homme à se laisser aller aux sentimens généreux qu'inspirent ordinairement de nobles infortunes. Arrivé à Paris, le 7 mars, Charles y fut reçu avec des démonstrations d'amitié auxquelles il eut la faiblesse de se laisser prendre. Le traité signé le 29 du même mois, portait, entre autres articles, que ce prince céderait à la France le comté de Clermont, les terres de Stenay et de Jametz, la ville de Dun et ses faubourgs; qu'il ferait hommage au Roi pour le duché de Bar; que Nancy aurait garnison française jusqu'à la fin de la guerre; que ses fortifications et celles de Marsal seraient ra-

sées ; que Charles ne pourrait établir à moins de cinq lieues de distance de Nancy le siége de son administration ; que la justice souveraine serait créée par le Roi ; que les troupes françaises auraient libre passage à travers la Lorraine ; que le duc accorderait à Nicole une pension annuelle de 120,000 livres, le Pape seul ayant mission d'empêcher ou d'autoriser la dissolution du mariage, etc.... Souscrire à de telles conditions, c'était se dépouiller de toute indépendance et préparer l'asservissement définitif de la Lorraine ; mais la liberté, la vie même de Charles IV couraient de pressans dangers ; le cardinal ministre avait juré sa mort ou sa honte. Charles souscrivit à une honte passagère qu'il espérait effacer par de nouvelles victoires. Il jura sur l'Évangile, à Saint-Germain-en-Laye, d'observer avec exactitude les clauses du traité ; à son entrée solennelle dans la ville de Bar, il en signa une ratification ; mais à peine fut-il à Épinal, qu'il renouvela, le 28 avril, pardevant notaire, une protestation déjà faite à Paris contre tout ce que la France exigeait de lui. Son frère le cardinal François déposa un acte semblable, dans les archives de Vienne ; ce qui toutefois n'empêcha pas le duc de Lorraine d'entrer en possession des villes et châteaux accordés par la France. Il fut reçu dans ses états avec des transports de joie inexprimables. On accourait en foule pour le voir : les paroisses allaient à sa rencontre avec la croix et l'eau bénite : un curé porta même le Saint-Sacrement au-devant de lui : les femmes prosternées jusqu'à terre, les mains jointes, s'écriaient : *Dieu conserve et bénisse Monsei-*

gneur le duc, ses deux femmes et son enfant. Cet enfant était la princesse de Lillebonne, qu'il avait eue de Béatrix de Cantecroix.

La joie des Lorrains cessa bientôt, et la *petite paix*, car c'est ainsi qu'ils l'appelèrent, fut de courte durée. Charles traite secrètement avec le comte de Soissons et le duc de Bouillon, qui tiennent en échec les principales forces de la France devant les remparts de Sedan; il jette ensuite des vivres et des troupes dans les principales forteresses du pays, et se prépare à défendre avec opiniâtreté les frontières de la Lorraine, lorsqu'il apprend que du Hallier a reçu l'ordre de l'arrêter et de lui enlever de nouveau les places qui viennent de lui être remises. La mort du comte de Soissons, la réconciliation soudaine du duc de Bouillon avec Louis XIII, livrèrent alors Charles IV à ses propres ressources. Incapable de tenir la campagne, il se retire entre la Sambre et la Meuse, où jamais l'ennemi ne put prendre sur lui aucun avantage, et se dispose à faire, comme précédemment, une guerre de partisans, la seule convenable à son caractère, à son génie, et aux faibles moyens dont il pouvait encore disposer.

1642 — Il ne fallut pas long-temps à du Hallier pour réduire la Lorraine. Presque toutes les places, démantelées quelques années auparavant, furent emportées en peu de mois et rasées. Dieuze et la Mothe résistèrent; Charles, venu à leur secours, battit du Hallier à Liffou-le-Grand; menaça Neufchâteau, puis abandonna la Lorraine pour établir ses troupes dans les quartiers d'hiver qu'il avait choisis entre la Sam-

bre et la Meuse. Il se rendit ensuite à Bruxelles, où l'évêque de Malines lui notifia une sentence d'excommunication prononcée par Urbain VIII, en raison de son union scandaleuse avec la princesse de Cantecroix. Charles proteste contre la sentence papale; s'en fait absoudre et continue le même genre de vie qu'auparavant.

1643 — Richelieu vient de mourir : la santé de Louis XIII s'est progressivement affaiblie, et, comme s'il lui fût impossible de survivre à l'homme d'état qui veillait sur les destinées du royaume, il succombe le 14 mai, et laisse à un enfant de cinq ans (Louis XIV) un trône autour duquel vont s'agiter mille intrigues, mille ambitions rivales. Les Espagnols, voulant profiter du trouble inséparable des minorités, se tenaient prêts, attendant l'arme au bras, le dernier soupir du Roi. Dom François de Mello pénètre en France par les Ardennes, et arrive devant Rocroy, qu'il espère emporter. Arrêté par le duc d'Enghien, général de vingt-deux ans, connu depuis, sous le nom de Grand Condé, il éprouve cette sanglante défaite que la plume éloquente de Bossuet a peinte avec des couleurs si vraies, et bientôt le vainqueur se présente devant Thionville, la forteresse la plus importante de la frontière espagnole. Les troupes réunies du duc d'Enghien et du marquis de Gesvres, formaient un effectif de cinquante mille hommes. Réunies le 18 juin autour de la ville, elles l'investirent sur-le-champ. « Le quartier-général du jeune prince, dit un historien que nous nous plaisons à citer, en raison de son exactitude, fut établi dans un petit village, presqu'au milieu de la

plaine, sur le bord d'un ruisseau (la Fensch) qui la traverse et qui va se perdre dans la Moselle, au pied de la contrescarpe de la place. Ce petit village est celui de Terville que la carte de Cassini et quelques autres indiquent avec le surnom de *Quartier du Roi*. Thionville, attaqué dans toutes les règles, fut défendu avec courage, par une garnison de deux mille huit cents hommes; plus, par une bourgeoisie familiarisée de tous les temps avec l'usage des armes, et qui n'a pas perdu ses goûts militaires. A la fin du siége, la garnison était réduite à douze cents combattans; un boulet avait tué le gouverneur sur la brèche; le maire s'était vu frappé d'un coup de mousquet; la situation de la ville, ouverte par trois brèches, minée sur plusieurs points, devenait désespérée: d'Enghien en fit prévenir les Espagnols : une prompte capitulation pouvait seule alors empêcher la ruine complète de Thionville, la perte de ses derniers défenseurs, tous les malheurs enfin, qui sont la suite d'un assaut et d'une occupation de vive force. Les assiégés ne s'en rapportèrent pas à cet avertissement; ils voulurent visiter les mines, et le prince y consentit. Convaincus par leurs propres yeux, se voyant sans espoir d'être secourus, ils demandèrent à capituler. D'honorables conditions leur furent accordées le 8 août. Ainsi, Thionville devint le digne prix de la bataille de Rocroy. Cette victoire éclatante, cette ville soumise, signalèrent l'aurore d'un règne plus glorieux que sage, plus éclatant qu'utile, pendant lequel la maison de Bourbon acquit en Europe, après une longue suite de succès et de revers, la prépondérance qu'y avait eue la maison d'Autriche.

« Personne n'ignore, dit le conseiller d'état Silhon,
« l'importance de cette conquête, qui couvre Metz et
« le pays messin contre les insultes du Luxembourg :
« qui nous rend maistres de la Moselle et fait la com-
« munication de la France avec l'électorat de Trêves,
« qui ne devoit guère estre moins cher au Roy que
« ses propres estats, à cause de l'Électeur qui a
« épousé avec tant de zèle et de fermeté les intérests
« et la fortune de la France : bref qui met une bar-
« rière pour nous entre le Luxembourg et le Bas-Pala-
« tinat, où les Espagnols règnent encore. »

« Le duc d'Enghien fit son entrée dans la place, en triomphateur, et entouré des guerriers qui avaient partagé ses dangers. La ville, dans une grande partie de son étendue, ne formait qu'un amas de ruines ; peu de maisons étaient exemptes des atteintes du feu des assaillans ; les rues étaient obstruées par des décombres, par des poutres à demi consumées, arrachées des maisons incendiées. Sur un front entier de la place, des brèches prouvaient la vigueur de l'attaque et l'ardeur de la défense. Le prétendu siége de 1792 n'a pas laissé de pareilles traces.

« Pour assurer la tranquillité de sa conquête, le prince alla prendre Sierck, petite ville sur la rive droite de la Moselle, à trois lieues au-dessous de Thionville. Larrey, dans son histoire de Louis XIV, se trompe, lorsqu'il dit qu'il fallut faire le siége de Sierck dans les formes, et que le commandant eut la gloire de le soutenir pendant plusieurs jours. La petite ville de Sierck n'avait qu'une faible enceinte, à peine capable de la mettre à l'abri d'un coup de main qu'auraient

tenté des aventuriers. Le soir même de l'arrivée du prince, il fit enlever la ville et placer une batterie devant le château. L'officier qui y commandait, se voyant sans espérance de secours, capitula après vingt-quatre heures de défense, et obtint une composition honorable.

« La prise de Thionville, première conquête faite sous un règne si fertile en évènemens militaires, fut célébrée par une médaille et par un jeton. D'un côté est l'effigie du Roi enfant, avec la légende : LUDOVICVS XIV, REX CHRISTIANISSIMUS ; au revers, l'espérance représentée à l'antique, tient de la main gauche un pan de sa robe et un lys épanoui ; elle porte de la droite une petite victoire, et s'appuie sur un piédestal où est le plan de Thionville ; on lit pour légende : THEODONIS VILLA EXPUGNATA. AUGUSTI MDC XLIII. »

A peine le duc d'Enghien se fut-il mis en possession de ces nouvelles conquêtes, qu'il partit pour Metz, où il visita les blessés de son armée, au nombre desquels était Gassion, déjà célèbre. Ayant ensuite passé le Rhin, il vola au secours du maréchal de Guébriant, serré de près par Charles IV, et revint en France, par la Lorraine, à l'entrée de l'hiver. Charles reprit aussitôt l'offensive. Puissamment secondé par Mercy et Jean-de-Vert, il battit les généraux Rose et Rantzau sur les rives du Danube, détruisit entièrement leur armée, forte de quinze mille hommes ; enleva Rottweil, Falkenstein ; aida les Espagnols à reprendre plusieurs places de la Flandre ; et envoya en Lorraine le comte de Ligniville, qui eut quelques succès jusqu'à ce que le marquis de La Ferté, nommé gouverneur du pays,

en remplacement du marquis de Lénoncourt, tué devant Thionville, eût fixé de nouveau la victoire sous les drapeaux français. La Mothe, vaillamment défendu par Cliquot, après avoir résisté aux efforts de du Hallier et de Magalotti, se rendit au marquis de Villeroy, par une capitulation honorable, le 1er juillet 1645. Charles IV, délivré des inquiétudes que lui donnait Turenne, depuis qu'il le sentait renfermé dans la Hesse, était sur le point de secourir cette place; mais le duc d'Enghien occupa la Lorraine avec des forces imposantes, et Charles fut réduit à l'impuissance d'agir. Des manœuvres savantes exécutées en Flandre par ces deux grands capitaines; une guerre animée entre les Lorrains et les troupes du marquis de La Ferté Senneterre, qui s'empara des villes de Longwy, Marville, etc....; une expédition dans le duché de Bouillon et sur les rives de la Meuse, dirigée par Turenne, occupèrent tout le temps écoulé jusqu'au traité de Munster, signé le 25 octobre 1648. Charles, allié de l'Espagne, n'y fut pas plus favorisé que son frère le cardinal François: la France acquit la souveraineté des évêchés de Metz, Toul, Verdun, à condition que le duc François de Lorraine demeurerait en possession de son évêché, de ses bénéfices et de ses biens patrimoniaux; et Charles, irrité d'une ingratitude à laquelle il devait être moins exposé que tout autre, d'après les éclatans services qu'il avait rendus à ses alliés, eut, dit-on, la pensée de rompre avec eux et de se faire élire empereur. Cependant, il fit proposer à la France de lui abandonner le Barrois, Stenay, Jamets, Dun, Clermont, et tout ce que ses prédéces-

seurs avaient occupé dans les trois évêchés; mais le prince de Condé opina pour que les fortifications de Nancy fussent rasées, et les négociations demeurèrent en suspens.

1649 — Les troubles de la fronde viennent de commencer : le désordre est à la cour, dans le peuple, au sein des armées : les Espagnols envahissent la Flandre française; la Reine et Mazarin cherchent à s'attacher le grand Condé, en lui cédant, du consentement forcé de Nicole, Clermont, Jametz, Dun, Stenay, qui formaient l'apanage de la princesse Claude; Nicole et le duc Nicolas-François font de vaines protestations contre une aliénation illégale; la cour en se rattachant Condé, voit ses ennemis à ses pieds et ce triomphe lui est trop cher pour qu'elle s'inquiète des moyens qui l'ont obtenu. Charles, livré aux plaisirs, donnait alors des fêtes à Bruxelles, entretenait d'excellentes troupes qu'il payait bien, tirait des contributions énormes de la Lorraine, de l'électorat de Trèves, du pays de Cologne et de Liège, vendait chèrement la protection qu'il accordait à l'Espagne, achetait des fonds de terre considérables en Flandre, et jouissait d'une existence plus agréable que s'il eût été sur le trône.

1650 — Une nouvelle ligue se forme en faveur des princes. Turenne introduit les Espagnols au cœur du royaume et conclut avec Charles IV un traité par lequel on s'engage à ne poser les armes qu'après le rétablissement du duc de Lorraine et de la maison de Bouillon dans leur souveraineté respective. C'était le moment d'envahir la Lorraine à marches forcées. Charles en redevenait maître en peu de jours. Il hésita : ses

demi-mesures le perdirent. Le comte de Ligniville, à la tête de quatre mille hommes, tira tout le parti possible de sa petite armée. Il battit sur les hauteurs du bois d'Echat, quinze cents Allemands conduits par Rose-Vorms. Epinal, Mirecourt, Châtel, Neufchâteau, Ligny, Bar-le-Duc, Void, Harroué, Tonnoy, Savigny lui ouvrirent leurs portes : Nancy, dépourvu de vivres et de défenseurs n'eût pas résisté six semaines, si le comte avait eu assez de monde pour l'investir ; mais La Ferté, accouru du fond de la Champagne avec des munitions et des troupes fraîches, arrêta bientôt les progrès de l'armée lorraine. Battue aux environs de Saint-Mihiel, par la négligence des chefs, elle fit sa retraite vers les Vosges; laissa reprendre Tonnoy et Ligny, où La Ferté reçut une blessure grave qui l'obligea d'abandonner le commandement au colonel Flakestein, et parvint à se rallier sous les murs d'Epinal. Pendant que La Ferté recevait à Nancy les secours de l'art, Flakestein enlevait les châteaux de Void et d'Aigremont, et Ligniville allait joindre Turenne qui se fit battre dans les plaines de Réthel. Ligniville blessé grièvement d'un coup de mousquet au bas-ventre, faillit perdre la vie; La Ferté profitant de son absence crut le moment favorable pour achever de soumettre les places de la Lorraine qui obéissaient encore à Charles IV; mais il échoua devant Epinal et Neufchâteau. Irrité de cet insuccès, il jura de s'en venger contre la province tout entière. « Il chassa de Nancy ceux qui lui étaient « suspects, et imposa de nouvelles contributions si « excessives que, la plupart ne les pouvant payer, fu- « rent contraints d'abandonner leurs biens et de dé-

« serter, aimant mieux se bannir eux-mêmes que de
« se voir tous les jours au hasard de pourrir dans un
« cachot, faute de pouvoir satisfaire à une aussi dure
« servitude. D'autres, pour se soustraire à la persécu-
« tion, prirent parti dans le service de France, ou ma-
« rièrent leurs filles à des officiers; ce qui déplut tel-
« lement au duc Charles, qu'il manda à sa cour sou-
« veraine de procéder contre eux. » L'arrêt, formulé
par le prince lui-même, contenait en substance, les
dispositions suivantes : 1° Tous les habitans des places
de guerre et les villageois, dans un rayon de trois
lieues, prendront les armes contre l'ennemi; 2° Les
Français établis en Lorraine seront bannis, et leurs
biens confisqués; 3° il en sera de même des Lorraines
qui ont épousé des Français : on leur imprimera en-
suite avec un fer rouge, la croix de Lorraine sur l'é-
paule; 4° on punira sévèrement les officiers pour refus
de service, et ils seront remplacés.

1651 — Les nouveaux succès du marquis de La
Ferté empêchèrent l'exécution de cet arrêt. Il acheva
de reprendre, en une campagne, toutes les places pos-
sédées par Charles IV. La ville de Bar lui resta seule,
encore fut-elle occupée l'année suivante par Mazarin,
qui en fit le siége; mais Condé, assisté des troupes
lorraines, s'en saisit quelque temps après. Destinée
bien triste que celle d'un pays dont on s'arrache ainsi
les dépouilles! Des ruines désertes sont une image de
mort à côté de laquelle pâlit tout l'éclat de la vic-
toire.

1652 — Charles, sollicité par les Irlandais de sou-
tenir Charles II contre la tyrannie de Cromwel, se pré-

parait à leur porter des secours dont il avait plutôt besoin pour lui-même, lorsqu'à la majorité de Louis XIV, Mazarin revenant à la cour dont il était exilé, et Condé se mettant à la tête des troupes pour occuper Paris, la ligue des princes contre la Reine reprit une nouvelle vigueur. Charles IV reçut des deux partis des propositions séduisantes; mais il se déclara pour les princes, publia un manifeste, au camp de Tugny, le 29 avril, et marcha sur Paris à la tête de douze mille hommes. Turenne espérait l'arrêter en Champagne : une lettre du maréchal au cardinal Mazarin lui en donnait l'assurance la plus formelle : elle tomba entre les mains de Charles IV, qui mit en post-scriptum *Monsieur de Lorraine passera en dépit de tout le monde*, et l'envoya à à son adresse. Effectivement, il traversa la Marne à trois lieues de Châlons et s'avança rapidement sur Paris, où il demeura trois jours, pendant lesquels son armée campée aux barrières désola toute la banlieue. La bourgeoisie voulut en tirer vengeance. Charles, au moment de quitter la ville pour secourir le prince de Condé, assiégé dans Etampes par le vicomte de Turenne, eut bien de la peine à se tirer des mains d'une populace ameutée. Il y parvint néanmoins, et défila dans un ordre admirable, à la vue des princes qui l'avaient accompagné. Dès qu'il eut gagné la hauteur de Villeneuve-Saint-Georges, il s'y retrancha. Turenne n'essaya pas même de le débusquer. Mais l'hésitation qu'apportait Condé à joindre ses forces aux siennes pour tomber sur le maréchal, d'autres désagrémens encore joints aux sollicitations pressantes de la Reine, l'engagèrent à demeurer neutre et à rompre ainsi avec deux

partis rivaux dont il servait l'ambition sans avantage pour lui-même. C'était adopter une position évidemment fausse, et, dans le but de ménager tout le monde, s'exposer à ne contenter personne. L'Espagne ne lui pardonna jamais sa réconciliation avec la Reine ; la France ne lui tint aucun compte de ses services ; la maison de Lorraine le blâma d'avoir manqué l'occasion de reconquérir ses états ; et les princes qu'il abandonnait, le considérèrent comme un parjure. Il décampa le 17 juin, reprit le chemin de la Lorraine, par la Brie, et arriva devant Bar dont le gouverneur refusa d'ouvrir les portes. « Charles, sans s'émouvoir, fit tirer deux « coups de canon en l'air, du côté de ses états, puis « tournant à gauche, il prit tranquillement le chemin « de Flandre, par le Luxembourg. On n'a jamais pu « deviner la raison de cette conduite. Il avait demandé « avec tant d'instance la restitution de ses états; toutes « les places de la Lorraine étaient évacuées ; Nancy « même était ouvert et La Ferté l'avait abandonné. « Charles était en position de se faire ouvrir le château « de Bar, ou par la force, car il avait en main de très « bonnes troupes, ou en demandant au Roi la restitution de cette place. Il ne fit ni l'un ni l'autre, et « alla de nouveau se livrer à la merci des Espagnols, « dont il avait si souvent éprouvé la mauvaise volonté « et les hauteurs. Il en fut fort mal reçu. Ils lui imputèrent le mauvais succès de la bataille donnée le 2 « juillet, au faubourg Saint-Antoine, entre les troupes « du Roi et celles de la ligue, où celles-ci furent mises « en déroute, et Condé tout fier qu'il était, fut obligé « de recourir une seconde fois au duc Charles. »

Sorti de Bruxelles dans le courant du mois d'août, avec une armée composée de six mille Lorrains et de cinq mille Espagnols, ce prince arriva le 3 septembre, sur les rives de la Hyère, en vue de Turenne, campé à Villeneuve-Saint-Georges. Les dispositions de Charles IV étaient si bien prises, qu'il ne restait au maréchal d'autre ressource que de se rendre ou de livrer un combat inégal. Mais Condé ayant été obligé de quitter l'armée pour aller à Paris, y attira le duc de Lorraine, dans la crainte qu'il traitât secrètement avec la cour. L'absence de ces deux chefs sauva Turenne. Il s'ouvrit un passage, et s'enferma dans Melun. La ligue s'avoua vaincue : on tint conseil chez la Reine pour conclure la paix. Condé voulait que les hostilités continuassent : *Je ne suis ennemi, ni du Roy, ni de la France*, reprit le duc de Lorraine; *je ne suis venu que pour conduire secrètement les Espagnols. Je n'ai jamais promis de combattre avec eux, ni pour vous. Tout ce que je me suis proposé dans ce voyage, a été de procurer aux confédérés une composition honorable, et une paix solide avec le Roy.* Ces paroles déplurent au prince, mais la Reine en fut charmée, et fit proposer à Charles IV, par le père Donat, de le rétablir dans son duché, s'il parvenait à rapprocher les partis. *Quelle apparence*, répondit le duc de Lorraine, *que je donne les mains à la paix, quand même on me rendrait Nancy, sans étrangler mes sujets par ce traité, puisque je serois dans l'impuissance de sortir de mes murailles pour les secourir; le prince de Condé étant maître de Marsal, de Clermont, de Stenay, de Damviller, et les Espagnols, du duché de Luxembourg.*

Charles, désespérant de gagner quelque chose sur l'esprit inflexible de Condé, allait se retirer dans son camp, lorsque les princes et Condé lui-même parvinrent, à force d'instances, à se l'attacher. Les négociations furent donc de nouveau rompues; et tandis que Charles IV, attiré à Anvers par la conduite scandaleuse de Béatrix et le mariage inconvenant de la princesse de Phalsbourg, reprenait ses quartiers d'hiver dans les Pays-Bas avec la meilleure partie de son armée, Condé parcourait les rives de l'Aisne, entrait en Lorraine par Toul et Pont-à-Mousson, s'emparait de Bar, Ligny, Void, Commercy, mais perdait presque aussitôt les forteresses dont il se rendait maître, étant suivi en queue par Turenne et le marquis de La Ferté, à qui sa dernière campagne en Lorraine venait de valoir le bâton de maréchal.

1653 — Les hostilités, continuées au milieu de l'hiver, tournèrent à l'avantage de la France, par le défaut d'harmonie entre les chefs. Le duc Charles, jaloux de la réputation guerrière du prince de Condé, ne voulut pas contribuer à l'accroître, et son inaction absolue à Bruxelles favorisa beaucoup les desseins de Turenne. Cependant, les troupes lorraines, sous la conduite du chevalier de Guise et du comte de Ligniville, se distinguèrent en plusieurs occasions; mais ni leur bravoure active, ni leurs talens militaires, ni la prise de Rocroy par le général espagnol Fuenseldagne, ne purent compenser la perte de Vervins, Rhétel, Sainte-Menehould, des deux châteaux de Commercy enlevés par Marolle, gouverneur de Thionville. L'empire attribua ces revers au prince qui, par sa neutra-

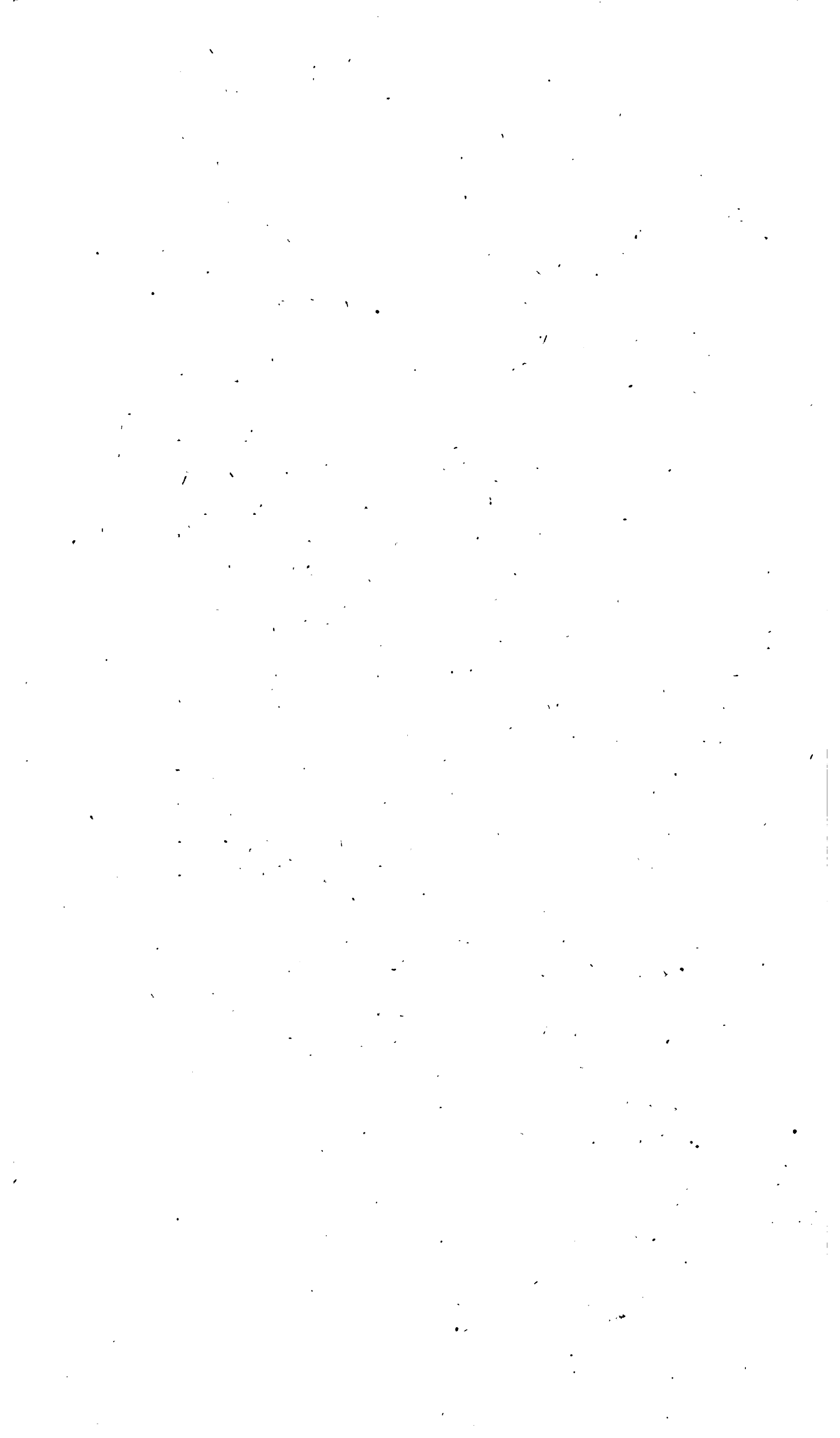
lité personnelle n'y avait pas mis obstacle; et comme il fallait une victime à l'orgueil espagnol irrité, la perte de Charles IV fut résolue.

Fuenseldagne le fit arrêter à Bruxelles, le 26 février 1654, dans le palais de l'archiduc et conduire, à la citadelle d'Anvers, où il demeura cinq mois. Transféré ensuite à Dunkerque, il y stipula à la hâte quelques clauses testamentaires favorables à Béatrix qui s'était réconciliée depuis peu avec lui; recommanda au marquis de Beauvau l'éducation du fils du prince François III, et monta le vaisseau l'*Amiral*, chargé de le transporter en Espagne. Ayant choisi Tolède pour demeure, on l'enferma dans une vieille tour infecte dont les fenêtres étroites et grillées ne recevaient presque point de jour : *Je suis ici*, disait-il, dans différentes lettres adressées à sa fille la princesse Anne, *un degré plus bas que les lymbes où l'on n'entend rien de ce monde. Je languis et n'étoit pour le petit ménage* (Béatrix et ses enfans) *je me serois fait assommer il y a long-temps. On me tient de si près, qu'encore que j'aille promener, personne ne me parle que devant le monde. Les comédies et les religieuses sont mes divertissemens, et point de nouvelles de par-delà.*

L'emprisonnement d'un prince qui avait rempli l'Europe du bruit de ses exploits, devait produire une grande sensation dans le monde : chacun s'en occupa. La perfidie espagnole fut universellement blâmée; les princes de la maison de Lorraine prirent le deuil, adressèrent des plaintes à toutes les puissances, et la cour souveraine que Charles IV avait rendue ambulatoire et qui siégeait alors à Luxembourg, déclara

sa détention arbitraire, injuste, contraire au droit des gens, et répondit avec une force de raisons remarquable au manifeste publié par l'archiduc Léopold. Ce prince irrité, fit arrêter sur-le-champ les membres de la cour souveraine; mais leur emprisonnement cessa bientôt, et ils prirent toutes les mesures nécessaires au maintient de l'autorité de Charles IV dans les places qui lui restaient encore.

Le duc François III, parti de Vienne avec ses deux fils, pour se mettre à la tête des troupes lorraines campées à Rocatoire, près d'Aire, hésita quelque temps sur le choix qu'il aurait à faire de l'Espagne ou de la France pour alliée. Ses intérêts bien entendus devaient le décider en faveur de cette dernière; il lui préféra l'Espagne, espérant sans doute obtenir plus facilement la liberté de son frère; mais il n'en fut rien, et il perdit toute la confiance que l'armée avait en lui. Les succès de Turenne, les revers du grand Condé, causés par la somptueuse ignorance de l'archiduc et de Fuenseldagne; la déroute d'Arras, où trente-six régimens lorrains faillirent être détruits; le peu d'égard que leur montrèrent les Espagnols après la campagne; l'impuissance militaire et le caractère indécis de François III achevèrent d'ébranler la fidélité des troupes lorraines. Deux régimens passèrent au service de France: les autres, après quelques avantages obtenus à l'ouverture de la campagne, voyant bien quils ne pouvaient désormais compter sur l'Espagne, se préparaient à imiter leurs compatriotes, lorsqu'une déclaration de Charles IV leur en fit un devoir.



INTERRÈGNE.

NICOLE,

RÉGENTE DE LORRAINE.

1655 — Sollicitée par le cardinal Mazarin qui désirait attirer en France des troupes auxquelles les Espagnols avaient dû jusqu'alors leurs principaux succès, Nicole implorait à Rome, à Vienne, à Venise, la liberté de son époux, et tâchait de gagner sa confiance en lui prodiguant les témoignages les plus touchans de tendresse et d'amitié. Ils eurent tout l'effet qu'en espérait Mazarin. Charles fut sensible aux démarches généreuses d'une épouse délaissée, et lui abandonna toute l'autorité, que le duc Nicolas-François exerçait depuis plusieurs mois. « L'on me fait espérer de vos nou-
« velles, écrivait Charles IV à Nicole, n'en ayant reçu de
« personne du monde, depuis vos lettres que je reçus
« à Anvers, et que je répondis le même jour par
« l'internonce de Flandre. Depuis, je vous écrivis de
« Dunkerque sur toutes mes affaires, vous priant

« d'en prendre soin, et particulièrement de la Lor-
« raine qui étoit à la misère que sçavez. J'ai sçu
« que n'aviez pas reçu ces lettres-là : ainsi, à mon
« défaut, je vous conjure d'en prendre soin. Vous
« n'avez pas affaire de commission, à vous seule
« touche par droit d'en prendre le soin et l'autorité.
« Je vous avois envoyé une commission, mais Saint-
« Martin me mande que vous n'avez rien reçu. Je vous
« prie de vous fier audit Saint-Martin, et l'employer
« en tout. Faites-vous apporter le sceau que tient le
« chancelier, et s'il le refuse, faites-en faire un autre.
« Gondrecourt a défense de le recevoir; faites-lui sa-
« voir ma volonté, et qu'il vous envoye quelqu'un,
« pour que vous leur ordonniez comment ils feront la
« justice à ces pauvres gens; et ordonnez tout comme
« vous le trouverez mieux. Il sera nécessaire que vous
« preniez soin que Durand et Mahuet, et tous les
« autres commissaires de Lorraine, ne fassent pas
« monter les contributions de Lorraine, soulageant
« ce pauvre peuple; et ferez expédier toutes les pa-
« tentes comme étant absent, et comme le faisoit
« feuë madame votre mère, en l'absence de feuë
« S. A., et vous pouvez disposer de tout ce qui en
« peut rester et revenir. Prenez quelques-uns qui vous
« servent et assistent avec vos gens. Saint-Martin vous
« donnera toute lumière, et qu'il fasse ce qu'il pourra
« pour vous. Je crois que vous ne voudriez pas
« vous mettre en jeu pour n'y faire tout ce que
« vous pourrez, puisque c'est de votre pur mouve-
« ment que vous l'entreprenez; ce qui m'obligera
« davantage à vous témoigner la passion que j'ai de

« vous revoir et de vous donner toutes les marques
« que je puis, que serai pour jamais à vous.

CHARLES DE LORRAINE.

« Vous pouvez faire voir cette lettre, afin qu'en
« Lorraine tous vous obéissent, étant ma volonté.

« Ne perdez temps à m'envoyer quelqu'un diligem-
« ment et le chargez de tout ce que je puis faire pour
« vous, étant depuis quelques jours fort incommodé. »

Cette lettre fut reçue à Paris le 28 février. Mazarin, trop habile pour n'en pas tirer tout le parti possible, conclut le lendemain avec Nicole un traité par lequel la France s'engagea à laisser aux troupes lorraines les villes de Bitche, Hombourg, Landstoul, Mussey, Longuyon, Marsal, Dieuze, etc...., où elles tenaient garnison, et à négocier la délivrance de Charles IV. La duchesse régente, de son côté, promit de rappeler tous les Lorrains au service d'Espagne, pour les joindre à l'armée française, à condition qu'ils ne formeraient qu'un seul corps, sous les ordres d'un prince de la maison de Lorraine au choix de la régente. Le comte de Ligniville, commandant en chef des troupes, refusa d'obéir aux injonctions de Nicole avant d'avoir reçu un ordre formel de François III; la cour souveraine fit plus encore, elle déclara nuls tous les actes qui pourraient émaner de Charles IV et de son épouse, ces deux souverains n'étant pas en situation d'avoir une volonté libre. Mais, sur de nouvelles instances de Nicole, la cour la reconnut en qualité de régente, et se retira de Luxembourg à Trèves, afin de ne pas être inquiétée par l'Espagne. Des ambassadeurs que le duc François III avait envoyés à Madrid, sollicitèrent alors

la liberté de Charles IV, et ce prince à qui tous les moyens d'être libre étaient bons, s'engagea à livrer son armée aux Espagnols, à condition qu'ils lui laisseraient quatre régimens, et continueraient la guerre jusqu'au rétablissement de la maison de Lorraine sur le trône. D'un autre côté, François III, se voyant tout-à-coup dépouillé de l'autorité dont il était pourvu, avait cru la ressaisir en épousant formellement les intérêts de l'Espagne; mais quand il eut connaissance des dispositions de son frère, il protesta contre un acte subversif de la puissance ducale; la magistrature et l'armée joignirent leurs remontrances aux siennes, et quatre régimens sous les ordres du marquis d'Haraucourt passèrent au service de France. Ces dispositions rendirent les chaînes de Charles IV plus pesantes, et la condition des troupes lorraines fort malheureuse. On crut qu'il s'entendait avec elles; on les pressa de jurer fidélité au roi d'Espagne, et l'on prit des mesures pour s'assurer de l'armée lorraine et de François III, qu'on tâcha d'attirer à Bruxelles. Prévenu à temps, il passa en France avec quatre mille hommes, formant vingt-trois régimens; prit ses quartiers d'hiver, partie en Lorraine, partie en Champagne, et s'entendit avec Nicole, du consentement de Louis XIV, pour les soins administratifs que réclamaient la province et l'armée. Cette même année, François III obtint la restitution de ses domaines, qui étant très considérables, lui procurèrent des ressources dont il n'avait pu jouir jusqu'alors.

1656 — Dirigés par Turenne, les Lorrains montrèrent en plusieurs occasions, qu'en changeant d'étendart

leur habileté militaire restait toujours la même. Plusieurs fois, ils sauvèrent l'armée française; et la cour, ordinairement dépréciatrice d'un mérite étranger, ne put se refuser à leur payer le tribut d'éloges qu'ils avaient mérité. Malheureusement, ces efforts de courage, joints aux pressantes sollicitations de François III et de Nicole près la cour d'Espagne pour obtenir l'élargissement de Charles IV, n'amenaient aucune solution aux affaires, et Nicole mourut avec la peine de n'avoir point revu un époux qu'elle chérissait malgré ses torts, et qui, tout en lui rendant justice, ne put jamais éprouver pour elle d'autre sentiment que celui de l'estime. *Nonobstant le mauvais ménage que nous avons eu ensemble*, disait-il, *elle a abandonné tous ses biens et toute sa maison, qu'elle a voulu sacrifier pour moi; m'a obéi avec une promptitude et ponctualité infinie; s'est assujettie à ceux qu'on lui avait donnés pour conseil, ayant voulu mettre en gage les rentes qu'elle avait en Lorraine, et même vendre ses hardes, pour m'en envoyer le prix à Tolède.* Béatrix livrée aux plaisirs d'une vie dissipée, ne montrait ni le même attachement, ni la même sollicitude; aussi Charles IV fut sourd à ses instances lorsqu'elle l'engageait, après la mort de Nicole, à ratifier un mariage scandaleux contre lequel se prononçaient la France, la maison de Lorraine et la cour de Rome.

1658 — Les campagnes de 1657 et 1658, si glorieuses à la France, accrurent encore la réputation des soldats lorrains. Ils contribuèrent puissamment à la prise de Montmédy, qui ouvrit ses portes à Turenne le 6 août, après deux mois de siége, et décidèrent la

bataille des Dunes où les armes espagnoles vaincues, perdirent l'influence qu'elles exerçaient en Europe.

L'empereur Ferdinand III venait de mourir. Louis XIV, désireux d'interdire l'accès du trône à la maison d'Autriche, s'était avancé jusqu'à Metz avec sa cour, afin d'appuyer les négociations des ambassadeurs français envoyés au congrès de Francfort. Les électeurs choisirent pour souverain l'archiduc Léopold, fils de Ferdinand, et le roi d'Espagne fut tellement satisfait de cette élection, qu'il promit au nouvel empereur de se réconcilier avec la France et de rendre au duc de Lorraine la liberté qu'il réclamait depuis quatre ans. De nouvelles lenteurs, des prétextes spécieux retardèrent encore cet acte de justice. Peu-à-peu, cependant, sa détention devint moins sévère; il put se promener dans Tolède et aux environs; l'Espagne lui accorda une subvention mensuelle de quatre mille ducats, jusqu'à ce qu'enfin, après les conférences des Pyrénées pour la paix, il reçut l'autorisation de regagner la Lorraine. Les plénipotentiaires étaient encore à Fontarabie : Charles, espérant obtenir des conditions plus favorables que celles arrêtées entre les deux cours, se rendit aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, à la fin d'octobre, et n'épargna ni prières, ni menaces pour que ses intérêts fussent moins froissés. Don Louis de Haro, plénipotentiaire Espagnol, fatigué des emportemens et des sarcasmes du duc de Lorraine, était au moment de le faire arrêter de nouveau, lorsque Mazarin, dont Charles IV avait acquis la bienveillance en promettant d'épouser Mlle de Mancini, sa nièce, apaisa la colère de Haro et fit entrevoir au prince lorrain

qu'en devenant de bonne foi l'allié de la France, il obtiendrait de la générosité de Louis XIV beaucoup plus qu'il ne pourrait espérer des Espagnols. Le traité fut signé le 17 novembre 1659 *. Charles n'y souscrivit point. Il partit pour Bayonne d'où il se rendit à Blois, près de sa sœur la duchesse d'Orléans, qui y tenait sa cour.

Des historiens assurent que le duc de Lorraine, fatigué de conserver une couronne si mal assurée sur sa tête, eut la pensée d'entrer dans les ordres, et de vivre en homme privé, soit en Allemagne, soit en Angleterre : toutefois il ne paraît avoir tenu long-temps à ce projet; peut-être même ne le mit-il en avant qu'afin de se délivrer des instances de Béatrix; car elle écrivait un jour, en parlant de Charles IV : *Je ne comprens pas le galimathias de ses lettres, et les bourdes horribles qu'elles contiennent. De plus, je le crois déjà cardinal, ou marié en France, ou à Tolède.*

A peine fut-il à Blois, que le duc François III vint l'y trouver avec son jeune fils, connu depuis sous le nom de Charles IV, et une partie de la noblesse lorraine: il reçut des lettres de félicitation du pape Alexandre VII, et de presque tous les princes de l'Europe; le roi d'Angleterre vint *incognito* renouveler avec lui son ancienne alliance, et la cour souveraine, toujours

* Ce traité termina une guerre de vingt-cinq ans. Par l'art. 38, Thionville, ses appartenances, dépendances, annexes, prévôtés et seigneuries de la province de Luxembourg demeurèrent à la France. On organisa à Thionville un tribunal conforme à ceux des autres provinces de la monarchie; et ce département judiciaire reçut le nom de Luxembourg français. Il jugeait par appel les sentences de la prévôté de Sierck, et ressortissait du parlement établi à Metz depuis quelques années.

séante à Trèves, faussement accusée d'avoir trahi les intérêts de son prince, pour complaire à Nicole et à François III, chargea Dubois, l'un de ses membres, de la disculper. Il n'y réussit pas. Charles, prévenu contre elle, donna l'ordre d'arrêter le président et le procureur, et de sévir contre ceux de ses sujets qui avaient méconnu l'autorité de Saint-Martin et de Mangin, ministres qu'il désigna du fond de sa prison pour régler en son absence l'administration civile du duché de Lorraine.

1660 — Charles se rendit à Paris au commencement de l'année. Il y demeura quatorze mois, sans cesse occupé de faire agréer à la cour de France un *mezzo termine* qui conciliât les intérêts respectifs de la Lorraine, de la France et de l'Espagne : mais son caractère impérieux, son esprit bizarre, lui firent rejeter, après l'avoir recherché lui-même, le seul moyen capable d'aplanir bien des difficultés en gagnant les bonnes grâces de Mazarin : je veux parler du mariage de Mlle de Mancini, nièce du cardinal, soit avec lui, soit avec son neveu le jeune prince Charles de Lorraine qui s'était déjà fait remarquer par son esprit, sa valeur, son adresse dans les exercices du corps, et par son physique avantageux; Mlle Mancini l'aimait avec passion : Mazarin désirait la marier le plus tôt possible, afin de la soustraire à la séduction de Louis XIV; mais il attendait que Charles IV lui en fît la demande; ce prince qui avait d'autres vues, employait au contraire, des moyens détournés pour que l'alliance n'eût point lieu. Mazarin s'en aperçut. Il voua dès lors une haine implacable à la maison de Lorraine, demanda au roi

l'autorisation de traiter avec elle, et ne le fit que neuf jours avant sa mort, après avoir vu toute la famille ducale s'humilier à ses pieds et mendier un acte de justice qu'il refusait avec une hauteur insultante. Ce traité, signé à Vincennes le 28 février 1661, portait, entr'autres clauses, que Charles IV serait rétabli sur le trône, à condition que les fortifications de Nancy seraient démolies; qu'il céderait au Roi, Moyenvic, Clermont, Stenay, Jametz, Sierck, Conflans, Sarrebourg, Phalsbourg, la partie de la prévôté de Marville enclavée dans la Lorraine, l'abbaye de Gorze, etc.; qu'il jouirait du duché de Bar comme d'un fief dépendant de la couronne de France; qu'il perdrait ses droits de souveraineté sur Mars-la-Tour, Marchéville, Harville, Labauville, Mezerai, Felstroff-sur-Nied, Fremestroff sur la Sarre, Monclair, sur le chemin de la côte de Delme, et tous les villages situés le long de la route de Verdun en Alsace, par Metz, jusqu'à Phalsbourg inclusivement. Moyennant ces larges concessions et la promesse formelle de demeurer l'allié fidèle de la couronne, de n'accueillir aucun ennemi de la France, et de ne faire ni accord ni traité sans l'en avoir prévenue, Charles rentra en jouissance de ses états.

Le 23 mars, il se rendit au Louvre, afin d'y rendre hommage à Louis XIV, pour le Barrois. Le Roi, assis dans un fauteuil, était entouré des princes du sang et d'une foule de seigneurs : le duc de Lorraine remit en entrant son épée, son chapeau et ses gants au premier gentilhomme; puis s'étant placé à genoux, les mains posées entre celles du Roi, le chancelier prononça, en ces termes, la formule de l'hommage : *Monsieur, vous ren-*

drez au Roi la foi et hommage-lige que vous lui devez comme à votre souverain, à cause du duché de Bar, pour les terres dudit duché qui sont mouvantes de sa couronne, et pour les autres qui vous appartiennent en propriété, en l'étendue du chemin depuis Metz jusqu'en Alsace, dont S. M. s'est réservée la souveraineté, par le traité fait entre elle et vous, le dernier de février de la présente année, par lequel vous êtes remis et rétabli dans vos états, pour en jouir, ainsi que faisait le duc Henri, aux réserves et conditions portées par icelui. Vous jurez et promettez à S. M. de lui rendre la fidélité, service et obéissance que vous êtes tenu de lui rendre, à cause de vos terres; et de le servir de vos personnes et biens, envers tous et contre tous, sans nul excepter, en toutes les guerres ou divisions que lui ou ses successeurs rois pourraient ci-après avoir contre les ennemis de sa couronne, pour quelque chose que ce soit, ainsi que vous y êtes obligé pour raison de vos terres; et ne permettrez qu'en icelles il soit fait aucune chose au préjudice de S. M. et de son état. Ainsi le jurez et le promettez. Charles répondit : *Oui, Sire, je le jure,* se leva, reprit son casque, ses gants, son épée, et sortit accompagné des princes de sa maison.

CHARLES IV.

1661 — Béatrix était à Bar-le-Duc, avec son fils et sa fille, lorsque Charles IV y arriva le 14 avril : elle espérait recouvrer sa tendresse ; mais le duc la reçut avec froideur, et lui donna l'ordre de se rendre en Bourgogne, retraite qu'elle effectua plus tard, après avoir épuisé tous les moyens de rapprochement possibles. Son fils le prince Charles de Vaudémont était le seul lien qui attachât le duc de Lorraine à Béatrix ; il affectionnait ce jeune homme et nourrissait la secrète envie de lui léguer la couronne au préjudice du fils de François III qu'il n'aimait pas. Ce projet transpira ; la maison de Lorraine en fut alarmée ; Charles, pour se délivrer des instances dont chacun l'obsédait, promit à son neveu de lui donner en dot les duchés de Lorraine et de Bar, à condition qu'il recevrait une épouse de sa main. On lui en proposa plusieurs : Charles les accueillait toutes et faisait ensuite manquer le mariage lorsqu'il était à la veille d'être conclu ; enfin, on le força d'acquiescer à l'union de Mlle de Némours ; mais il conclut en même temps, avec Louis XIV, le traité de Montmartre, par lequel le roi de France fut institué son héritier, à

condition que tous les princes de la maison de Lorraine seraient déclarés habiles à succéder à la couronne royale. Pour dédommager le prince de Vaudémont, Charles se réserva la liberté de disposer en sa faveur de cent mille écus de rente, hypothéqués sur les états de Lorraine.

Ces étranges dispositions étaient de nature à ne contenter personne. Les princes lorrains, les membres de la famille royale, les pairs de France réclamèrent hautement contre leur exécution; le parlement de Paris adressa de vives remontrances à Louis XIV, qui vint en personne, à la tête de quatre mille soldats, appuyer l'acceptation du traité : le chancelier le combattit néanmoins avec vigueur, alléguant qu'il n'appartenait qu'aux rois *de faire des princes du sang avec les reines, leurs épouses.* Les jurisconsultes, les prélats, les personnes les plus sensées de la cour et de la bourgeoisie s'accordaient à considérer la couronne comme un bien inaliénable, comme une propriété dont les princes avaient seulement l'usufruit : on ne prononçait pas encore cette grande maxime de droit public que les peuples s'appartiennent; mais des principes de liberté nationale commençaient à germer. Cependant, le parlement, après une résistance qui lui fait honneur, après de longs débats auxquels l'Europe entière fut attentive, consentit à enregistrer ce traité, sous les conditions expresses que toutes les parties intéressées le ratifieraient : c'était annuler la donation, car on était sûr d'avance de l'opposition formelle de Béatrix, de François III, de leurs fils et de la plupart des princes français. Charles, héritier présomptif de la couronne

lorraine, craignant le sort que les Espagnols avaient fait éprouver à son oncle, s'échappa de Paris le 9 février, traversa rapidement la Lorraine, la Franche-Comté, l'Italie, et se rendit ensuite de Rome à Venise, d'où il revint précipitamment en Lorraine, défendre Marsal, dès qu'il eut appris que Louis XIV voulait obtenir cette place, pour assurer la cession qui venait de lui être faite; mais le duc de Lorraine s'offensa de la démarche de son neveu, lui donna l'ordre de retourner à Vienne sur-le-champ, et vint lui-même reprendre possession des lambeaux de souveraineté qui lui restaient. Sa demeure ordinaire fut à Mirecourt, en attendant que le Roi lui remît la ville de Nancy dont on démolissait les fortifications depuis le 4 mai 1661.

1663 — Louis XIV insistait toujours sur la remise de Marsal : Charles IV s'y refusait. Pour vaincre son opiniâtreté, le Roi fit saisir les revenus du prince, donna l'ordre au maréchal de La Ferté, aux comtes de Pradel et de Guiche d'envahir la Lorraine, et se rendit ensuite à Metz pour assister aux opérations de la campagne. Charles, obligé de céder, envoya des ambassadeurs à Metz, qui rédigèrent avec le Tellier et Lionne un nouveau traité, en vertu duquel Louis XIV mit garnison dans Marsal, et se réserva le droit d'en raser les fortifications. En compensation, Charles recouvra les revenus qu'on lui avait saisis, ainsi que les châteaux d'Apremont, de Mussy et de Bouconville, qui venaient d'être enlevés par le comte d'Apremont. Le Roi lui permit aussi d'élever une muraille de sûreté autour de sa capitale. Ce traité,

connu sous le nom de traité de Marsal, fut signé à Metz, le 31 août, et ratifié à Nomeny, par le Roi, le 1er septembre suivant. Charles IV courut à Metz présenter ses hommages à Louis XIV ; il se plaignit des vexations exercées par le comte de Guiche aux environs de Nancy, *qui en cinq ou six mois qu'il a été en Lorraine, a fait plus d'édits que Charles-Quint n'en fit toute sa vie dans tous ses royaumes*; reçut en retour, du jeune monarque, des protestations de dévoûment et d'amitié dont il ne donna jamais aucune preuve, et fit, le surlendemain, au milieu d'une allégresse générale, son entrée solennelle dans Nancy. Malheureux prince, plus malheureux peuple aux yeux desquels l'avenir encore gros de nuages se peignait avec un éclat mensonger !.....

1664 — La famine, la peste et la guerre avaient dépeuplé la Lorraine : des ruines, des bois, des marais infects en occupaient presque entièrement la superficie ; il fallut, pour cultiver la terre, mettre le feu aux buissons qui la couvraient, incendier de vastes forêts et traquer les bêtes féroces dont le nombre s'était accru au point qu'on tua dans un seul hiver trois cent quinze loups autour de Nancy. Charles supprima quelques abus, régla l'administration de la justice, établit à Pont-à-Mousson le siége de la cour souveraine, créa des grands voyers, récompensa par de hauts emplois tous ceux qui avaient été fidèles à sa cause, et donna l'exemple d'une sévère économie ; mais il accabla d'impôts un peuple qui s'était tant de fois sacrifié pour lui ; il fut injuste à l'égard de son frère le duc François III et de son neveu, qu'il obligea de demeu-

rer éloignés de la cour, le premier à Pont-à-Mousson, le second en Allemagne; et il reprit ces habitudes dissipées, cette vie scandaleuse qu'il avait menée à Paris avec la fille d'un apothicaire, Marianne Pajot, devenue célèbre dans les annales galantes de l'époque. A défaut de femmes nobles que la ruine de leur maison empêchait de paraître à la cour dans une mise conforme à leur rang, Charles fit un appel aux grisettes de la capitale: on le vit passer successivement des bras de madame de Ludre, chanoinesse de Poussay, dans ceux de Mlle la Croisette, fille d'un banquier de Nancy, qu'il quitta pour épouser à soixante-deux ans, Mlle d'Apremont qui n'en avait que treize; de sorte qu'au milieu de la misère générale, malgré les vues économiques de Charles IV, malgré les contributions énormes dont il grevait le peuple, les bals, les carrousels, les spectacles, les concerts occupaient les loisirs du prince, et se mariaient aux plaintes légitimes, aux angoisses sans cesse renouvelées d'une population tout entière. Les troupes lorraines que le duc n'avait pas licenciées ajoutaient encore à la misère publique par leur indiscipline et leurs excès. Charles IV les envoya sous la conduite des princes de Vaudémont et de Lillebonne, au service de l'électeur de Mayence contre l'électeur palatin. Leur conduite, dans cette guerre fut telle qu'on devait l'attendre de soldats lorrains formés à l'école de l'un des premiers capitaines de l'époque. Elles se couvrirent de gloire en plusieurs occasions, et lorsque après le traité d'Heilbronn, conclu le 7 février 1667, elles revinrent en Lorraine, Louis XIV força Charles IV de les lui confier, et les envoya contre

l'Espagne, où elles lui rendirent des services signalés. Charles s'attendait à quelques dédommagemens. Il n'en fut rien. La cour de France considérait les services rendus par le duc de Lorraine comme obligatoires, et ne se mettait pas en peine de les rétribuer; aussi, Charles, qui ne rêvait que la guerre, fit-il aussitôt des dispositions pour se détacher de cette puissance dès que l'occasion s'en présenterait. Il leva trois mille hommes, imposa de nouvelles contributions sous divers prétextes, et quitta Nancy pour se retirer à Épinal qu'il fortifia avec soin ainsi que Chatel. Ces préparatifs, ces impôts onéreux joints aux courses que faisaient en Lorraine les nouvelles milices, et à la crainte d'être victimes d'une guerre avec la France, firent émigrer un grand nombre de personnes. Charles s'en aperçut à temps pour suspendre ses résolutions; mais un fatal génie l'entraînait à sa perte et à celle du peuple infortuné qui lui était soumis.

1668 — Clément IX voulait délivrer Candie occupé par les infidèles, et cherchait à intéresser tous les souverains à l'exécution de cette nouvelle croisade. Charles IV, cherchant un prétexte pour accroître ses forces militaires, répondit avec empressement aux offres du Pape, envoya vingt mille écus aux Candiots, et chercha, par des moyens détournés, de faire rentrer en Lorraine ceux de ses régimens qui venaient de faire, sous les ordres du prince de Vaudémont, de Turenne et de Louis XIV, la campagne de la Franche-Comté. La France, instruite de ces projets, s'en alarme, et Charles reçoit l'ordre de désarmer sur-le-champ; il résiste : allègue pour raison ses

droits de souveraineté, ses engagemens avec le Pape, l'attitude hostile du comte Palatin, etc.... Louis XIV lui envoie de nouveaux ordres ; enfin, Charles se décide, pour les éluder, à livrer une partie de ses troupes au roi d'Espagne, et à envoyer les autres aux Vénitiens qui allaient cingler vers Cadix. Mais les soldats lorrains, travaillés par les agens français qui leur faisaient entrevoir comme très dangereuse l'expédition de Candie, se révoltent et refusent positivement de s'embarquer. Obligé de céder, Charles leur pardonne, et la licence du soldat, déjà si grande en Lorraine, s'accroît dès que l'impunité lui est promise.

L'électeur palatin ayant donné sa parole à Louis XIV, de ne commettre aucun acte hostile contre Charles IV, ce prince n'hésita pas davantage à se conformer aux vœux de la France, et renvoya les troupes qu'il avait à son service. A peine cette mesure fut-elle adoptée, que l'électeur, à la tête d'une armée de sept mille hommes, auxquels se joignirent les milices bourgeoises du pays, marcha contre Landstoul et Hombourg, forteresses que l'empereur Ferdinand III avait laissées à Charles IV, depuis la paix de Munster, en gage des sommes qu'il lui devait. Elles furent emportées en peu de jours. Charles, alarmé, se hâte de rassembler des troupes : cinq mille hommes, sous la conduite du prince de Lillebonne ayant avec lui les princes de Vaudemont et de Lixheim, les marquis de Bassompierre et d'Haraucourt, le comte de Comminges, etc...., pénètrent dans le Palatinat par le duché de Deux-Ponts, et battent l'ennemi le 25 septembre dans les plaines de Binghen. Satisfait d'une victoire qu'il

croyait suffisante pour intimider l'électeur, le prince de Lillebonne se mit peu en peine d'en profiter. Au lieu d'occuper le Palatinat, il rentra en Lorraine. Ce fut une grande faute : Charles IV la lui reprocha avec sévérité, et continua de réorganiser son armée qu'il avait même l'intention de porter à dix-huit mille hommes. Mais Louis XIV pénétrait les secrètes dispositions du monarque lorrain : il lui intima l'ordre de désarmer sur-le-champ, malgré les hostilités nouvelles commises par l'électeur sur le territoire de Vinviller et de Falkenstein, l'assurant, par écrit, que l'électeur palatin serait sommé, à son tour, de respecter désormais les frontières lorraines et de licencier son armée.

1669 — Charles reçoit d'abord avec dédain l'envoyé de la France; menace Louis XIV d'une ligue avec l'Empire et l'Espagne, et s'étonne avec raison qu'on lui impose l'obligation de désarmer lorsqu'un ennemi sans bonne foi, sans honneur, est à la veille d'envahir son territoire. Pour toute réponse, d'Aubeville annonça que le maréchal de Créqui, chargé de faire exécuter les ordres du Roi, était à Metz avec dix mille hommes et se préparait à entrer en Lorraine. Charles assemble alors son conseil : les avis s'y partagent : on cherche à gagner du temps ; on députe vers Créqui, vers Louis XIV; Charles assemble une armée nombreuse aux portes de Nancy, décidé à tenter de nouveau les hasards de la guerre. Cependant, les princes lorrains insistant pour la paix, une suspension d'armes fut signée le 17 janvier entre Charles IV et l'électeur, et, le 28, les troupes lorraines reçurent un congé général qu'elles accueil-

lirent par des murmures et des excès. Plusieurs jours après, quelques escadrons occupaient encore Vaudrevanche, Bitche, Hombourg, Longwy, Pont-à-Mousson, Nomeny, Saint-Mihiel, etc...... Créqui persuada aux ministres que Charles conservait une armée tout en ayant l'apparence de désarmer, et reçut l'ordre d'occuper les trois dernières villes précitées. Mais bientôt les troupes françaises se retirèrent entièrement des états de Lorraine, et ils jouirent quelques mois d'un repos qu'ils n'avaient pas ressenti depuis trente-cinq ans.

Charles IV en profita pour négòcier avec l'Empire, l'Espagne et la Hollande, une alliance qui ne tourna pas plus à l'avantage de sa couronne que les confédérations précédentes; il maria, en même temps, le prince de Vaudémont avec Anne Élisabeth de Lorraine-Elbœuf, jeune personne d'un esprit et d'une beauté rares, et promit, pour faire consentir le duc Nicolas-François à cette union, de fournir les sommes nécessaires à l'élection du prince Charles, au trône de Pologne. Cette élection n'eut point lieu : Charles, surveillé en Autriche, par les émissaires de son oncle, continua d'y exercer un commandement supérieur, et le prince de Vaudémont entra en jouissance définitive de la communauté de Lixheim, des comtés de Bitche, Saarwerden et Falkenstein, de la baronie de Fénétrange, Marmoutiers, Sarreguemines, Sarek et Saralbe, érigés en duché et principauté de Sarreland. Le duc Nicolas-François croyant assurer à son fils, par ce démembrement, la portion la plus considérable des duchés de Lorraine et de Bar, y donna son

consentement : c'était calculer bien mal, de ratifier une division de territoire, qui, diminuant les forces de la Lorraine, déjà si épuisées, devait entrer dans les vues de la France.

1670 — Louis XIV et son conseil n'ignoraient pas la haine légitime que leur portait Charles IV ; aussi Lionne avait été chargé de proposer à François III de monter sur le trône ducal à l'exclusion de son frère : il refusa par un sentiment de délicatesse digne d'éloges, et le prince Charles agit de même, lorsqu'après la mort de François III arrivée le 27 janvier, il fut sollicité de régner à la place d'un oncle dont il n'avait cependant éprouvé jusqu'alors que des sujets de mécontentement. Des péages énormes établis par la France sur toute la ligne frontière de la Lorraine, ruinaient alors le commerce de cette province ; on arrêtait les courriers de Charles IV ; on coupait les jarrets des chevaux, les oreilles des postillons ; on tuait les soldats qui leur servaient d'escorte ; et, sous peine de la vie, les marchands lorrains n'osaient trafiquer avec les trois évêchés. Charles use de représailles : Louis XIV s'en irrite : *Faites savoir à Monsieur de Lorraine*, dit un jour le grand roi à l'envoyé du monarque son vassal, *que si je mets une fois le pied à l'étrier, il ne rentrera jamais dans ses états.* Les villes de Metz, Toul, Verdun, privées de tout moyen d'exportation, menacées d'une ruine totale, réclamèrent : on parut s'entendre ; on leva de part et d'autre les interdictions ; mais Charles continua de fortifier activement Épinal et Chatel, et d'exciter les puissances d'Allemagne à une guerre contre la France. Louis XIV l'arrêta dans ses tentatives. Fou-

rille, mestre de camp de cavalerie, et Choisi, intendant de Metz, se rendent à Nancy le 23 août, pour examiner les dispositions du monarque lorrain et lui donner le change sur celles du Roi; deux jours après, un corps d'armée auquel Fourille avait donné rendez-vous dans les bois de Hayes, aboutissant alors à un quart de lieue de Nancy, arrive à midi aux portes de la ville qu'il se fait ouvrir, et se répand en un instant dans les rues, sur les places, autour du palais ducal, où Fourille espérait surprendre Charles IV; mais il s'était enfui à Mirecourt avec les princes de Vaudémont, de Lillebonne et de Lixheim, d'où il gagna Épinal et Chatel, afin d'y prendre les mesures défensives convenables. Les princesses de Lillebonne et de Vaudémont, demeurées au palais, se retirèrent dans un couvent; il en fut de même de la duchesse de Lorraine, qui était allée prendre les eaux à Pont-à-Mousson.

Les troupes commandées par Fourille n'étaient que l'avant-garde d'une armée de vingt-cinq mille hommes à la tête de laquelle Créqui vint occuper la Lorraine. Le 1er septembre, il entra dans Nancy, et cette capitale fut à l'instant traitée en ville conquise : le palais livré au pillage; les chartes du trésor; les registres de la chambre, l'artillerie, les armes, enlevés et conduits à Metz; les objets d'art transférés à Paris; la bourgeoisie désarmée; une dictature militaire faisant succéder aux lois les caprices du moindre officier; telles furent les premières conséquences de l'entrée du maréchal français à Nancy: une ordonnance défendit aux Lorrains de prendre les armes, sous quelque prétexte que ce fût; en cas de désobéissance, Créqui menaçait les gen-

tilshommes de confisquer leurs biens et de raser leurs maisons; les Français domiciliés en Lorraine, de leur trancher la tête; et les communautés, de les piller, de les brûler et de pendre les moines qui en feraient partie. Des escadrons détachés s'emparèrent, en moins de six semaines, de toutes les places fortes du pays : Epinal, Chatel, Longwy où le duc avait jeté ses meilleurs soldats, ne firent guère plus de résistance que les autres localités; un manque de discipline, une démoralisation complète dominaient les troupes : les chefs étaient presque tous gagnés par l'argent de la France; aussi Charles IV, après avoir passé près de deux mois avec sa noblesse dans les montagnes des Vosges où les Français le traquaient comme une bête fauve, voyant qu'il n'y avait aucun moyen d'y vivre en sureté, ni de rétablir ses affaires, chargea divers ambassadeurs d'intéresser à sa cause les cours de l'Europe, et partit avec les princes de Lillebonne et de Lixheim, les comtes d'Arbois et de Trichâteau, pour Cologne où il demeura jusqu'en 1671, époque à laquelle la guerre de la Hollande avec la France, l'obligea de se retirer à Francfort.

Louis XIV avait supprimé la chambre des comptes, la cour souveraine de Lorraine, et créé, à leur place, un bailliage à Nancy, dépendant du parlement de Metz: on acheva de ruiner ce qui restait de châteaux; les maisons de campagne des princes ne furent pas même épargnées, et dix-huit mille hommes occupèrent le pays.

Cet envahissement tyrannique, motivé sur des griefs dont le peu de gravité ne comportait pas une

aussi cruelle vengeance, émut profondément toute l'Allemagne, et l'Empereur prit un intérêt tout particulier au sort de l'infortuné Charles IV. La confédération germanique lui laissa la forteresse de Hombourg qu'il avait cédée au comte de Nassau moyennant 140 mille écus, afin de le mettre plus à même de veiller sur la principauté de Bitche, appartenant à la comtesse de Vaudémont, sa belle-fille ; et il fut résolu à l'unanimité, par la diète de Ratisbonne, le 13 octobre, qu'une députation se rendrait à Paris et demanderait au nom de toute l'Allemagne, le rétablissement de Charles IV sur le trône de Lorraine. Ce prince, pour fléchir la France, avait fait en faveur de son neveu, une cession entière de ses états, ne se réservant qu'une pension viagère de soixante mille rixdallers et la liberté d'occuper, comme souverain, une ville de Lorraine à son choix.

1671 — Le ministère repoussa ces propositions ; Louis XIV répondit avec fierté à l'ambassadeur impérial qu'il ne voulait pas qu'on s'imaginât qu'un roi de France céderait par timidité aux remontrances du corps germanique ; que la seule voie ouverte au monarque lorrain était de solliciter directement sa clémence royale, et qu'alors il verrait ce que pourraient lui dicter sa politique et son cœur..... L'ambassadeur protesta contre l'usurpation de la France. Charles, fixé à Cologne, s'y voyait entouré d'une véritable cour dont le maintien ne s'accordait pas avec le désordre de ses finances. Son épouse, les princesses de Vaudémont et de Lillebonne, presque toute la noblesse lorraine, beaucoup de vieux soldats étaient venus l'y trouver ;

Charles enrégimenta ses troupes qu'il mit au service de l'Espagne et de l'archevêque de Cologne, renvoya sa noblesse en Lorraine, tira des villes de Bitche et de Hombourg les garnisons qui s'y trouvaient, plaça ces deux forteresses sous la garde des électeurs de Mayence et de Trèves, et se trouva réduit de la sorte aux conditions d'un simple particulier.

Cependant, l'électeur de Cologne, les évêques de Munster et de Strasbourg tentèrent de nouvelles voies d'accommodement entre Louis XIV et Charles IV : les conditions de la France furent telles, que l'honneur du prince ne pouvait y souscrire. Il les rejeta deux fois avec mépris, et lorsqu'on lui eut annoncé que Louis XIV élevait une citadelle à Nancy, qu'une armée de trois mille hommes y campait, que le peuple lui-même préférait la domination française à la honte d'un traité qui le livrerait sans défense à l'ambition de ses voisins, il résolut de tenter encore le hasard des batailles, forma un corps de quinze cents hommes de troupes qu'il avait en Bourgogne, et les conduisit à l'électeur de Brandebourg dont la Hollande venait de solliciter l'alliance. Montecuculli et le prince Charles de Lorraine s'avancèrent aussi à la tête de quinze mille hommes sur les rives du Rhin, mais un défaut d'ensemble, une marche lente, donnèrent le temps à Turenne de défendre le passage de ce fleuve, et la campagne fut sans résultat.

1673 — Le premier juillet, une nouvelle ligue signée à La Haye par l'Empire, l'Espagne, la Hollande et le duc de Lorraine, eût obligé la France à céder toutes ses conquêtes, si les conseils de Charles IV avaient été

suivis par les confédérés. Un défaut d'ensemble empêcha leur triomphe : Louis XIV vint en Lorraine après le siége de Maestricht, avec la reine Marie-Thérèse, Vauban et une suite considérable ; il visita Thionville et Metz, donna des ordres pour étendre les fortifications de ces deux villes, réprima les abus que les autorités françaises commettaient dans la Lorraine et dans les Trois Evéchés, et sollicita la noblesse du pays à servir sous ses bannières ; elle rejeta ses offres quoique pressée par le besoin, et le Roi ne put refuser des éloges à cette fidélité si rare dans le malheur.

1674 — Tout l'hiver avait été employé aux préparatifs de la campagne prochaine. Charles IV commandait six mille hommes équipés par lui. Depuis la retraite de Montecuculli, il était le seul des généraux de l'Empire qui fût capable de tenir tête à Turenne. Malheureusement la légéreté habituelle de sa conduite donnait peu de poids à ses avis, et quoiqu'il fût presque toujours vainqueur, la majorité des voix dans les conseils de guerre, s'élevait souvent contre la sienne. Ce fut par cette inconcevable fatalité, qu'une armée de soixante mille hommes, maîtresse du Palatinat et des rives du Rhin, appuyée sur ses derrières par une population armée, ayant devant elle des provinces prêtes à se soulever contre la France, demeura immobile devant quarante mille Français sous les ordres de Turenne. Charles IV, désespéré de cette inaction, agissait quelquefois seul, quand l'occasion se présentait : ayant appris, par exemple, que cinq cents gentilshommes, composant l'arrière-ban de la noblesse d'Anjou, traversaient la Lorraine avec une suite nombreuse, pour

secourir Turenne, il détacha quatre régimens de cavalerie qui surprirent l'arrière-ban à Bénaménil, entre Lunéville et Blâmont, enlevèrent quatre cents chevaux, sept cents prisonniers et un butin considérable. Il y eut quelques morts et beaucoup de blessés de part et d'autre. Plusieurs Lorrains marquans furent de ce nombre. Ils demeurèrent prisonniers à Badonviller.

Charles IV s'était avancé jusque Sainte-Marie-aux-Mines, afin de soutenir ses gens; la rapidité du succès l'empêcha d'aller plus loin. Il rejoignit les confédérés et ne tarda pas à revenir dans les Vosges, pour y prendre ses quartiers d'hiver : le Val-de-Viller, Epinal, Remiremont, Saint-Hypolite reçurent garnison lorraine; mais Charles fut bientôt obligé d'abandonner cette position avantageuse, faute d'avoir été secouru à temps par ses alliés, et de laisser Turenne occuper avec une masse imposante toute la ligne des Vosges, depuis Sarrebourg et Lorquin jusqu'à la haute Alsace. Accablée de contributions exorbitantes, tourmentée de passages continuels, la Lorraine fut alors plus malheureuse que jamais. Turenne, qui aimait mieux être appelé le père des soldats que des peuples qu'il avait vaincus, permettait à sa cavalerie de ravager les campagnes : l'intendant réclama contre des violences qui peut-être lui eussent semblé naturelles si elles n'avaient pas compromis son administration financière par la ruine des contribuables, auxquels il arrachait, de son côté, les dernières ressources : *je le ferai dire à l'ordre* répondit le maréchal : expressions froidement cruelles qui ternissent les lauriers de ce grand capitaine.

1675 — Le 5 janvier, Turenne et Condé avaient

réuni vingt-cinq mille hommes sur les hauteurs de Colmar. Les alliés, frappés d'une terreur inexplicable, car ils étaient encore bien supérieurs en nombre aux troupes françaises, se laissèrent forcer dans toutes leurs positions : vingt fois Charles IV leur montra l'occasion de vaincre; ils ne songeaient qu'à fuir, et sans les escadrons lorrains qui soutenaient vaillamment la retraite, ils eussent presque tous péri avant de traverser le Rhin; passage qu'ils effectuèrent le 12 janvier dans un désordre qui ressemblait à une déroute. Charles IV retiré à Strasbourg, dit, en apprenant cette nouvelle, qu'un *prince par la grâce du roi, avait fait repasser le Rhin à cinq princes par la grâce de Dieu;* et il écrivit la lettre suivante à l'électeur palatin, devenu son allié, d'ennemi qu'il était auparavant :

Etant retourné ici, je ne puis plus tarder à vous assurer de mes services, et de vous dire que depuis que je vous ai quitté, ma santé, mon âge et les autres raisons que vous savez, ne m'ont pas permis de retourner à l'armée, qui a fait tous les progrès dont vous êtes informé; je n'en ai pu comprendre ni la conduite, ni les motifs. J'avais cru, suivant les résolutions prises, qu'une bonne partie de l'armée passerait en Bourgogne et en Lorraine, et pour cela, mes troupes s'étaient avancées bien avant, avaient pris poste, et ont cotoyé seules les ennemis durant un mois, pendant lequel le reste de l'armée ne s'est remué que pour reculer, à la réserve des troupes de Brunswick, qui, à l'envie de celles de Zell, avaient bonne envie de bien faire. Dans cette déplorable retraite, j'ai la satisfaction que le peu de gens que j'ai, a fait son devoir; et que dans la rencontre du 29 du passé, près de Mulhausen, six ou sept

de mes escadrons ont soutenu et combattu fortement l'ennemi, et ont pris le général Montauban. Messieurs les généraux de l'Empereur me flattent et disent qu'ils ont l'obligation à mes gens de la conservation de leur armée; et que sans la fermeté de mes troupes, tout était perdu, dans le désordre et la confusion où était leur cavalerie. Je suis trop vieux pour me contenter de si peu, et je voudrais voir que tout allât mieux; ce sera lorsque vous aurez ce qui est dû à votre expérience et à votre mérite, comme je désire, et d'achever de vivre tout à vous.

P. D. *J'avais bien dit que si vous nous quittiez, l'on ne ferait rien. On l'a bien vu; aussi n'ai-je pas mis le pied à l'armée depuis que vous en êtes sorti.*

Turenne ne poursuivit pas les confédérés au-delà du Rhin : revenu sur ses pas, il mit une partie des troupes en quartier d'hiver en Lorraine, et fit ensuite des démarches à la cour pour qu'on détachât Charles IV de la ligue des princes allemands. On le regardait comme le seul capable d'arrêter les armes du Roi : son alliance ne pouvait donc être payée trop cher. La France ne voulant pas se dessaisir de la Lorraine, lui proposa d'en acheter la souveraineté. Charles aimait l'argent : la vieillesse n'avait fait qu'augmenter ce goût de l'or : la proposition parut lui plaire ; il allait peut-être y souscrire lorsque Condé arrêta la négociation.

Un plan de campagne rédigé comme d'habitude dans le conseil de l'Empereur, fut envoyé à Charles, au mois de mars, pour qu'il s'y conformât. Le trouvant mal conçu, il prit le parti d'agir isolément, et, après avoir réuni une armée de dix-huit mille hommes à Coblentz, il marcha sur Trèves, mauvaise place de dé-

fense dont il espérait s'emparer. Le 9 août le siége allait commencer : Créqui, stationné à Thionville, n'hésite pas, malgré le petit nombre de troupes qu'il avait sous ses ordres, de porter secours à la garnison française enfermée dans Trèves, et arrive dès le matin au-dessus de Consarbruck, village situé à une lieue de la ville, entre la Moselle et la Sarre. On fit de part et d'autre les dispositions convenables pour en venir aux mains, et le 11 eut lieu cette sanglante défaite de Consarbruck où l'armée française, forte de huit mille hommes, ayant à lutter contre vingt-deux mille ennemis dont une partie, à la vérité, était restée en observation devant Trèves, laissa sur le champ de bataille trois mille morts, onze cents prisonniers, un grand nombre de drapeaux, dix pièces de canon et un matériel considérable. Le lendemain, à la pointe du jour, il y avait déjà des fuyards à la porte de Metz.

Le duc de Lorraine était d'avis que l'on marchât aussitôt contre les principales villes des trois évêchés dont il eût été facile de se rendre maître, car elles étaient mal défendues; de là, on eût pénétré au cœur de la France et terrifié Louis XIV jusque sur son trône. Ce conseil ne fut pas suivi : on s'occupa du siége de Trèves où Créqui s'était renfermé lui quatrième, après la déroute de son armée; et lorsque cette ville eut ouvert ses portes, le 6 septembre, Charles IV, à la tête de quelques mille hommes, prit la route du palatinat pour se joindre à Montécuculli. Il était campé à Allenbach, village dépendant de la mairie de Werschweiler, ancien arrondissement de Birkenfeld, lorsqu'il fut atteint d'une attaque d'apoplexie dont il mourut le

18 septembre, dans la soixante-douzième année de son âge; grand capitaine, fort habile surtout pour la castramétation, infatigable, plein d'adresse dans les exercices gymnastiques, idole des Lorrains tant qu'il ne se fut pas aliéné leur amour par l'inconcevable traité de Montmartre, il laissa la réputation du prince le plus brave, le plus léger, le plus inconstant, le plus mauvais politique de l'époque. On déposa son corps dans l'Église des capucins de Coblentz, d'où il fut transféré, en 1717, dans la chartreuse de Bosserville, qu'il avait fondée.

Il est facile, d'après les détails qui précèdent, de se faire une idée du désordre social qui existait en Lorraine tant que vécut Charles IV : intérêts, puissance, rapports d'administration religieuse, judiciaire, administrative, liens des villes, des peuples et des princes entre eux, tout fut changé, tout fut déplacé, tout rentra dans ce moule organisateur où rien ne s'organise, où rien ne s'achève, où les caprices du vainqueur sont des lois dont la force assure l'exécution. L'établissement du parlement de Metz * fut le dernier

* Louis XIII décréta sa formation en 1633. Il eut un premier président, six présidens à mortier, cinquante-quatre conseillers dont six conseillers-clercs et quarante-huit laïcs; un procureur-général, deux avocats-généraux, quatre substituts, etc. Le choix de ces membres répondit à l'importance qu'attachait le Roi à posséder sur la frontière nord-est une cour assez prépondérante pour maintenir dans le devoir des peuples nouvellement soumis. Le premier président fut Antoine de Bretagne. Le parlement de Metz, dès son installation, jouit d'une autorité si grande, qu'il inspira de la jalousie au cardinal de la Valette, gouverneur de cette ville. Ce seigneur fit décréter au Roi la translation du parlement à Toul. Il y fut établi en 1637, et y demeura jusqu'en 1658, malgré les efforts des Messins pour le recouvrer plus tôt. Cette mesure, incalculée de la part du monarque, devint très préjudiciable au pays messin, tant à cause du foyer de

coup porté à la puissance temporelle des ecclésiastiques et à celle des magistrats séculiers : un jour, ceux de Metz s'étant rassemblés, selon l'usage, pour rendre la justice, ne trouvèrent plus de procès à débattre; *Alors ils se mirent à jouer à chiques, disant : Nous n'avons plus de quoi à faire.* (Lefebvre, hist. manusc.) Les réclamations devinrent inutiles : le parlement absorba tout, et l'autorité militaire elle-même fut obligée de se courber sous ses arrêts. Cependant, la cour souveraine de Lorraine continuait d'exercer, quoique souvent absente du territoire ducal, un pouvoir réel, d'autant plus fort qu'il agissait sur la conscience d'une population dévouée. Les princes, alternativement victorieux et vaincus; les grands officiers des deux couronnes; les intendans, les gouverneurs avaient aussi une judicature suprême, mais dépourvue d'ensemble, vacillante dans sa marche, hésitative dans ses moyens, sans boussole et sans code, judicature qui réunissait fréquemment dans la même personne et le juge et le bourreau. On conçoit dès-lors à quels déchiremens la société se trouvait exposée au milieu de cette transformation perpétuelle de la légalité. En supprimant les assises, au commencement de son règne, Charles IV avait reconnu l'importance d'abaisser un tribunal dont il dépendait lui-même. La mesure était fort sage mais inopportune. Il mécontenta sa noblesse; fut obligé de faire du despotisme; or le despotisme est une arme qui blesse toujours celui qui la touche. La chevalerie s'assemble à Liverdun pour conférer sur les

lumières dont il fut long-temps privé, qu'en vertu des brigandages qui se commettaient sur les routes, et rendaient les relations commerciales fort difficiles.

moyens de reconquérir ses droits; Charles refuse de l'entendre et les choses en restent là, jusqu'à ce que Colbert, intendant d'Alsace, passant par Nancy, invite à dîner les gentilshommes les plus influens et boit avec eux, tête nue, à la santé de Louis XIV, nouveau duc de Lorraine, et au rétablissement de leur ancien corps. Gagnés ainsi, les chevaliers députent au Roi pour le féliciter sur sa nouvelle conquête : ils lui font offre de leurs services; Louis les comble de politesses et d'honneurs; Charles IV, au contraire, se venge sur les domaines de l'infidélité de leurs maîtres, et achève de se les aliéner. Plus tard, il reconnut sa double faute : la noblesse, de son côté, vit qu'elle avait été surprise par Louis XIV; mais le mal était produit; Charles et les chevaliers avaient conspiré contre eux-mêmes.

Un bienfait remarquable, le seul peut-être qu'aient enfanté les guerres dont le règne de ce prince fut agité, c'est d'avoir suspendu les discussions religieuses et ramené quelque tolérance au sein d'une nation déchirée par tant de plaies différentes. Les juifs s'établirent en grand nombre sur les rives de la Moselle et de la Meurthe; en moins d'un siècle, Metz ouvrit ses portes à près de deux cents familles juives. Ce fut long-temps la seule ville française où ils eurent un culte public, une synagogue, un rabbin; ils payaient à la vérité fort cher leur droit d'hospitalité; mais les exigeances du pouvoir diminuèrent à leur égard : les grands services qu'ils rendirent à Louis XIV, pour les remontes de sa cavalerie, pour les diverses fournitures de ses armées, leur donnaient chaque jour de nou-

veaux droits à sa justice, sinon à sa reconnaissance. Les luthériens jouissaient également de quelque liberté : ils avaient un consistoire, plusieurs temples et plusieurs ministres dans le pays messin; l'établissement d'un collége leur était devenu plus que jamais nécessaire; ils le tentèrent *en 1634, ils auoient des-jà trois classes, en l'une desquelles on enseignoit la logique, et plus de soixante escholiers. Ils donnoient des-jà des prix, ioüoient des tragedies, et faisoient des assemblées aussi hardiment et aussi impunément que l'on pourroit faire au collége de Navarre à Paris.* Il est à regretter que cet établissement n'ait point prospéré, et que le zèle mal entendu de l'évêque Meurisse et du clergé dont il était l'organe, ait enlevé à la ville de Metz des moyens d'instruction qui l'eussent bientôt élevée au-dessus de la plupart des autres cités du royaume. Cependant malgré ces entraves apportées à l'instruction, malgré, et peut-être à cause des malheurs du temps, les lettres ne languirent pas dans les trois évêchés. Les écoles dirigées par les jésuites y prospéraient, et un grand nombre d'hommes instruits envoyés par la France, ou émigrés des états de Charles IV, ou originaires du pays même entretenaient à Metz, à Verdun et à Toul le culte des muses, si difficile à pratiquer au milieu du bruit des armes. Le grand Bossuet, chanoine de la cathédrale de Metz, Deslandes, vicaire-général du diocèse, protégeaient les hommes de lettres et les encourageaient par leur exemple; Meurissse agissait de même, pourvu qu'ils soutinssent avec zèle la religion catholique; ils étaient secondés par André du Saussay, célèbre évêque de Toul, Alexis Lapied, François Jobal,

Étienne Pétiot, Guillaume d'Aubenton, Jean Baptiste Gissé, Jérôme Vignier, François Lavergne, presque tous oubliés aujourd'hui avec les discussions oiseuses auxquelles les entraînait le goût religieux de l'époque. On voyait briller au parlement le baron Bourcier, de Vézelise, que son éloquence fit surnommer Bouche-d'Or; Corberon, non moins célèbre par ses plaidoieries; le savant Rigault, l'un des hommes les plus érudits de l'époque; Étienne Pavillon, Moisant de Brieux, Eustache le Noble, Mathieu de Moulon, renommés par leur éloquence ou leur profond savoir. Les Luthériens pouvaient citer avec orgueil Samuel Duclos, médecin et chirurgien exact; Paul Ferry, les Ancillon, Le Duchat, philologues distingués; Philippe Naudé, mathématicien illustre; Pierre Poiret, théologien mystique; le Goulon, célèbre ingénieur, tous nés à Metz et fort connus. Les juifs eux-mêmes participaient à l'élan qui s'était emparé des esprits; ils secouaient quelques-uns de leurs préjugés, étudiaient les sciences, cultivaient les lettres et produisaient des hommes de mérite parmi lesquels Feledin Weil doit trouver place. Sébastien Leclerc, Naucret, François Chassel, Etienne Racle, Sigisbert Adam, Willaume, Christophe, artistes célèbres, originaires de la province, trouvaient à Metz, parmi le clergé, des protecteurs qui alimentaient leur génie. Nous citerons encore, au nombre des illustrations éparses en différens points de la Lorraine ou attachées à la fortune changeante et capricieuse de leur monarque, les médecins Pierre Alliot, Forget, Mouzin, Gabriel de Mangeot; les jurisconsultes Pierre Canon et Thiriat de Mirecourt; le Marquis de Beauveau,

Pierre Mussonius, le père Donat, le baron d'Hennequin, Louis Maimbourg, Jean Midot, Jean de Mouza, le père Périn, Claude Romain, Jean Ruyr, qui se sont fait un nom soit en histoire, soit en littérature, soit en théologie; Capechon, David et Antoine Chaligny, Drouin, Hardi, Jacquin de Neufchâteau, Lallemand, Claude Person, Israël Sylvestre, Claude du Ménil de Latour, artistes célèbres, et ce vertueux Callot qui eût mieux aimé se laisser couper le pouce que d'immortaliser par son burin l'oppresseur de la Lorraine... Les libraires étaient nombreux : la typographie prospérait, surtout dans les villes fermées, et produisait une grande quantité d'ouvrages remarquables par leur exécution, leurs gravures, leurs frontispices et leurs culs-de-lampe, mais à la rédaction desquels le bon goût ne présidait pas toujours. Nous indiquerons entr'autres les productions *d'Esprit-Gobineau*, imprimées à Metz : elles ne pouvaient échapper au ridicule.

L'instruction, introduite dans les hautes classes sociales, demeurait encore étrangère aux campagnes; la guerre, mobile de civilisation quelquefois très puissant, loin d'accélérer, retardait au contraire sa marche en Lorraine, par l'excès des maux qu'elle traînait à sa suite. On ne se figure pas tout ce que l'imagination du peuple, si sottement crédule, enfantait d'idées bizarres; tantôt c'étaient les juifs, tantôt les sorciers, tantôt certains animaux, certaines plantes qui produisaient leurs maux : les paysans des environs de Metz, par exemple, s'imaginèrent que de grosses pluies continuelles étaient occasionées par les plantations de tabac faites autour de Metz. Prétendant que cette plante attirait les eaux

du ciel comme elle attire la sérosité des fosses nazales, ils s'ameutent, et viennent deux fois en trois années, au nombre de plus de quatre mille, tous armés, arracher les plantations : la populace de la ville se joint à eux; les cultivateurs de tabac demandent du secours pour défendre leurs propriétés : un combat opiniâtre a lieu, et de nombreuses victimes paient de leur sang un tribut à l'ignorance populaire. On peut juger par là de la difficulté qu'avaient certaines industries commerciales de prospérer : les arts, les usines alimentés par la guerre ou par les besoins essentiels de la vie, jouissaient seuls du privilége de résister aux désastres, aux préjugés de l'époque. Ainsi, les usines de Cirey, Framont, Rinting, Hayange, Moyeuvre, Ottange, Dilling montraient une grande activité; le tannage, les fabriques de drap, de molleton, de flanelles prenaient de l'extension à Metz, Thionville, Sierck, Longwy, Sarrelouis; les objets propres à l'équipement militaire étaient tirés des villes de Metz et de Verdun pour les armées françaises; d'Épinal et de Mirecourt pour celles du duc de Lorraine; des fonderies de canon, des arsenaux, travaillaient à Nancy et à Metz, à Metz surtout depuis la dernière occupation des états Lorrains par Louis XIV; mais l'agriculture, mais l'orfévrerie encore si florissante au commencement du siècle; mais tous les arts qu'alimentent le luxe et le caprice des modes, languissaient presque partout : ils attendaient, pour renaître, que la position sociale de chacun fût plus assurée, que le calme de la paix succédât aux horreurs de la guerre, et que les fléaux qui en sont si souvent la suite ne jetassent plus le deuil dans les familles.

CHRONOLOGIE.

Charles V, second fils de François III et de Claude de Lorraine, né le 3 avril 1643, succède à Charles IV, en 1675, à l'âge de trente-deux ans et quelques mois. *Épouse* : Eléonore-Marie d'Autriche, née en 1653, veuve de Michel Wiesnoweski, roi de Pologne, mariée au duc de Lorraine en 1678, décédée en 1697. *Enfans :* 1° Léopold, né à Inspruck, le 11 septembre 1679; 2° Charles-Joseph-Ignace-Antoine-Jean-Félicité de Lorraine, né le 24 novembre 1680, grand-prieur de Castille, évêque d'Olmutz, électeur de Trèves, mort le 4 décembre 1715; 3° Eléonore de Lorraine, née le 28 avril 1682, morte jeune; 4° Ferdinand de Lorraine, né le 9 août 1683, mort jeune; 5° Joseph-Innocent-Emmanuel-Félicien-Constant de Lorraine, né à Inspruck, le 20 octobre 1685, mort d'une blessure reçue à la bataille de Cassano, le 16 août 1705; 6° François-Antoine-Joseph-Ambroise de Lorraine, né à Inspruck, le 8 décembre 1689, abbé de Stavelot, chanoine de Cologne et de Liège, mort le 27 juillet 1715. Charles mourut à Velz, près de Lintz, le 18 avril 1690, âgé d'environ 48 ans. Il fut inhumé aux cordeliers de Nancy.



CHARLES V.

1675 — Ce prince était à l'armée impériale campée dans les environs de Lauterbourg, lorsque le colonel Mercy, envoyé du comte de Vaudémont, vint le prier de se rendre à Kienheim, dans le Hond-Truch, pour y recevoir le serment des troupes lorraines et prendre les titres de souveraineté qui lui étaient échus en partage. Il s'y rendit promptement, à la tête de huit mille cavaliers, que lui donna Montécuculli, pour l'appuyer en cas de besoin; fut reçu aux acclamations unanimes de toute l'armée, régla avec le comte de Vaudémont ses intérêts de famille, refusa de ratifier la déclaration de 1673, ainsi que la transaction de 1675, comme attentatoires aux prérogatives qu'il tenait de sa couronne, et envoya des ambassadeurs aux cours, annoncer son avènement. Toutes le reconnurent, excepté la France : le comte de Vaudémont se retira en Flandre, sur les terres qui lui appartenaient, et Charles V rejoignit l'armée impériale dont il prit le commandement l'année suivante.

Le jeune duc, placé sur un grand théâtre, se montra digne de la haute confiance de l'Empire. La nature

lui avait donné ce coup-d'œil d'aigle, cette vivacité d'esprit, cette force d'exécution qui, chez un chef militaire, commandent souvent à la fortune des batailles : brave et circonspect, surtout après ses premières campagnes, il alliait deux qualités rarement ensemble ; simple, modeste, exact, d'une humeur toujours égale, soit qu'il fût vainqueur, soit qu'il éprouvât des revers, le soldat l'affectionnait beaucoup, lui accordait une confiance sans bornes : ses vertus, ses talens, son courage, le plaçaient au rang des premiers capitaines de l'Europe, et jamais l'Autriche n'eut un allié plus fidèle, la France un plus redoutable adversaire.

1676 — Au mois d'avril, pendant les conférences de Nimègue, Charles V passe le Rhin, près de Spire, et s'empare du fort de Philisbourg. De là, il s'avance dans la haute Alsace, et tombe sur l'arrière-garde de l'armée française commandée par le maréchal de Luxembourg, qui avait remplacé Turenne, tué le 27 juillet 1675 : il l'eût taillée en pièces, sans les efforts opiniâtres de trois régimens anglais qui furent presque entièrement écrasés par la cavalerie allemande. L'armée française se replia sur Saverne. Encore quelques jours, et le duc de Lorraine les forçait à déposer les armes ; mais de nouveaux ordres lui arrivent de Vienne, et il est obligé de marcher contre Philisbourg qu'il emporte, après un blocus de six mois et un siége de quatre-vingts jours, en présence d'une armée de quarante-cinq mille hommes sous les ordres de Luxembourg. Le gouvernement de la ville fut donné à Charles V, qui força les Français de se jeter de l'autre côté

du Rhin, occupa l'Alsace, une partie de la Suisse, de la Franche-Comté et de la Lorraine. Il se flattait de pouvoir reconquérir ses états : les étendarts de son armée portaient pour légende : *Avt nvnc*, *avt nvnquam* (ou maintenant ou jamais) ; mais cette devise ne lui porta pas bonheur : Créqui lui défendit l'entrée de la Lorraine.

1677 — Valenciennes et Cambrai venaient d'ouvrir leurs portes à l'armée française ; les Pays-Bas étaient presqu'entièrement occupés par nos troupes : une consternation générale commençait à s'emparer des alliés. Charles se hâte de passer le Rhin sur le pont de Strasbourg, et, au lieu de gagner la Meuse, par Longwy, comme il en avait eu le projet, il marche vers la Moselle, pour rejoindre l'armée impériale qui s'était avancée sur la Sarre ; enlève quelques postes occupés par les Français le long de cette rivière ; s'empare de Sarrebruck, ville à laquelle le commandant fit mettre le feu, après s'y être vaillamment défendu ; envóie des détachemens contre les châteaux de Dilling, Créanges, Kirchel, et, se trouvant maître de toute la contrée, s'avance vers le pays messin dont s'approchait le maréchal de Créqui. Charles V arriva le 7 juin sur la côte de Delme. L'ennemi, campé sur la Seille, près d'Aulnoy, avait lâché l'étang de Lindre et rompu tous les gués ; mais Créqui ne put empêcher le duc Charles de passer la Seille vers Nomeny, et, le voyant maître des deux rives, il se retira sur Sainte-Barbe, afin d'avoir entre lui et les troupes impériales la forêt et les étangs de Port-sur-Seille et de Mesling. « Je passai la « Seille, écrivait Charles V au duc de Villa-Hermosa,

« non-seulement pour voir si l'occasion se présen-
« teroit de joindre les ennemis, mais aussi pour ten-
« ter le passage de la Moselle au-dessus de Pont-à-
« Mousson, et entrer plus avant dans le pays, si les
« pluies n'eussent pas trop grossi les eaux, et rendu
« les gués impraticables. La nuit du 14, les ennemis
« ayant fait un mouvement, je m'étois approché d'eux,
« pour voir si j'aurois occasion d'engager quelque
« chose. Le peu de terrain que j'avois, et les lignes
« qu'ils levèrent dès qu'ils me virent marcher à eux,
« outre la force de la situation de leur poste, furent
« cause que je rentrai dans mon camp (près de Clé-
« mery) après avoir passé la journée à se canonner de
« part et d'autre. » Créqui ayant reçu des renforts considérables, attaqua un corps d'impériaux campé à Morville et s'empara des hauteurs, d'où son armée fila sur Pont-à-Mousson. Ce général recula toujours lorsqu'il fut question d'en venir à une bataille; Charles essaya vainement de l'attirer dans la plaine : pendant six semaines on s'observa de part et d'autre, on se coupa les vivres, on envoya des détachemens fourrager la campagne depuis Pont-à-Mousson jusqu'à Thionville. L'armée impériale dont les magasins étaient à Trèves, eut toujours beaucoup de peine de subsister; *car*, dit Jean de la Brune, historien de Charles V, *outre que Créqui avoit toujours des partis en campagne pour tâcher d'enlever les vivres, le gouverneur de Thionville faisoit de si gros détachemens, qu'il falloit quelques fois les acheter bien cher : cependant, les convois passoient toujours; mais comme c'étoit avec des difficultés presqu'insurmontables, le duc de Lorraine résolut de décamper du lieu où*

il étoit. Il quitta sa position d'Ennery, le 16 juillet, gagna Bouzonville, passa la Moselle fort au-dessous de Sierck, à Grevenmacheren, traversa le pays de Luxembourg, atteignit la Meuse, saccagea Mouzon, leva des contributions énormes dans toute la province, et se mit en marche, le 14 août, par les Ardennes, pour joindre ses troupes à celles du prince d'Orange qui investissait Charleroi. Mais, la veille, il en avait abandonné le blocus, de sorte qu'il ne resta d'autre parti à prendre au duc Charles, que de se frayer une nouvelle route à travers le pays ennemi, et de regagner l'Alsace. Ayant passé la Moselle à Vasserbellich, il remonta la Sarre jusque Sarrebruck, traversa le Rhin à Philisbourg, et continua de tenir tête au maréchal de Créqui. Les avantages et les revers de la campagne eussent été partagés d'une manière à peu près égale, sans une révolte des troupes alliées qui refusèrent de prolonger plus long-temps les hostilités. Créqui en profita pour assiéger Fribourg en Brisgau, ville importante dont la prise jeta les cours d'Allemagne dans la consternation. Cependant l'Empereur, sachant que Charles V avait fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un grand capitaine, l'appela à Vienne, le combla des éloges qu'il méritait, consentit à son mariage avec sa sœur Éléonore d'Autriche, et lui donna pour apanage le gouvernement du Tirol.

1678 — La paix conclue à Nimègue, mit fin à une guerre sanglante dans laquelle la France luttait seule contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Le duc de Lorraine ne fut pas compris dans cette pacification, parce que les conditions de Louis XIV étaient

trop dures pour qu'il y souscrivît; cependant il déclara ne point vouloir demeurer l'ennemi de la France, ni de son souverain, et licencia les troupes lorraines qui servaient sous ses ordres. Les unes prirent du service dans l'armée impériale, les autres, et ce fut le plus grand nombre, revinrent dans leur patrie, afin d'éviter la confiscation de leurs biens et la destruction de leurs maisons, mesure de vengeance dont les menaçait Louis XIV. Charles V, après s'être réduit de la sorte aux conditions d'un simple particulier, se réfugia dans la ville d'Inspruch : il y demeura jusqu'à l'époque des troubles de la Hongrie.

Peu de mois avant la signature des trois traités de Nimègue, le Roi et la Reine arrivèrent à Metz. De nombreux détachemens sortis de Metz et de Thionville, occupèrent aussitôt la frontière du pays de Luxembourg, afin, disait-on, de couvrir la marche du Roi. Louis XIV partit de Metz le 25 février, pour se rendre en Flandre. Il y revint en 1681 ; visita Thionville, Phalsbourg et Longwy qu'il fit fortifier, ainsi que Landau, Huningue, Sarrelouis, sentinelles avancées de la Lorraine et de l'Alsace.

1679 — Conformément aux derniers traités, ce monarque devenu propriétaire de la province des trois évêchés, établit à Metz un tribunal politique, ayant pour attribution de réunir à la France les anciennes dépendances de ces évêchés qui en avaient été distraites, à quelque titre que ce fût : on le nomma la *chambre royale*. Cette cour souveraine, appuyée de la volonté ferme et de l'autorité d'un Roi tout puissant, porta d'étranges arrêts. Nombre de princes souverains

de l'empire germanique, l'électeur palatin, le roi d'Espagne, le roi de Suède en qualité de duc de Deux-Ponts, furent cités devant elle pour rendre hommage au roi de France ou subir la confiscation des domaines revendiqués. « Depuis Charlemagne, observe Voltaire, on n'avait vu aucun prince agir en maître et « en juge des souverains, et conquérir des pays par « des arrêts. » La Lorraine et le Luxembourg se trouvèrent ainsi réunis à la couronne : c'était une infraction évidente aux traités : l'Empereur et toute l'Allemagne protestèrent; des troubles s'en suivirent; un congrès s'assembla à Francfort; une diète eut lieu à Ratisbonne ; on fit à Louis XIV des représentations infructueuses; il n'en continua pas moins ses actes despotiques. La juridiction des cours souveraines de Nancy et de Saint-Mihiel, des chambres des comptes, etc., fut réunie à celle du parlement de Metz; des procédures, des poursuites, des vexations de toute espèce désolèrent la province : « On ne prétendait pas moins, dit « un écrivain français, que d'effacer l'idée et les ves- « tiges de la Lorraine, qui s'est bientôt retrouvée, et « démêlée au besoin. » Justement indignée d'un tel excès de despotisme, toute l'Allemagne fait une nouvelle levée de boucliers, et se prépare à réunir trois armées sur le Rhin; mais la révolte des Hongrois, l'attitude hostile de la Turquie, suspendirent la guerre que l'Empereur avait l'intention de déclarer à la France. Trois cent mille combattans luttèrent plusieurs années consécutives dans les plaines de la Hongrie, et Charles V acquit de nouveaux droits à l'admiration du monde.

1685 — Louis XIV venait de mettre le sceau à sa puissance, en obtenant de l'Empire et de l'Espagne la jouissance de tout ce qu'il avait acquis depuis le traité de Nimègue, tant par la force des armes que par les arrêts de réunion des chambres établies à Metz, à Brisac et à Besançon. L'action compressive du gouvernement français se faisait partout sentir : il faisait une guerre à la pensée ; scrutait les consciences dans leurs replis les plus cachés, et recommençait avec une nouvelle ardeur, contre les calvinistes, les persécutions infâmes des règnes précédens. Louis XIV, y mit le comble par la révocation de l'édit de Nantes, prononcée à Versailles le 22 octobre, édit fatal qu'on connut à Metz deux jours avant sa date, par une singularité que le fanatisme seul peut avouer. Les temples rebâtis sont de nouveau rasés ; Metz, foyer du calvinisme, perd douze mille âmes de population ; ses citoyens les plus riches et les plus illustres portent au-delà du Rhin les tributs de leur savoir et de leur industrie ; le commerce, déjà si affaibli en Lorraine, finit par s'y perdre tout-à-fait.

Louis XIV, éclairé trop tard sur les vrais intérêts de sa couronne, se repentit d'une mesure injuste, bien préjudiciable à la prospérité française ; mais le mal était fait, et il avait même été plus grand que l'on ne comptait, car la cour désirait la conversion et non l'exil des religionnaires. Ceux que des intérêts majeurs obligeaient à demeurer en France, sous le bénéfice d'une conversion réelle ou simulée, ne furent pas même à l'abri de la persécution, et, en Lorraine comme ailleurs, ils eurent à supporter les iniquités du clergé et des officiers du Roi. On les désarma le 5 novembre

1688; des fanatiques dans leur délire, traînèrent sur la claie, au milieu des rues de Metz, M. de Chennevy mort, suspecté de calvinisme; plusieurs prédicateurs éloquens, établis en Lorraine par Louis XIV, y propagèrent les doctrines de l'Église: Jérôme Pichon, Hilarion Monnier, Sébastien Mourot, Michel Remy, le père Bernard, Charles Massu de Fleury, animés par l'exemple de l'évêque d'Aubusson de la Feuillade, acquirent une haute réputation: de toutes parts, on se pressait à leurs sermons; on y venait des points les plus éloignés de la Lorraine. L'Église triomphait: elle n'avait plus d'adversaires; le cœur des protestans incrédules lui opposait, il est vrai, une réfutation muette, mais la magie du talent oratoire de Paul Ferry, des Ancillon, etc...., n'était plus là pour remuer les consciences et entraîner les esprits indécis.

1690 — La ligue d'Augsbourg où entrèrent la plupart des princes de l'Europe, alarmés de la puissance de Louis XIV, ayant confié à Charles V le commandement en chef de ses armées, ce dernier quitte la Hongrie et débute sur le Rhin par des succès. Mayence, Bonn sont emportés; l'armée française recule; Charles obtient de la diète et de l'Empereur la promesse formelle d'être rétabli dans ses états; il s'apprête à les conquérir; mais la mort le surprend à Velz, et il succombe au bout de trente heures à une congestion cérébrale, laissant l'armée et tout l'Empire inconsolables de sa perte. En effet, peu d'hommes ont mieux mérité la glorieuse réputation dont il a joui. Érudit, lettré, connaissant plusieurs langues, politique habile, guerrier infatigable, il joignit la sage prudence de Fabius

à l'activité d'Alexandre : Louis XIV, en apprenant sa mort, fit son éloge en peu de mots : *c'était*, dit-il, *le plus grand, le plus sage et le plus généreux de mes ennemis ;* le prince de Ligne en a parlé dans le même sens.

Charles V avait une taille élevée et bien prise, de grands traits, un air noble, un port majestueux ; sa dépouille mortelle demeura en dépôt, parmi celles des archiducs, dans l'église des jésuites d'Inspruck jusqu'au mois d'avril 1700, époque à laquelle Léopold Ier, son fils, la fit transporter à Nancy avec une pompe dont les détails terminent la grande histoire de dom Calmet (éd. de 1728).

CHRONOLOGIE.

Léopold Ier, fils aîné de Charles V et d'Éléonore d'Autriche, né le 11 septembre 1679, est rétabli sur le trône de ses ancêtres, par le traité de Riswich, conclu en 1697. *Epouse:* Élisabeth-Charlotte d'Orléans, dite mademoiselle de Chartres, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, née le 13 septembre 1676, mariée à Bar-le-Duc, le 13 octobre 1698, décédée à Commercy, le 23 décembre 1744. *Enfans:* 1° N., duc de Bar, né à Bar-le-Duc, le 26 août 1699, mort le 14 avril 1700; 2° Élisabeth-Charlotte de Lorraine, née le 21 octobre 1700, élue abbesse de Remiremont, décédée le 3 mai 1711; 3° N. de Lorraine, née le 13 novembre 1701, décédée le 19 décembre de la même année; 4° Gabrielle de Lorraine, née en 1702, décédée le 11 mai 1711; 5° Louis de Lorraine, né à Lunéville, le 28 janvier 1704, décédé le 10 mai 1711; 6° Joseph de Lorraine, née à Lunéville, le 16 février 1705, décédée le 16 mars 1709; 7° N. de Lorraine, né en 1706, vécut peu de temps; 8° Léopold-Clément de Lorraine, né à Lunéville, le 25 avril 1707, décédé le 4 juin 1723; 9° François-Étienne de Lorraine, né a Lunéville, le 8 décembre 1708, duc de Lorraine et de Bar, le 27 mars 1729, grand-duc de Toscane en 1737, élu empereur le 13 septembre 1745; mort à Inspruck, le 18 août 1765; 10° Élisabeth-Thérèse de Lorraine, née à Lunéville, le 16 octobre 1711, mariée en 1737, au roi de Sardaigne, décédée en

1741; 11° Charles-Alexandre de Lorraine, né à Lunéville, le 12 décembre 1712, marié le 7 janvier 1744, à Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de l'empereur Charles VI, nommé gouverneur-général des Pays-Bas, en 1744, élu grand-maître de l'ordre teutonique, le 20 mai 1761, mort au château de Tervéren, le 4 juillet 1780; 12° Anne-Charlotte de Lorraine; née à Lunéville le 17 mai 1714, élue abbesse de Remiremont, le 10 mai 1738; décédée en 1773. Léopold 1er mourut à Lunéville, le 27 mars 1729, âgé de 49 ans, six mois et seize jours. Il fut inhumé aux cordeliers de Nancy: on déposa son cœur au noviciat des jésuites et ses entrailles aux carmes de la même ville.

LÉOPOLD.

Les exemples du grand homme qu'il avait eu pour père, les leçons de l'infortune, des dispositions heureuses dont la nature est plus prodigue qu'on ne pense, mais qu'une fausse éducation pervertit trop souvent, toutes ces causes réunies développèrent de bonne heure dans l'âme de Léopold les germes de la haute sagesse, de l'esprit droit et pacifique auxquels furent subordonnées toutes les actions de sa vie. La reine duchesse, devenue veuve, ne crut pouvoir mieux réparer la perte douloureuse qu'elle avait éprouvée, qu'en redoublant de soins pour élever un fils auquel il ne restait d'autre héritage que des droits incontestables il est vrai, mais dont la fortune pouvait ajourner indéfiniment la jouissance. L'Empereur s'appliqua avec un zèle digne d'éloges à lui payer, par des soins assidus, la dette de reconnaissance contractée envers Charles V qui l'avait prié, en mourant, de servir de père à Léopold : deux hommes distingués, le comte de Carlinford, seigneur Irlandais, et le père Erenfride dirigèrent ses études : les sentimens d'estime qu'il leur conserva font leur éloge et le sien. Agé de seize ans, ce jeune prince montra un

goût décidé pour la profession des armes : ses deux premières campagnes, faites en Hongrie, furent glorieuses : le soldat, souvent vainqueur sous Charles V, aimait de retrouver dans le fils la vigilante bravoure, l'esprit affable, le caractère généreux, la prudente sagacité du père, mais la paix de Riswick, signée le 30 octobre 1697, entre l'Empire et la France, lui ayant fait recouvrer ses états, dut l'engager à abandonner, contrairement à son inclination, une carrière plus brillante que solide, source inépuisable de fatalités pour les peuples.

1697 — Par le traité en question, dit Henriquez, Léopold fut rétabli dans ses états à peu près sur le même pied que le duc Charles IV en avait joui en 1670, avec cette différence qu'on démantela Nancy et toutes les forteresses de la Lorraine; et que la France se réserva Sarrelouis et Longwy, moyennant un équivalant qu'elle promit de donner à Léopold pour Longwy. Ainsi ce prince fut dépouillé de ses droits réels, puisqu'il ne lui était pas permis d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets, droit dont jamais prince n'a si bien usé que lui...

La mort prématurée d'Eléonore d'Autriche, duchesse douairière de Lorraine, retarda le mariage de Léopold avec Mademoiselle de Chartres, nièce de Louis XIV, union très avantageuse au nouveau monarque, et dont Eléonore d'Autriche avait préparé les moyens avec cette finesse de tact, cette politique adroite qu'on trouve rarement ailleurs que chez les femmes d'une grande capacité.

1698 — A peine Léopold eut-il rendu les derniers

devoirs à sa mère et reçu des mains de l'empereur d'Allemagne le titre d'altesse royale, qu'il s'empressa de se rendre aux vœux de la nation qu'il était appelé à gouverner. Le comte de Carlinford et l'abbé Le Bégue, envoyés en Lorraine pour prendre possession des deux duchés au nom du prince, arrivèrent à Saint-Nicolas sur la fin de janvier. Les troupes françaises, au nombre de vingt-deux mille hommes, avaient déjà évacué le pays ; il n'en resta que deux régimens pour démolir les fortifications de Nancy, dont la remise eut lieu le 6 février, entre les mains des plénipotentiaires précités. Ils formèrent ensuite le conseil d'état du nouveau souverain, choisirent les officiers de sa maison parmi les principaux seigneurs du pays, et réunirent en un seul parlement fixé à Nancy, les attributions des cours souveraines de cette ville et de Saint-Mihiel.

Parti de Luxembourg le 14 avril, Léopold fut accueilli aux frontières françaises avec tous les honneurs dûs à son rang : la noblesse lorraine accourut au-devant de lui ; les bourgeois s'armèrent pour lui servir d'escorte ; un enthousiasme universel ranima ce malheureux peuple qui, depuis trente ans, sans monarque, sans patrie, alimentait la guerre de son sang et de ses dépouilles. Le duc arriva le 15 mai à Lunéville. Après s'y être arrêté autant qu'il le fallait pour l'entière évacuation de Nancy, il prit possession de cette ville déserte et démantelée, témoignage muet des maux qu'avait soufferts la Lorraine.

Ici commence le plus beau de tous les règnes, règne de paix et de bonheur, digne d'être proposé pour modèle à ceux que leur destin conduit à gouverner les

hommes ; car les fautes de Léopold, et quel prince n'en commet point de très graves, sont les erreurs d'une âme généreuse qu'on ne saurait se dispenser d'admirer tout en blâmant ses faiblesses.

Aussitôt que ce prince fut paisiblement assis sur le trône, il s'occupa de conclure un mariage, objet des derniers vœux de sa mère. Le contrat fut signé à Fontainebleau le 12 octobre, par le duc d'Elbœuf, premier prince du sang lorrain, qui épousa le lendemain, au nom de Léopold, la princesse d'Orléans, et l'emmena deux jours après en Lorraine. Léopold alla jusque Vitry, au-devant de sa jeune épouse : toute sa cour, toute sa noblesse le suivaient ; on fit à Bar la cérémonie nuptiale, et le duc, qui avait différé son entrée à Nancy, pour en partager les honneurs avec la duchesse, fixa au 10 novembre cette somptueuse solennité. Dès-lors, les fêtes se succédèrent sans interruption jusqu'au carême de l'année suivante : on vit, à la mascarade du mardi-gras, Léopold vêtu en sultan, et la duchesse en sultane, au milieu d'une noblesse déguisée, parcourir sur un char les rues de Nancy, et former des quadrilles. Tel était encore l'esprit du temps, mélange bizarre de piété superstitieuse et de folie. Malheureusement le luxe qu'affichaient les princes et les seigneurs dans ces fêtes, n'était pas en rapport avec la position déplorable du pays. Les châteaux de la noblesse avaient été rasés par Créqui ; ses domaines demeuraient partout sans culture ; il ne restait rien au peuple ; des villages entiers étaient déserts ; faute d'habitans, les bras manquaient à l'industrie ; les contrées les plus peuplées étaient transformées en de vastes solitudes, et dans

cette Lorraine qui avait fourni jadis, en une seule campagne, à Charles IV, dix-sept mille enrôlés volontaires, on ne comptait plus, dans trente-une villes ou bourgs, que huit mille quatre cent dix-huit feux.

1700—Léopold venait de faire à Paris l'hommage exigé par le Roi pour le duché de Bar, et de régler les prétentions de ses chevaliers dont il repoussa les exigeances, lorsque par un traité de partage des états du roi d'Espagne, conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la France, au détriment de l'Empire, la Lorraine et le Barrois furent à la veille d'être enlevés à Léopold qui devait recevoir le Milanais en échange. Obligé de céder aux désirs de Louis XIV, ce prince y souscrivit, mais à condition que toutes les puissances approuveraient l'échange, et que la maison de Lorraine posséderait le Milanaïs à titre de souveraineté libre et indépendante. L'Empire, en se refusant à accepter ces deux clauses, eût laissé le traité s'annuler de lui-même, mais un nouveau testament de Charles II fit échouer entièrement le partage projeté, et occasiona, entre la France et l'Espagne d'une part, l'Empereur et ses alliés de l'autre, une guerre sanglante qui mit la France à deux doigts de sa perte.

1701 — Notre province fut redevable à la politique sage de Léopold, de la tranquillité dont elle jouit dans ce tumulte universel. Il n'écouta que l'intérêt de son peuple, resta neutre, et conserva, dans les affaires générales, une influence à laquelle le peu d'étendue de ses états semblait ne lui laisser aucun lieu de prétendre. Cependant, Louis XIV, sachant toute l'amitié qui existait entre l'Empereur et Léopold, craignit après

la prise de Landau, que les ennemis ne pénétrassent dans le royaume par la Lorraine, et envoya M. de Callières annoncer au Duc qu'incessamment il recevrait garnison française à Nancy. Son altesse objecta la neutralité que la France avait agréée, et fit valoir avec fermeté toutes les obligations qui devaient l'attacher à l'Empire ; Callières crut tout concilier en proposant au Duc de se laisser assiéger dans sa capitale par les troupes qui s'avançaient pour appuyer cette négociation : *Toute l'Europe*, lui répliqua Léopold, *est instruite de la faiblesse de Nancy ; on sait que je n'ai d'autres troupes que mes gardes ; je passerais pour un téméraire ou un comédien, si avec de pareilles forces, j'entreprenais de résister à un roi puissant et armé.* Cependant, il prit le parti de céder, et se retira le 2 décembre à Lunéville, où son épouse accoucha le lendemain. Par la suite, Léopold fit élever dans cette ville un palais magnifique : la cour y résida tant que les troupes françaises occupèrent Nancy.

Il était indispensable que la paix vînt en aide du nouveau duc de Lorraine, pour lui faire opérer les améliorations et les réformes que réclamait le pays : aucune partie n'échappa à son étonnante perspicacité ; il ramena l'ordre dans les cours de justice; donna aux lois la force dont elles manquaient; réprima la fureur des duels, qui éclaircissaient les rangs de la noblesse; accorda des priviléges et même des terres aux étrangers désireux de s'établir en Lorraine ; il soulagea des impositions les habitans chargés d'une nombreuse famille, et tout en ménageant les deniers du peuple, conserva une partie des établissemens créés par la France,

pour alimenter le trésor. « On divisa les affaires publiques en quatre départemens dirigés par des secrétaires d'état et des maîtres des requêtes. Un traité fut conclu avec la ville de Metz pour la correspondance et la liberté du commerce. Les habitans des trois évêchés et des pays voisins cédés à la France, eurent la faculté de posséder des biens en Lorraine, et cessèrent d'être astreints au droit d'aubaine. La statistique du duché, rédigée avec soin, connue sous le nom de *pied certain*, servit de base à la répartition de la taille principale, appelée subvention *. On composa un nouveau code de lois : l'évêque de Toul le déféra à la cour de Rome, comme renfermant des maximes contraires à la discipline et aux libertés ecclésiastiques. Aussitôt les foudres du Vatican frappèrent les rédacteurs du style civil et criminel de la Lorraine ; un bref défendit de le lire, de le retenir, de l'employer, de l'exécuter, sous peine d'excommunication. Le Pape suspendit ainsi le cours de la justice et provoqua l'anarchie ; mais Léonard Bourcier, homme rare qui joignait à un grand caractère un talent remarquable, opposa aux sentences pontificales un réquisitoire, vrai chef-d'œuvre de raisonnement et de sagesse, auquel le Pape lui-même ne

* Il y avait en Lorraine, au commencement du 18e siècle, 1,245,197 jours de terres labourables et cultivées, à 250 verges le jour ou arpent ; 292,986 jours de friches ; 8,449 jours de vignes ; 509,502 fauchées de prés et 72,579 de prés appartenant aux communes ; 1,393,136 arpens de bois ; total, non compris la superficie des villes, villages, chemins, rivières, lacs et étangs, 3,511,843. Il y avait aussi 124,595 chevaux ; 51,170 bœufs ; 153,852 vaches ; 345,768 brebis et moutons ; 148,403 porcs. Le nombre des laboureurs était de 21,819 ; celui des artisans, manœuvres, etc., de 52,974 ; en totalité 74,791 feux contribuables, sur lesquels on imposa pour l'année 1712, 1,243,000 livres.

put refuser son admiration. » L'évêque de Toul changea de diocèse : les négociations avec Rome devinrent dès lors plus faciles. Dans une nouvelle édition du code, Léopold supprima les articles qui choquaient le prince ultra-montain; mais, en même temps, il déclara que, pour les cas qui ne seraient pas exprimés, on suivrait les décrets antérieurs, qui contenaient les articles supprimés. Au moyen de cette fourberie diplomatique, le Pape rétracta son bref, et la Lorraine conserva l'intégrité de sa législation. Les prétentions de l'ancienne noblesse, qui s'étaient renouvelées sous le règne de Charles IV, se réveillèrent encore sous le nouveau duc de Lorraine. Elle voulut recouvrer ses anciens priviléges, et rentrer dans l'exercice de la justice qu'elle rendait autrefois dans les assises. Léopold, qui avait voulu fondre les institutions anciennes avec les nouvelles, sut contenir les nobles dans le devoir, sans employer la force et sans compromettre son autorité. Satisfaisant leur vanité et leurs passions, il leur donna de nouveaux titres, érigea leurs seigneuries et les enrichit par des faveurs. Les dignités ecclésiastiques, les prébendes et les prévôtés ne furent données qu'aux nobles et aux licenciés. Les seigneurs, accoutumés à la domination française, et qui n'avaient pas vu leurs pères exercer les droits de l'ancienne chevalerie, se conformèrent, par la fermeté du monarque, aux nouveaux usages introduits dans le pays. Léopold se montra aussi habile politique à l'égard du clergé : tout en améliorant le sort des ministres inférieurs de l'autel et en publiant des réglemens sévères pour la sanctification des dimanches et des fêtes, il sut mettre

des bornes à la générosité des testateurs en faveur des églises. De toutes parts on trouvait en Lorraine des traces de servage; Léopold les fit disparaître, en déchargeant ses sujets du droit de main-morte, au moyen d'une redevance dont lui-même leur fit remise dans ses domaines. Son exemple fut suivi par un grand nombre de seigneurs. Les étrangers accoururent, et la population augmenta d'une manière prodigieuse. Les encouragemens donnés au commerce et à l'agriculture favorisèrent cet accroissement. On ouvrit dans toute la Lorraine des routes qui ont servi, dit-on, de modèles à celles qui furent tracées en France sous le ministère du cardinal de Fleury. » (Etienne fils.)

1705 — La guerre continuait plus acharnée que jamais: Churchill, si connu sous le nom de Marlborough, l'homme le plus fatal à la grandeur de la France, qu'on eût vu depuis plusieurs siècles, marche à la tête de l'armée anglo-batave et vient étendre ses fières légions jusque sur les rives de la Moselle et de la Sarre. Luxembourg, Thionville, Sarrelouis sont investis: tout annonce de la part des alliés le projet d'attaquer une ou plusieurs places de la frontière nord-est, d'isoler l'Alsace et de porter la guerre au sein de la France affaiblie. Ce fut en dégarnissant la Flandre et l'Alsace que Louis XIV parvint à renforcer l'armée de la Moselle, dont l'effectif atteignit avec beaucoup de peine cinquante-cinq mille hommes. Villars en eut le commandement, et défendit avec succès les rives de la Moselle et de la Sarre; mais il en coûta cher aux habitans; toute la campagne autour de Bouzonville, de Sierck et de Sarrelouis fut ruinée; les environs de Luxem-

bourg eurent le même sort. « Entre Bouzonville et Freistroff, à six lieues de Thionville, Villars fit établir un camp sous les ordres du maréchal-de-camp Streiff; lui-même se plaça près de Kœnigsmacher avec une armée dont faisaient partie les troupes de la maison du Roi. Il avait sous ses ordres treize lieutenans-généraux et douze maréchaux-de-camp. Marlborough arriva près de Sierck le 3 juin. Villars l'avait devancé avec soixante-quinze bataillons et cent-dix escadrons; il s'attendait à être attaqué par une armée beaucoup plus forte que la sienne; Marlborough avait, par Trèves et la Moselle, des ressources en tout genre, il essaya vainement d'attirer au combat son habile adversaire, mais il n'osa pas forcer la position de l'armée française. Elle avait quitté le camp de Kœnigsmacher pour se rapprocher d'une lieue de la frontière; elle était placée depuis la rive droite de la Moselle, à Rethel, jusqu'aux hauteurs qui dominent Montenach, en occupant le côteau d'Altenberg, la ferme de Künsberg, les villages de Früching et de Kerling : ces noms de lieux ont été défigurés dans les mémoires du temps, et d'après ces mémoires, dans tous les écrits modernes. Nos paysans sont encore familiarisés avec les noms de Villars et de Marlborough. Le maréchal resta douze jours, s'apprêtant sans cesse à combattre, imposant à un ennemi supérieur en nombre, et ne négligeant aucune disposition secondaire, soit à Thionville et à Sierck, soit sur la Sarre et sur la Nied. (Teissier. Hist. de Thionv.) « L'intention de Villars, dit l'auteur de ses « Mémoires, qui avait pris une connaissance exacte « d'une frontière où il fallait soutenir également trois

« places qui étaient de conséquence par leur situation,
« Luxembourg, Thionville et Sarrelouis, séparées par
« des pays très fâcheux et très difficiles, fut de se pos-
« ter de manière qu'il pût mettre ces places en sûreté,
« principalement Thionville et Sarrelouis, et que
« Marlborough ne le pût attaquer qu'à son désavan-
« tage; c'est à quoi il réussit. »

Lord Churchill, ne voyant pas arriver le prince Louis-Guillaume de Bade sur les troupes duquel il comptait; mal secondé par les généraux qui servaient sous lui; contrarié dans ses desseins, jugeant d'ailleurs la position des Français inattaquable, se replia sur les Pays-Bas, sans avoir rien entrepris, et après une perte de quatre à cinq mille hommes enlevés par la désertion ou les maladies. « Rendez-moi la justice de croire,
« écrivit le général anglais à Villars, que ma retraite
« est la faute du prince de Bade, et que je vous estime
« encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

L'histoire de la castramétation devra toujours signaler le camp de Künsberg, vulgairement connu sous le nom de camp de Sierck, comme une conception stratégique de la plus haute importance : il donne une grande idée du génie de Villars. Ce maréchal, convaincu de la force naturelle de sa position, ne voulut pas que des retranchemens la couvrissent, et le motif qu'il en donne est digne de remarque. « Les re-
« tranchemens, dit-il, inquiètent les Français. » Aussi ne vit-on sur toute l'étendue occupée par l'armée française, nulle trace de lignes continues, mais seulement de quelques redoutes aux extrémités, pour y placer

des postes avancés, sur les points où l'armée aurait pu être surprise sans cette précaution.

La retraite imprévue de lord Churchill dissipa la terreur bien légitime, à laquelle étaient en proie les rives de la Moselle : Metz, Thionville, Sarrelouis, dans la crainte d'une attaque, avaient déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour y résister : des approvisionnemens de toute nature remplissaient les couvens et les églises; la mise en état de siége était effectuée; la milice bourgeoise partageait avec la troupe de ligne le service pénible des places ; on désignait déjà les bouches inutiles; leur sortie allait s'effectuer; et, dans un danger qu'on croyait imminent, l'autorité militaire commençait à envahir toutes les attributions du pouvoir civil. La nuit du 16 au 17 juin dissipa toutes les craintes; Villars fut reçu à Thionville et à Metz comme un libérateur, et la retraite de l'armée anglo-batave fut célébrée comme une victoire.

En 1706, année fatale qui mit le comble aux malheurs de la France, on eut lieu de craindre, dit l'historien de Thionville, le retour de la guerre sur les rives de la Moselle. Le maréchal de Marsin se rendit, au mois d'avril, à Metz et à Thionville pour y faire embarquer des munitions de guerre et de bouche, et même des pièces d'artillerie; le tout destiné, disait-on avec des ménagemens et une discrétion feinte, pour faire le siége de Trarbach ; mais ces préparatifs simulés auxquels on donnait de l'éclat, tout en paraissant les cacher, étaient une ruse pour retenir sur la basse Moselle une partie des troupes du prince de

Bade. Pendant que tous les regards étaient fixés sur ces embarquemens, qu'on cherchait à en deviner les suites, et que les habitans de Metz et de Thionville s'attendaient avec chagrin à voir autour d'eux une armée considérable, les troupes du maréchal de Marsin filèrent vers l'Alsace, province où Villars devait porter la guerre et où il eut des succès, mais qui ne purent compenser nos désastres de Ramillies et de Turin.

Les Suisses s'adressèrent alors à Léopold, afin de terminer, par leur médiation commune, une guerre acharnée qui nuisait aux relations commerciales de tous les états de l'Europe: leur zèle fut inutile: les alliés étaient trop animés contre la France pour se prêter à des voies de conciliation. Cependant Louis XIV sut beaucoup de gré au duc de Lorraine de ses intentions pacifiques, et, par un traité signé à Metz, le 7 mai 1707, il lui restitua la principauté de Commercy dont Léopold accorda plus tard la jouissance souveraine au prince de Vaudémont, qui lui céda, de son côté, la baronie de Fénétranges.

1708 — La mort de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, prince d'Arches et de Charleville, etc..., venait de laisser à Léopold un héritage auquel il avait des droits incontestables du chef de Marguerite de Gonzague, sa bisaïeule; mais l'Empereur conserva le duché de Mantoue, qu'il occupait depuis l'année précédente, et céda le duché de Montferrat au duc de Savoie. Léopold ne fut pas plus heureux pour la principauté d'Arches et de Charleville, dont le dépouilla un arrêt du parlement de Paris,

dix-sept jours après en avoir fait prendre possession par le marquis du Châtelet-Trichâteau et M. de Bourcier, procureur-général de la cour souveraine. En 1722, l'empereur Charles VI lui donna la principauté de Teschen, en Silésie, en compensation de ses droits d'héritage, et ce fut tout ce que lui valut cette riche succession, qui pouvait doubler sa puissance et ses revenus. Il conserva néanmoins les titres de duc de Montferrat et de prince souverain d'Arches et de Charleville qu'il a toujours portés depuis, comme un témoignage des droits de sa maison.

1709 — Cette année commença par une des plus grandes catastrophes dont on ait conservé la mémoire : dans la nuit du 5 au 6 janvier, une pluie abondante qui devait amener un dégel complet, fut suivie, au contraire, du froid le plus intense. Le thermomètre de Réaumur descendit brusquement au-dessous du 15e degré; le froid s'accrut encore et dura plus d'un mois sans interruption, de telle sorte que l'aubier n'ayant pu se convertir en bois, presque tous les arbres périrent. Les autres productions végétales eurent le même sort : la gelée ménagea peu de froment et la famine suivit l'hiver. Presque toutes les parties de la France en souffrirent beaucoup; les rives de la Moselle et de la Sarre, déjà ruinées les années précédentes par les nombreux corps de troupes qu'elles avaient été obligées d'alimenter, ressentirent surtout les horreurs de la disette. L'accroissement rapide de la mortalité prouva toute l'étendue du mal : le commerce cessa : les travaux de la campagne furent interrompus ; la justice elle-même ne rendit plus d'arrêts. Au milieu

de ces désastres, Léopold, par des soins infinis, assura la subsistance de la Lorraine. Combinant ses règlemens avec les opérations des trois évêchés, de la Champagne, de la Franche-Comté et de l'Alsace, il nourrit le peuple en tirant de l'étranger pour plus de cent mille écus de grains qu'il fit vendre à bas prix et à crédit; et il assura pour l'avenir des ressources aux campagnes, en faisant venir, en même temps, des arbres fruitiers; de sorte que l'abondance régnait en Lorraine, lorsque dans les états voisins, la guerre et la famine exerçaient de cruels ravages.

1711 — La mort de l'empereur Joseph I[er], prince actif, opiniâtre, entreprenant, ne pouvait manquer d'apporter un changement remarquable dans la politique européenne : on était las de la guerre : des conférences pour la paix s'ouvrirent à Utrecht; le duc de Lorraine y envoya des ambassadeurs; enfin, elle fut conclue en 1713, entre toutes les puissances belligérantes, à l'exception de l'Empereur et de l'Empire, qui rejetèrent les conditions stipulées en leur faveur; mais tout le poids de la guerre étant retombé sur eux, il fallut céder; le traité de Rastadt, rédigé le 6 mars 1714, par le maréchal de Villars, au nom du roi de France, et par le prince Eugène au nom de l'empereur Charles VI, acheva la pacification générale. Les plénipotentiaires français ayant eu l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit de la part de Léopold, ce prince obtint de Louis XIV qu'on tiendrait des conférences à Metz pour terminer les difficultés qui, depuis près d'un siècle, subsistaient entre la France et la Lorraine. Ces conférences, inter-

rompues à la mort du Roi, furent reprises ensuite et continuées à Paris jusqu'en 1718; époque à laquelle un traité signé le 21 janvier, restitua à la Lorraine Saint-Hippolyte avec la prévôté de Longwy, excepté la ville, en échange de laquelle la France lui céda Rembervillers et ses dépendances. On y ajouta une indemnité de 1,800,000 livres pour compenser la détention de ces fiefs depuis la paix de Riswick. Il y eut, par le même traité, des échanges entre les deux souverains, et un arrangement relatif aux limites et aux droits de leurs possessions respectives. Léopold obtint la souveraineté indépendante, pour lui et ses successeurs, du marquisat de Nomeny, des seigneuries de Hombourg et de Saint-Avold, et plusieurs autres avantages que le régent ne put refuser à un monarque dont il admirait la prudence et la sagacité *; la gloire de ces négociations appartient surtout au duc de Lorraine, qui vint à Paris avec son épouse pour en hâter la conclusion; mais il fut puissamment secondé par deux hommes d'un mérite supérieur, Mahuet et Barrois, conseillers d'état.

1714 — Dès que les troupes françaises eurent évacué Nancy, les soldats lorrains en prirent possession, et le 25 novembre, la cour y fit son entrée solennelle. Comme c'était la première fois que le prince héréditaire et son frère François-Étienne de Lorraine venaient dans cette ville, deux médailles furent frappées pour en perpétuer la mémoire.

Séjour de paix et de bonheur, refuge sacré où toutes

* En 1719, Léopold joignit en outre à ses états la principauté de Ligny, qu'il acheta du duc de Luxembourg.

les infortunes recevaient des consolations et des secours, la Lorraine possédait alors Jacques III dont le parlement d'Angleterre avait mis la tête à prix : Léopold lui donna le château de Bar pour asile; pendant les deux années qu'il l'habita, rien ne fut négligé de ce qui pouvait lui en rendre le séjour agréable; et, lorsqu'en 1715, la reine douairière d'Angleterre vint s'y fixer, elle fut l'objet d'attentions aussi soutenues, de procédés aussi délicats.

1716 — Il fallait que le Régent eût une grande confiance en Léopold, pour lui permettre de lever dans ses états, contrairement à la lettre des derniers traités, des troupes destinées à secourir l'Empereur contre les Turcs. Deux régimens lorrains partirent pour la Hongrie; et comme c'était une guerre qui intéressait la religion, le Pape accorda au duc de Lorraine, un bref qui lui permit de lever, pendant trois ans, des décimes sur les biens de l'Église. Le clergé se soumit d'assez bonne grâce; mais dans le Barrois, quelques ecclésiastiques réclamèrent au parlement de Paris, où ils furent condamnés. Le refus de ces prêtres, ajoute Henriquez, n'était point une nouveauté : ils suivaient en cela l'exemple de quelques particuliers de Bar, qui avaient refusé de payer le droit de joyeux avènement; ce qui fit dire alors au procureur-général Bourcier : *Que les Barrisiens sont toujours du pays où l'on ne paye point, et jamais de celui où l'on paye.* » Immédiatement après la paix de Passarovitz, signée le 21 juillet 1718, les troupes ducales rentrèrent en Lorraine et furent licenciées.

1720 — Une grande catastrophe, l'incendie du

château de Lunéville dont la perte fut évaluée à cinq millions, interrompit tout-à-coup les jours prospères qui se succédaient pour Léopold et son peuple; et peu s'en fallut que la peste qui venait de se déclarer à Marseille avec une furie sans exemple, ne vînt rouvrir les anciennes plaies de la Lorraine: Léopold, alarmé, écrivit un mémoire où son âme se peint tout entière: « Si malheureusement, dit-il, Dieu afflige mes états « de la contagion qui règne en France, un de mes prin- « cipaux soins doit être de prendre d'avance un parti « pour la conservation de ma famille. A mon égard, « mon parti est pris absolument; je ne veux pas seu- « lement quitter mes états, mais pas même m'amu- « ser: au contraire, me tenir à portée du lieu où ce « malheur seroit arrivé, pour donner les ordres néces- « saires et tâcher de sauver le plus que l'on pourra de « l'état; mon devoir, mon obligation, ma conscience « m'y obligent..... Le pays, ouvert de tous côtés, sans « villes fermées, sans rivière que l'on ne puisse passer « partout et en tout temps, ne se peut garder que d'un « lieu à l'autre, et il faudra empêcher, autant que l'on « pourra, la communication. Il faudra interdire tout « commerce, et grâce à Dieu, dans une pareille néces- « sité, le luxe à part, nous avons ce qu'il nous faut.... » Il fut défendu de s'écarter des chemins, de passer les barrières et les corps de garde placés sur différens points; on remit à un autre temps la tenue des foires; comme les troupes au service de Léopold ne suffisaient pas à la formation d'un cordon sanitaire, il ordonna la levée, par la voie du sort, de plusieurs compagnies d'arquebusiers, au nombre de trois mille hommes. Leur

solde fut répartie sur les principales localités de la province, et leur équipement coûta 232,500 livres. Heureusement, ces précautions étant devenues inutiles, le duc supprima la milice le 2 janvier 1726.

Le système de Law, si funeste à la France, tentait de s'introduire en Lorraine. Neuf millions furent offerts à Léopold pour révoquer la prohibition des billets de banque dans ses états. « J'aime mes peuples, « répondit-il, j'en suis aimé; je serais indigne d'eux « si je sacrifiais leur fortune à mes intérêts. Si mes « peuples sont pauvres, je ne serai jamais riche. » Cependant, séduit par des rapports erronés, il établit une *compagnie de commerce*, qui eut trois millions en maniement, qui jouit du produit des mines et minières, des fermes du contrôle, des postes, des messageries, de plusieurs bâtimens considérables et de terrains fort étendus. Supprimée en 1722, une autre compagnie, connue sous le nom de *compagnie d'Aubonne* lui succéda. Cette nouvelle société promettant la prospérité du pays, eut des priviléges encore plus grands que la première. On lui abandonna, pour quatorze années, le bénéfice des monnaies, les droits d'échanges, les loteries, les monts-de-piété, les forges, la manufacture de draps créée à Nancy en 1720, le rétablissement des foires franches de Saint-Nicolas, etc. Elle s'était obligée à payer sept millions six cent mille livres pour acquitter les dettes de l'état : déjà trois millions étaient sur le point de rentrer au trésor lorsque d'Aubonne s'enfuit de Nancy, emportant avec lui les fonds et les contrats de la compagnie.

1723 — Atteint d'une fistule à l'anus; sur le point de

se livrer aux mains habiles du célèbre la Peyronie qui l'opéra heureusement, Léopold voulut pourvoir aux chances malheureuses d'un moyen chirurgical dont la réussite était incertaine, en réglant les affaires du gouvernement. Léopold-Clément, héritier présomptif de la couronne, jeune prince d'une capacité rare, qui assistait au conseil depuis sa douzième année, que les états avaient déclaré majeur en 1721, fut chargé par son père de présider les assemblées souveraines, de signer les arrêts, les décrets, les expéditions de la chancellerie, etc.... Il s'en acquitta avec une sagesse dont on augurait des merveilles, et Louis XV au sacre duquel il avait assisté avec sa famille, l'Empereur, qui avait également appris à le bien connaître, employèrent mille caresses pour l'attirer près d'eux. Clément allait se rendre à Vienne, lorsqu'une petite vérole confluente l'enleva, le 4 juin, à l'amour de sa maison et du peuple lorrain. En lui s'éteignit la principauté de Commerçy dont il avait hérité la même année du prince Charles-Henri de Lorraine-Vaudémont, décédé sans enfans. Le tribunal des *grands jours*, à la juridiction duquel cette petite principauté était soumise, n'existait déjà plus depuis le 23 janvier. Le frère puîné de Léopold-Clément hérita de ses honneurs, de ses prérogatives, et partit le 1er août pour la Bohême où résidait l'Empereur, qui le fit élever à sa cour avec des soins paternels.

1725. — Un grand évènement dont l'influence devait être toute spéciale sur la destinée de la Lorraine, se préparait alors. Stanislas Leckzinski, obligé de quitter le trône de Pologne, s'était réfugié à Deux-Ponts, propriété du roi de Suède, ville qu'il avait ensuite quittée

pour habiter Wissembourg où il espérait être, sous la protection tutélaire de la France, à l'abri des poursuites d'ennemis acharnés qui en voulaient à sa personne. Roi sans royaume, plus heureux, plus grand par ses vertus qu'il n'était possible de l'être par l'éclat des richesses et la gloire des conquêtes, le nouvel hôte de Wissembourg, entouré d'une suite peu nombreuse, menait une vie solitaire conforme à l'exiguité de ses ressources; car l'usurpateur de la Pologne, Auguste, électeur de Saxe, avait mis tous ses biens en séquestre. L'étude et les soins domestiques remplissaient les loisirs de Stanislas; mais de toutes ses occupations, la plus chère à son cœur était d'instruire la princesse Marie, sa fille unique, et il le faisait moins par des conseils que par des exemples dont lui-même pouvait servir d'application. Elle venait d'atteindre sa vingt-deuxième année, lorsque Louis XV, âgé de quinze ans, au moment d'épouser l'infante d'Espagne, y renonça et choisit Marie Leokzinska pour l'élever sur le trône de France. Le cardinal de Rohan, chargé de la négociation, arrive à Wissembourg : Stanislas, étonné que la fille d'un monarque fugitif, sans consistance dans le monde, soit précisément celle à laquelle la fortune réserve la plus brillante destinée à laquelle une femme puisse prétendre, hésite de croire Rohan sur parole : l'ambassadeur montre ses instructions et demande une réponse..... La sollicitude d'un père, les craintes qu'elle inspire, viennent alors se mêler dans l'âme de Stanislas, à la joie que lui cause une alliance qui va tirer sa famille de l'existence précaire et incertaine à laquelle il la voit condamnée : « M. le cardinal, dit-il, l'idée

de l'union du roi des Français avec ma fille est trop flatteuse pour que je n'y sois pas sensible; mais si elle ne peut se réaliser qu'en armant la France contre l'Espagne, je vous déclare que j'y renonce de grand cœur. Je me reprocherais toute ma vie d'être entré dans ce royaume, si les noces du Roi devaient y être célébrées par des batailles. » Rohan dissipa les craintes de Stanislas, en assurant qu'on avait pris toutes les mesures nécessaires pour que l'Espagne ne s'offensât point du nouvel arrangement projeté, et le mariage de Louis XV avec Marie Leckzinska fut bientôt rendu public. Cet évènement inattendu produisit une grande sensation dans toutes les cours de l'Europe; les souverains qui naguère demeuraient insensibles à l'infortune du roi de Pologne, s'empressèrent à l'envi de le féliciter, et il put renouer ces relations, ces liens monarchiques si fragiles qu'avaient fait rompre ses malheurs.

Le 4 juillet, Stanislas ayant transféré sa cour à Strasbourg, y reçut les ambassadeurs de Louis XV, qui lui demandèrent officiellement la main de Marie Leckzinska : le 15 août, le duc d'Orléans l'épousa au nom du Roi, et deux jours après, elle partit pour Fontainebleau, passant par Saverne, Sarrebourg, Vic, Metz où elle demeura quarante-huit heures. La réception qu'on lui fit dans cette dernière ville fut très pompeuse : jusqu'à Fontainebleau elle marcha sur un chemin semé de fleurs, entre deux haies de villageois accourus pour la voir. Bientôt Stanislas quitta lui-même l'Alsace avec son épouse; ils habitèrent quelque temps le château de Chambord; mais par la suite,

ils lui préférèrent Meudon, séjour délicieux, qu'on appela la *petite Cour*, et qui servit plus d'une fois de retraite aux deux jeunes époux, lorsqu'aux fatigues de la représentation, aux soins de l'étiquette, ils voulaient faire succéder les douceurs d'une vie simple et affectueuse.

Il est de la triste destinée de l'homme de passer soudainement du plaisir à la douleur, de l'espérance au désespoir, et peu de jours, peu d'heures suffisent pour lui faire perdre le fruit de travaux assidus dont la jouissance assurerait son avenir. La moisson de 1724 avait été peu abondante; mais les apparences étaient admirables en 1725; on attendait une récolte dont on avait grand besoin; on croyait la saisir, quand, la veille de la moisson, commença une pluie qui, pendant six semaines, fut à peine interrompue par des momens de soleil. Presque tous les grains germèrent ou coupés ou sur pied; ils devinrent même impropres aux semailles, et l'espérance du cultivateur se trouva complètement détruite. Léopold se hâta d'empêcher le monopole, d'établir des magasins, de prendre les mesures les plus propres à diminuer la misère publique. Il y réussit, et l'argent qu'il employa pour la construction de nouvelles routes et de nouveaux ponts, en rendant les échanges commerciales plus faciles, eurent bientôt fait disparaître les maux qu'avait causés la disette. Trois années suffirent à l'exécution de cette magnifique entreprise; on vit, pour la première fois depuis les Romains, notre pays traversé dans tous les sens par des chaussées de cinquante-trois pieds de largeur, qui servirent plus tard de modèle à celles des

états voisins; on admira l'esprit du prince, le génie des ingénieurs, la tenacité courageuse du peuple; et Saint Urbain grava une médaille pour en éterniser la mémoire. La Lorraine, dit Henriquez, était alors bien différente de ce qu'on l'avait vue trente ans auparavant: il n'y a point d'exemple d'un changement si remarquable. Les contrées les plus désertes étaient peuplées de nombreux habitans; les campagnes couvertes de châteaux nouvellement bâtis ou rebâtis avec autant de goût que de somptuosité; les hameaux convertis en de florissantes bourgades par la multiplication et la beauté des maisons; les villes, décorées par la magnificence de leurs édifices, et enrichies par le rétablissement du commerce et mille autres heureux changemens qui étaient le fruit de l'administration sage de Léopold. Sa cour formait le rendez-vous et l'école de la noblesse la plus distinguée, attirée de toutes les parties de l'Europe par l'éminente réputation du monarque lorrain. On venait admirer ces jardins délicieux, ces palais enchantés où l'art avait rassemblé toutes les richesses de la nature, et chacun payait un juste tribut d'éloges au prince qui, dans l'espace de peu d'années, avec de faibles ressources, avait su opérer de si belles choses sans charger le peuple d'impôts. Cependant, au milieu de ces témoignages de prospérité, une plaie profonde, plaie financière rendue presque inguérissable, minait l'État et désespérait Léopold. Il ne pouvait se dissimuler que ses libéralités excessives envers la noblesse en étaient la première cause: les *compagnies* avaient ensuite augmenté le désordre et perdu le crédit; et la conversion des monnaies accrois-

sait chaque jour le déficit. Léopold en frappa pour plus de quarante millions. Elles étaient toutes bien frappées et de bon aloi; mais plus on en fabriquait, plus la dette de l'État augmentait, et le billonnage les enlevait aussitôt à la circulation. On épuisa toutes les petites ressources d'une administration embarrassée; suppressions et créations d'offices, changement dans les monnaies, anoblissemens, aliénations de domaines, institutions de rentes, etc..... « Refaire et défaire, di-« sait Léopold, est une chose en elle-même odieuse, et « paraît peu faire d'honneur; cependant, tel besoin « de l'État requiert souvent de pareils changemens.... « Je ne prétends pas que l'on me traite en bon économe, « mais je me flatte que je n'ai rien à me trop repro-« cher devant Dieu, et rien devant les hommes.... Il « n'y a pas eu de duc de Lorraine, d'un temps immémo-« rial, qui ait fait tant d'acquisitions que moi. » Effectivement, quand on songe au grand nombre d'édifices que Léopold fit élever, à la perte causée par l'incendie du château de Lunéville, à la dépense qu'exigea sa reconstruction, aux frais d'ambassade et de cérémonial; à la représentation d'une cour où se trouvaient constamment rassemblés un grand nombre de seigneurs anglais et allemands qui suivaient les académies lorraines, on trouvera que les dettes de l'État, quoique considérables, pouvaient l'être encore bien davantage. Les monnaies cessèrent enfin de varier en France, et devinrent plus stables en Lorraine. Jacques Masson, habile financier, qui désapprouva toujours les opérations de la compagnie d'Aubonne, même lorsqu'elle se présentait avec le plus de chances heureuses, commença

à introduire de l'ordre dans les recettes et les dépenses : c'est à lui qu'on est redevable de ces espèces appelées *Massons*, dont le billonnage et le frai étaient moins à craindre, parce qu'elles tenaient le milieu entre les monnaies d'argent et le bas billon.

1729—Léopold, secondé du nouveau directeur-général des finances, commençait à entrevoir l'extinction définitive de la dette de l'État, lorsqu'une pleuropneumonite aiguë l'attaqua le 22 mars et le menaça d'une fin prochaine. Il mourut le 27, vers six heures du soir, âgé de quarante-neuf ans six mois et seize jours. Un deuil général suivit ce trépas inopiné ; la Lorraine, inconsolable de la perte de son prince, donna les preuves les plus touchantes de la profonde douleur dont elle était accablée ; et, sous les lambris dorés comme sous le toit du pauvre, le même sentiment de regret arracha les mêmes larmes. La dépouille mortelle de Léopold, transférée de Lunéville à Nancy, fut déposée dans l'église du noviciat des jésuites, où son cœur devait être uni à celui de son père et de son fils Léopold-Clément, et le 7 juin, on conduisit solennellement son corps aux Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des ducs de Lorraine, depuis René II. La pompe des funérailles répondit à la perte qu'éprouvait la province : elles durèrent trois jours : des milliers d'individus s'y rendirent des points les plus éloignés du pays, et plusieurs monarques voulurent y être représentés par leurs ambassadeurs.

Le physique de Léopold, sans être fort avantageux, plaisait généralement. Il était d'une taille moyenne et fort replet, avait le front haut, dégagé, les yeux vifs,

le nez long, la lèvre inférieure saillante, le menton prononcé; l'ensemble de sa physionomie exprimait la résolution, l'aptitude aux grandes choses; et son sourire joint au timbre doux et gracieux de sa voix, mettait parfaitement à l'aise ceux qui devaient l'approcher. Simple, affectueux, bon jusqu'à la prodigalité, plus empressé de faire grâce que d'infliger une punition, se privant du nécessaire afin de secourir l'infortune, Léopold réunissait au degré le plus éminent toutes les qualités sociales. On l'aima pour lui-même; il posséda de véritables amis, trésor bien rare dont rien ne saurait compenser la privation. Avec un aussi précieux caractère, ce prince eût été l'image de la perfection humaine, si une dévotion exagérée n'était venue ternir quelquefois l'éclat de ses vertus. On le vit suivre le viatique chez les malades, accompagner plusieurs processions dans un jour, et consacrer à de longues prières un temps qui pouvait être employé plus utilement. Dominé par les jésuites, il fit de grandes donations aux églises, tourmenta les juifs, les protestans, oublia enfin cette maxime importante de droit public, que la tolérance, en fait de religion, est l'une des premières bases de la prospérité des peuples. Un juif, nommé Samuel Lévy, ayant célébré sur l'une des places de Nancy, avec toutes les cérémonies de l'ancienne loi, la *fête des trompettes*, c'est-à-dire, du commencement de l'année judaïque (15 septembre), une multitude de juifs accourut à ce spectacle nouveau; mais deux jours après, la cour souveraine défendit à cette nation l'exercice public de sa religion, sous peine de dix mille livres d'amende. Bientôt on les

bannit de la Lorraine. Les protestans eurent le même sort.

Chez Léopold, une éducation parfaite était venue en aide du plus heureux naturel ; aussi pouvait-il, quoique dépouillé de l'éclat du trône, rivaliser, par son érudition, avec les personnages les plus marquans de l'époque. Présidant ses conseils, dictant sa correspondance, administrant la justice, on peut dire que lui seul gouvernait; presque toujours, dans les questions importantes, la rapidité de son intelligence devançait l'opinion de ses ministres; ils ne faisaient alors qu'appuyer du raisonnement ce que l'imagination de Léopold avait saisi d'un coup d'œil. Le français, le latin, l'italien, l'allemand lui étaient familiers ; versé dans les sciences, dans les lettres et les arts, il sut en inspirer le goût à sa famille, à toute sa cour, et les rendit plus florissans que jamais. Rarement un génie original lui échappait : grâce à une pénétration peu commune, il le découvrait sous l'enveloppe grossière dont la nature se plaît à l'entourer quelquefois, et dès lors aucun soin ne lui coûtait pour le développer. Un jour, revenant de la chasse, il rencontre un jeune berger assis au pied d'un arbre, tenant les yeux fixés sur une carte, et paraissant absorbé dans ses réflexions : « Est-ce que vous y entendez quelque chose? lui dit « le duc, sans être reconnu. — Mais, je ne m'occupe « que des choses que j'entends. — Et où en êtes-vous? « — Je cherche la route de Québec. — A quel but? « — Pour aller continuer mes études à l'université de « cette ville. » Au même moment, le cortège de Léopold entoure cet enfant, qui répond avec une préci-

sion admirable à toutes les questions que lui adressent les seigneurs. Interrogé sur sa famille, sa naissance, ses travaux, il dit se nommer Valentin Duval, être né dans le village d'Artonnay, en Champagne, et ajouta que toute son occupation consistait à faire paître cinq ou six vaches appartenant aux solitaires de l'ermitage de Sainte-Anne. Le monarque lorrain, enchanté de son esprit et touché de sa position, lui propose de le placer au collége des jésuites de Pont-à-Mousson. Duval accepte avec transport, donne bientôt des preuves d'une grande capacité, est fait bibliothécaire de l'Empereur, professeur d'histoire, et dans la foule d'auditeurs qu'attire le charme de son éloquence, se trouve lord Chatam, à qui Duval prédit ses brillans succès oratoires au parlement d'Angleterre. Toutes les branches des connaissances humaines étaient cultivées avec un même enthousiasme dans les états de Léopold. Il augmenta le nombre des professeurs, et créa une chaire de droit public à l'université de Pont-à-Mousson: un collége de chirurgie institué dans la même ville, rivalisa bientôt avec les autres écoles de l'Europe, et le jardin botanique qui y fut annexé, dressé par les soins de Chevreux, s'enrichit des plantes les plus rares des quatre parties du monde. Nancy posséda une école de peinture et de sculpture; les différens corps d'artisans eurent des priviléges étendus; toutes les industries nouvelles furent encouragées; des manufactures s'établirent à Nancy, Mirecourt, Neufchâteau, etc.; Lunéville et Nancy possédaient à peine, en 1690, trois ou quatre gros marchands; chaque année le nombre s'en accrut, et beaucoup de petites lo-

calités acquirent, sous le rapport commercial, des ressources qu'elles n'avaient jamais eues. La commodité, la sûreté des routes rendant les échanges plus faciles et plus promptes, multiplièrent les grandes opérations industrielles, et facilitèrent nos relations avec l'Allemagne, la Champagne, la Franche-Comté, qui étaient, sous bien des rapports, tributaires de la Lorraine. L'agriculture prit un développement inoui; toute la Lorraine allemande, inculte, inhabitée au dix-septième siècle, était florissante, peuplée de hameaux et d'habitans à la fin du règne de Léopold: la misère, cette plaie hideuse des états, incurable quand on ne sait que lui faire l'aumône, disparut presque entièrement des domaines d'un prince qu'on savait récompenser le travail, et qui s'attachait par dessus tout à en procurer aux indigens. Lorsque des maladies ou des infirmités les accablaient, ils trouvaient dans chaque ville un ou plusieurs asiles dont l'administration ducale faisait les frais, et deux fois l'année, on recevait à Lunéville tous les malades, n'importe de quel pays ils fussent, qui désiraient se faire guérir de la pierre. Providence vivante, toujours éveillée sur les besoins du peuple, surtout de ceux qui l'avaient servi, Léopold ne voulait pas qu'on pût dire qu'en Lorraine, il y avait des maux sans remèdes, des douleurs sans consolation.

Parmi les hommes remarquables qui continuèrent, au dix-huitième siècle, cette suite glorieuse d'illustrations diverses dont nous avons indiqué le commencement au règne de Charles III, brillaient dans la magistrature, la jurisprudence et la diplomatie, les Mahuet,

les Bourcier, les de Nay, Pierre Abram, Charvet, Joseph Le Febvre, Mathieu de Moulon, Breyé de Pierrefort, Jean Le Paige, de Bar-le-Duc; plusieurs écrivains consciencieux, tels que dom Calmet, Louis Hugo, Remi Cellier, Ambroise Pelletier, Claude de Lisle, tiraient nos vieilles chroniques de la poussière des siècles; Claude Sommier, Gabriel Antoine, Petit-Didier, théologiens célèbres, se distinguaient l'un par ses négociations habiles, l'autre par la direction qu'il imprimait à l'université de Pont-à-Mousson, le troisième par son érudition théologale; Maillet, consul au Caire, se faisait connaitre par une description savante de l'Egypte; le jésuite Gerbillon, médecin et géomètre, devenu grand mandarin de la Chine, réglait les limites de l'Empire et publiait d'intéressantes observations sur la Tartarie qu'il visita huit fois. Nicolas Marquet, Isidore Mangin, Charles Bagard, acquéraient une réputation médicale étendue, et Rivard de Neufchâteau passait pour l'un des plus habiles opérateurs de son temps. La littérature légère avait aussi ses organes: Rose de Mitry et Françoise d'Happoncourt, comtesse de Graffigny, rassemblaient chez elles tout ce que le pays possédait d'illustrations aimables; les productions de ces deux femmes sont encore considérées comme des modèles de naïveté gracieuse. Tout prenait, sur les rives de la Meurthe, un aspect animé : tandis que la main de Boffrand élevait ces somptueux édifices dont le mauvais goût et le caprice des modes a précipité la ruine sous le règne de Stanislas; Gervais, l'émule de Le Nôtre, dessinait avec élégance les superbes jardins de Fléville, Champigneulle, Craon, Malzé-

ville, Gerbéviller; Guillaume Delisle allait s'asseoir à l'académie des sciences de Paris; Bugnon créait une géographie lorraine, et le père Sébastien venait dans cette province pour opérer la jonction de la Moselle à la Meuse, gigantesque projet conçu par Vauban, mais qui ne fut point exécuté. Citer le gentilhomme Décamus, Thomas, que le czar Pierre voulut emmener à Saint-Pétersbourg, Vayringe, l'élève de la nature, dont l'indigence développa le talent, c'est rappeler trois génies remarquables qui jouirent d'une réputation européenne. Le machiniste Richard, émule du père Sébastien et de Vaucanson, est également digne du souvenir de l'histoire, plutôt, cependant, par son originalité d'esprit que par l'utilité qu'on en retira. Brequin, Durand, Mangeot, appliquèrent avec beaucoup de succès le dessin linéaire à l'architecture; Brequin, dont le patriotisme rappelle celui de Callot; Durand qui dût tout à ses propres méditations; Mangeot, qui passa pour le premier dessinateur de l'école de Rome... Des palettes riches de couleur et d'harmonie, des ciseaux moëlleux s'animèrent sous la bienfaisante protection de Léopold : Bérain, Charles, disciple de Carle Maratte; Furoni, Jacquard, Chéron, Sigisbert Adam et ses trois fils, Nicolas Renaud, Saint-Urbain, César et Toussaint, Bagard, Bordenave, ont fait époque en Lorraine dans les arts du dessin. Ils avaient pour rivaux des peintres étrangers tels que Van-Schuppen, Louis Guyon, Galli de Bibiéna, Provençal, les frères Christophe de Verdun, qui, attirés par le prince, formaient avec les artistes originaires du pays, un ensemble de talens qu'on ne trouvait nulle

part ailleurs qu'en Italie. La musique, moins cultivée que les autres arts, était dignement représentée à la cour de Lunéville par Desmarets, ami intime de Lulli, et auteur de motets spirituels; un théâtre, récemment fondé à Nancy, développait le goût de la déclamation; une académie d'équitation et d'exercices militaires, donnant à la gymnastique une importance qu'on perdit trop long-temps de vue, entretenait le goût des armes au sein de la paix, préparait aux travaux plus rudes de Mars, développait enfin une émulation guerrière entre a noblesse lorraine et la haute aristocratie des peuples voisins accourue à ces spectacles. Nancy, Lunéville, nouvelles Athènes, devenues depuis un siècle et demi les sanctuaires de la littérature et des beaux-arts dans cette partie de la France, rien n'eût manqué, sous le sceptre de Léopold, à votre prospérité intellectuelle, si la pensée avait été libre, si les lettres n'avaient subi en Lorraine la loi de Louis XIV. « Lorsque le respectable abbé de Sénones, dit M. Étienne, d'après Durival, voulut mettre au jour l'histoire civile et ecclésiastique de la Lorraine, la crainte de s'exposer au ressentiment des puissances étrangères, l'obligea de mutiler ce grand et important ouvrage. Malgré les ordres les plus sévères et les précautions les plus rigoureuses, quelques exemplaires intacts échappèrent à l'inquisition littéraire, et témoignent aujourd'hui contre la faiblesse de ceux qui redoutaient les 4 volumes in-fol. de Dom Calmet. Leçon utile aux despotes! Ils apprennent ainsi qu'étouffer la vérité est au-dessus de leurs forces. L'un des morceaux les plus curieux sur la ligue fut sacrifié. Lorsque le duc Charles, en 1641, refusa l'hommage

pour le Barrois, dom Calmet rapportait que l'on sema dans sa chambre des billets où Richelieu le menaçait de mort s'il persistait : cette anecdote précieuse fut retranchée avec soin. La police supprima aussi ce qui pouvait atténuer les droits des ducs de Lorraine, ou dévoiler leurs torts : les démêlés du duc Mathieu avec Judith, abbesse de Remiremont *; l'indemnité de cent sous, donnée par le duc Simon repentant, à l'église de Saint-Dié, pour ses torts envers les chanoines **; l'acte où le duc Thiébaut reconnaissait n'avoir d'autre droit sur le Val-d'Ajol qu'un épervier et soixante sous toulois pour sauve-garde des bois, et moitié des épaves et amendes ***; la convention entre l'empereur Albert et Philippe-le-Bel, d'étendre jusqu'au Rhin le royaume de France qui, de ce côté, avait la Meuse pour limite ****; les différens du duc Raoul avec les chapîtres de Saint-Dié et de Remiremont *****; et enfin un grand nombre de mariages et d'hommages. » Cette histoire du laborieux abbé de Senones est un digne monument de l'habileté typographique de Cusson, qui, venu de Paris à Nancy, en 1711, joignit comme les *Étienne* la qualité d'homme de lettres à celle d'excellent imprimeur. La correction du texte, la netteté des caractères distinguent ses éditions : quelques-unes comparables à celles des *Elzevir*, ont laissé loin d'elles tout ce qui s'était imprimé en Lorraine jusqu'à lui.

Les trois évêchés subissaient trop directement l'influence française, pour que la littérature et les arts n'y fussent pas condamnés à languir. Quiconque se sen-

* Tome II, livre 21, page 13. ** Liv. 22, p. 125. *** Liv. 23, p. 219. **** Liv. 23, p. 343. ***** Liv. 26, fol. 521, col. 1.

tait de l'indépendance dans le caractère fuyait en Allemagne, à Francfort, à Berlin; les esprits plus calmes allaient vivre sous l'abri tutélaire de Léopold, où les étrangers étaient toujours sûrs d'être accueillis. Il ne restait guère dans les villes françaises de la province que des hommes inoffensifs livrés aux sciences exactes, à la magistrature, à la médecine, aux discussions théologiques. Tels étaient les ingénieurs Charles Gaugué, et Jean Brioys, auteurs de cartes du pays fort estimées et très rares; Nicolas Corberon, Saint-Jorry, François Lançon, Nicolas Delange, célèbres jurisconsultes attachés au parlement de Metz; le savant antiquaire Thomas Mangeart; les controversistes Baltus, Riclos, Gravisset; l'illustre Coislin, etc.; plusieurs prédicateurs distingués sortis des églises de Metz et de Verdun, étendaient leur réputation au-delà de la province; Toul possédait un historien dans la personne de Benoît Picard; Danet, Vénéroni composaient à Verdun des dictionnaires encore estimés; Beauzée, l'un des plus célèbres grammairiens du siècle, y voyait le jour : à la vérité les muses se taisaient; rien n'élevait l'imagination d'un peuple auquel un pouvoir ombrageux enlevait ses plus précieuses libertés. Cependant l'imprimerie n'était pas dépourvue d'activité; une feuille politique hebdomadaire paraissait à Metz, chez Brice Antoine, depuis 1699; le journal de Verdun, fondé en 1704 et continué jusqu'en 1776, avait une réputation européenne; beaucoup d'ouvrages dont plusieurs sont enrichis de gravures soignées, recevaient leur publication dans les principales villes des trois diocèses. Peu de travaux en architecture méritent d'y

être signalés; le génie militaire opérait seul de grandes constructions, surtout à Metz et à Thionville qu'on revêtait de contre-gardes sur les bastions, de demi-lunes, de réduits, de lunettes et d'avant-chemins couverts. Les superbes forts dits de *Belle-Croix* et de la *Double couronne de Moselle* furent commencés, et le soldat, logé jusqu'alors chez le bourgeois, fut soumis, en d'immenses casernes, à un genre de vie plus régulier, à une discipline plus sévère.

L'agriculture prospérait dans les évêchés aussi bien qu'en Lorraine; le jardinage des environs de Metz commençait à jouir d'une réputation qu'il n'a point déméritée depuis; le tannage, la chapellerie, la fabrication des toiles et des tissus laineux entretenaient beaucoup d'industriels sur les rives de la Moselle et de la Sarre, et de nouvelles foires auxquelles Louis XIV et Léopold attachaient quelques franchises, permettaient l'écoulement des produits du pays. On créa des forges considérables à Dorlon, Longuyon, etc...., des verreries à Meisendhal, à Creutzwald-la-Houve, etc.; enfin, l'équipement militaire, la remonte de la cavalerie, les transports par eau sur la Moselle et la Sarre, formaient au dix-huitième siècle, comme ils l'avaient été dans les années précédentes, trois sources fécondes de richesses pour un grand nombre d'individus. Sous plus d'un rapport, l'autorité tutélaire de Léopold s'étendait au-delà des frontières de son duché; les réglemens qu'il établit en faveur de la Lorraine servirent presque autant à la prospérité commerciale des pays voisins, et la France et l'Allemagne se laissèrent plus d'une fois entraîner par l'influence secrète de sa sa-

gesse et de ses exemples. « Il est à souhaiter, dit Voltaire, que la dernière postérité apprenne qu'un des plus petits souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Léopold trouva la Lorraine désolée et déserte, il la repeupla, il l'enrichit, il l'a toujours conservée en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé de l'Empire, tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince faible et sans pouvoir n'a jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rétablir à ses dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des présens avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits; il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami *. Les arts, dans ses deux duchés, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur le modèle de celle de

* Il ne faut pas oublier que Léopold ayant maintenu la suppression des états et des assises, déjà prononcée par Charles IV, avait intérêt d'accorder à la noblesse, en titres et en richesses, ce qu'il lui enlevait en autorité. Le régime constitutionnel de la Lorraine avait fait place au régime absolu; les détenteurs des biens du domaine, aliénés sous les ducs ses prédécesseurs, furent frappés d'une contribution injuste; mais on ne murmura même pas, tant était douce et paternelle l'administration de cet excellent prince. Plus tard, la Régente fit pire encore : elle déclara inaliénables, sans s'appuyer d'aucun texte de loi, des domaines aliénés, et donnant à son ordonnance un effet rétroactif, rentra, par un acte de despotisme inoui, dans les biens de la couronne. Cette mesure ne pouvait être légitime qu'en ce qui concernait le duché de Bar.

France; on ne croyait presque pas avoir changé de lieu, quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres; il établit à Lunéville une espèce d'université où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences, dans des écoles où la physique était démontré aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens jusque dans les boutiques et les forêts, pour les mettre au jour et les encourager; enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. *Je quitterais demain ma souveraineté*, disait-il, *si je ne pouvais faire du bien.* Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire. » (Siècle de Louis XIV.)

CHRONOLOGIE.

François IV, fils de opold 1er et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, né à Lunéville le 8 décembre 1708, succède à son père, le 27 mars 1729. Grand-duc de Toscane en 1737; élu empereur d'Allemagne, le 13 septembre 1745, il est couronné à Francfort, le 4 octobre suivant. *Epouse*: Marie-Thérèse d'Autriche, fille et unique héritière de l'empereur Charles VI, née le 13 mai 1717, mariée le 12 février 1736, grande-duchesse de Toscane en 1737, reine de Hongrie et de Bohême, en 1740; impératrice en 1745. *Enfans :* 1° Marie-Anne-Joseph-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiduchesse, née le 6 octobre 1738, abbesse du noble chapître des dames chanoinesses de Prague; 2° Joseph-Benoît-Auguste de Lorraine, archiduc, né le 13 mars 1741, élu roi des Romains, le 26 mars 1764, couronné le 3 avril suivant; 3° Marie-Christine-Joseph de Lorraine, archiduchesse, née le 13 mai 1742, duchesse de Teschen; 4° Marie-Élisabeth-Joseph de Lorraine, archiduchesse, née le 13 août 1743; 5° Charles-Joseph de Lorraine, archiduc, né le 1er février 1745, mort le 18 janvier 1761; 6° Marie-Amélie de Lorraine, archiduchesse, née le 27 février 1746, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla; 7° Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine, archiduc, né le 5 mai 1747, grand-duc de Toscane, en 1765; 8° Jeanne-Gabrielle de Lorraine, archiduchesse, née le 4 février 1750, décédée le 23 décembre 1762; 9° Marie-Joseph-

Gabrielle de Lorraine, archiduchesse, née le 19 mars 1751, décédée le 15 octobre 1767; 10° Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse, née le 13 août 1752, reine des Deux-Siciles; 11° Ferdinand-Charles-Antoine de Lorraine, archiduc, né le 1er juin 1754, gouverneur de la Lombardie autrichienne; 12° Marie-Antoinette-Joseph-Jeanne de Lorraine, archiduchesse, née le 2 novembre 1755, mariée le 16 mai 1770, à Louis XVI, alors dauphin, décapitée à Paris, le 16 octobre 1793, à une heure de l'après-midi; 13° Maximilien-François-Xavier-Joseph de Lorraine, archiduc, né le 8 décembre 1756, coadjuteur-grand-maître de l'ordre teutonique. L'empereur François IV mourut à Inspruck, le 18 août 1765. Il fut inhumé aux Capucins de Vienne. Marie-Thérèse ne descendit dans la tombe que le 29 novembre 1780, à l'âge de 63 ans, emportant le titre glorieux de *mère de la patrie*. Huit enfans lui survécurent.

FRANÇOIS IV.

RÉGENCE DE LA DUCHESSE MÈRE.

1729 — Le lendemain du décès de Léopold, Madame, duchesse douairière, assemble à Lunéville, un conseil composé du prince Charles, son fils, des princes d'Elbeuf, de Guise, de Lixheim, des grands-officiers, du garde des sceaux, des secrétaires d'État, des présidens, procureurs-généraux, etc., et procède à l'ouverture du testament rédigé par son époux le 8 septembre 1719, et d'un codicile en date du 16 février 1726. Le monarque y ordonnant l'indivisibilité des duchés de Lorraine et de Bar, pour être possédés par l'aîné des enfans mâles, Madame, en l'absence de François IV, fut reconnue régente, et cette déclaration signée de tous les membres du conseil, reçut trois jours après, la ratification solennelle de la cour souveraine.

En paraissant à la tête des affaires, la Régente se montra digne de la haute mission qui lui était confiée : elle eut des vues économiques, supprima les lettres-patentes de survivance et d'expectative, accordées pour remplir les emplois vacans, rendit de la sorte la magis-

trature inabordable aux incapacités, et imprima une nouvelle émulation au barreau. On leva une contribution extraordinaire de 555,320 livres à titre de joyeux avènement*; les aliénations des biens de la couronne, faites depuis 1697, furent annulées; la richesse du trône s'en accrut, mais un blâme universel, un cri d'alarme accueillirent cet acte de tyrannie.

On pleurait encore Léopold, quand tout-à-coup, par un de ces contrastes si communs dans la vie des peuples, il fallut passer de la peine à l'allégresse, des litanies funèbres aux cantiques de fête. Le Dauphin, fruit précieux de l'union de Marie Leckzinska avec Louis XV, venait de naître; la France se livra avec transport au plaisir que lui causa cet évènement. Des réjouissances furent ordonnées dans toutes les communes; Metz déploya un luxe étonnant, un goût bizarre, mélange de pompe grotesque et d'arlequinades faites avec une gravité plaisante.

François IV, à peine âgé de vingt-un ans, objet de la tendresse et des soins affectueux de l'Empereur, était à Vienne lorsqu'il reçut la nouvelle de son avènement à la couronne. Charles VI eût désiré le conserver près de lui : toute la cour l'y sollicitait, le prince lui-même se sentait porté d'inclination pour un souverain qu'il avait pris l'habitude de regarder comme un second père; mais il céda aux vœux de la régente. François partit de Vienne le 9 novembre, coucha le 28 à Saverne et arriva incognito, le lendemain, au château de Lunéville. On craignait qu'il n'opérât quelque

* Les impositions ordinaires s'élevaient alors à 1,915,629 livres, François IV n'y apporta presque pas de changement.

changement dans l'administration. Sa déférence aux avis de la régente l'empêcha de tomber dans un écueil qu'évitent rarement les nouveaux souverains, de vouloir substituer leurs créatures à celles dont l'expérience et les talens sont reconnus; et la nation, persuadée qu'elle retrouverait en François IV les vertus éminentes de son père, accourut en foule lui payer, à son entrée solennelle à Nancy, le 3 janvier 1730, un tribut d'hommages qu'il méritait. A la fin du mois, ce prince partit de Lunéville incognito, arriva le 29 à Paris, et fit, le 1er février, à Versailles, entre les mains du Roi, l'hommage accoutumé pour le duché de Bar. Le caractère plein de sagesse et de maturité qu'il déploya, attirèrent sur sa personne l'admiration de la cour. Il enchaîna les suffrages des courtisans jaloux et prévenus. Le roi, enchanté de ses manières, lui donna des preuves d'amitié, et le pria d'accepter sept pièces magnifiques de tapisseries rehaussées d'or, faites aux Gobelins, sur les dessins de Raphaël et de Coypel. De retour à Lunéville, les soins d'administration l'occupèrent presque tout entier : on ne décidait aucune affaire sans qu'il prît part aux débats qu'elle pouvait susciter : rien dans la province ne se faisait sans lui : actif, laborieux, il voulait être en toutes choses l'âme de son conseil, et une année lui suffit pour prendre une connaissance exacte des besoins et des ressources de chaque localité. Les travaux entrepris par le dernier duc furent continués; les communications vicinales améliorées, rendues plus faciles et plus nombreuses; il rétablit l'ordre dans les finances, prévint la disette que devait amener l'hiver rigoureux de 1730; et accorda

aux sciences, aux lettres ainsi qu'aux beaux arts, la protection éclairée, dont ils jouissaient sous Léopold. Une superbe ménagerie fut établie à Einville-au-Jard; l'académie de Lunéville, agrandie dans ses attributions, car on y enseignait le droit public, le droit naturel, le droit civil, le droit canonique, l'histoire, la physique expérimentale, l'archéologie, les mathématiques, la géographie, les langues, eut pour directeur le baron de Schack; l'académie de musique de Nancy prit naissance, et acquit bientôt le vif éclat de ses aînées.

1731 — A l'abri de cette souveraineté pacifique, la Lorraine était heureuse. François IV, désireux d'accroître des connaissances déjà étendues, profite du calme dont on jouit, pour voyager, et, prenant le titre de comte de Blâmont dont il s'était déjà revêtu lors de son voyage à Paris, parcourt successivement le duché de Luxembourg, la Flandre, la Hollande, l'Angleterre, le Hanovre et la Prusse. Déclaré, le 28 mars 1732, vice-roi du royaume de Hongrie, il fait, le 6 juin son entrée solennelle à Presbourg, visite ensuite les vastes territoires que l'Empereur a mis sous sa direction, et se trouve bientôt à même de lui rendre d'importans services dans les troubles survenus en Pologne après la mort d'Auguste II.

1733 — En quittant ses états pour n'y plus revenir, circonstance toutefois qu'il ne prévoyait pas, François IV avait laissé, comme au mois de janvier 1730, la régence à la duchesse douairière. « Les peuples dont elle avait tous les cœurs, la virent avec applaudissement prendre une seconde fois la conduite

des affaires. Ils en augurèrent bien pour leur félicité, et ne furent point trompés dans leur attente. La bonté de Léopold présida à tous les conseils de son auguste épouse, régla ses démarches, et ouvrit à tous un accès facile au pied de son trône. (Leslie) » Cependant l'administration de cette princesse devint très laborieuse. A peine eut-elle pris les rênes du gouvernement que l'horizon politique se chargea de nuages imprévus : l'Empereur donna l'ordre à François IV de marcher à la tête d'une armée nombreuse sur les frontières de la Pologne, afin d'empêcher la réélection de Stanislas; et Louis XV, par voie de représailles, fit entrer en Lorraine une partie des troupes qui depuis quelque temps formaient, aux environs de Commercy, un camp de manœuvres sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. L'arrivée inattendue de Stanislas à Varsovie déjoua toutes les intrigues des puissances voisines : il fut élu roi le 12 septembre, aux acclamations unanimes de la nation; mais, *près de ses ennemis, loin de ses amis*, comme le disait lui-même ce monarque philosophe, le trône devenait pour lui un écueil dangereux dont il redoutait l'approche. Quelques seigneurs polonais retirés au village de Prag, avec les évêques de Cracovie et de Posnanie, organisent une assemblée scissionnaire, élisent roi Auguste III, électeur de Saxe, fils du dernier souverain; et le prince Viesnouiski, que des vues ambitieuses avaient rendu l'ennemi de Stanislas, levant tout-à-coup l'étendard de la révolte, court se joindre à l'armée russe qui vient de pénétrer en Lithuanie. Stanislas, abandonné d'une partie des siens, trop faible pour résister aux forces d'un compétiteur que

soutiennent deux grands empires, s'enferme dans la ville de Dantzick et s'y défend quatre mois avec héroïsme, attendant toujours, mais en vain, l'intervention armée que Louis XV lui avait promise. Le péril grandissait : Dantzick ne pouvait tenir davantage; il importait de sauver les habitans des horreurs d'une ville prise d'assaut; il fallait que Stanislas se sauvât lui-même, car sa tête était mise à prix, et c'était plutôt lui que la ville qu'on assiégeait. Décidé à fuir, il se déguise en paysan, traverse les rangs ennemis, gagne avec des peines inouies les frontières de la Prusse, et arrive à Kœnigsberg où viennent le joindre bientôt après un grand nombre de seigneurs qui rendirent la cour du monarque fugitif, plus nombreuse et plus brillante que celle de Berlin. Ainsi, par une succession rapide de prospérités et de revers, le roi de Pologne attirait sur sa personne les regards de l'Europe : on l'admirait dans l'infortune comme au faîte des grandeurs ; et toujours inébranlable, il ne cessait d'être lui-même. Stanislas se trouvait dans l'impossibilité de soutenir ses droits par les armes; mais la France ayant négligé les moyens de le maintenir sur le trône, voulut au moins venger les droits du diadème, si indignement violés dans sa personne. L'empereur Charles VI s'était déclaré contre Stanislas; il était voisin de la France, c'est contre lui que cette puissance dirigea ses premiers efforts, et les hostilités commencèrent au mois de décembre 1733, après une des plus longues paix dont on ait conservé le souvenir.

1734 — La Lorraine jouissait d'une neutralité assurée par les sages dispositions de la Régente; François IV

et le prince Charles, son frère, demeuraient simples spectateurs des évènemens, afin de ne point attirer sur leur pays les désastres dont il avait souffert jadis; mais la noblesse prit part à la guerre, et beaucoup de Lorrains coururent se ranger sous les bannières des deux partis. « Madame la Régente voyait le pays rempli de troupes. Elle avait des ordres à donner sans cesse et de tous côtés. M. de Luaux, qui était à Nancy, demanda des voitures, pour conduire des convois considérables de blé à Strasbourg; on payait aux laboureurs lorrains, pour le transport, trois sous par sac et par lieue. Nos forêts fournirent soixante-dix mille palissades; le cardinal de Fleury écrivit, le 11 mars, à madame la Régente, qu'elles étaient destinées pour les places de Longwy, Sarrelouis, Marsal et quelques autres trop éloignées des forêts du Roi. Sa Majesté écrivit aussi, en date du 13 mars, à S. A. R. Madame, qu'il ne lui était pas possible de se passer des secours qu'elle pouvait tirer des Lorrains pour le service de ses armées : mais qu'elle recommandait très expressément à ses généraux et intendans, d'user à l'égard de la Lorraine, de tous les ménagemens conciliables avec les besoins du service. (Durival.) »

1735 — La guerre continuait, et les hivers n'étaient employés qu'en préparatifs pour le printemps. La Lorraine toujours traversée ou occupée par des troupes, se trouvait encore obligée à divers services; on attribuait les moindres retards à la mauvaise volonté de la Régente, qui ne pouvait user du moindre repos. Elle avait des correspondans partout: à Paris, le marquis de Stainville; à l'armée française, le comte de Lupcourt;

à Landau, M. d'Hableinville; en Lorraine, Bourcier de Villers, etc. La France ayant demandé un million de rations de foin pour Landau et Neustadt, la régence s'empressa de les fournir : les voitures étaient en marche, près d'arriver à leur destination, lorsqu'un mouvement rétrograde de l'armée française obligea cet immense convoi de rétrograder et de se porter sur la Sarre. Nos laboureurs y perdirent presque tous leurs chevaux, leurs chariots, leurs harnais; cela leur fut d'autant plus sensible qu'une épizootie affligeante avait enlevé, en 1731, une grande partie des chevaux et des bêtes à cornes du pays, et que les inondations de 1734 rendaient les foins d'une rareté excessive et d'une qualité fort médiocre. Aussi, l'agriculture se guérit-elle difficilement de ces plaies profondes *.

Les armes françaises triomphaient à Philisbourg, dont les glacis avaient servi de tombeau à Henri de Lorraine, prince de Lixheim; cette place s'était vu forcée d'ouvrir ses portes, malgré la présence du prince Eugène, qui se replia sur Mayence; l'Empereur était dépouillé d'une partie du royaume d'Italie : à la veille d'essuyer d'autres pertes, il demanda la paix : elle lui fut accordée. Les préliminaires signés à Vienne le 3 octobre 1735, portent en substance : 1° que Stanislas, conservant le titre de roi, abdiquera la couronne de Pologne en faveur d'Auguste III, et qu'en retour de ce sacrifice, les duchés de Lorraine et de Bar lui seront cédés à

* Ces malheurs ne furent pas les seuls dont le ciel affligea notre pays; en 1732 et 1733, la grippe y fit périr beaucoup de monde, surtout dans le bas peuple. Par une circonstance singulière, nous venons de la voir reparaître, un siècle plus tard, mais avec des symptômes plus bénins.

titre de souveraineté, pour être réunis après sa mort, à la couronne de France; 2° qu'en échange, les puissances contractantes garantiront au duc de Lorraine et à sa maison la succession au grand-duché de Toscane, dès que Jean-Gaston de Médicis, prince régnant aura fermé les yeux; 3° la garantie de la *pragmatique sanction*, pour l'ordre de succession féminine aux états de l'Empereur, fut aussi un des articles fondamentaux de ce célèbre traité, qui amena l'un des plus grands changemens que l'on eût encore vu dans la politique européenne.

A la première nouvelle d'un armistice auquel l'Espagne ne voulut point accéder, la Duchesse-Régente alarmée sur la destinée future de ses enfans, envoya, le 14 novembre, une estafette au duc François IV, pour lui faire part de ses craintes et l'engager à refuser son consentement; mais il était déjà trop tard. L'âme des princes n'est pas toujours leur oracle; la nécessité plus souveraine qu'elle, les force quelquefois à sacrifier leurs inclinations à de hautes convenances: François IV obéissait à regret, et ses larmes mêlées à celles du peuple, scellèrent ce marché politique.

1736 — Cependant, Charles VI, avant d'exiger du monarque lorrain la cession définitive de ses états, voulut se l'attacher par les liens les plus étroits et le dédommager du sacrifice qu'il allait faire, en lui donnant la main de Marie-Thérèse, sa fille aînée, unique héritière de l'Empire. L'Europe s'attendait depuis long-temps à cette union: des vues sages en politique la rendaient nécessaire, et les rapports de famille existant entre la maison d'Autriche et la maison de Lor-

raine la faisaient vivement désirer des parties contractantes. Les Lorrains seuls pouvaient en souffrir, car ils perdaient leurs libertés, leurs franchises et le droit de se gouverner eux-mêmes ; mais l'existence isolée qu'ils menaient entre deux grands empires, le froissement auquel les exposait la moindre guerre, devaient tôt ou tard les faire entrer sous la dépendance immédiate de l'une des puissances, à la remorque desquelles ils étaient obligés de s'abandonner. Cette condition future, reconnue inévitable par tous les bons esprits, il importait que la révolution se fît sans secousse; or, une forme gouvernementale transitoire, comme le fut celle importée par Stanislas, devait mieux que tout autre moyen, opérer d'une manière paisible, un changement auquel nos habitudes françaises semblaient nous avoir déjà préparés.

On se flattait encore du chimérique espoir de conserver sur le trône de Lorraine un jeune prince que ses talens précoces, ses études sérieuses, son goût décidé pour les sciences abstraites, des habitudes modestes rendaient le digne émule de son frère : sans doute, la perte de François IV eût été promptement oubliée, si Charles de Lorraine avait pris les rênes de l'État. Malheureusement, il partit pour Vienne, le 6 janvier, et le peuple lorrain vit s'évanouir les dernières illusions dont il aimait de se bercer dans son malheur. Une suite nombreuse accompagna ce prince en Autriche, et l'Empereur écrivit, le 12, la lettre suivante à la Régente :

« Sérénissime duchesse, ma très chère cousine, deux motifs également consolans pour moi, m'engagent d'é-

crire la présente à Votre Majesté; l'un est l'heureuse arrivée du prince Charles, son fils; qui m'a remis la lettre de V. A., de laquelle je dois lui faire mes actions de grâces, espérant que V. A. sera persuadée de la satisfaction extrême que j'ai eue de pouvoir embrasser un parent aussi cher et un prince aussi aimable et aussi accompli, et de toute l'attention que j'aurai pour que les deux chers frères aient, selon mes désirs, tout l'agrément et le moins d'ennui qu'il sera possible dans ce séjour. Le second motif de ma plus grande satisfaction, que V. M. aura sans doute déjà appris avec plaisir, par le Duc, son bien digne fils, est l'accord fait et conclu entre nous de son mariage avec ma fille aînée Marie-Thérèse. Les raisons qui m'ont engagé de faire choix d'un gendre aussi cher et digne, ne sont pas seulement les liens les plus étroits d'amitié et de sang qui unissent nos deux maisons, et cette tendresse et distinction particulière que j'ai toujours conservée pour la sienne; mais aussi les grandes et très aimables qualités personnelles du cher Duc, lesquelles jointes aux marques d'une grande attention et amitié parfaite qu'il m'a continuellement témoignées, m'ont si fort attaché à lui, que je ne pourrais jamais faire un meilleur choix d'un gendre pour moi et d'un époux pour ma fille, que mon cher Duc. J'espère, que V. A., bien loin de s'opposer à mon choix, en sera contente, comme d'une marque de mon estime et affection singulière que j'ai toujours eues pour cette maison, et qu'elle voudra bien accorder son amitié à sa nouvelle bru. Et comme les liens de notre parenté deviennent plus étroits encore par ce mariage, je n'ai pas voulu

manquer d'en donner cette part prématurée à V. A. : Et, s'il plaît à Dieu, les fiançailles se feront le 30 du courant, et les nopces le 12 du mois prochain, temps auquel je ne manquerai pas d'en faire part convenablement à V. A., la priant de recevoir ceci comme une vraie marque de mon affection et estime constantes, avec lesquelles je continue d'être de Votre Altesse le très affectionné cousin.

CHARLES. »

Le mariage eut lieu à l'époque fixée par l'Empereur. Le même jour, la Régente donna, au château de Lunéville, une fête magnifique à laquelle prit part toute la noblesse du pays; la commune la rendit le surlendemain; toutes les grandes localités en firent autant. Nancy se surpassa : rien n'y fut négligé pour donner aux réjouissances tout l'éclat dont elles étaient susceptibles. Des planches fort curieuses, gravées par Jacquard, et une brochure imprimée par Antoine peuvent en donner une assez juste idée. Malheureusement, des pensées tristes se mêlaient à ces témoignages d'allégresse; la Lorraine allait perdre ses princes, ses titres de souveraineté, son indépendance.... Elle dansait autour d'un tombeau.

François IV ne devait abandonner ses états à l'Autriche qu'après qu'on l'aurait mis en possession de la Toscane, mais le cardinal de Fleury demanda que la France entrât en jouissance le même jour, des duchés de Lorraine et de Bar, et cela lui fut accordé, par une convention signée à Vienne, le 11 avril 1736. En vertu de nouveaux arrangemens pris le 28 août, Louis XV promit de payer à François IV une rente annuelle de

4,500,000 liv., cours de Lorraine, jusqu'à la mort de Jean-Gaston, et se chargea des dettes de l'état, hypothéquées sur les domaines ducaux et s'élevant à la somme de 8,711,726, fr. 55 cent. « Ces choses, ajoute Durival, n'étaient encore qu'entre le Roi et l'Empereur; le consentement du duc de Lorraine était nécessaire; il avait à le donner une extrême répugnance ainsi que l'archiduchesse son épouse, surtout pour le duché de Lorraine. Il fallut la réunion de toutes les conjonctures et toute l'autorité de l'Empereur son beau-père pour le décider : encore ce ne fut que le 24 septembre qu'il consentit à la cession du Barrois, et seulement le 13 février de l'année suivante à celle de la Lorraine et du Barrois réunis. » Il ne lui resta que le duché de Teschen et le comté de Falkenstein à la possession duquel fut attaché le droit de suffrage dont ce prince jouissait en sa qualité de marquis de Nomeny. La diète lui vota de solennels remercimens, et il signa l'abandon de l'héritage paternel, sous la condition expresse toutefois, que la duchesse douairière, sa mère, occuperait, sa vie durant, aux mêmes conditions que le dernier prince de Vaudémont, la souveraineté de Commercy, et que la France ferait à cette princesse une pension viagère de six cent mille livres, sur les revenus de la Lorraine. L'acte de cession convenu à Versailles, le 1er décembre 1736, rédigé formellement le 4 juillet de l'année suivante, inspira au graveur Saint-Urbain fils, l'idée d'une de ses médailles les plus belles.

1737—Quoique l'on fût préparé, dans la province, au triste évènement dont les désirs de l'Empereur hâtaient

la conclusion, une consternation générale en accueillit la nouvelle, et jamais l'attachement des Lorrains à leurs princes ne parut avec plus d'éclat. Ils comptaient les instans que la régente devait encore passer au milieu d'eux, et ne pouvaient envisager sans douleur l'époque peu éloignée de leur séparation. Charlotte d'Orléans avait eu l'espoir de demeurer à Lunéville, c'était même une chose arrêtée; mais on changea d'avis, et elle fut vivement sollicitée de se rendre à Bruxelles ou à Versailles. Petite fille de Louis XIII, héritant de sa haine contre les Espagnols, il lui parut indigne d'un caractère élevé d'aller demander l'hospitalité à une nation qu'elle n'aimait point; elle ne voulut pas non plus résider à la cour de France où des rivalités d'étiquette eussent accueilli sa maison. Se décidant pour Commercy, on se hâta d'y faire les réparations exigées; et dès que la princesse Élisabeth, sa fille, eut épousé le roi de Sardaigne, représenté à Lunéville par le prince de Carignan, elle s'arracha, avec une émotion bien vive, de ce palais ducal où chaque jour elle recevait les bénédictions du peuple soumis à son empire. «Le peuple, qui ne peut croire l'évènement dont ses yeux sont témoins, s'oppose à ce départ funeste; les traits des carrosses sont rompus; en vain on en substitue de nouveaux, toute la nation éperdue retient encore sa souveraine, en couvrant les chemins par où elle doit passer : la Duchesse, frappée d'un spectacle attendrissant que son cœur avait prévu, mêle ses larmes avec celles de la nation, et sujette, pour ainsi dire, du peuple qu'elle a gouverné, elle n'obtient la liberté de s'en séparer, qu'en lui promettant de revenir régner

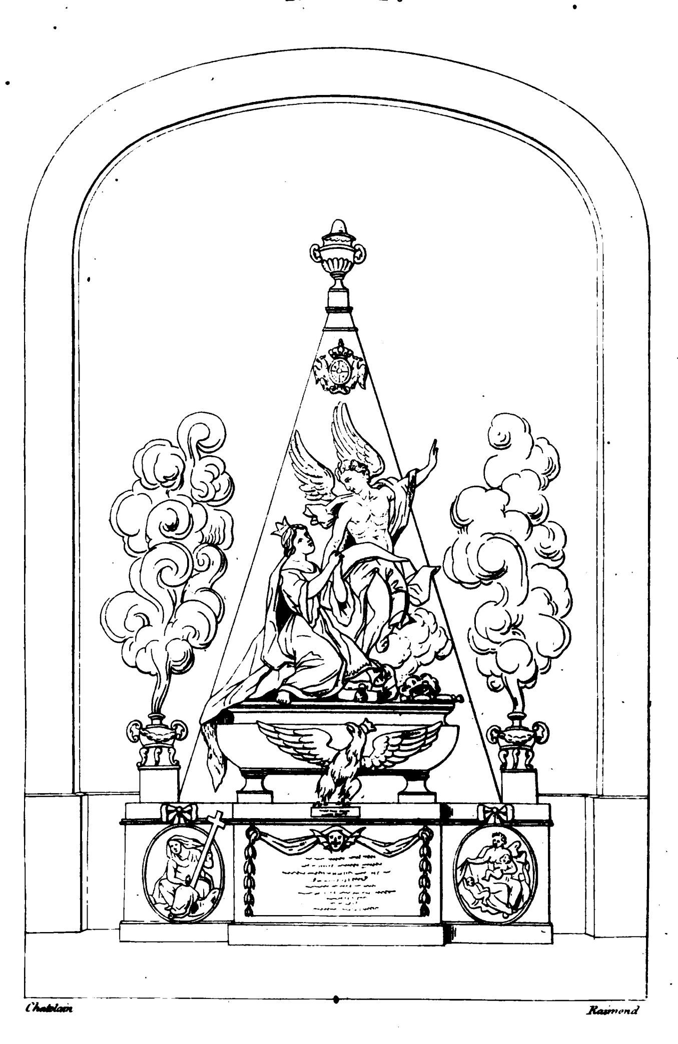
sur lui. Les Lorrains que la douleur enivrait, se prêtèrent à cette illusion, et substituant des pleurs à leurs tendres résistances, ils eurent la force de suivre en gémissant leur souveraine jusque dans ses nouveaux domaines (Chevrier). » Ainsi se termina en Lorraine le règne des princes de cette auguste maison, six cent quatre-vingt-dix-huit ans après que Gérard d'Alsace en eut reçu l'investiture.

Élisabeth, nouvelle reine de Sardaigne, Charlotte de Lorraine, le prince de Carignan, la princesse d'Armagnac, la duchesse de Richelieu, presque toute la noblesse du pays accompagnèrent son altesse au village d'Haroué, où elle demeura depuis le 6 jusqu'au 14 mars. La reine de Sardaigne partit pour Lyon, et, le même jour, la duchesse douairière, se rendit par le Toulois à Commercy qui devint, pendant plusieurs années, l'asile de tous les serviteurs de la maison de Lorraine, le refuge de talens modestes et de plusieurs écrivains distingués.

La mort du dernier grand-duc de Toscane, arrivée le 9 juin, ayant fait passer cette principauté à François IV, les conditions du traité de Vienne se trouvèrent entièrement remplies. Le prince de Craon, nommé gouverneur à Florence, prit possession de la Toscane au nom de S. A. royale, qui, du sein des hostilités survenues tout-à-coup entre l'Empire et la Turquie, hostilités auxquelles lui et son frère Charles prirent une part fort active, ne négligea aucun moyen d'attirer dans sa nouvelle capitale une partie des hommes célèbres qui illustraient l'ancienne. L'académie de Florence, formée sur le modèle de l'académie de Luné-

ville, eut, à sa naissance, une réputation faite. Vayringe y professa la physique, Duval l'histoire, Gaspard Adam, Jadot et Joseph Chamant, les arts du dessin. Ce ne furent pas les seules pertes qu'ait éprouvées la Lorraine : le jurisconsulte Monthureux, le dessinateur Gervais, le chirurgien Legrand, fixèrent leur domicile à Vienne, et Charles de Lorraine, devenu gouverneur des Pays-Bas, en 1740, appela à la cour de Bruxelles deux hommes érudits dont l'un avait été son maître: je veux parler du légiste Charvet et de Thomas Mangeart. Chevrier, pamphlétaire spirituel, historien satyrique, littérateur fleuri, s'y rendit également. Mais, à la voix de Stanislas, de nouvelles célébrités allaient s'élever du sein de cette Lorraine qui ne fut jamais plus brillante qu'à sa chute. Les premières têtes de l'Europe, groupées à Lunéville autour d'un monarque philosophe, devaient éclipser les réunions de Versailles, et montrer pour quelque temps le génie dans toute son indépendance; la royauté dans son indulgente simplicité.

NANCY.



Chatelain   Raimond

TOMBEAU DE LA REINE.



CHRONOLOGIE.

Stanislas Leckzinski, fils d'Anne Jablonowska et de Raphaël Leckzinski, grand-trésorier de la couronne de Pologne, est né à Léopold, le 20 octobre 1677. Couronné roi de Pologne, le 4 octobre 1705; chassé du trône par l'électeur de Saxe; réélu roi en 1733, il abdique le 27 janvier 1736, et prend le titre de duc de Lorraine et de Bar, sans abandonner toutefois celui de roi de Pologne. *Épouse :* Catherine Opalinska, décédée à Lunéville, le 19 mars 1747, à l'âge de 66 ans. *Enfans :* 1° N., décédée à Deux-Ponts; 2° Marie Leckzinska, devenue reine de France, le 15 août 1725, à l'âge de 22 ans.

Stanislas est mort le 23 février 1766. Son corps fut déposé dans la chapelle de Bon-Secours, où se trouvaient déjà les cendres de son épouse. Le cœur de Marie Leckzinska y a été placé depuis.

STANISLAS.

Désireux d'une tranquillité que ne procure jamais l'éclat du trône, Stanislas avait renoncé, le 27 janvier 1736, à celui de Pologne, et, sous le titre modeste de *comte de Lingen*, s'était transporté presque *incognito* de Kœnigsberg à Berlin, d'où il gagna la France, pays hospitalier dont l'accès était encore facile aux grandes infortunes. Le château de Meudon lui était destiné pour demeure. Il s'y fixa, entouré de véritables amis, car eux seuls survivent aux désastres, et pendant quinze mois que dura son séjour dans cet asile champêtre, il apprit à bien connaître l'esprit de la nation, la politique de la cour, et à se conformer, autant que le permettaient les circonstances, aux vœux du Roi, son gendre, à la susceptibilité craintive des Lorrains. Malheureusement, le *mezzo termine* qu'il fallait prendre ne pouvait satisfaire ces deux partis opposés : exigeant à proportion de sa puissance, Louis XV devenait despote en croyant n'être que juste ; fière comme doit l'être toute nation qui sent sa dignité et qui se croit en droit de s'appartenir à soi-même, la Lorraine accueillait avec une froide défiance, une ironie amère ces bienfaits affectés, ces témoignages de mansuétude dont elle était

comblée par la France, et entrevoyait avec une prévention inévitable, la domination d'un prince étranger qui allait dorer les fers de son esclavage; car, j'en appelle à tout esprit impartial que n'éblouissent point les bienfaits du roi de Pologne, sa mission pacifique, éminemment conciliatoire, fut-elle autre chose qu'un piége adroit, tendu par la France à l'amour héréditaire que les Lorrains portaient à leurs princes?

Il fut convenu, le 29 décembre 1736, entre le Roi, l'Empereur et le duc de Lorraine, que les troupes françaises évacueraient Trèves, Philisbourg, le fort de Kell et plusieurs autres places, au jour et à l'heure fixés pour la prise de possession du duché de Bar. Le 18 janvier suivant, Stanislas nomma chancelier, garde des sceaux et intendant de ses nouveaux états, Antoine-Martin de Chaumont de la Galaizière, qui joignait alors à la qualité de maître des requêtes, celle d'intendant du Soissonnais. C'était un homme mûr, rempli de zèle et de sagacité; mais intéressé, despote, disposé à la violence, aux abus de pouvoir. L'usage des corvées dont il tira souvent bénéfice, est un fait indigne que n'ont point relevé les historiens, mais que la poésie, plus indépendante, a flétri * comme il méritait de l'être. Stanislas aimait La Galaizière, le consultait avec confiance, et suivait volontiers ses avis : comme tout le fardeau de l'administration reposait sur lui, son caractère altier le fit résister à plusieurs pouvoirs à la fois : il consuma vingt-neuf années de sa vie dans une lutte opiniâtre, tantôt contre son prince, tantôt contre le peuple et quelquefois contre tous deux.

* Saint-Lambert, Poëme des Saisons.

1737 — M. de La Galaizière, dit Durival, à qui nous empruntons une partie des détails qui vont suivre, ayant reçu les pleins pouvoirs du Roi, le 13 janvier, et de Stanislas le 18, prit ses instructions du cardinal de Fleury et du marquis de Chauvelin, garde des sceaux, et passant par Soissons pour se rendre en Lorraine, arriva le 31, à minuit, aux portes de Nancy. Le lendemain, M. de Brezé, gouverneur de cette ville, partit avec lui pour Lunéville. Madame la Régente les reçut à trois heures après midi, avec une dignité froide, cachant le trouble intérieur qui l'agitait. La Galaizière lui remit deux lettres, l'une de Louis XV, l'autre du roi de Pologne, datées du 20 janvier; mais, comme la cession des duchés de Lorraine et de Bar s'était opérée sans qu'elle y consentît, elle ne voulut donner aucun ordre relatif à leur occupation par l'ambassadeur du roi de Pologne.

En sortant de son audience, La Galaizière eut une longue entrevue dans la salle ordinaire du conseil avec MM. de Riocourt et de Rennel, commissaires de François IV : on convint, après plusieurs difficultés, que la prise de possession du Barrois aurait lieu le 8 février, époque désignée au maréchal du Bourg, pour l'évacuation définitive des places occupées par les troupes françaises. La Galaizière revint le jour même à Nancy; le lendemain, il se rendit à Toul, y fit imprimer les lettres patentes de Stanislas, et quitta cette ville le 6, pour se rendre à Bar, où M. de Meszeck, maréchal de la cour du roi de Pologne, vint le trouver le lendemain. Le 8 février, à neuf heures du matin, MM. de Riocourt, de Rennel, et Lefebvre, com-

missaires nommés *ad hoc* par François IV, se rendirent à la chambre des comptes, où ils déclarèrent, en vertu des pouvoirs qui leur étaient conférés, délier et relever les sujets et vassaux du duché de Bar de leur serment de fidélité. Semblable déclaration fut faite aux baillis d'épée du Barrois, convoqués dans la salle du château. La Galaizière et Meszek s'étant rendus ensuite à la chambre des comptes du Barrois, on y lut les lettres-patentes de prise de possession, et MM. de Rouyen, président, et de Vendières, procureur-général, prêtèrent serment de fidélité. Le sceau dont la chambre s'était servi sous le règne de François IV, fut représenté et rompu, et M. de La Galaizière remit au président celui de sa majesté polonaise. Les baillis de Bar, de Saint-Mihiel, du Bassigny, de Pont-à-Mousson et d'Étain, jurèrent également fidélité au nouveau monarque, tant en leur nom qu'en celui de leurs justiciables, et tous ensuite se reconnurent sujets de Louis XV, comme souverain éventuel du Barrois. « Au « même instant, cette prise de possession fut annon- « cée par les trompettes, timbales et cors de chasse du « roi de Pologne, arrivés de Saint-Dizier, qui donnèrent « plusieurs fanfares sur le perron du grand apparte- « ment du château; et par trois décharges de six pièces « de canon placées sur la grande terrasse, au bruit « desquelles la compagnie de la maison rouge de cent- « cinquante bas-officiers invalides, comme troupes « auxiliaires du roi de Pologne, entra en armes dans « le château, se mit en bataille dans la cour, et fit « une décharge de mousqueterie. Trois compagnies « de grenadiers du régiment de Navarre, partis de

« Toul la veille, entrèrent dans la ville en qualité de « troupes auxiliaires, et prirent les postes de la place « et des portes, après avoir fait une décharge de leur « mousqueterie. Le soir, les commissaires du roi de « Pologne furent invités par le corps de ville de mettre « le feu à un bûcher préparé dans l'avant-cour du châ-« teau et de voir le feu d'artifice. Les troupes avaient « repris les armes à six heures du soir. La lueur du « feu de joie fut le signal pour tous les feux particu-« liers préparés par les habitans dans tous les quar-« tiers de la ville, de trois salves de canon et de la « mousqueterie. Les fanfares recommencèrent; on jeta « de l'argent au peuple, ce qui fit redoubler les cris « de vive le Roi! La musique exécuta une belle sim-« phonie, depuis huit heures jusqu'à neuf. Ensuite « grand souper, où étaient les commissaires du Roi, « les commissaires lorrains, les baillis et les personnes « les plus considérables. A minuit, on passa dans les « salles préparées pour le bal, et déjà remplies du « monde de la ville et des environs. L'affluence empêcha « de le commencer avant une heure du matin. MM. de « Riocourt, de Rennel et Lefebvre s'éclipsèrent un mo-« ment après pour retourner en Lorraine. M. de « La Galaizière ouvrit le bal avec M[me] de Lisle, femme « du commandant du château. On abandonna le buffet « au pillage. » Le lendemain matin, la chambre des comptes, le baillage et les autres corps de magistrature vinrent présenter leurs civilités aux commissaires royaux; les baillis se rendirent immédiatement après au chef-lieu de leur juridiction respective, afin d'y faire enregistrer l'acte de leur serment; Meszek partit pour

Meudon, et La Galaizière, resté à Bar, commença d'en administrer le duché. Le 17 mars, ce ministre ayant reçu de nouvelles instructions pour prendre possession de la Lorraine, alla trouver la Régente, qui se refusa, comme elle l'avait déjà fait précédemment, à participer le moins du monde aux mesures adoptées par les agens de la France et du roi de Pologne. Arrivé à Toul, il s'entendit avec Bégon, prélat de cette église, pour le cérémonial religieux convenable à la circonstance, et descendit le soir même à Nancy, chez le marquis de Brezé, commandant les troupes du Roi. Rennel, Riocourt et Lefebvre avaient reçu de nouveaux pouvoirs, datés de Presbourg, le 5 mars, et une lettre de cachet qui les autorisait à remettre les sceaux à M. de Molitoris, secrétaire intime de S. A. R. La Galaizière eut une conférence avec eux, le 18, et, à l'arrivée de M. de Meszek, second commissaire du roi de Pologne, on fixa au 21, l'entrée en possession du duché de Lorraine.

Des salves d'artillerie, le son des cloches de toutes les églises, le mouvement inaccoutumé d'une nombreuse population annoncèrent, au lever de l'aurore, la solennité du jour. «A huit heures, MM. de Rennel, « de Riocourt et Lefebvre se rendirent à la cour souveraine où toutes les chambres étaient assemblées « dans la salle des princes; ils firent enregistrer leurs « pleins pouvoirs et la lettre de cachet; déclarèrent, en « conséquence, remettre le duché de Lorraine actuellement au roi de Pologne, éventuellement au roi de « France, déliant et relevant tous les officiers et sujets « du serment de fidélité, etc. M. Bourcier de Monthu-

« reux, procureur-général, prononça un discours ;
« celui de M. d'Offlize, premier président, fut très
« court. A dix heures, MM. de La Galaizière et de Meszek
« partirent de l'hôtel du marquis de Brezé, près du
« château, dans un carrosse de S. M. polonaise, et se
« rendirent à la cour souveraine, suivis d'un grand
« cortége et d'un peuple innombrable. Les lettres-pa-
« tentes en forme d'édit, données à Meudon, le 18 jan-
« vier, y furent lues, et M. de Viray, avocat-général,
« après avoir prononcé un discours relatif à la circon-
« stance, requit l'enregistrement, qui fut prononcé
« par le premier président, après un discours fort
« bref. M. de La Galaizière reçut ensuite les sermens
« de fidélité prêtés pour tous les sujets, par le pre-
« mier président et le procureur-général, puis, tenant
« à la main un sceau d'argent aux armes du roi de Po-
« logne et de la province, et le présentant au prési-
« dent d'Hofflize, il prononça la formule suivante :
« *Nous vous remettons le sceau du Roi, pour les arrêts*
« *et autres expéditions de la cour en être scellés désor-*
« *mais*. Le procès-verbal et les enregistremens furent
« signés aussitôt. » Semblable cérémonie eut lieu à la
cour des comptes. « Au moment de la prestation du
« serment, les régimens de Bretagne, de Guyenne,
« Vivarais infanterie, sortis de la ville de Nancy, le
« matin, pour laisser une plus grande liberté à la prise
« de possession, y rentrèrent en armes comme troupes
« auxiliaires du roi de Pologne ; ceux de Bretagne et de
« Guyenne dans les deux villes, par les portes Notre-
« Dame, Saint-Jean, Saint-Nicolas et Saint-Georges,
« et celui de Vivarais dans la citadelle : ils se mirent

« ensuite en bataille et prirent les différens postes qui
« leur furent marqués par M.. de Brezé, au bruit
« d'une décharge de quarante pièces de canon, pla-
« cées sur les remparts de la ville vieille et de la cita-
« delle : à quoi il fut répondu par une décharge géné-
« rale de la mousqueterie. M. de Meszek s'étant retiré
« dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, M. de La Galai-
« zière rentra seul à la cour souveraine, en qualité de
« commissaire du Roi, y présenta les lettres de S. M.
« et reçut le serment de fidélité éventuelle de tous les
« juridiciables de la cour souveraine, prêté par le
« premier président et le procureur-général, de la
« même manière que pour la prise de possession ac-
« tuelle. M. de La Galaizière se rendit ensuite à la
« chambre des comptes, où l'on procéda avec un céré-
« monial absolument semblable. Les commissaires du
« roi de Pologne sortirent du palais, précédés de la
« cour souveraine, de la chambre des comptes, du
« baillage, du corps municipal, des juges-consuls,
« tous en habits de cérémonie, et se rendirent à pied
« dans l'église paroissiale de Saint-Sébastien, où s'é-
« taient assemblés, sur l'invitation de l'évêque de Toul,
« le clergé, la haute noblesse, les principaux officiers
« de la garnison : chacun ayant été placé suivant son
« rang, Bégon entonna le *Te Deum*, exécuté en mu-
« sique, mêlé de fanfares des trompettes et timbales
« de S. M. polonaise. Le chœur chanta le *Domine sal-
« vum fac regem*, au bruit de toutes les cloches de la
« ville et d'une décharge des canons et de la mousque-
« terie. Les commissaires montèrent en carrosse, et
« allèrent au château, suivis d'une foule de peuple

« auquel il fut jeté de l'argent. Le marquis de Cus-
« tine sortit alors du château avec toute sa famille,
« et la garde bourgeoise. Le reste du jour fut rempli
« par les complimens, repas, concert; un feu de joie
« fut allumé sur la Carrière, en face du Palais-Neuf,
« d'où il fut encore jeté de l'argent au peuple tout le
« temps que le feu dura. Les commissaires furent con-
« duits par les officiers de l'Hôtel-de-Ville à l'hôtel de
« Bassompierre, pour voir un beau feu d'artifice pré-
« paré à l'extrémité de la Carrière opposée au château;
« il dura depuis dix heures du soir jusqu'à onze; pen-
« dant ce temps, il se fit trois décharges d'artillerie,
« auxquelles il fut répondu par la mousqueterie. Il
« n'arriva aucun désordre, et le peuple passa le reste
« de la nuit dans les rues, éclairées par l'illumination
« générale et par les feux particuliers de chaque mai-
« son. »

Tel est le programme de cette fête à laquelle le cœur des vrais Lorrains prit si peu de part. Rien cependant n'y fut épargné. L'administration du dix-huitième siècle, semblable aux administrations monarchiques de toutes les époques et de tous les pays, était déjà fort habile à créer des joies factices, des plaisirs de convention : ici un dévoûment de circonstance qu'alimentait le vin des fontaines publiques éclata dans les rangs infimes de la populace : elle cria *vive le Roi! vive Stanislas!* comme elle eût crié *vive Dieu ou vive la Vierge!* et cette voix du bronze, ce son des cloches qui préludèrent aux fêtes de l'esclavage, ne parurent inspirer aux masses d'autres pensées que celles qui résultent chez elles d'une solennité quelconque où elles se pro-

curent des jouissances sans frais, et oublient pendant un jour qu'elles sont nées pour souffrir. Bien différens sous ce rapport, ceux qui réfléchissaient aux destinées futures de la Lorraine, les nobles et les prêtres surtout, déploraient ce changement de souveraineté, et même en rendant justice aux vertus éminentes de Stanislas, ne pouvaient s'empêcher de le considérer comme un chef étranger que leur imposait la politique européenne.

Dès que le roi de Pologne eut appris que La Galaizière gouvernait sans obstacle les deux duchés, il fit ses dispositions pour se rendre en Lorraine. Parti de Meudon le 1[er] avril, arrivé le 3 à Lunéville, la reine de Pologne l'y joignit le 13. Ils occupèrent quelque temps l'hôtel de Craon, parce que l'on travaillait aux réparations du château. Ce fut dans cet hôtel que Stanislas et son épouse reçurent les premiers hommages de leurs nouveaux sujets : hommages obligatoires dont la froideur, loin de blesser, satisfit au contraire un monarque qui savait apprécier les hommes. En apprenant la scène touchante qui avait eu lieu au départ de la duchesse régente, Stanislas en fut attendri jusqu'aux larmes; *J'aime ces sentimens*, dit-il, *ils m'annoncent que je vais régner sur un peuple sensible et reconnaissant, qui m'aimera aussi quand je lui aurai fait du bien.* Ses premiers soins eurent l'administration pour objet. Il créa un conseil d'état composé du chancelier, de deux conseillers rapporteurs, de six conseillers ordinaires et d'un secrétaire greffier. Les premiers présidens, les procureurs-généraux de la cour souveraine et des deux chambres des comptes y furent également admis

comme membres titulaires. Un conseil des finances et du commerce formé du chancelier, de deux secrétaires d'état, de trois conseillers d'état ordinaires et d'un secrétaire greffier garde-minutes, eut aussi des attributions spéciales. Enfin, la maison du monarque fut composée ainsi qu'il suit :

1° *Grand-maitre et président du conseil aulique*, François Maximilien, comte de Tenczin Ossolinski, jadis grand-trésorier de la couronne de Pologne;

2° *Grand-aumonier*, Joseph André comte Zaluski, évêque de Kiovie, abbé de Viller-Betnach;

3° *Grand-maréchal de la cour* ou *intendant*, le baron de Meszek;

4° *Grand-chambellan*, Louis-Marie-Victoire comte de Béthune;

5° *Grand-écuyer*, Charles-François-Marie de Custine, chevalier de Viltz, mestre-de-camp du régiment de Stanislas;

6° *Commandant des gardes-du-corps*, le marquis de Lambertye;

7° *Commandant des cadets*, le baron de Schack.

Ainsi les premières dignités de l'état étaient presque toutes dévolues à des étrangers : il ne pouvait en être autrement, car Stanislas avait à payer une dette de reconnaissance à tous ceux qui abandonnaient leur patrie pour le suivre, et la politique voulait qu'il fît prédominer l'influence française dans le conseil; mais la noblesse lorraine dut considérer comme offensante une exclusion qui était naturelle sous un nouveau régime; ses murmures accueillirent les promotions faites par Stanislas. La reine de Pologne eut aussi sa maison.

Elle s'attacha la comtesse de Linange en qualité de dame d'honneur, et la cour de Lunéville devint bientôt nombreuse et brillante : Stanislas désirait y fixer toutes les célébrités qui avaient illustré le trône de Léopold. Beaucoup refusèrent ses offres généreuses : ce fut un motif de plus pour qu'il les regrettât vivement.

Empressé de connaître les besoins du peuple, Stanislas tenait régulièrement deux conseils par jour dans les premiers mois de son règne; tous les employés avaient ordre d'adresser à La Galaizière leurs observations sur les moyens de prévenir et de réformer les abus : ces mémoires, qui subissaient l'examen d'hommes judicieux, devenaient ensuite le sujet de rapports importans où l'on cherchait à concilier, chose difficile, l'intérêt des masses et celui de la royauté. Un jour, on proposait à Stanislas certains arrangemens pour la distribution et l'embellissement du château de Lunéville : « Il n'en est pas temps encore, répondit-« il; quand nous aurons mis l'ordre dans les affaires « publiques, nous nous amuserons des petits détails « du palais. » L'administration, ramenée à un mécanisme plus simple, fut divisée en quatre branches principales: la justice, la police, les finances et la guerre; chaque employé eut ses attributions spéciales; un contrôle actif et permanent s'établit de l'un à l'autre; les rouages administratifs s'engrenèrent de manière à former un seul ensemble que la main du monarque pût mouvoir avec facilité. « Que chaque souverain, « disait Stanislas, supprime une foule d'officiers inu-« tiles qui se croisent dans leurs rapports compliqués,

« et qu'il substitue à ces intermédiaires onéreux au « fisc, quatre officiers dans chaque province versés « chacun dans l'une des parties de l'administration gé- « nérale, qui se concerteront avec les quatre ministres « placés auprès du souverain. » Cette idée commençait à avoir son application en Lorraine, lorsque la France offrit à Stanislas de se charger du gouvernement militaire et de l'administration des finances, et de lui payer chaque année, deux millions de revenu. Il était facile de voir où l'on voulait en venir : Louis XV regardait avec envie une contrée dont un demi-siècle de sagesse avait rétabli la prospérité : les Lorrains ne pouvaient être appelés assez tôt en aide des prodigalités royales ; il fallait qu'ils payassent à l'avance, de leur sang et de leurs deniers, le triste privilége de vivre sous le sceptre d'un Bourbon. Stanislas, doué d'une fermeté qu'il poussait quelquefois jusqu'à l'entêtement, se montrait malheureusement beaucoup trop docile aux volontés de son gendre. Craignant de l'irriter par un refus, il consentit à l'incorporation des troupes lorraines dans la milice française, et céda le pouvoir d'imposer et de lever des subsides, à condition que les officiers publics seraient choisis, surveillés par lui, et qu'en cas de malversation, ils seraient justiciables des cours de Lorraine. De telles conditions montrent clairement que Stanislas pénétrait les vues de la cour : personne n'en était dupe : aussi des murmures unanimes confondaient dans les mêmes reproches le beau-père et le gendre. Ces murmures augmentèrent encore lorsqu'on vit une nuée d'employés français envahir les emplois, et le neveu du cardinal de Fleury,

jeune capitaine sans expérience, chargé par Stanislas du gouvernement général de ses états. La cour souveraine refusa quelque temps l'enregistrement des lettres de nomination du prince; mais à la fin il fallut céder.

Jamais peut-être il n'avait régné en Lorraine un aussi grand conflit d'affaires importantes; jamais administration n'avait montré plus d'activité : le savant Antoine Lancelot examinait le trésor des chartres, déposé dans une tour de l'ancien château de Nancy, et envoyait à Paris tous les titres favorables aux droits de l'Empire sur la Lorraine et les trois évêchés; La Galaizière et Davigneau s'occupaient avec les commissaires de François IV, de la liquidation des dettes de l'état, tandis que d'autres plénipotentiaires en réglaient les limites du côté de l'Allemagne et de la France. Ces dernières opérations, malgré d'immenses travaux, ne furent pas terminées avant le ministère de M. de Choiseul en 1766.

Stanislas n'avait pas encore fait son entrée solennelle à Nancy : pour s'y présenter, il voulait que les préventions fâcheuses excitées par son avènement au trône ducal, fussent en partie dissipées et qu'on eût appris à le mieux connaître. Mais la noblesse et le clergé étaient aussi inébranlables dans leur aversion qu'ils pouvaient l'être dans leur fidélité aux anciens princes; plusieurs familles notables firent murer les fenêtres donnant sur la rue où devait passer Stanislas, d'autres se réfugièrent à la campagne, et Nancy, devenu désert, présenta plutôt l'image de la désolation que de la joie. Cependant les amis du nouveau monarque, aidés de ces hommes à caractère flexible qui ont

des programmes pour toutes les fêtes, de l'admiration servile pour tous les pouvoirs, organisèrent une réception digne du roi de Pologne, et les échevins firent consulter la cour sur le cérémonial qu'il convenait d'observer : « Qu'on dise aux Lorrains, répondit Stanis-« las, qu'ils peuvent oublier le roi de Pologne; et pourvu « qu'ils m'aiment comme leur père, je me contenterai « d'être toujours honoré comme leur duc. » Paroles bien dignes de trouver place dans l'histoire d'un souverain aux bonnes intentions duquel on ne tarda pas à rendre justice. Descendu le 7 août dans le château de la Malgrange, Stanislas y reçut le lendemain les députations des cours souveraines, des chapîtres de la cathédrale, etc.; fit, le 9, son entrée solennelle à Nancy, et partit immédiatement après pour visiter l'évêque de Toul à Frouard d'où il se rendit à Metz, le même jour. Le maréchal de Belle-Isle lui prépara une réception magnifique, beaucoup plus somptueuse que celle dont il avait été honoré dans sa propre capitale.

1738 — La Lorraine, imposée à 190,000 livres, vit augmenter ses contributions *. A peine eut-elle versé 620,045 livres dans les coffres de Stanislas, pour son droit de joyeux-avénement, expression dont nous remarquerons en passant l'inopportunité, qu'elle fut obligée de payer 368,415 liv. pour l'entretien de la ca-

* Il y avait alors 125,768 feux contribuables, dans les deux duchés de Lorraine et de Bar, sans y comprendre Bar, Lunéville et Nancy, savoir : 14,159 laboureurs et 68,837 artisans, manœuvres, etc., en Lorraine; et, dans le Barrois, 8,559 laboureurs et 34,213 gens de métier. La Lorraine payait les trois cinquièmes de l'impôt; le Barrois les deux autres : perception arbitraire qui grevait le Barrois beaucoup plus que l'autre duché : Plus tard on en changea le mode.

valerie française cantonnée sur les rives de la Meurthe et de la Meuse. Les corvées, autre genre d'imposition, le plus arbitraire, le plus insupportable, le plus odieux de tous, vinrent se joindre aux nombreux sacrifices exigés des Lorrains, et accrurent en peu d'années la misère du peuple. Cependant, il était doué d'une telle patience, d'une docilité si courageuse; il avait tellement présens les malheurs qui accablaient le pays dans le cours du dix-septième siècle, qu'il eût supporté avec résignation des peines proportionnément beaucoup moindres, si Stanislas, obéissant aux volontés secrètes de la France, n'avait semblé prendre à tâche d'effacer jusqu'au souvenir chéri des derniers princes de la maison de Lorrraine. Leurs monumens, cette histoire vivante d'une nation, commencèrent à disparaître. Le superbe palais de la Malgrange, commencé par Boffrand, mais inachevé, fut rasé; on employa ses matériaux à la construction de l'église de *Bon-Secours* qu'on à élevée dans l'emplacement de la chapelle des Bourguignons, que trois siècles de désastres avaient respectée comme un glorieux témoignage du triomphe de René II. Le palais somptueux construit par Léopold et François IV, à l'extrémité de la Carrière, eut le même sort, sous prétexte qu'il ne coupait pas la place à angle droit, et l'on construisit l'hôtel du gouvernement, occupé aujourd'hui par le préfet. L'ancien château, l'arsenal, la salle de l'opéra, l'hôtel des pages, et plusieurs autres bâtimens considérables furent convertis en casernes ou affermés à la ville; l'église Saint-George, édifice admirable, d'une structure élégante dont on a conservé quelques dessins, digne sanctuaire

où reposaient les cendres de nos princes, n'eut pas un sort plus heureux. On unit le chapître de Saint-George à celui de la Primatiale; François IV fit transporter solennellement les restes de ses ancêtres aux Cordeliers, et bientôt le marteau du mauvais goût eut fait disparaître cette pompe architecturale du moyen âge dont il ne reste plus à Nancy aucun vestige.

D'autres changemens s'opérèrent dans l'administration et les usages. Stanislas licencia l'ancienne maréchaussée pour en créer une nouvelle, divisée en quatre lieutenances qui formaient une prévôté générale : il choisit pour sa garde à pied trois compagnies d'invalides, de cent hommes chacune, supprima les offices de grand-sénéchal et de maréchaux de Lorraine, accorda aux Français la libre jouissance des droits et des priviléges exclusivement réservés jusqu'alors aux Lorrains.... La procession qui avait lieu le jour des Rois, en mémoire de la délivrance de Nancy fut défendue: au lieu de donner ce jour-là des comestibles au peuple, on fixa cette distribution au dimanche gras; la fête des mariés, célébrée jusqu'alors le premier dimanche de carême, fut remplacée par des tables servies aux pélerins de Saint-Nicolas, le jour de la Pentecôte, etc., etc.

1739 — Un arrêt concernant les bois propres au service de la marine, mis en exécution malgré les réclamations nombreuses des parties intéressées, tenait les esprits plus éveillés que jamais sur leurs intérêts, lorsqu'on arrêta, d'après de nouvelles bases, la juridiction des grueries et l'exploitation générale des forêts. La cour souveraine refusa dès lors l'enregistrement de

l'édit; la noblesse s'assembla; des remontrances énergiques furent portées aux pieds du trône. Mais le conseil ducal demeura sourd aux plaintes universelles; Léopold Collignon, comte de Mallelois, l'un des seigneurs les plus ardens, reçut l'ordre de s'exiler, et Stanislas fit enregistrer l'arrêt, *de sa certaine science et très exprès commandement*. Peu après, un édit non moins contraire aux intérêts des masses, afferma le privilége exclusif de distiller et de vendre les eaux-de-vie : cette fois les plaintes devenues plus vives, obtinrent le retrait d'un projet tout au désavantage du peuple, et qu'on avait surpris à S. M. polonaise.

La France, poursuivant toujours son fatal système d'oppression et d'inégalité, défendit bientôt à quiconque ne serait ni privilégié ni noble, d'avoir chez soi et de porter des armes à feu. Les réunions, les confréries connues sous les noms de *buttiers*, *arbalétriers*, *arquebusiers*, etc., furent supprimées. Les anciens souverains avaient favorisé constamment ces milices bourgeoises, pour entretenir l'esprit militaire et conserver des troupes sous la main en cas de besoin; mais elles portaient ombrage au ministère français, qui, dans sa faiblesse, n'achetait un calme éphémère que par l'oppression des peuples soumis à ses lois *. Cette mesure toute in-

* La plupart des compagnies supprimées étaient fort anciennes et jouissaient de divers priviléges. Les arquebusiers de Nancy devaient être cent; celui qui abattait le papegay était exempt de tout pendant un an; Charles III leur avait cédé le pré de la butte, de quatorze fauchées, qui fait actuellement partie de la pépinière royale et de la cour du quartier royal. La compagnie de la butte de Saint-Nicolas, qui devait aussi être de cent hommes était alors réduite à 58 : elle servait à la garde du souverain lorsqu'il venait à la procession. La compagnie de Marche de Château-Salins, composée de soixante hommes, avait pour capi-

signifiante qu'elle paraisse, devint fatale à l'agriculture : les voleurs, les animaux nuisibles se multiplièrent; les habitans des campagnes cessèrent d'être en sûreté chez eux, et les marchands ne purent voyager en Lorraine qu'en formant des espèces de caravanes; cela donna l'idée de faire défricher les forêts à vingt-cinq toises de chaque côté des routes : on en retira des avantages incontestables; une police sévère fit le reste : les loups seuls demeurèrent indociles aux arrêts de la cour souveraine.

1740 — La misère du peuple, déjà si grande, fut

taine le prévôt; elle jouissait du droit d'aller du Rhin à la Moselle, à la poursuite des rebelles : elle existait encore au commencement du règne de Léopold, mais elle n'était plus en 1739. Les arbalétriers de Vaxy étaient 17; ceux de Gondreville 16; les arquebusiers de Sainte-Marie-aux-Mines 20; la compagnie des 40 de Remberviller était abolie depuis 30 à 40 ans; celle des arquebusiers de Lunéville s'était formée en 1718, pour le retour de Léopold, au nombre de 50 cavaliers; il leur avait était accordé un terrain pour leurs exercices; ils n'en faisaient déjà plus en 1739. Les arquebusiers de Blâmont étaient dans le même cas; mais, à Sarreguemines, les buttiers qui n'étaient d'abord que 24, avaient presque tous les bourgeois sous leur enseigne. Ceux de Dieuze étaient au nombre de 60, et celui qui abattait l'oiseau recevait 100 francs sur les octrois de l'année, et la levée de ses contributions, pour le même temps. Les buttiers de Saint-Avold n'étaient que 36, tiraient le papegay aux premières fêtes de mai, et jouissaient des mêmes droits que ceux de Dieuze. Les 12 arbalétriers de Boulay avaient anciennement la garde de la porte du château, se trouvaient aux processions et faisaient exécuter les ordonnances de police. Il y en avait aussi douze dans le Mertzick et pareil nombre dans le Sargaw. Les buttiers de Fénétranges n'existaient plus; les arquebusiers de Remiremont, établis en 1565, étaient 24. Les hommes le duc de Bruyères, au nombre de 32, allaient à la Saint-Barthélemy, monter la garde près de Gérardmer. Les confrères arbalétriers d'Épinal étaient réduits à 3 hommes, et les arquebusiers de la même ville à 35 compagnons au lieu de 200. Les buttiers de Châtel-sur-Moselle étaient 25; ceux de Vézelise, 60. Il y avait à Bar une compagnie de 34 cavaliers, indépendamment des compagnies bourgeoises et de deux confrères de Saint-Hubert; à Saint-Mihiel, 25 arbalétriers; à Pareid, baillage d'Étain, 28, etc. (Durival) »

encore augmentée par l'intempérie des saisons. Deux jours de pluie ayant fondu les neiges qui couvraient déjà les Vosges, il y eut en Lorraine, dans la nuit du 16 au 17 octobre, une des plus grandes inondations dont on ait conservé la mémoire; des ponts furent rompus, des moulins emportés; les salines de Dieuze et de Rosières demeurèrent submergées pendant plusieurs jours; à Pont-à-Mousson, la Moselle traversait les rues avec une effrayante impétuosité ; à Mirecourt, le Madon s'élevant à huit pieds au-dessus de son lit ordinaire, causa d'affreux désastres; la Meuse, le Mouzon, l'Ornain portèrent aussi leurs eaux à une hauteur qu'elles n'avaient jamais eue, et toutes les vallées basses furent entièrement submergées ; les regains furent enlevés; beaucoup de bestiaux périrent dans leurs étables; les habitans, obligés de se réfugier sur les toits des maisons, coururent les plus grands dangers, surtout à Ligny, où la force des torrens renversa plusieurs murailles. Dans ce désastre épouvantable, la cour souveraine réclama une diminution d'impôts, et Stanislas fit éclater en plusieurs occasions la bonté d'âme dont il était doué. Le chancelier de Lorraine Galaizière, créature vendue à la France, souvent opposé au roi de Pologne lui-même, qui le laissait prendre un grand ascendant sur son esprit, ne se laissait fléchir ni par les pleurs du peuple, ni par les menaces de ses nombreux ennemis. Il parut alors une *Lettre au marquis de Stainville*, censure violente de l'administration du premier ministre. M. Bagard, maître des comptes, soupçonné d'avoir pris part à sa rédaction, fut exilé, et la cour souveraine traitant de

libelle diffamatoire la lettre precitée, en fit lacérer et brûler un exemplaire par la main du bourreau. Cependant l'auteur du pamphlet avait raison.

1741 — Le prix des grains était fort élevé et la disette si grande qu'on venait du Barrois à Lunéville acheter des sons pour faire du pain. Chaque intendant empêchait qu'il ne sortît des grains de sa généralité; le peuple de chaque ville agissait de même, et des émeutes éclatèrent à Lunéville, Einville, Vézelise, Dieuze, etc. On les comprima par des châtimens exemplaires : Stanislas fut obligé de modérer le zèle trop ardent des juges; il accorda des grâces, fit relâcher toutes les femmes, tous les enfans détenus dans les prisons, et, après avoir examiné avec son conseil, les moyens d'empêcher la famine et le désordre qui en est inséparable, les membres de cette assemblée souveraine parcoururent le pays, taxèrent les grains, et prirent toutes les mesures propres à en fournir les marchés.

A ces désastres, vinrent se joindre les maux de la guerre. Louis XV, qui avait ordonné en 1740, la création d'un régiment de *gardes-lorraines*, infanterie, sous le commandement du prince de Beauveau, fit lever à Stanislas, l'année suivante, 3,600 miliciens distribués en six bataillons, sous les noms de Nancy, Sarreguemines, Bar, Etain, Epinal, Neufchâteau. Le Roi les prit à son service le 1er février 1742, et en forma trois régimens, au nom de leurs colonels qui prirent rang dans les milices françaises, comme le régiment de gardes-lorraines parmi les régimens d'infanterie. Le 25 janvier suivant, le roi de Pologne ordonna une levée de trois nouveaux bataillons de milice, sous les noms de Dieuze,

Saint-Mihiel et Mirecourt. Louis XV les joignit aux premières recrues, et ils formèrent ainsi trois régimens à trois bataillons, commandés par MM. de Croix, de Polignac et de Marainville.

1743 — « La bataille de Detting, perdue par la France, le 27 juin, répandit partout, dit Durival, la terreur et les alarmes, et la guerre s'approcha de nos frontières. Des écrits parurent dans le public pour exciter les Lorrains à prendre le parti de la reine de Hongrie que les Français combattaient en l'admirant, et à servir sous le prince Charles, son beau-frère. Ces écrits ne produisirent pas le moindre mouvement sur un peuple qui ne confondait pas le devoir avec la reconnaissance; mais ils offrirent le prétexte au maréchal de Belle-Isle de tirer de la province tous les hommes en état de porter les armes. » Les bras manquèrent à l'agriculture; les fourrages à la nourriture du bétail; La Galaizière et de Creil, intendant des trois évêchés, avaient exigé du peuple lorrain, deux millions trente-cinq mille rations de foin, sans compter une immense quantité de paille, de bois, etc..... Tout fut livré à point nommé; mais les laboureurs étant arrivés presque tous à la fois à Schélestadt, il y régna une confusion, une dilapidation si grandes, que l'État ne profita pas de moitié des fournitures.

L'ennemi approchait. Tandis que le prince Charles tentait le passage du Rhin, en vue du comte de Saxe et du maréchal de Coigny, nommé depuis commandant supérieur du nord-est de la France, le baron Mentzel, partisan farouche, essayait d'opérer un soulèvement en Lorraine, et répandait, par de nombreux

émissaires, des proclamations menaçantes. Le roi de Pologne et son épouse quittèrent Lunéville et vinrent se réfugier à Nancy, où la proximité de Metz les mettait plus en sûreté; on jeta des garnisons dans les villes fortes des trois évêchés; le château de Bitche dont on relevait les fortifications depuis trois ans, fut approvisionné et protégé par les troupes sous les ordres de Bercheni, qui avait ordre d'appuyer le maréchal de Noailles campé vers la haute Alsace. Le duc d'Harcourt, stationné dans les plaines de Thionville, s'avança sur Sarreguemines que Bercheni venait de quitter afin de se porter en avant, et, de toutes parts, des troupes nombreuses sillonnèrent la Lorraine et les trois évêchés. Enfin, Mentzel fut tué sous les murs de Sarrebruck; ses bandits se retirèrent, et les craintes ayant cessé, Stanislas, suivi de la cour, revint à Lunéville au mois d'octobre. Le peuple qui déjà, en bien des occasions, avait été à même d'éprouver sa bienfaisance et de reconnaître son bon cœur, le reçut avec allégresse.

1744 — Une nouvelle campagne allait commencer. Louis XV créa le régiment d'infanterie *royal-lorraine*, composé de mil neuf cent cinquante miliciens tirés de la province, et Stanislas leva un pareil nombre d'hommes pour remplacer les bataillons de milice. Cette fois, Nancy, Lunéville et Bar, exemptés jusqu'alors, fournirent un contingent considérable. De nouvelles alarmes ne tardèrent point à se répandre en Lorraine. La cour, réfugiée à la Malgrange, près Nancy, apprend, le 3 juillet, par un courrier du maréchal de Coigny, que les éclaireurs du prince Charles ont passé

le Rhin ; le 6, un nouveau courrier annonce la prise des lignes de Wissembourg : les craintes redoublent ; la reine de Pologne part le même jour pour Versailles avec toute sa maison ; Stanislas envoie des armes pour la défense des salines, fait enlever les douze canons de fonte qui ornaient les bosquets de Lunéville, ordonne aux subdélégués de Lorraine d'envoyer promptement quatre-vingt-cinq mille rations de fourrages à Bitche, Fénétrange, Boucquenom, Sarreguemines et Sarre-louis ; met le plus de célérité possible à toutes ses dispositions, et va, le 10 juillet, chercher un asile derrière les remparts de Metz. Cependant, nos troupes avaient repris Wissembourg : triomphe d'une courte durée, suivi d'un mouvement de retraite et de l'enlèvement d'Haguenau par l'ennemi. Le 12 juillet, des hussards autrichiens parurent à la vue de Bitche : ils avaient pris certificat de leur arrivée à l'abbaye de Stulzbronn, pour le présenter au prince Charles, qui se disposait à attaquer Saverne, dont la défense était confiée à quinze cents hommes sous les ordres du marquis du Châtelet. Le duc d'Harcourt marcha aussitôt sur l'Alsace ; M. de Nadasti pénétra dans Saverne avec six mille combattans ; Stanislas reparut en Lorraine pour prendre les dispositions convenables à la circonstance, contenir les mécontens par sa présence, arrêter les négociations nombreuses qui s'effectuaient, et Louis XV, dont les armes venaient d'obtenir de grands succès en Flandre, accourut au secours de la Lorraine. Toutes les dispositions étaient faites, et les subsistances assurées pour porter l'armée du Roi sur Sarrebourg par la Lorraine allemande ; mais le 3, lorsque déjà les

gardes françaises et les gardes suisses se trouvaient campées aux portes de Metz, un courrier du maréchal duc d'Harcourt fit changer ces mesures, et l'on en prit d'autres pour marcher vers la haute Alsace par Nancy, Saint-Dié et la gorge de Schirmek. On annonçait le Roi depuis quelques jours : la duchesse de Chartres, la princesse de Conti, le maréchal de Noailles étaient venus l'attendre à Metz ; des préparatifs immenses avaient lieu pour sa réception ; le gouverneur, l'intendant et les magistrats messins rivalisaient de zèle : c'était à qui déploierait le plus de pompe aux yeux de S. M. Ayant couché le 3, à Verdun, le 4, le Roi fit son entrée dans Metz, à cheval, accompagné des ducs de Chartres, de Noailles, de Boufflers, de Villeroy et d'une suite nombreuse. Il descendit à l'Hôtel du gouvernement dit de la Haute-Pierre, où par une prévoyance que le lecteur qualifiera comme il convient, on avait eu soin de ménager une communication avec l'hôtel abbatial de Saint-Arnould, destiné aux secrètes intrigues du monarque et de la duchesse de Châteauroux. Un mouvement extraordinaire régnait à Metz ; les étrangers y venaient en foule, attirés par l'éclat des fêtes, lorsque, dans la nuit du 8 au 9, Louis XV se sentit indisposé. Le mal s'étant aggravé en peu de jours, l'évêque de Soissons et le père Pérussau, confesseur de S. M., profitèrent de la circonstance pour éveiller dans son âme des scrupules religieux : il ordonna le renvoi de Madame de Châteauroux qui faillit être massacrée par le peuple messin ; reçut le viatique, l'extrême-onction, fit ses dispositions dernières et recouvra la santé au moment où le bruit de sa mort jetait la consternation dans tous

les cœurs. Je n'ai jamais pu trop m'expliquer cet amour aveugle des Messins pour Louis XV, qui lui valut le surnom de Bien-Aimé. L'attachement est inséparable de l'estime, et certes, la conduite scandaleuse du monarque, son despotisme, les impôts onéreux dont il chargeait les peuples n'étaient point de nature à lui concilier l'admiration publique. La Reine et le Dauphin auxquels on avait envoyé des courriers, arrivèrent à Metz, le 17, après le départ de la Châteauroux; le duc d'Orléans et Mesdames de France, les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Prusse, de Naples, de Dannemarck, de Pologne, des républiques de Venise et de Gênes, de l'électeur palatin, de la duchesse douairière de Lorraine, vinrent successivement présenter leurs félicitations au monarque français; Stanislas, descendu à Frescati, le 28, se rendit aussi à Metz, et chaque jour, le peuple des campagnes inondait les parvis du Louvre *. Ces témoignages d'affection étaient bien faits pour flatter le cœur de Louis XV; mais ce monarque ayant cru voir dans les sollicitudes d'un fils affligé l'empressement d'un héritier, ne put dissimuler l'amertume de sa pensée au Dauphin, qui chercha vainement, par la suite, à détruire cette impression fâcheuse. Le Roi s'étant trouvé en pleine convalescence le 24, les réjouissances se renouvelèrent avec plus de vivacité que jamais, et le Dauphin profita de son séjour à Metz, pour visiter, accompagné de M. d'Argenson, ministre de la guerre, les villes les plus importantes des trois évêchés. Le 23, on apprit que le prince Charles aban-

* L'hôtel du gouvernement avait pris ce nom depuis l'arrivée du Roi.

donnant l'Alsace, venait de repasser le Rhin. Cette nouvelle causa autant de joie que de surprise. Mesdames de France se rendirent à Nancy, où Stanislas renouvelait les préparatifs de réception qu'il avait déjà faits avant la maladie de Louis XV; elles y furent suivies par le duc et la duchesse de Chartres, la princesse de Conty, le Dauphin, la Reine, le Roi, qui, parti de Metz le 29 septembre à midi, arriva le même jour à Lunéville. Depuis plus d'un mois, les plaisirs se succédaient dans cette résidence royale : Stanislas n'épargnait rien pour en rendre le séjour agréable, et la reine de Pologne, revenue de Meudon depuis le 27 août, rivalisait avec sa fille de grâces et d'aménité. Le 5, Louis XV se rendit à Strasbourg, et deux jours après, la reine de France, accompagnée de son père jusque Bar, reprit le chemin de la capitale. Malheureusement, à ces fêtes succédèrent bientôt les pompes de la mort : une princesse, idole des Lorrains, dernier débris de cette souveraineté ducale qu'on chérissait d'autant plus qu'on s'en éloignait davantage, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse douairière cesse de vivre le 23 décembre; des regrets sincères l'accompagnent dans la tombe; Stanislas ordonne à sa cour de prendre le deuil; un service funèbre où Girardet déploie tout son talent, a lieu aux Cordeliers; le corps de la duchesse y est déposé près des cendres de son époux, et les murs du sanctuaire retentissent de son éloge.

1745 — Ici commence ce développement artistique, industriel, cette vie fictive, animée, que le génie de Stanislas imprima pendant vingt années à la Lorraine. La bataille de Fontenoi où coula le sang lorrain, vient d'assu-

rer le repos de la France; les fonctions de lieutenant-général au gouvernement de la Lorraine et du Barrois sont dévolues au duc de Belle-Isle, prince ami des lettres et des arts, plus à même que tout autre de seconder les vues du roi de Pologne; Helvétius, fermier-général, fixé en Lorraine par ses fonctions et des liens de famille *, voyant les choses en homme de génie, opère tout le bien possible, propose de convertir les péages en un droit unique d'entrée et de sortie, et finit par se démettre d'un emploi lucratif inconciliable avec la bonté de son cœur, pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. L'éloignement de la guerre attire d'autres hommes de lettres à la cour du roi philosophe : Montesquieu vient passer, avec Mme de Mirepoix, une partie du printemps de 1747 à Lunéville, où il trouve une société digne de lui : *J'ai été comblé*, disait-il, *de bontés et d'honneurs à la cour de Lorraine, et j'ai passé des momens délicieux avec le roi Stanislas.* L'année suivante, les plaisirs furent encore plus animés : on vit, dans les mêmes cercles, Palissot, Saint-Lambert, le comte de Tressan, le vicomte de Rohan, Voltaire, la comtesse de Lutzelbourg, la marquise du Châtelet et beaucoup d'autres personnes remarquables par leur esprit ou leur profonde érudition : les seigneurs et les dames du château, devenus acteurs, représentèrent des comédies, des opéras : Leseure publia la première édition de *Zadig;* Brifflot, la quatrième du *Panégyrique de Louis XV;* Leseure, la cinquième du même ouvrage, avec un écrit dirigé contre le journal de Trévoux. Stanislas mettait lui-même au jour quelques opuscules,

* Il avait épousé, chez Mme de Graffigny, Mlle de Lignéville.

et secondait, malgré ses scrupules religieux, le zèle rénovateur des encyclopédistes. Beaucoup de Lorrains distingués par leur naissance ou leur mérite, qui avaient suivi François IV en Toscane, étaient revenus en Lorraine depuis son élection à l'Empire ; les savans étrangers accouraient vers ce foyer de lumières entretenu par un prince qui semblait vouloir marcher avec le siècle, et chaque jour la société lorraine revenait de ses préventions exagérées contre le roi de Pologne. La voix du peuple, cette voix dont la franchise a tant d'échos, lui devenait de plus en plus favorable : on était universellement d'accord sur sa bonté, sa bienfaisance, ses manières douces et prévenantes; on aimait la Reine, femme charitable qui eut sans cesse la main et le cœur ouverts à toutes les infortunes; on la regretta vivement, lorsqu'une mort inopinée l'eut enlevée, en 1747, et le sculpteur Adam, l'un de nos Phidias, comprit la douleur publique, en animant du feu de son génie le marbre qui lui sert de mausolée. Le peuple alors avait bien des sujets de tristesse : ce fut un motif pour regretter davantage celle dont il éveilla si souvent l'inépuisable sollicitude : la guerre continuait : la Lorraine et le Barrois, obligés de recruter continuellement treize bataillons qu'on y avait levés à différentes époques, et d'envoyer des milliers de pionniers à la suite des armées, s'apauvrissaient d'hommes plus qu'aucune autre province du royaume, et l'on ne voyait à la suite des charrues que des vieillards, des enfans. Les récoltes n'étaient pas abondantes : en 1746, un orage épouvantable avait ravagé les prévôtés de

Blâmont, Badonviller, Fénétrange, Bitche, Lixheim, Saarverden, Lunéville, et détruit toutes les ressources des cultivateurs. La perte fut d'un million et demi. On tira des magasins du Roi dix mille sacs de froment, prêtés aux communautés, pour ensemencer les terres en automne. Les fournitures des armées, les corvées de tout genre exigées de ce peuple déjà si misérable, achevaient de le réduire aux abois, et les bienfaits du monarque ne pouvant s'étendre aux masses, puisqu'ils n'étaient pas toujours l'objet de mesures générales, ne faisaient le bonheur que d'un petit nombre. La paix fut enfin rendue à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle, et les troupes lorraines licenciées en partie : on respira; une joie universelle accueillit le retour de ces treize bataillons, phalanges invincibles qu'on avait vues dans les plaines de Flandre, aux bords du Rhin, aux siéges de Fribourg et de Vintimille, montrer cette valeur héréditaire qu'ils déployèrent plus tard sur le Weser et dans les champs de l'Italie. Pourquoi faut-il qu'au milieu de l'ivresse et du peuple et de la cour, les horreurs de la disette se soient fait sentir dans les Vosges, la Lorraine allemande et le pays de Bar? Pourquoi la mort est-elle venue de nouveau nous imposer ses solemnités sépulcrales? Décédée à Lunéville le 10 septembre 1749, entre les bras de Voltaire qu'elle laissa inconsolable de sa perte, la célèbre Marquise du Châtelet priva l'Europe de la seule femme de génie qui, avec Mme de Staël, ait illustré le dix-huitième siècle. La perte de Mme du Châtelet fut suivie de celles du maréchal de Saxe dont le convoi fu-



NANCY.

Cristofleau Raimond

PLACE STANISLAS.

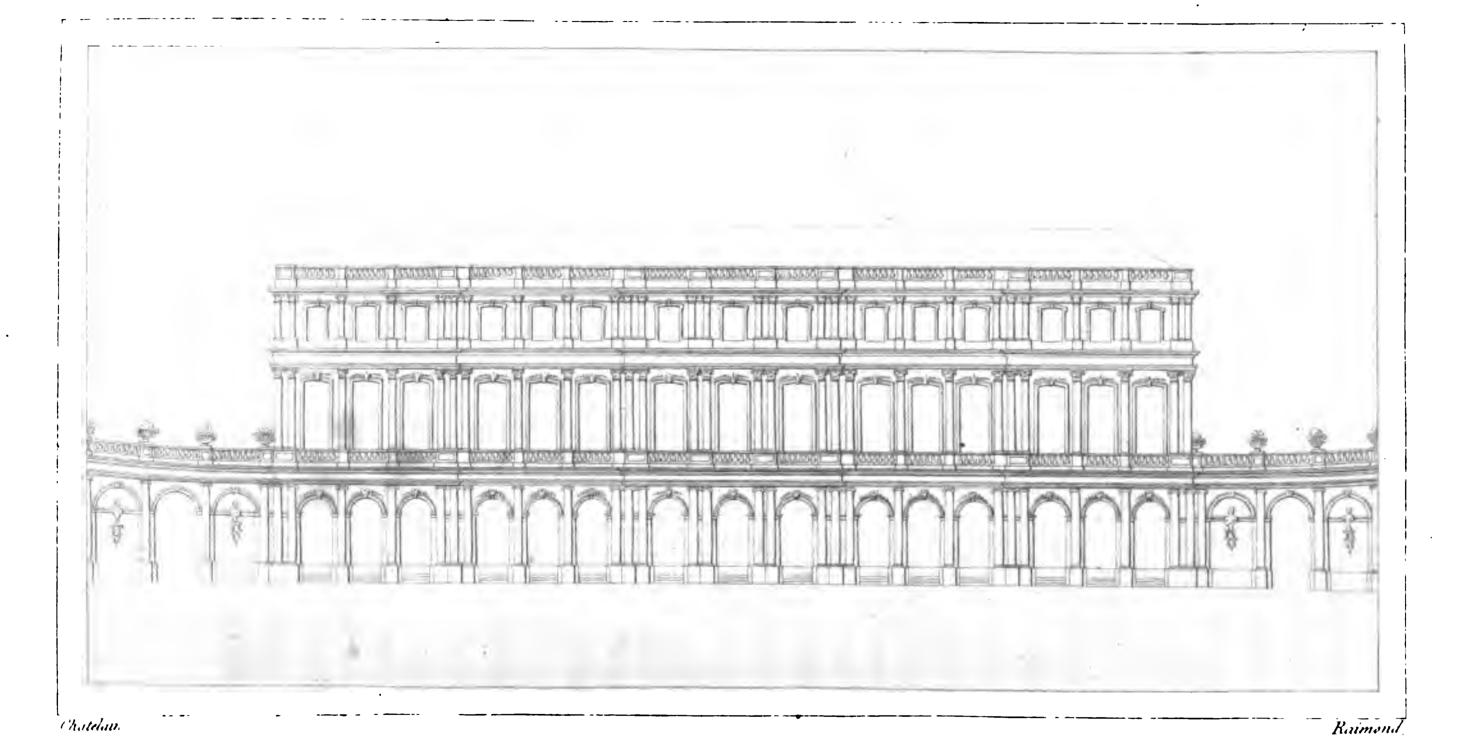
nèbre traversa la Lorraine, et du cardinal de Rohan, homme de beaucoup d'esprit, l'un des habitués du château de Lunéville.

1750 — Stanislas privé ainsi d'une partie de sa société, car Voltaire et du Châtelet quittèrent un séjour qui ne leur rappelait que de tristes souvenirs, s'occupa, avec plus d'application que jamais, des projets d'embellissement, des vues de bienfaisance qu'il avait conçus. Les deux villes de Nancy, déjà fort embellies sous le règne de Léopold, laissaient encore beaucoup à désirer. Il était réservé au roi de Pologne de mettre la dernière main à ces constructions qui font aujourd'hui l'admiration des étrangers. L'esplanade située entre les deux villes, n'offrait qu'un terrain brut, irrégulier, occupé par quelques maisons bâties çà et là, sans ordre, sans symétrie; bientôt la scène change : la *place royale* est construite dans de belles proportions; deux rues parfaitement régulières, tirées au cordeau, en face l'une de l'autre, conduisent à cette place, et à l'extrémité de chacune d'elles, s'élèvent deux portes nouvelles qui ferment la ville neuve avec une majestueuse élégance; la place royale touchait à une autre place, à cette *Carrière* dont le fond désagréable à la vue, ne présentait que des ruines depuis la démolition du péristyle construit par Boffrand : Stanislas fait de ce vaste terrain un parallélogramme régulier occupé par deux jolis pavillons, trois palais et un arc de triomphe servant de point de liaison entre les deux places. D'autres constructions élégantes s'élevèrent autour d'elles; une jolie fontaine pyramidale représentant *l'alliance* des maisons de Bourbon et d'Autriche anima la place *Stanislas;*

les mains savantes de Mique, d'Héré, de l'Amour, de Vézus, de Guibal, d'Adam, de Girardet, rivalisèrent entr'elles pour seconder les vues du monarque; lui-même employait le peu d'instans dont il pouvait disposer à surveiller les travaux, à s'entretenir et à discuter de nouveaux projets avec les artistes... Jusque là tout était bien; mais comment se fait-il que Stanislas ait oublié les convenances, méconnu l'esprit des Lorrains au point d'insulter à leur patriotisme en consacrant une statue à Louis XV, à ce roi qui leur avait enlevé tous leurs priviléges, qui les ruinait pour mieux les asservir! A Louis XV une statue! il n'en a mérité nulle part, en Lorraine bien moins encore que partout ailleurs, et l'apothéose d'un gendre vivant par son beau-père, est un acte de flatterie, qui ne fait pas plus d'honneur à celui qui le donne qu'à celui qui le reçoit. Mille outrages, et cela devait être, ont accueilli ce monument : Stanislas eut le bon esprit de ne pas en poursuivre les auteurs : ils cessèrent parce que tout cesse en ce monde, les haines comme les amours; mais la révolution, dont nous sommes loin au reste d'approuver les fureurs aveugles, reprit en sous-œuvre la protestation impuissante des Lorrains contre la statue de Louis XV; elle fut renversée, fondue par les Marseillais, et de nos jours, toutes les opinions ont applaudi à l'idée d'élever celle de Stanislas à sa place.

Les embellissemens exécutés par le roi de Pologne ne se bornèrent point à Nancy : Bar, Lunéville, Commercy, Pont-à-Mousson, Einville, Chantheux, la Malgrange, changèrent entièrement de face; des ponts furent construits sur la Meurthe, la Moselle et l'Ornain; on fit aux

NANCY.



Chatelan. *Raimond.*

PRÉFECTURE

routes d'immenses réparations ; le grand fond des bois de Heys, entre Toul et Nancy, comblé par un aqueduc de trois cents pieds de longueur, vit élever la route à vingt-cinq toises au-dessus de son ancien niveau. L'ingénieur Baligand et le célèbre Chappe d'Hauteroche reprirent les travaux exécutés par Bugnon sous le règne de Léopold, et l'architecte Héré consacra à la postérité, dans un recueil grand atlas, la vue en élévation des *édifices* de Stanislas. Ce fut après les avoir reçus, que Frédéric écrivit au roi de Pologne la lettre suivante : « Monsieur
« mon frère, rien ne pouvait me rendre le retour de
« M. Maupertuis plus agréable que la lettre dont V. M.
« a bien voulu le charger pour moi. L'estime que j'ai
« conçue pour votre personne lorsque j'ai eu la satis-
« faction de vous voir à Kœnisberg et Berlin, ne finira
« qu'avec ma vie, et il m'est bien doux de voir que V. M.
« ne m'a pas oublié. Je la remercie de tout mon cœur
« du livre de plans qu'elle a bien voulu m'envoyer ;
« les grandes choses qu'elle exécute avec peu de moyens
« en Lorraine, doivent faire regretter à jamais à tous
« les bons Polonais la perte d'un prince qui aurait fait
« leur bonheur. V. M. donne en Lorraine l'exemple à
« tous les rois de ce qu'ils devraient faire ; elle rend les
« Lorrains heureux, et c'est là le seul métier des sou-
« verains. Je la prie d'être persuadée que je l'aime
« autant que je l'admire, et que je serai toute ma vie
« avec les sentimens les plus distingués, de V. M., le
« bon frère et très affectionné ami,

FRÉDÉRIC.

Les vastes entreprises de Stanislas avaient le double avantage d'entretenir le goût des arts et de procurer

des ressources à la classe indigente : « C'est une bonne « action, disait-il, de donner du pain au pauvre qui « en manque, mais c'en est une meilleure encore de ne « le lui donner qu'à la fin de sa journée ; on l'aura « soustrait par là, à deux grands maux, l'oisiveté et la « misère. » Pour imprimer à ses constructions un type vraiment national et alléger le fardeau des charges publiques, ce monarque mit à l'œuvre le plus de Lorrains possible, choisissant de préférence les malheureux. Cependant, des artistes étrangers eurent aussi une grande part à ses bienfaits ; la fortune acquise par Guibal, Cyfflée, Baligand, prouve qu'il ne s'était point fait une loi, comme l'a dit un historien moderne, de n'occuper que ses sujets ; et l'académie de peinture et de sculpture fondée à Lunéville en 1752, dirigée par Girardet, Joly, etc.... produisait un grand nombre d'élèves distingués dont le monarque soutenait les premiers efforts. On s'étonne qu'avec de faibles ressources, un revenu qui faisait à peine la quinzième partie de celui d'un roi-citoyen, Stanislas ait pu changer en peu d'années, l'aspect des principales villes de ses états ; entretenir une cour nombreuse où les fugitifs de toutes les nations trouvaient un asile * et créer des fondations bienfaisantes qui n'étaient onéreuses que pour lui. A la vérité le génie du bien découvre le plus souvent en soi-même des voies d'exécution dont la froide insouciance des hommes ordinaires ne soupçonne pas la possibilité.

« L'éducation de la jeunesse, dit Mme de Saint-Ouën,

* De ce nombre fut le prince Charles-Édouard Stuart. Il trouva, comme son père, au château de Lunéville, une hospitalité qui lui était refusée en France.



PLANCHE [illegible]

Chatelain del. *Eumont sculp.*

PORTE NEUVE,

fixa d'abord l'attention du monarque. Il mettait au rang des grandes affaires de l'État, le soin de perfectionner l'instruction publique : des écoles gratuites furent donc établies dans les villes principales de Lorraine : il y ajouta pour Nancy, des chaires de mathématiques, de philosophie et d'histoire; et forma une bibliothèque publique afin d'aider au développement de ces connaissances utiles. A ce précieux établissement, il joignit une fondation de prix en médailles, de la valeur de 600 livres, destinés à ceux des concurrens qui réussiraient le mieux à traiter les sujets proposés sur les sciences, les lettres et les arts. Dès que les talens eurent commencé à prendre leur essor, Stanislas, secondé du chevalier de Polignac, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et son secrétaire intime, créa une académie nationale où vinrent s'asseoir le président Hénault, Maupertuis, Helvétius, Saint-Lambert, le chevalier de Tressan, Palissot, Montesquieu : « Il faudra, écrivait ce dernier au roi de « Pologne, que votre majesté ait la bonté de répondre « elle-même à son académie, du mérite que je puis « avoir. Sur son témoignage, il n'y aura personne qui « ne m'en croie beaucoup. »

« Appliqué à réparer les abus qui pouvaient compromettre le repos et la fortune de ses sujets, Stanislas voulut remédier aux inconvéniens qu'entraîne, pour les malheureux, l'administration de la justice, et fonda à Nancy une *chambre de consultation gratuite*, dont le but était de prévenir les procès par des avis sages et éclairés. Cette institution paternelle, dont l'histoire n'offre aucun exemple, était particulièrement destinée

aux pauvres; mais tous les citoyens néanmoins avaient le droit d'y recourir. Une *bourse de secours* fut fondée pour les négocians que des pertes inévitables auraient laissés sans ressources; l'intérêt de deux pour cent était réuni au capital et l'augmentait chaque année. Ainsi le temps qui détruit tout, ne pouvait qu'ajouter à cet acte de bienfaisance. » Une somme de cent mille écus fut destinée à dédommager les cultivateurs des pertes occasionées par la grêle, l'incendie et les maladies épidémiques : des greniers d'abondance établis à Nancy, Bar, Épinal, Lunéville, Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson, Dieuze, Sarreguemines, Saint-Dié, Boulay, Mirecourt, Neufchâteau, Étain, etc., préservèrent les malheureux des horreurs de la famine, dans les années de disette; la noblesse pauvre eut des secours; les militaires obtinrent des gratifications; les hommes de lettres, les savans, les artistes des pensions; les demoiselles nobles, peu fortunées, recevaient une dot de 600 livres pour faciliter leur établissement; celles qui se destinaient au cloître n'en avaient que moitié; les jeunes gentilshommes étaient placés dans différentes universités, et les orphelins privés d'appui trouvaient un établissement convenable à leur situation, en quittant les maisons où ils recevaient une instruction gratuite. On vit, de toutes parts, s'élever de nouvelles usines telles que forges, fonderies, faïenceries, verreries, manufactures d'étoffes, etc.; l'exploitation des mines lorraines, la fabrication du sel qui ruina tant de riches maisons *, favorisées d'après un système bien conçu,

* L'architecte Jean Gauthier, qui se plut à enfanter mille projets inexécutables auxquels on se laissa prendre, avait proposé de conduire à Rosières-aux-

procurèrent des ressources au trésor. Pour seconder les efforts de l'industrie naissante, des inspecteurs habiles envoyés par le Roi, parcoururent la Lorraine afin d'indiquer aux artistes, aux artisans les procédés qu'ils ne connaissaient pas. Le prince lui-même se plaisait à visiter les nouveaux établissemens, et redoublait par ses éloges et ses encouragemens, le zèle des entrepreneurs.

« Avec Stanislas, continue Mme de Saint-Ouën, tout ce qui était un bien devenait possible; tous les malheurs se trouvaient réparables; et c'était avec une munificence vraiment royale, qu'il venait au secours de ses sujets. La ville de Saint-Dié fut réduite en cendres : il la fit rétablir sans délai, sur les plans de son premier architecte, et cette ville s'éleva plus belle qu'elle n'était avant l'incendie. » Stanislas fonda dans sa capitale une école de médecine; à laquelle fut agrégée plus tard celle de l'université; il établit des réglemens pleins de sagesse pour la concorde entre les trois branches de l'art de guérir dont l'union était alors si difficile, et institua un jardin des plantes confié aux soins de Charles Bagard, l'un des plus illustres médecins de la province. La classe indigente qui n'était jamais oubliée, trouvait, dans des consultations gratuites, un adoucissement à ses maux. Une pharmacie fut établie pour lui fournir les remèdes nécessaires, et soixante pauvres malades purent jouir chaque année du bienfait des eaux de Plombières. « Je ne veux pas,

Salines, par une double file de cors et au moyen de pompes à feu, les eaux salées du puits de Lezai. Les premiers commerçans de la province y dépensèrent leur avoir.

« disait Stanislas, qu'il y ait un genre de maladie dont « mes pauvres sujets ne puissent se faire traiter gra- « tuitement. » Dans ce but, il surveilla les hôpitaux déjà établis, en créa de nouveaux, et multiplia les fondations qui pouvaient procurer quelque soulagement à l'humanité souffrante. Des religieux hospitaliers furent chargés de porter des secours aux prisonniers ainsi qu'aux malades indigens des villes et des campagnes; l'hospice Saint-Julien de Nancy s'accrut d'un bâtiment considérable, d'une fondation de vingt-quatre places pour les orphelins, d'une autre en faveur des domestiques de la maison royale, et 200,000 livres furent employées à l'assainissement des prisons.

« Pourrait-on oublier, continue l'auteur précité, cette attentive bonté qui voulut éviter à la vertu indigente, l'embarras, la honte de solliciter un utile secours? Une somme de 200,000 francs est destinée par Stanislas à une *fondation d'aumônes secrètes;* il n'attend pas qu'on l'implore.... sa main généreuse va prévenir, va chercher le malheur. « Un roi, disait-il, ne « doit jamais s'informer s'il y a des misérables dans ses « états, mais demander où ils sont. » C'était sans faste, sans ostentation, qu'il répandait ses bienfaits; on voyait qu'il ne cherchait en cela qu'à satisfaire son cœur; aussi le moyen de lui plaire n'était-il pas de lui exagérer le bien qu'il avait fait, mais de lui en montrer qu'il pût faire encore. Il craignait sans cesse que quelque objet de bienfaisance n'eût échappé à sa vive sollicitude. Ayant un jour assemblé ses ministres, il parcourait avec eux cette longue liste de fondations, qui toutes avaient pour but le bien de ses sujets.

« N'avons-nous rien oublié, dit l'excellent prince, « cherchons, messieurs, cherchons; je ne me conso- « lerais pas si quelque chose encore manquait au sou- « lagement de mon peuple. » Après s'être épuisé en vaines recherches, son conseil lui prouve que rien n'a été négligé. De nombreuses institutions, d'utiles établissemens ont assuré à la jeunesse une précieuse instruction, à l'agriculture, au commerce, des encouragemens et les moyens de réparer des pertes inévitables. Tous les maux enfin ont trouvé des adoucissemens; tous les malheureux des consolations, et ceux-mêmes qui ne les réclamaient pas, des secours.... En un mot, les hommes de tous les âges, et dans toutes les situations de la vie, avaient eu part à ses bienfaits!.... Vous le voyez, Sire, disent ses ministres, vous le voyez, rien n'a pu échapper à votre généreuse prévoyance : « Eh « bien, Messieurs, dit Stanislas (paraissant réfléchir), « eh bien, une fondation encore... pour *les cas impré-* « *vus.* » C'est ainsi que l'amour des peuples, sa passion dominante était le mobile de toutes ses actions. De là, cette *insatiable* bienfaisance (si l'on peut parler ainsi), de là ces projets ingénieux du bien public, aussitôt exécutés qu'ils étaient conçus. Adoré de ses sujets, les étrangers, les souverains eux-mêmes s'accordaient à lui payer le tribut d'estime que lui décernait la renommée, et d'une voix unanime, il fut surnommé le *bienfaisant*, titre glorieux que la postérité lui a confirmé. »

Certes, rien ne manque à ce pompeux éloge, et nous applaudissons de grand cœur à tout ce qu'il peut

renfermer d'exact; mais l'enthousiasme de l'écrivain ne l'a-t-il point entraîné un peu trop loin, et sa main de femme, si caressante pour l'objet qu'elle affectionne, n'a-t-elle pas effacé quelques taches que la sévérité de l'histoire nous impose l'obligation de reproduire? Ainsi, aux reproches que nous avons eu l'occasion d'adresser précédemment à Stanislas, nous ajouterons celui d'avoir favorisé, par des libéralités infinies, l'établissement des jésuites en Lorraine; d'avoir souvent subordonné ses mesures administratives aux exigeances de la noblesse et du clergé; de s'être laissé circonvenir par ce Galaizière, objet de la haine universelle, qui rendit au dix-huitième siècle le peuple lorrain *taillable à merci;* nous rappellerons que les immenses travaux exécutés sous son règne, pour faciliter les communications, ont été presque entièrement le résultat de corvées pénibles, et nous reconnaîtrons au résumé, plus de luxe que d'utilité réelle, dans toutes ces somptueuses constructions qui ont fait de Nancy l'une des plus belles villes de l'Europe. Certes, le curage de la Meurthe, un canal de jonction de la Moselle au Rhin eussent été d'un avantage bien autrement applicable, et procureraient aujourd'hui à la province les ressources commerciales et l'activité productive dont elle est privée. Hâtons-nous d'ajouter cependant, pour ceux qu'une telle opinion blesserait, que nous sommes des premiers à apprécier les conceptions monumentales du roi de Pologne, à leur attribuer en partie ce goût éclairé des arts qui se montre héréditaire en Lorraine, et à nous incliner avec respect devant la statue d'un

roi bienfaiteur dans le caractère duquel nous admirons l'homme privé tout en censurant l'homme public, le monarque couronné.

Peu d'années se passaient sans que les mesures arbitraires de Stanislas ou de son ministre n'excitassent les remontrances de la cour souveraine, palladium unique demeuré aux franchises nationales. En 1750, les contributions avaient augmenté de moitié en sus de ce qu'elles étaient en 1737 : Stanislas y ajouta un nouveau vingtième destiné au paiement des anciennes dettes de l'État; mesure évidemment injuste puisque ces dettes avaient été mises par le traité de Vienne du 28 août 1736, à la charge de la France : la cour réclama, fit toucher du doigt toutes les plaies du pays, et ne fut point écoutée. D'autres remontrances sur les impositions ordinaires de 1752 eurent le même sort. Peu de temps après, une ordonnance de l'évêque de Toul, contraire aux libertés de l'église gallicane, ayant défendu aux religieux de confesser les malades sans l'autorisation des curés, des plaintes s'élevèrent de toutes parts, des troubles eurent lieu dans plusieurs localités, et la cour souveraine frappa de nullité un acte attentatoire à ses droits, à ceux de la couronne : mais Stanislas approuva l'évêque; le conseil royal cassa les arrêts du parlement; le parlement à son tour fit au Roi d'énergiques remontrances datées du 31 décembre 1754, dans lesquelles il passa en revue toutes les tentatives des évêques de Toul pour saisir, même sous Léopold, une autorité temporelle à laquelle ils n'avaient aucun droit, et les incertitudes, les chocs de conscience et d'opinion que cette juridiction ecclésiastique

exceptionnelle pouvait entraîner..... La cour demeura inflexible; l'église triompha; le peuple, frappé dans l'exercice de ses libertés les plus chères, ne dissimula point son mécontentement. Pour l'apaiser, La Galaizière adopta quelques mesures favorables au commerce et à l'agriculture : on vit sortir alors des études de procureurs, des cloîtres, des colléges, beaucoup de fils de laboureurs qui avaient abandonné l'état de leurs pères dans l'espoir de trouver plus d'avantages en exerçant d'autres professions.

1736 — Mais bientôt de nouveaux édits amenèrent de nouvelles plaintes de la part du peuple et de nouvelles remontrances ; la création de la maréchaussée mit toute la Lorraine en émoi : la cour, son organe habituel, protesta avec vigueur. Toustain de Viray, procureur-général, fut exilé; le conseil royal cassa l'arrêt de la cour; la cour, de son côté, ne voulut point fléchir : Stanislas, que ces chocs continuels fatiguaient beaucoup, voulut exprimer lui-même ses intentions par écrit. « C'est, disait-il, un entretien que je veux « avoir avec les députés, comme un père de famille... « j'ouvre ici mon cœur, qui n'est point du tout dis- « posé ni à punir avec rigueur, ni à fléchir avec indi- « gnité..... Ma santé affaiblie par mon âge, ne saurait « supporter aucune tracasserie. Je jouis de la dou- « ceur de la paix sous la faveur de l'heureux règne et « de la puissance de Louis XV mon gendre : au bout « du compte, ce pays qui me sert d'asile, est son do- « maine perpétuel... » Il fallut payer. Le clergé qui s'était refusé jusqu'alors à toute espèce de contribution, fut imposé pour cinquante mille écus à titre de don

gratuit ; l'année suivante, on assujétit ses biens au vingtième, mais dans la crainte qu'une telle mesure prît à l'avenir force de loi, il offrit cent trente mille livres qu'on accepta.

La guerre, recommencée entre l'Empire et la France, se termina pour quelque temps, grâce à la médiation du roi de Pologne ; une paix inespérée fut conclue après trois siècles de discorde ; et la place *Stanislas* prit le nom de place d'*Alliance* en mémoire de ce grand évènement. Il était temps que la Lorraine respirât, que les bras de ses enfans fussent rendus à l'agriculture ; elle avait assez des maux qu'elle ne pouvait éviter, sans courir les chances d'une guerre voisine de son territoire ; car indépendamment de la détresse causée par les impôts, ce pays souffrait beaucoup depuis quelques années, de l'intempérie des saisons ; deux secousses de tremblement de terre, assez fortes pour enfouir plusieurs maisons, s'y étaient fait sentir ; elles avaient été suivies de grandes inondations, et plusieurs orages avaient désolé les rives de la Meurthe et de la Meuse. A ces maux déjà si difficiles à supporter, se joignirent divers incendies ; l'aile droite du château de Lunéville devint deux fois la proie des flammes ; le 27 juillet, Saint-Dié perdit 116 maisons occupées par 288 ménages, le 6 septembre suivant, le feu consuma six autres maisons, et le conseil des finances imposa un million sur la province pour relever les murailles de cette ville. Des pertes d'un autre genre affligèrent aussi la Lorraine, depuis le décès de la marquise du Châtelet. La tombe s'ouvrit successivement pour le marquis de Boufflers, capitaine des gardes-du-corps du roi de Pologne ; le comte Bourcier de Mon-

thureux, procureur-général de la cour souveraine, Jérôme Bégon, l'un des plus vertueux prélats de l'église de Toul; Marc de Beauveau, prince de Craon; le comte François Humbert de Girecourt, chancelier de l'ex-duchesse douairière de Commercy; le duc Ossolinski; Ambroise Pelletier, auteur du Nobiliaire de Lorraine; dom Calmet; le marquis de Custine blessé à la malheureuse bataille de Rosbach, et pour beaucoup d'autres notabilités dignes d'éloges.

« Un évènement très rare dans les annales des provinces, dit M. Etienne à qui nous devons la première publication de ce fait, vint exciter un mouvement dans les esprits. Un curé, mauvais prêtre et plus mauvais pasteur encore, fut obligé de se démettre de ses fonctions sacerdotales. Quelque temps après, voulant rentrer dans son bénéfice, il se pourvoit au parlement de Nancy et se plaint d'avoir été expulsé par violence. « Alors on « suppose qu'un grand nombre de curés vivent dans « une dissolution abominable, qu'il est nécessaire de « faire un exemple pour imposer aux coupables. Cette « horrible imputation passe pour un fait constant dans « l'esprit des magistats, du chancelier de Lorraine, « et même du roi de Pologne... M. de Viray, procu« reur-général, autrefois si respectable et si zélé pour « la religion, montra plus de passion que personne « dans cette affaire. On entendit des témoins, on les « confronta avec l'accusé qui fut condamné au feu et « exécuté* à la porte de l'église, dans la commune de

* Extrait d'une lettre écrite par l'auteur de la vie manuscrite de M. Drouas, évêque de Toul. Ce biographe avait cru ne devoir pas rapporter l'affaire du curé de Ludres, à raison du peu de part qu'y avait eu M. Drouas, qui lui en avait raconté tous les détails.

Ludres, dont il avait été curé. Un supplice aussi extraordinaire devait agiter vivement la population, accoutumée au plus profond respect envers ses pasteurs. Le clergé prit fait et cause pour le condamné, et excita les habitans des campagnes à proclamer son innocence. La superstition propagea les bruits les plus absurdes; mille petites croix furent plantées à l'endroit même du bûcher et se renouvelèrent jusqu'à nos jours. »

1768 — La guerre avait repris entre la France et l'Allemagne; beaucoup de troupes se dirigeaient sur le Rhin; la Lorraine encombrée de soldats fournit aux besoins de l'armée du Roi : on tira des arsenaux de Metz et de Nancy plusieurs cent milliers de poudre; les forges de Vadonville, Hayange etc., produisirent une immense quantité de projectiles; presque tous les équipages furent construits dans les villes frontières, et des impositions en nature accablèrent le peuple. Heureusement, les années étaient fécondes; une partie des milices licenciées au commencement de chaque hiver, aidaient aux travaux de la campagne, et l'on trouvait dans les branches d'industrie qu'alimentait la guerre, des ressources qui manquaient à d'autres professions, telles que l'agriculture. Une certaine abondance régnait dans les villes, mais l'état des campagnes était déplorable. Ces maux ne cessèrent qu'à la fin de 1762. Un courrier de la Reine apporta le 5 novembre à Nancy la nouvelle de la paix. Elle fut accueillie avec des transports d'autant plus grands, qu'une jeunesse nombreuse rentra immédiatement après dans ses foyers domestiques.

Dans cet espace de cinq années, malgré toutes les

charges qui pesaient sur la Lorraine; les anciens impôts avaient été maintenus et même augmentés. Un édit du mois de septembre 1757, ordonnant la levée d'un second vingtième avec effet rétroactif d'une année, fut accueillie par les remontrances de la cour souveraine; remontrances d'autant mieux fondées, qu'il était de notoriété publique que chaque année, l'excédant des impôts, le produit du bail général et de la vente des bois étaient versés dans les coffres de la France au lieu d'entrer en déduction des charges de l'année suivante. Mandé à Einville, Stanislas ne parvint pas à ébranler la fermeté de la cour; elle persista dans ses résolutions, et résuma de la manière suivante les faits énoncés dans ses précédens mémoires :

« La comparaison des provinces de France assujéties « aux vingtièmes, ne peut présenter un parallèle juste « avec les duchés de Lorraine et de Bar.

« 1° Ces états forment, du moins actuellement, « une souveraineté séparée, en vertu d'actes publics, « qui réclament contre des impôts exigés pour les be- « soins d'un autre état. Le premier vingtième imposé « depuis sept ans pour liquider les dettes des duchés « de Lorraine et de Bar, a suffi à peu de chose près, « et suffira pour le peu qu'il dure sans qu'il soit né- « cessaire d'en établir un second.

« 2° Il n'y a pas de province en France où les im- « positions directes et indirectes aient été doublées par « un accroissement aussi prompt que celui qui s'est « fait en vingt années dans les états du roi de Pologne, « et sans parler du poids des impositions indirectes, « cet accroissement précipité n'est pas porté en France

« comme dans les états du Roi, au point que tout la-
« boureur, du fort au faible, porte la taxe de quatre-
« vingts livres, et le manœuvre celle de vingt.

« 3° Il n'y a pas de province en France où l'on ait
« fait en si peu de temps une multitude de créations,
« telles que celles qui ont tiré du sein des deux du-
« chés les sommes considérables qui n'y sont pas ren-
« trées. Les créations des procureurs, de la maréchaus-
« sée, des receveurs des finances, des maîtrises, des
« notaires, des bailliages, ont fait passer au trésor
« royal de France des sommes qui, jointes au produit
« des autres revenus de l'État, après toutes dépenses
« et charges acquittées, ont formé un capital de plus
« de soixante millions, sortis en vingt ans des deux
« provinces, outre les bénéfices immenses des trai-
« tans qui en sont également sortis; et une surcharge
« singulière est celle de près de cinq cent mille li-
« vres, imposées annuellement pour les gages des of-
« fices créés, de ceux même qui ne sont pas levés;
« de manière que les peuples paient, à la décharge
« du souverain, les rentes des fonds qui sont passés
« dans ses mains. Tous ces établissemens ont néces-
« sairement intercepté les sources de la circulation,
« et enlevé l'argent qui serait nécessaire pour fournir
« aux impôts.

« 4° Enfin, il n'y a pas de province de France où
« l'on ait fait une augmentation générale et exorbi-
« tante, sur le produit des fonds, et sur le prix des
« denrées, dans l'année même où l'on veut établir un
« second vingtième, par l'effet rétroactif donné à l'édit
« qui l'impose. Cette augmentation, préparée pour

« rendre le premier la base du second, caractérise l'ex-
« cès auquel on a voulu porter cet impôt, et expose
« tous les contribuables qui ont consommé leurs re-
« venus, à la nécessité d'entamer leurs fonds pour
« subvenir aux arrérages qu'ils seraient obligés de
« payer. Si à ces observations l'on ajoute celles des au-
« tres causes de l'épuisement des forces des deux du-
« chés, il en résultera la preuve de la différence qu'il
« y a entre des pays aussi maltraités et les provinces
« de France. L'excès des milices qui enlève les agri-
« culteurs; l'excès des corvées qui les accable de fa-
« tigues, corvées qui se multiplient dans les temps
« mêmes où la cour souveraine en porte des plaintes
« aux pieds du trône; la privation de toutes ressour-
« ces pour un commerce extérieur, qui puisse attirer
« l'argent de l'étranger; la chute du commerce inté-
« rieur, dont le crédit est perdu par le nombre des
« banqueroutes; l'altération de l'agriculture par le
« défaut d'hommes pour cultiver, et par la ruine des
« équipages du labourage; enfin la langueur de toutes
« les professions, par le manque de moyens pour les
« entretenir ou les animer : toutes ces causes qui ta-
« rissent les sources de la circulation de l'argent, four-
« nissent autant de preuves de l'affaiblissement du
« fonds de l'État et de l'impossibilité de fournir à de
« nouvelles charges.......

« La difficulté du recouvrement des impositions ac-
« tuelles est telle, que les contraintes, les emprisonne-
« mens, les garnisons, les ventes d'immeubles, qui
« étaient autrefois si rares, sont les moyens ordinaires
« auxquels on est obligé de recourir pour exiger les im-

« pôts. Toutes les campagnes sont exposées à l'usage de
« ces moyens violens, et les marchés des villes sont rem-
« plis des effets des malheureux qui ne peuvent satis-
« faire à leurs cotisations aux charges publiques. La mi-
« sère du peuple, qui devient générale, est telle, que les
« villes et les campagnes sont remplies de pauvres, dont
« le nombre s'accroît chaque jour, et qui sont exposés à
« des besoins de toute espèce. Les laboureurs diminuent
« leurs trains, ou s'endettent pour l'entretenir, ou quit-
« tent le labourage. Les manœuvres et les artisans man-
« quent de subsistance ou se nourrissent des alimens
« les plus malsains. La réduction du prix des fermages
« et la diminution du prix des fonds altèrent la fortune
« des propriétaires. La privation des choses nécessaires
« à la vie, accable les gens de travail; les dettes rui-
« nent les uns, les maladies épidémiques affligent les
« autres; tous sont dans la contrainte. C'est dans ces
« circonstances accablantes, que la cour souveraine s'est
« crue obligée, pour le bien public et pour l'intérêt
« des deux rois, de représenter cette étonnante et trop
« réelle altération du fonds et des facultés des deux
« duchés, et de demander la réduction du premier
« vingtième et l'exemption du second. Elle ne pouvait
« donner des preuves plus éclatantes de la sincérité de
« son zèle, qu'en sollicitant l'examen et l'approfon-
« dissement des faits par elle exposés, et lorsqu'elle
« a demandé communication des pièces pour en as-
« surer la démonstration, elles lui ont été refusées.....
« Aujourd'hui, la cour souveraine, malgré sa convic-
« tion de l'état malheureux des peuples, et pour con-
« tribuer aux secours extraordinaires que les besoins

« présens paraissent exiger, se réduit à faire au Roi les « supplications les plus respectueuses et les plus in« stantes, pour qu'il lui plaise accorder à ses états « le traitement qui est fait à la plupart des provinces « de France, en leur accordant un abonnement de la « somme d'un million, cours de Lorraine, pour tenir « lieu des deux vingtièmes...... ; et pour donner au Roi « des preuves de la pureté des sentimens qui dirigent « la conduite de la cour souveraine, elle offre de faire « procéder gratuitement, par des commissaires de son « corps, si Sa Majesté le juge à propos, à la répar« tition et recouvrement de cet impôt, pour que le « produit net entre dans les coffres du Roi. »

A cet écrit, voté à l'unanimité, et signé le 27 avril 1758, Stanislas répondit le lendemain par une lettre de cachet qui mandait nominativement une partie de la cour souveraine à Lunéville, *pour recevoir*, disait le monarque, *les nouveaux ordres que nous jugerons à propos de vous donner : si n'y faites faute, car telle est notre volonté*. La cour, en s'excusant de ne point se conformer aux ordres du Roi, lui soumit un précis explicatif de sa conduite ; mais Stanislas n'y eût aucun égard, et lui envoya le même jour une sommation impérative de se rendre, sans délai, à Lunéville, accompagnée du greffier, portant l'édit du second vingtième et le cahier des enregistremens. C'était montrer avec évidence l'intention d'entrer dans les voies du despotisme et violenter la conscience d'une magistrature dont la conduite est digne d'admiration : elle résista encore, déclarant, par sa lettre du 30 avril, ne point vouloir sanctionner un acte injuste qui, tout en ruinant le

peuple, porterait atteinte, par son mode d'exécution, aux lois constitutives de l'État. A cette nouvelle, Stanislas repousse toute explication, toute remontrance, et condamne à l'exil onze membres de la cour souveraine : elle se rend alors à Lunéville, et sollicite leur rappel ; Stanislas, que l'éloignement momentané de La Galaizière laissait aux élans généreux de son bon cœur, pardonne aux huit magistrats les moins exaltés ; trois demeuraient encore victimes de leur dévoûment à la chose publique ; la cour intercède pour eux, mais le chancelier, arrivé dans l'entrefaite, répond au nom du Roi, avec un ton de hauteur et d'insolence qui blesse vivement la cour, que les trois exilés étaient destitués ; que la clémence de S. M. polonaise était épuisée ; qu'il fallait des victimes ; que la puissance qui avait élevé devait avoir la force de détruire, et que lui-même serait le premier à pousser le monarque dans les voies de rigueur qu'exigeaient les circonstances. La cour ayant réclamé une audience royale, Stanislas s'y refusa jusqu'à ce qu'elle eût enregistré l'édit, repris les fonctions qu'elle avait déclaré vouloir cesser, et reçu dans son sein les magistrats qui lui étaient imposés contrairement à son institution, puisque ses membres devaient jouir d'une inamovibilité absolue. Cette conduite de Stanislas provoqua des remontrances énergiques signées le 27 juin, des plaintes portées à la cour de France, et une manifestation générale d'un mécontentement parfaitement senti, surtout contre La Galaizière qu'on savait auteur de presque tous les maux soufferts par la Lorraine. De son côté, la chambre des comptes de Bar, qui avait déjà protesté plusieurs fois

dans le même sens que la cour souveraine, fit un triste tableau des extrémités auxquelles le Barrois était réduit, prouva que le vingtième exigé formait la dixième partie des revenus du peuple, en raison des biens immenses possédés par l'Église, et cita plusieurs villages tels que Montier-sur-Saulx et Loisey, qui payaient en contributions bien au-delà de leurs revenus. Tant de résistances ébranlèrent enfin Stanislas : par un double arrêté, en date du 7 octobre et du 30 décembre, le conseil des finances fixa l'abonnement à 1,375,000 livres, cours de Lorraine, non compris quatorze deniers par livres pour frais de recouvrement. Les chambres des comptes furent chargées de la répartition, et l'année suivante, sur les représentations de la France, on diminua de beaucoup les impositions, et l'on rappela les trois magistrats exilés. Bientôt d'autres alarmes excitées par la suppression flétrissante d'un mémoire explicatif du parlement, en date du 4 février 1758, amenèrent encore une protestation. Cette fois, La Galaizière était l'unique auteur du désordre; l'arrêt de suppression fut retiré, le calme rétabli; mais Stanislas demeura vivement offensé des libelles qu'on lançait de toutes parts contre un ministre qu'il affectionnait.

1760 — Le 13 novembre, imposition d'un troisième vingtième et de deux sous pour livre, avec effet rétroactif au 1er octobre 1759 : nouvelles plaintes de la part d'un peuple au désespoir ; nouvelles remontrances de la cour souveraine, en date des 21 et 24 janvier 1761, d'où il résulta la preuve mathématique que la France avait retiré des duchés de Lorraine et de Bar, depuis 1738 jusqu'en 1761, déduction faite de toutes

les charges et dépenses soit ordinaires, soit extraordinaires; la somme de 78,392,450 livres 14^s 6^d, fardeau énorme, si l'on considère que la main morte possédait pour plus de vingt-huit millions de biens fonds qui n'étaient pas assujétis aux taxes. En 1761, les revenus nets de la Lorraine s'élevaient à 7,103,378 liv.: par l'établissement du troisième vingtième, elle se trouvait surchargée d'un paiement qui excédait de plus de 1,800,000 livres la possibilité éventuelle de ses recettes; il en était de même du Barrois, dans une proportion analogue. Ces chiffres parlent aux yeux, et donnent une idée du triste état de nos provinces sous l'administration de Stanislas. « Si les faits pouvaient se peindre à Votre « Majesté, dans toute leur vérité, disait la cour, elle « apprendrait qu'il n'y a pas d'impositions dont il ne « soit dû des arrérages. Cette vérité, si digne d'être ap- « profondie par un prince juste et bienfaisant, n'au- « rait besoin que d'un calcul pour être démontrée. « Elle n'aurait besoin que de la fidélité des gens pré- « posés à la recette de vos deniers, pour être vérifiée « dans leurs comptes. Privés de ces éclaircissemens, « nous en jugerons par les plaintes des communautés, « par les gémissemens des particuliers, par les con- « traintes, par les ventes de meubles des contribuables, « par les emprisonnemens des collecteurs; enfin, par « le cri général des peuples sur les frais de courses, « suite de la difficulté des recouvremens. Si nous en « jugeons même par les avis qui nous viennent de « toutes parts, ces arrérages montent à des sommes « considérables. Qu'on y joigne celles qui sont à re- « couvrer pour les charges courantes de la subvention,

« de l'abonnement des vingtièmes et de toutes les im-
« positions directes; qu'on y ajoute le canon et le
« bénéfice des fermes générales, le produit des do-
« maines et bois, le don gratuit de l'ordre ecclésiasti-
« que; toutes sommes à recouvrer en 1761; elles
« forment un ensemble effrayant que tous les revenus
« des deux provinces, convertis en argent, ne par-
« viendraient pas à réaliser.

« Des faits si graves, si faciles à vérifier, prouvent
« jusqu'à l'évidence, l'impossibilité de tirer de nou-
« veaux impôts d'une nation qui ne peut suffire à ceux
« dont elle est chargée. Ce serait réduire les peuples à
« se priver du nécessaire absolu; ce serait attaquer la
« subsistance de l'État jusque dans sa source. La ré-
« flexion inhumaine de ceux qui pensent qu'on tirera,
« du moins des aisés, ce qui ne peut être payé par
« la partie des peuples qui est épuisée, ne mérite que
« de l'indignation. C'est penser qu'on peut tenter la
« ruine du reste de la nation, pourvu qu'on en tire de
« l'argent : réflexion de la cupidité, qui n'envisage
« que le profit des tributs, qu'elle croit toujours légi-
« times s'ils sont lucratifs. Un souverain, le père de
« ses peuples, ne se laisse pas surprendre par des
« maximes si odieuses. L'amour de la justice vous
« portera, Sire, à considérer toute l'étendue des be-
« soins de vos sujets, toute la pesanteur des charges
» sous lesquelles ils succombent, etc. »

Des observations subséquentes, contenues dans le même cahier, démontrèrent 1° que le commerce des cuirs, jadis si florissant en Lorraine, allait être anéanti par les entraves mises à l'exportation des peaux en

vert et à l'importation des cuirs tannés; 2° que l'établissement du vingtième sur les droits des fermes et les octrois des villes, stérile pour le souverain, abusif dans sa perception, ruineux pour les peuples, serait moins une ressource pour l'État qu'un avantage exclusivement réservé aux agens du fisc; 3° que le don gratuit imposé aux villes était d'autant plus injuste qu'on avait désigné sous ce nom une infinité de villages dépourvus d'habitans, qui n'ayant presqu'aucun bénéfice à retirer de leurs octrois, ne pourraient jamais subvenir aux dépenses locales qu'entraînait la nouvelle cathégorie où ils se trouvaient rangés.... Ces édits contre lesquels protestait la cour souveraine, odieux dans leurs principes, ne l'étaient pas moins dans leur mode illégal de publication. On avait anticipé sur l'enregistrement et contrevenu de la sorte aux prérogatives de la cour. Beaucoup d'écrits parurent alors : La Galaizière, qui dominait le conseil d'état, surtout depuis qu'il s'était adjoint son fils, s'arrêtait le moins possible dans les voies de l'arbitraire; des écrits clandestins sortis des presses royales, des placards affichés dans toutes les localités reprochaient au parlement son *républicanisme*; tous les moyens paraissaient bons pour ruiner son autorité; on déversait sur lui les blâmes les plus injustes; les arrêts étaient annulés par le conseil royal, biffés par le premier ministre qui cherchait à se créer une majorité en nommant quatre nouveaux conseillers : vaines tentatives; la cour, soutenue de la noblesse et du peuple, provoquait, exigeait même des enquêtes impartiales, frappait d'illégalité les publications faites sans qu'elle y participât, et demeurait fièrement sur la brèche lors-

que les franchises populaires étaient l'objet d'attaques inconsidérées et toujours renaissantes.

Dans ce cahos d'administration et d'illégalités, Stanislas dont la santé déclinait et dont le moral suivait la pente d'affaissement du physique, donnait peu de soins aux affaires publiques. Dévot bienfaisant, il consumait une partie de son temps en pratiques religieuses, et répandait d'abondantes aumônes au sein des pauvres. Ce fut pour les jésuites lorrains une époque de prospérité. Tandis que cette société fatale aux princes, plus fatale aux peuples, était proscrite en France, Stanislas la protégeait avec un zèle si soutenu, qu'on craignit d'avancer le terme de ses jours en la chassant de ses états. Des jésuites missionnaires parcouraient alors la Lorraine, le Barrois et les trois évêchés; un magnifique hôtel leur servait de résidence et de point central à Nancy, et la littérature et les arts étaient soumis à leur contrôle. Le 20 octobre 1760, dans une séance publique de l'académie de Nancy à laquelle Stanislas assistait, les comtes de Lucé et de Tressan vengèrent la philosophie des calomnies du cagotisme; on allait se lever lorsque le père Menou, confesseur du Roi, prenant tout-à-coup la parole, contre les règles de l'assemblée, attaqua avec violence les précédens orateurs. On en fut indigné: plusieurs académiciens demandèrent l'exclusion du père Menou; mais il parvint, au contraire, à faire éloigner des antagonistes qui avaient plus de génie que d'astuce et d'intrigues. L'académie si brillante d'abord, perdit son lustre, et plus tard, Stanislas déclara le gouverneur et l'intendant académiciens nés. On ne peut disconvenir cependant, que la

dévotion de Stanislas ne se soit alliée autrefois aux principes d'une sage tolérance; il favorisa les juifs établis en Lorraine; plusieurs protestans occupèrent des places importantes à sa cour, et une lettre de Voltaire témoigne le favorable accueil que Stanislas faisait encore aux gens de lettres dans les dernières années de sa vie : « Je me souviendrai toujours, Sire, avec la « plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance, « des jours heureux que j'ai passés dans votre palais. « Je me souviendrai que vous daigniez faire les charmes de la société, comme vous faisiez la félicité de « vos peuples; et que si c'était un bonheur de dépendre de vous, c'en était un plus grand de vous ap- « procher. »

La magnanimité de ce monarque était si bien connue, que Frédéric Auguste, son ancien rival, qui avait mis sa tête à prix, obligé de fuir à son tour des états qu'il avait usurpés, demanda pour sa famille un asile en Lorraine. Stanislas l'accueillit avec des témoignages d'intérêt non équivoques, et servit quelque temps de père à ses enfans, tombés du trône pour n'y plus remonter désormais.

Quelque temps après, le séjour de Mesdames de France, Adelaïde et Victoire, à Plombières où elles prirent les eaux en 1761 et 1762; les voyages qu'elles firent de Plombières à Lunéville et à Nancy dans le cours de chaque été; la présence de la Reine à Commercy, à la fin du mois d'août 1765, furent l'occasion de fêtes somptueuses, les dernières dont la Lorraine ait été témoin sous le règne de Stanislas. Plusieurs grands deuils se succédèrent : et la tombe s'était à

peine fermée sur Mme de Graffigny, le médecin Marquet, le père Menou, le comte de Bressey, Antoine Chevrier, le marquis du Châtelet, lorsqu'on apprit la mort inopinée de l'Empereur François Ier, dont la main généreuse répandait encore mille bienfaits sur ses anciens sujets *; on se porta en foule au service funèbre célébré en son honneur dans l'église des cordeliers de Nancy, et d'abondantes larmes honorèrent sa mémoire. A ce deuil succéda celui du prince duc de Cumberland, puis celui du Dauphin, jeune homme de la plus grande espérance. Stanislas fut inconsolable de la perte de son petit-fils. « Hélas! s'écriait-il dans « sa douleur, la perte réitérée d'une couronne n'a fait « qu'effleurer mon âme, celle de mon cher Dauphin « l'anéantit. » Un service solennel eut lieu dans toutes les églises du duché. Le père Coster prononça l'éloge du prince à la Primatiale le 3 février, tandis que Stanislas, demeuré presque seul à la Malgrange était absorbé dans les réflexions les plus tristes. La rigueur de la saison l'ayant obligé de coucher à Nancy, il partit le jour suivant pour Lunéville où il n'arriva que le soir. Ce voyage de la veille n'empêcha cependant pas Stanislas de se lever le lendemain vers six heures et demie, pour fumer avant le déjeuner, comme c'était son habitude. S'étant approché de la cheminée, afin de regarder la pendule, sa robe de chambre, d'une étoffe légère, présent de la reine sa fille, prit feu aussitôt. « Stanislas, dit Durival, crut que c'était la « flamme de la cheminée et resta un moment tran-

* Les anciens serviteurs de sa maison et plusieurs autres vieux employés jouissaient de pensions réversibles à leurs veuves et à leurs enfans.

« quille : mais s'apercevant enfin que le feu le gagnait,
« il appela. Dès que ses gens eurent ouvert la porte,
« l'air donna plus d'activité aux flammes qui s'élevè-
« rent tout-à-coup jusqu'au-dessus de la tête. On ar-
« rachait les vêtemens en se brûlant les mains ; mais le
« feu était en trop d'endroits pour être étouffé par
« deux personnes : on coucha le prince et on réussit
« à éteindre le feu qui le dévorait. Il eut tout le côté
« gauche et la main brûlés, depuis le genou jusqu'à la
« joue et au-dessus de l'œil ; la coiffe du bonnet de
« nuit fut brûlée jusqu'au ruban qui l'attachait : la
« camisole de flanelle qui touchait immédiatement la
« chair fut consumé en partie, et tombait en morceaux
« et en cendres. On remit Stanislas sur son lit, et il y
« parut tranquille. Dès que la nouvelle de ce funeste
« accident fut répandue, la consternation fut générale;
« on ne s'occupa plus que de cette chose unique, et
« d'instant en instant, on demandait des nouvelles de
« la santé de Stanislas. Lui seul conserva son âme
« tranquille ; il était le consolateur de ceux qui s'affli-
« geaient de son état ; et il ne cessa d'écrire à la Reine
« sa fille, pour calmer ses inquiétudes. Les premiers
« appareils donnèrent des espérances flatteuses soute-
« nues pendant près de douze jours, et on se livrait à
« la joie, on croyait même que ce ne serait rien. En-
« core un peu, disait-on, nous perdions notre bon roi.
« Son excellente constitution, sa gaîté qui ne le quit-
« tait pas, tout nous laissa dans une sécurité trom-
« peuse ; on reprit les occupations ordinaires. Stanis-
« las signa même encore des expéditions de chancellerie
« le 17 février. Mais à compter de ce jour-là les panse-

« mens devinrent douloureux, surtout à la main gau-
« che, la fièvre vint, les taches noircirent. Cependant
« l'espérance se renouvela et se soutint jusqu'au soir
« du vingt; Stanislas tint son assemblée ordinaire avec
« la même gaîté qu'avant son accident; mais son état
« empira le 21; le 22 on avait peu d'espoir; on le per-
« dit entièrement le lendemain : le prince était dans
« un assoupissement dont on ne le tirait qu'avec des
« cordiaux violens. Il était dans ce déplorable état
« quand on lui présenta un envoyé du roi de Pologne
« Stanislas Poniatowski; il entendit encore ce qu'il lui
« disait, mais il ne put articuler pour répondre, et
« tendit la main à cet ambassadeur. L'agonie fut longue
« et douloureuse; Stanislas-le-Bienfaisant expira le 23
« février 1766, à quatre heures quelques minutes
« après midi, âgé de 88 ans, 4 mois, trois jours. Il
« était le dernier de son nom, mais il l'a rendu im-
« mortel. »

Ainsi s'est exprimé un témoin oculaire des derniers momens du roi de Pologne, et cette mort d'un monarque philosophe, digne, malgré ses erreurs, d'occuper une belle place dans les annales de la postérité, eut de l'écho non seulement en Lorraine, en France, mais encore dans toute l'Europe. Ses funérailles furent magnifiques; le peuple de Lunéville qui s'était particulièrement ressenti de ses bienfaits, les gens de sa maison, les administrateurs de toutes les classes, donnèrent un juste tribut de larmes à sa mémoire, et, dans la pompe funèbre partie de Lunéville le 3 mars à six heures du soir, pour se rendre aux Minimes de Bon-Secours, où elle arriva à minuit et demi, on ne put

voir sans émotion plusieurs milliers d'individus recueillis dans une douleur profonde et véritable, payer aux mânes de Stanislas le seul hommage dont la sincérité puisse être constatée. Cependant, si les orateurs et les poètes célébrèrent avec éclat les vertus du monarque décédé; si dans toutes les chaires évangéliques son nom retentit avec éloge; si les hommes de lettres et les artistes déplorèrent la perte de la main qui les protégeait, il est vrai de dire, malgré l'affirmation de Durival, que Stanislas ne fut pas universellement regretté comme Léopold. Dans les petites villes et les campagnes on considéra comme avantageuse une réunion à la France, qui allait niveler toutes les administrations sur un même plan, et l'on espéra jouir des fondations bienfaisantes de Stanislas, sans avoir à payer ces impôts exorbitans dont il grevait la province, de concert avec Louis XV. Aussi le peuple, j'en excepte celui des résidences ducales, a-t-il oublié Stanislas, tandis qu'on se rappelle encore Léopold avec un respectueux attendrissement.

A la mort du roi de Pologne, la Lorraine changea d'aspect; Chanteheux, Einville, la Malgrange, le château-d'eau de Commercy s'effacèrent bientôt comme des rêves qu'embellissaient les plus douces chimères; les châteaux de Lunéville et de Commercy, convertis en casernes, perdirent tout-à-fait l'éclat dont une cour somptueuse les décorait; on vit tomber les armoiries inoffensives de Stanislas pour faire place à celles de son gendre, et les dépouilles du vieux roi, par un honteux oubli des convenances, vendues sur les places publiques, témoignèrent du peu de respect que Louis XV

portait à sa mémoire. Cependant un monument dû à la piété filiale de la Reine, s'éleva dans le sanctuaire de Bon-Secours; Louis Vassé, élève du célèbre Bouchardon, et Félix Comte y imprimèrent quelques étincelles de leur génie; et de nos jours, un de nos astistes les plus distingués, interprète habile du vœu des Lorrains, vient d'ériger, sur la place Royale de Nancy, la statue monumentale consacrée au souvenir impérissable des bienfaits de Stanislas.

FIN.

NANCY.



Chatelain. *Raumond.*

STATUE DE STANISLAS.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION, pag. IV, lig. 7. *Ne prennent aucune part à la conspiration dont Vercingétorix est le chef.*

Ceci, bien entendu, ne peut s'entendre des Médiomatriciens, car chacun sait qu'ils ont envoyé 5,000 hommes à Vercingétorix pour forcer les Romains à lever le siége d'Alise.

Pag. 15, lig. 11. *Fronica, abbesse de Remiremont.*

Cette femme ne paraît pas avoir existé, du moins sous le titre d'abbesse.

Pag. 123, lig. 7 et 8. 2° *Mathieu, sire de Belrouard; 3° Ferri, sire de Plombières, tous deux morts sans postérité.*

Ce dernier épousa Marguerite de Blâmont dont il eut Ferri II, qui, marié à Isabelle de Frenelle, mit au monde Jacques et Gérard, etc.

Pag. 158, lig. 25. *Pendant le mois des Versaines.*

C'est la saison des versaines qu'il faut lire: *versaines*, terres qui se reposent.

Pag. 186, lig. 26. *De la Bruse.*

Il est mieux d'écrire *Brusche*, du mot latin *Bruchta.*

Pag 242, lig. 26. *Son père René, duc de Guise.*

La terre de Guise ne fut érigée en duché qu'en 1527, en faveur de Claude Ier, comte de Guise, frère du duc Antoine et cinquième fils de René II.

Pag. 340 lig. 21. (1476) *Marie d'Harcourt, épouse du comte de Vaudémont, tué à Bulgnéville, et aïeule de René.*

Antoine de Vaudémont, époux de Marie d'Harcourt et vainqueur de René I[er], à la funeste bataille de Bulgnéville en 1431, n'y fut point tué. Il mourut 16 ans plus tard, en 1447.

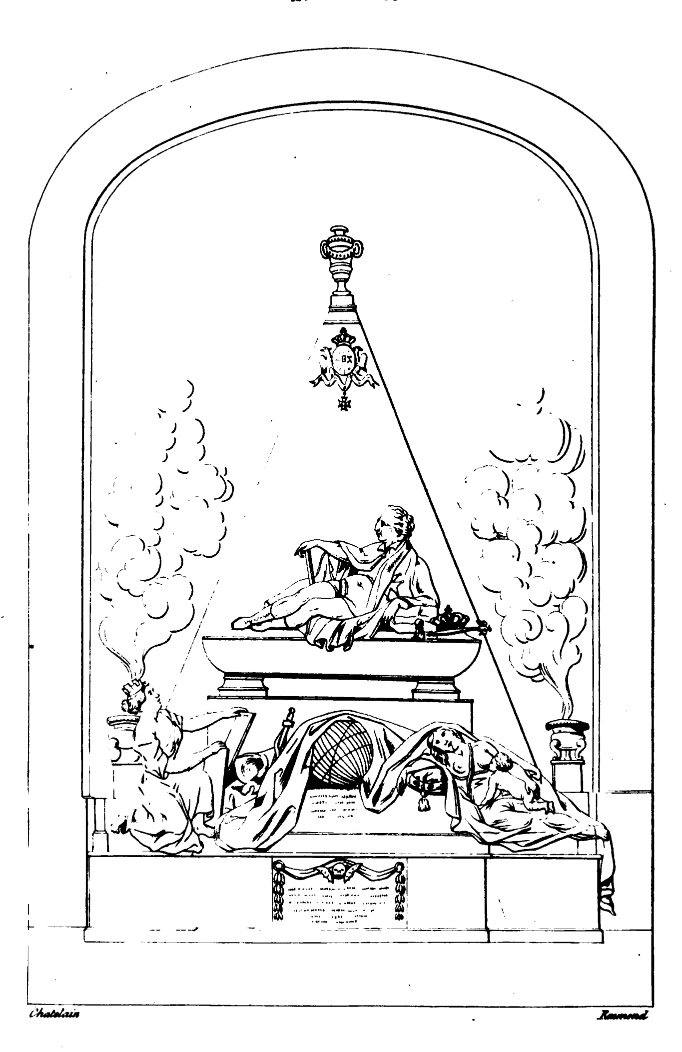
Pag. 345, lig. 1[re]. *Collignon de Ville-la-fortune;* lisez: Collignon de Ville et La Fortune.

Pag. 355, lig. 13 et 14. *Chier cousin, vos âmes ait Dieu! vous nous avés fait moult maux et douleurs;* lisez : Biaulx cousin, etc.... *Nous avez fait etc....*

Pag. 356, l. 11. 20 *juillet* 1480; lisez: 10 juillet 1480.

Pag. 377, lig. 16 et 17. *Henri de Ville, écolâtre puis évêque de Verdun;* lisez : Henri de Ville écolâtre de Verdun, puis évêque de Toul.

NANCY.



TOMBEAU DE STANISLAS.

ERRATA DU SECOND VOLUME.

Page 8 ligne 27. *le* 13 *octobre*; lisez : le 14 septembre.
— 15 — 3. *à cette bataille de Pavie :* elle n'eut lieu que le 24 février 1525.
Page 19 ligne 6. *Loupestein ;* lisez : *Lupstein.*
— 19 — 18. *coreligionnaires;* lisez : co-religionnaires.
Page 20 ligne 29. *Vassenheim;* lisez : Wasslenheim, ou mieux Wasselonne.
Page 21 ligne 6. *Cherviller;* lisez : Scherveiller.
— 24 — 13. *Va mourir sous les murs de Naples.* Ce prince ne mourut sous les murs de cette ville qu'en 1528.
Page 25 ligne 12. *Landsfrit;* lisez : Landsfrid.
— 99 — 29. *le* 11 *janvier;* lisez : le 1er janvier.
Page 112 lignes 9 et 10. *des Soboles ;* lisez : de Sobole.
Page 107 ligne 7 *Monteclair*; lisez : Montesclair.
Page 118 ligne 17. *Le comte Désarmoise;* lisez : des Armoises.
Page 121 ligne 4. *la Barklai ;* lisez : les Barclay.
— 123. — 2. *expriment*; lisez : exprimant.
Page 172 ligne 6. *Dornans ;* lisez : Dormans.
— 178 ligne 6. *Marslatour*; lisez : Mars-la-Tour.
Page 183 ligne 8. âgée de 13 *ans ;* lisez : 16 ans.
— 233 — 24. *Lionne ;* lisez : Lyonne.

Page 235 ligne 11. *fille d'un banquier ;* lisez : nièce de Dentrée, banquier de Nancy.

Page 238 ligne 10. *Vinviller ;* lisez : Vilville.

— 239 — 2 et 3. *Vaudrevanche ;* lisez : Vaudrevange.

Page 242 ligne 4. *les moines ;* lisez : les élus.

Page 245 ligne 1. *un défaut d'ensemble ;* lisez : un manque d'harmonie.

Page 269 lignes 9 et 10. *née le* 21 *octobre* 1700. lisez : le 3 décembre 1703.

Ibid. ligne 10. *Décédée le* 3 *mai* 1711 ; lisez le 4 mai 1711.

Page 270 ligne 7. *née à Lunéville, le* 17 *mai* 1714 ; lisez : le 4 mai.

Page 315 ligne 23. *Prag ;* lisez : *Praage.*

— 319 ligne 8 *M. de Luaux ;* lisez : Lutaux ou Luteaux.

Page 352 ligne 9. *Rouyen ;* lisez : Rouyn.

Page 347 (notes) ligne 18. — 1565. le premier statut des arquebusiers de Remiremont, porte la date de 1449.

Page 350 ligne 5 *Detting ;* lisez : Dettingen.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

A

L'HISTOIRE DE LORRAINE.

NOEL, avocat, ancien notaire, homme de lettres, membre du conseil municipal.	Nancy.
PERROT, notaire.	*Idem.*
JACQUEMIN, employé.	*Idem.*
MARCHAL, curé.	Heillecourt.
BELLEVILLE, ancien négociant.	Nancy.
DE SAINT-OUEN, ancien sous-préfet.	*Idem.*
BÉCHET, fils, docteur en médecine.	*Idem.*
VAGNER, professeur.	*Idem.*
MORAND, aîné, parfumeur.	*Idem.*
MONET, négociant.	*Idem.*
MARX-PICARD fils.	*Idem.*
COLLENOT fils.	*Idem.*
MAGOT, avocat.	*Idem.*
CABASSE, avoué à la Cour.	*Idem.*
FAVIER, maître de l'hôtel des Halles.	*Idem.*
SOMMEILLER-CARRÉ, négociant.	*Idem.*
PIROUX, directeur de l'institut des sourds-muets, membre de plusieurs sociétés savantes.	*Idem.*
DE FRANÇOIS fils.	*Idem.*
PAILLOT, négociant.	*Idem.*
SOGNIES fils.	*Idem.*
CONRARD, négociant.	*Idem.*
SCHMIDT, pasteur.	*Idem.*
CHARDIN, notaire.	*Idem.*
GŒURY, pharmacien.	*Idem.*
BRANDON, fils, avocat et maire.	Dommartemont.
LAFLIZE, avocat.	Nancy.
KNOERTZER, dit MARTIN, pharmacien.	*Idem.*
ROUSSEL, docteur-médecin, chevalier de l'ordre du mérite militaire de Pologne.	Nancy.
BARBIER-ARNOULD fils.	*Idem.*
GOUDCHAUX, banquiers.	*Idem.*

FAVIER-GERVAIS, négociant. — Nancy.
NAVARRE, marchand de modes. — *Idem.*
VINCENOT, libraire. — *Idem.*
DE THIBALLIER, colonel en retraite, décoré de plusieurs ordres. — *Idem.*
GERMAIN, propriétaire. — Saint-Clément.
Le comte ÉDOUARD de **RIOCOURT**. — Nancy.
DE SAINT-FLORENT, propriétaire. — Vandœuvre.
MILLER, employé. — Nancy.
GUÉRARD, propriétaire. — *Idem.*
FABVIER, procureur-général. — *Idem.*
LAFRANCE jeune. — *Idem.*
LAFRANCE (Auguste). — *Idem.*
COLIN-SAINT-MICHEL, négociant. — *Idem.*
THOMAS, maître de pension. — *Idem.*
GONZALÈS (Louis). — *Idem.*
MARS, architecte. — *Idem.*
LAMBERT-LEVYLLIER, propriétaire. — *Idem.*
LOMBARD, avoué près la Cour royale. — *Idem.*
ABADIE, avocat. — Vic.
SINGUERLET, géomètre du cadastre. — Nancy.
DE SCHACKEN, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes. — *Idem.*
GRIMBLOT, libraire. — *Idem.*
CREUSAT, libraire. — Lunéville.
Le général baron de **VINCENT**, ancien ambassadeur de l'empereur d'Autriche, décoré de plusieurs ordres étrangers et nationaux. — Nancy.
OTEINHEIMER, négociant. — *Idem.*
BANGOFSKY, officier retraité. — *Idem.*
BURGUET fils, professeur. — *Idem.*
ROUSSEL fils. — Rambervillers.
THIÉRY, receveur des domaines. — Nancy.
CHEVALLIER, avoué. — Saint-Dié.
THURIN, avoué. — *Idem.*
XARDEL, avoué près la Cour royale. — Nancy.
VERGNE, négociant. — *Idem.*
Mlle **MANDEL**. — *Idem.*
BUREAU, curé. — Champigneulles.
VIDART, médecin. — Nancy.
WILMANS, négociant. — Nancy.
CONSTANTIN, employé. — *Idem.*
MATHIEU, négociant. — *Idem.*

SCHMIDT, capitaine de la compagnie des pompiers. Nancy.
DUPREY (veuve) coutelière. *Idem.*
TRELIS, architecte. *Idem.*
BOUR jeune, propriétaire. *Idem.*
DEMANGE, peintre. *Idem.*
PINGUET, papetier. *Idem.*
GODART, avoué près le tribunal de première instance. *Idem.*
PROTIN, capitaine de gendarmerie, chevalier de la légion d'honneur. *Idem.*
GAUCHÉ-CHAUMONT, notaire. Einville.
LAMIREL. Nancy.
MALGRAS. Valhey.
GAUDEZ, avoué. Neufchâteau.
MONIER aîné, rentier. Nancy.
POUPILLIER, rentier. *Idem.*
GRANDJEAN, avocat. *Idem.*
MAIX, notaire. Colombey.
Eugène DOULENBOURG, capitaine au 5e cuirassiers.
HENRIET, artiste-vétérinaire. Nancy.
LEHEC, avocat. Épinal.
THOMAS, avoué près le tribunal civil. Nancy.
PERROT jeune, négociant. *Idem.*
THOUVENIN-MILLOT, négociant. *Idem.*
MEGRAT, propriétaire. Lunéville.
POIREL, notaire. Gerbéviller.
DEROCHE fils, négociant. Nancy.
DE MAC-MAHON, propriétaire. Saint-Max.
SCHOT, receveur de l'enregistrement. Nancy.
SIMONIN, docteur en médecine, professeur à l'école secondaire de médecine de Nancy, médecin des hôpitaux civils, etc. *Idem.*
GÉRARD, avoué. Vic.
Eugène BERTRAND, négociant. Saint-Nicolas.
LAGRANGE, bijoutier. Nancy.
GUIBAL, juge de paix. *Idem.*
BINGER, notaire. *Idem.*
MASQUELIER, professeur à l'école forestière. *Idem.*
PFEIFFER, aumônier de la maison de secours. Nancy.
BASTIEN, notaire. Delme.

BALBATRE-VERNIORY, négociant.	Nancy.
DESFOSSÉ, négociant.	*Idem.*
Victor **JACQUOT**.	Gerbéviller.
GEORGES, secrétaire de l'académie.	Nancy.
DESPEAU, avoué.	Vic.
COLAS fils, voyageur de commerce.	Nancy.
BLEAU fils, professeur.	*Idem.*
CHANZY, juge.	Saint-Dié.
CLAUDE, avoué près la Cour royale.	Nancy.
CHARLOT, substitut du procureur du Roi.	*Idem.*
DE LUXER, président du tribunal civil, officier de la légion d'honneur, etc.	*Idem.*
GASTALDY, propriétaire.	*Idem.*
MATHIEU père, avocat.	*Idem.*
CONTAL, avocat.	*Idem.*
SOYER-WILLEMET, bibliothécaire en chef et conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la ville, membre de la société médico-botanique de Londres, de la société d'histoire naturelle de Paris, des académies royales de Metz, Nancy, etc.	*Idem.*
BÉCHET, père, docteur en médecine.	*Idem.*
MAYEUR, avoué.	Vic.
CABOCEL, rentier.	*Idem.*
MUNIER, rentier.	Nancy.
RICHARD, des Vosges, membre de la société royale des antiq. de France, de la société d'émulation des Vosges, et de plusieurs autres sociétés savantes.	Remiremont.
BÉCUS, notaire.	Haroué.
CHATILLON, avocat.	Nancy.
POIRSON, md-tailleur.	*Idem.*
MATHIEU, percepteur.	*Idem.*
CONTAL aîné, notaire.	Vézelise.
MARC, bibliothécaire.	Remiremont.
Louis **COLLENOT**.	Nancy.
OLRY, maire.	Laneuveville-devt-Nancy.
PITOUX, propriétaire.	Saint-Nicolas.
BOURCIER jeune, négociant.	Nancy.
MATHIEU-PERNET, négociant.	*Idem.*
PILLEMENT, avoué près le tribunal civil.	*Idem.*
PAULLET, lithographe.	Nancy.

BAILLE, négociant.	*Idem.*
BOULANGÉ, chef de bataillon du génie, membre de la légion d'honneur.	*Idem.*
MARCHAL, avocat.	Aboncourt.
MARCHAL.	
D'HOZIER, officier supérieur de cavalerie, etc.	Nancy.
Mlle LENOIRE, institutrice.	Pont-à-Mousson.
VIVENOT, architecte.	Nancy.
BLONDIN, avoué.	Saint-Dié.
Alfred DE RAVINEL.	Nancy.
TROUSSET, receveur-municipal.	*Idem.*
MESNY, propriétaire et maire, ancien administrateur des salines.	Choloy.
Jules MADELIN, négociant.	Nancy.
CHARBONNIER, propriétaire.	*Idem.*
GENY fils, négociant.	*Idem.*
BOISELLE, vérificateur des poids et mesures, homme de lettres, membre de plusieurs sociétés littéraires.	*Idem.*
BOPPE jeune, docteur en médecine.	Château-Salins.
PIERRE, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, chevalier de la légion d'honneur.	Nancy.
BOMPART jeune.	*Idem.*
CLERET (Alphonse).	*Idem.*
Mme CHOINET, rentière.	*Idem.*
JULLIAC, négociant.	*Idem.*
MARTIN, confiseur.	*Idem.*
Le comte de PASTORET, pair de France.	Paris.
OLRY aîné, dessinateur.	Nancy.
DE MAHUET, chevalier de la légion d'honneur.	*Idem.*
CUNY, avocat.	*Idem.*
CHARDART, huissier.	*Idem.*
CARTRY fils, aspirant au notariat.	*Idem.*
POIRSON, percepteur.	Faulx.
KLÊCKER, avoué.	Toul.
CONTY, commis-négociant.	Nancy.
NOLLET, triangulateur du cadastre.	*Idem.*
CONTAL aîné, ancien notaire.	Vézelise.
DE COLOBEL, rentier.	Nancy.
VILLENEUVE, négociant.	*Idem.*
DE FOBLANT.	*Idem.*
DE MALGLAIVE, officier supérieur de cavalerie.	Neuvillers.

BREVILLIER, directeur de l'enregistrement et des domaines.	Nancy.
GODEFROY, médecin.	*Idem.*
DIDIER, clerc de notaire.	*Idem.*
RAUX, adjudant du génie.	Commercy.
DE BERGES, fabricant de papiers.	Ville-sur-Saux.
LECOY-GILLON, propriétaire.	Bar-le-Duc.
DUMESNIL-DE FIENNES, propriétaire.	*Idem.*
DURAND, propriétaire.	Remiremont.
Les Membres du Tribunal civil.	Saint-Mihiel.
MOSBACH, md-tailleur.	Nancy.
AMÉDÉE **TURC**, cultivateur.	Sainte-Geneviève
ARNOULD-PÉRÉ, négociant.	Nancy.
MOYSE et **BERNARD**, négocians.	*Idem.*
HANAU, rentier.	*Idem.*
ANDRÉ, notaire.	Corcieux.
MENGIN, notaire.	Fraize.
PAXION, notaire et maire.	Gérardmer.
DEMANGEAT, restaurateur.	*Idem.*
DEMANGEON, garde-général.	Raon-l'Étappe.
JACQUOT, garde-général.	Corcieux.
BERTIN, fabricant de broderies.	Nancy.
BERMENT, notaire.	Neuviller.
MARCHAL fils, étudiant en droit.	Nancy.
GUSSE, notaire.	Nomeny.
BOTTIN, directeur de l'Almanach du commerce, membre de la société royale des antiquaires de France et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes.	Paris.
GESLER fils, négociant.	Nancy.
LEBRUN, professeur de musique.	*Idem.*
COMOND, huissier.	Saales.
FOURRIER, licencié en droit.	Nancy.
Mme **OLRY-ANCEL**, rentière.	*Idem.*
THOUVENEL, avocat.	Remiremont
Le comte du **HAUTOY**.	Paris.
VALDENAIRE, ancien inspecteur des domaines.	Nancy.
RESAL, pharmacien.	Remiremont.
J.-F.-D. DATTEL, propriétaire.	Verdun.
SIRREJEAN, pharmacien, membre de la société philomatique.	*Idem.*
MONDON, avoué.	*Idem.*

CLOUET, conservateur de la bibliothèque, et membre de la société philomatique.	Verdun.
RAGOT, inspecteur des eaux et forêts.	*Idem.*
RENAULD, instituteur, faubourg Saint-Pierre.	Nancy.
SAUVEL receveur de l'enregistrement.	Noviant.
JULES DOCTEUR.	Raon-l'Étappe.
DIDELOT, avoué.	Toul.
HINZELIN, libraire.	Nancy.
PLATEL CLARINVAL, fabricant de broderie.	*Idem.*
Mme LA SUPÉRIEURE de la maison de secours.	*Idem.*
AMÉDÉE ROLLIN, aspirant au notariat.	Vézelise.
GUENIN, notaire.	*Idem.*
HUIN, docteur en médecine.	Dieuze.
SEYFFERDT.	Nancy.
MARCHAL, député du départ. de la Meurthe.	*Idem.*
STOKAM, négociant.	Rheims.
CONTAL jeune, notaire.	Vézelise.
DUMONT, juge de paix.	Chatel.
PIERRE, huissier.	*Idem.*
HACQUART, médecin.	*Idem.*
VALLON, adjoint du maire.	*Idem.*
LEGRAND, propriétaire.	*Idem.*
HUSSON, frères, libraires.	Metz.
AIGRETTE, marchand.	Chatel.
BANNEROT, notaire.	Épinal.
D'HALLE-ELOY, avoué.	*Idem.*
PELLICOT, maire.	*Idem.*
DE RAVINEL, juge.	*Idem.*
COLENNE, avocat.	*Idem.*
DE TOURVILLE, garde-général.	*Idem.*
MAROTEL, huissier.	*Idem.*
JEANPIERRE, avocat.	*Idem.*
MARTIN, avocat.	*Idem.*
NOEL, maître de l'hôtel du Louvre.	*Idem.*
CHEMINOT fils.	Nancy.
GRANDŒURY jeune, propriétaire.	*Idem.*
CHAMPION, curé.	Amel.
GUILLAUME, vicaire de la paroisse Saint-Nicolas.	Nancy.
JANOT fils.	*Idem.*
COINZE, notaire.	Altroff.
DESFEUILLES, élève chez M. Colle, maître de pension.	Nancy.
DE BONNEVAL, rentier.	*Idem.*

ROBERT fils, ancien officier de cavalerie.	Nancy.
POUSSARDIN, notaire.	Saint-Dié.
FERRY, avocat.	*Idem.*
MASSON, huissier.	*Idem.*
STREICHER, huissier.	*Idem.*
BERTHIER, propriétaire.	Roville.
DIEUDONNÉ, ancien notaire.	Neuvillers.
TOUSSAINT, négociant.	Nancy.
MICHEL, juge de paix, homme de lettres.	Vézelise.
PIERSON, propriétaire.	Villers-les-Nancy.
VIDIL (Romain), négociant.	Paris.
DE LASALLE, propriétaire.	Pompey.
REMIS, géomètre.	Vic.
LIFFORT, propriétaire.	Nancy.
LUCAS-MIGEON, faïencier.	Verdun
LECOURT, juge suppléant.	*Idem.*
MALHORTY, propriétaire.	Moriviller.
CREVISSIER fils, propriétaire.	Raon-l'Étappe.
Alfred **GAILLARD**, étudiant en droit.	Nancy.
MÉAN, négociant.	Saint-Dié.
Sœur **HOUTTMANN**, supérieure de la maison des orphelines.	Nancy.
ROBILLOT, rentier.	Épinal.
JACQUEL, notaire.	Vic.
PANICHOT, propriétaire.	Neufchâteau.
LESAING, médecin.	Blâmont.
URVOIS DE CLOSMADEUR, colonel du 9e cuirassier, décoré de plusieurs ordres.	Lunéville.
SAUNIER, arpenteur-forestier.	Pont-à-Mousson.
Le comte de **VAUGIRAUD**.	Ars-sur-Meurthe.
LECLERC, juge d'instruction.	Saint-Dié.
BÉGIN, juge d'instruction.	Briey.
BOILEAU, colonel en retraite, chevalier de plusieurs ordres.	Paris.
MAYER, secrétaire-achiviste du tribunal du commerce.	Metz.
MIGETTE, peintre d'histoire.	*Idem.*
PEIGNOT, homme de lettres, inspecteur de l'université de Dijon, membre de l'acad. des sciences et belles lettres de cette ville et d'un grand nombre de sociétés savantes, etc.	Dijon.
DARDARE, docteur en médecine, membre de la société médico-chirurgicale de Cadix.	Metz.

BONFILS, médecin. Badonviller.
COMMART, percepteur des contributions. Strasbourg.
BÉGIN, sous-officier au 13e régiment d'infanterie de ligne. Marseille.
VERRONNAIS, imprimeur-libraire. Metz.
CALLET, fils. Lorquin.
OLRY-LÉVY aîné, libraire. Metz.
LÉVY (GERSON), *Idem.* *Idem.*
PIERSON, ancien fabricant de chapeaux. *Idem.*
GAUTIER-WÉBRE, vice-président. Charleville.
HUSSON frères, libraires. Metz.
DOLLIN-DUFRESNEL, maître de forges. Ardennes.
RENAUD, docteur en médecine. Metz.
DÉSOUDIN, notaire. Briey.
POLTI, maire. Barst.
DE RUGY, ancien colonel d'artillerie, etc. Metz.
THIEL, libraire. *Idem.*
Cercle littéraire de *Idem.*
DURONDAN, rentier. *Idem.*
Mme GALLIOT, libraire. *Idem.*
THOMAS, libraire. *Idem.*
TRIOU, avocat. Saverne.
PANICHOT, propriétaire. Neuf-Château.
LATASSE, pharmacien. Nancy.
LOMBARD, avocat et conseiller de Préfecture. Bar-le-Duc.
J.-L. GILLON, député de la Meuse, procureur-général près la cour d'Amiens, chevalier de la légion d'honneur. Amiens.
PICOT, percepteur. Bar-le-Duc.
FRESCHARD, curé. Gondrecourt.
LEFÈVRE, directeur de l'école normale, Bar-le-Duc.
LAURENT, avocat. Saint-Mihiel.
DENIS, maire, homme de lettres, ancien rédacteur du Narrateur de la Meuse, membre de plusieurs sociétés savantes. Commercy.
REMY, maître de pension. Robert-Espagne.
GRANDVILLE, dessinateur. Paris.
GÉNIOL, id. *Idem.*
DUGAILLON, homme de lettres, gérant du Patriote de la Meurthe. Nancy.
LEFÈVRE fils, avocat, administrateur du Patriote de la Meurthe. *Idem.*
HUSSON, courtier de commerce. *Idem.*

